

LA CÔTE-D'IVOIRE (1896-1908)

Épisode précédent :
[La Côte-d'Ivoire sous Binger \(1893-1896\)](#).

Eugène BERTIN, gouverneur intérimaire
(29 février-13 mai 1896)

Louis MOUTTET, gouverneur
(14 mai 1896-11 septembre 1898)

Côte-d'Ivoire
(*La Dépêche coloniale*, 29 septembre 1896)

M. Mouttet, le sympathique gouverneur, rentre en France, sa période de séjour colonial achevée. M. Mouttet compte s'employer activement auprès du service des travaux publics des colonies pour obtenir le wharf tant réclamé par le commerce de sa colonie.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
(*La Dépêche coloniale*, 12 novembre 1896)

.....
M. Clozel, qui dirige actuellement le cercle de l'Indénié (Côte-d'Ivoire), a fondé un poste français à Asikasso, étape nouvelle de notre pénétration dans la boucle du Niger. Il prépare pour la Société de géographie une notice d'ensemble sur l'Indénié avec croquis des routes nouvelles et réunit des documents ethnographiques, économiques et linguistiques sur la région qu'il administre.

LETTRE DE LA CÔTE-D'IVOIRE
(de notre correspondant de Grand-Bassam)
(*La Politique coloniale*, 14 novembre 1896)

M. le gouverneur Mouttet, qui avait succédé à la Côte-d'Ivoire à M. Bertin, mort, on se le rappelle, inopinément, il y a bientôt cinq mois, au moment où il allait rentrer en France, a quitté Grand-Bassam le 26 septembre dernier. Il va jouir d'un congé auquel il a des droits justement acquis par vingt-deux mois de séjour à la côte occidentale d'Afrique. M. Mouttet ne laisse ici que des sympathies et des regrets.

Par qui sera-t-il remplacé ? Telle est la question qui agite actuellement tous les esprits et rend soucieux tout un petit clan de fonctionnaires.

Quel qu'il soit, le gouverneur, M. Mouttet, ou un autre, devra s'efforcer d'apporter de sérieuses modifications dans le service de la justice.

Depuis mai 1892, un tribunal de paix à compétence étendue fonctionne à Grand-Bassam. La compétence de cette juridiction est la même, à très peu de chose près, que celle des tribunaux métropolitains d'arrondissement. C'est vous dire que les garanties d'instruction et d'éducation juridiques, demandées au juge président et au représentant du ministère public, devraient être celles demandées en France et dans la plupart de nos colonies aux magistrats appelés à faire partie des tribunaux civils. Le décret de 1892, qui attribue au gouverneur la nomination des membres du tribunal, lui laisse une marge trop large.

Les gouverneurs qui choisissent, parmi les fonctionnaires en service dans la colonie ceux devant participer à l'œuvre de la justice, ont certes l'embaras du choix. Mais n'en déplaît à M. Verdier qui, dans son récent ouvrage, s'est trompé sur ce point en affirmant que la Côte-d'Ivoire était une colonie regorgeant de fonctionnaires, n'en déplaît, dis-je à M. Verdier, cet embaras n'est pas provoqué par une sorte de pléthore des employés des divers services publics de la colonie : il est causé par le nombre restreint de ces employés, par la pénurie surtout de ceux d'entre eux ayant fait des études juridiques, sanctionnées ou non par un diplôme. C'est pourquoi, si les magistrats de Grand-Bassam ne possèdent pas toujours les connaissances, qui s'acquièrent à la Faculté de droit, et la pratique née de l'application de ces connaissances, ce n'est pas aux gouverneurs qu'il faut s'en prendre, c'est au décret du 11 mai 1892. Ce décret, me disait un jour un de mes bons amis, intrépide déchiffreur de chartes et de documents archi-vieillis sous la poussière, est un peu comme la féodalité à la fin du XV^e siècle ; il a survécu aux causes qui le légitimèrent.

Actuellement, le fonctionnaire chargé de la direction du service judiciaire à la Côte-d'Ivoire, possède toutes les garanties désirables. Ancien avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien rédacteur politique à l'un des grands journaux parisiens du matin, presque aussi chauve enfin que le romaniste Cujas, son compatriote, qu'il connaît bien et qui fait, avec le non moins vénérable Pothier et le très grave baron de la Brède et de Montesquieu, partie des jurisconsultes dont il se plaît à méditer les œuvres, il ne serait pas déplacé, en qualité de magistrat assis ou debout, dans un des tribunaux civils de la métropole. Malheureusement, il n'est que provisoirement investi à Grand-Bassam des fonctions de juge de paix à compétence étendue et peut être appelé d'un moment à l'autre, étant donné qu'il fait partie du personnel administratif des affaires indigènes, à servir dans un des postes de la colonie. Il serait donc à désirer que le département prit, une fois pour toutes, une décision réorganisant le service de la justice de la Côte-d'Ivoire et attribuant la direction de ce service, qui croît chaque jour en importance, à un fonctionnaire de l'ordre judiciaire.

J'en dirai autant, et pour d'autres raisons, du service du Parquet. À la différence des magistrats du Parquet en France et aux colonies, l'honorable procureur d'ici a les fonctions les plus diverses ; au tribunal, il remplit à la fois celles du ministère public et celles d'huissier audiencier. En outre, il rédige les assignations des plaideurs, il est régisseur d'une prison en paille et en bambous, il tue et débite chaque semaine les bœufs que l'administration livre à titre remboursable aux Européens, il commande la milice locale, il donne enfin, ... pardon, il vend — et assez cher — à boire et à manger. Il ne lui reste plus, pour être un Michel Morin accompli, qu'à être bedeau et sonneur de cloches. Au demeurant un brave et honnête homme, mais à qui de bon compte on ne saurait demander d'étudier le Code d'instruction criminelle et le Code pénal.

Je pars demain pour le pays de Bonoua, où je vais étudier le plan d'ouverture d'une route, qui aurait pour objet de faciliter les transactions commerciales avec le Soudan

méridional. À mon retour, je reprendrai notre entretien, que mes préparatifs de voyage m'obligent à clore, et vous ferai part de mes nouvelles observations.

Assouin.

Côte-d'Ivoire
(*La Dépêche coloniale*, 15 décembre 1896)

Des nouvelles, apportées de Londres du Grand-Lahou, annoncent que vingt personnes environ ont été tuées dans une explosion à bord d'une chaloupe appartenant à une Compagnie commerciale française.

Cette chaloupe, qui était toute neuve, remontait le cours du Lahou avec une forte cargaison de poudre. Lorsqu'elle arriva à un endroit appelé Pierre-Nobri, un homme s'élançant dans la rivière nagea dans la direction de la chaloupe. C'était un ancien tirailleur sénégalais qui, ayant déserté au moment d'une expédition, avait quitté il y a longtemps le Lahou pour se rendre dans l'intérieur.

À bord de la chaloupe se trouvaient un Français, un mécanicien nègre et vingt ouvriers indigènes. Ceux-ci étaient tous à l'avant. Ils se saisirent du Sénégalais et le mirent dans la cale, où se trouvaient quinze petits barils de poudre à canon. Ils se proposaient de le remettre entre les mains des autorités françaises, au Lahou.

La chaloupe venait de jeter l'ancre près de la berge, lorsque le mécanicien vit le prisonnier prendre un tison enflammé. Il pensa que cet homme voulait allumer sa pipe. Mais quelle ne fut pas son épouvante quand il le vit jeter le tison dans un des barils de poudre.

Le mécanicien se précipita aussitôt vers le Français qui se trouvait assis près du gouvernail ; mais il n'eut pas fait quelques pas que l'explosion se produisit. Tout l'avant du petit navire sautait et des débris humains étaient projetés dans toutes les directions. Outre le Français et le mécanicien, deux hommes seulement furent sauvés.

LE COMMERCE DE LA CÔTE-D'IVOIRE
(*La Dépêche coloniale*, 13 février 1897)

Le gouverneur de la Côte-d'Ivoire, autorisé par le ministre des colonies, a pris un arrêté pour encourager l'ouverture au commerce français de notre territoire de la rive gauche de Cavally. Voici cet arrêté :

« Les commerçants français qui, dans un délai de trois ans à dater du 1^{er} janvier 1897 installeront des factoreries à Bliéron et sur la rive gauche du Cavally recevront de l'administration, pendant trois années à partir de la création de leurs comptoirs, une subvention égale à la moitié des droits qui auront été perçus sur les marchandises par eux importées à Bliéron et sur la rive gauche du Cavally. »

INFORMATIONS
(*La Dépêche coloniale*, 17 mars 1897)

M. Mouttet, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, a reçu l'ordre de rejoindre son poste. il s'embarquera le 25 courant à Marseille sur le paquebot *Stamboul*, à destination de Grand-Bassam.

M. Mouttet emporte un programme complet de réorganisation de la colonie qui lui est confiée, par la création de routes, l'exécution de travaux publics activement menés, l'essor qu'il avait déjà commencé à donner à la Côte-d'Ivoire pendant son premier séjour ne peut que se développer. Nous savons que le sympathique gouverneur, par sa compétence et son dévouement, saura faire de la Côte-d'Ivoire l'une de nos colonies les plus prospères de la Côte d'Afrique.

ÉLECTIONS
AU CONSEIL SUPÉRIEUR DES COLONIES
(*La Politique coloniale*, 2 avril 1897)

CÔTE-D'IVOIRE

Nous recevons de Grand-Bassam les résultats du scrutin du 14 mars. Ils sont les suivants :

Électeurs inscrits : 14
Cercles de Grand-Bassam, Assinie, Lahou, Dabou, Sassandra.
Nombre de volants : 60
M. Bordes, administrateur délégué de la [Société française de la Côte-d'Ivoire](#) 27
voix
M. Binger, ancien gouverneur 23
— M. David, agent de la [Compagnie de Kong](#) 5
Divers et blancs 5

Il restait à connaître, le 22 mars, au départ du courrier, les résultats des cercles de Cavally, Béréby, San Pedro, Baoulé et Indénié, où les électeurs inscrits sont au nombre de 23.

[Envoi d'un émissaire à Samory]
(*La Dépêche coloniale*, 23 juin 1897)

Nous tenons de source certaine, qu'un haut fonctionnaire de la Côte-d'Ivoire a quitté Grand-Bassam, se rendant en mission auprès de Samory, notre irréductible adversaire. Il s'agit évidemment de ramener à nous l'almamy que nous n'avons jamais pu vaincre complètement par les armes... C'est là une tâche bien délicate pour le fonctionnaire qui a été chargé de la mener à bien ; souhaitons qu'il soit plus heureux que beaucoup de ses prédécesseurs qui y ont usé, sans résultats, toute leur diplomatie.

COURRIER
DE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE
(*La Dépêche coloniale*, 20 juillet 1897)

Le paquebot *Taygète*, de la compagnie Fraissinet, courrier de la côte occidentale d'Afrique, nous apporte les plus mauvaises nouvelles du Gabon.

.....
On se souvient de l'échouement du steamer *Kabyle*, de la Compagnie mixte, à Petit-Biribi [[Petit-Béréby](#)], côte réputée très dangereuse, surtout la nuit. D'autres navires

s'étaient également perdus et il y avait urgence à ce qu'un feu quelconque fût installé sur cette partie de la côte redoutée par les marins.

Sur les démarches de M. le gouverneur Ballot, le gouvernement vient d'ordonner la construction d'un phare à Petit-Biribi. Un conducteur des ponts et chaussées est même arrivé à cet endroit vers la fin du mois dernier. Les travaux commenceront sous peu.

De la Côte-d'Ivoire, les nouvelles sont aussi très satisfaisantes et depuis le retour de M. Mouttet, une amélioration sensible s'est produite. Puis au Nord, l'horizon s'est éclairci ; les Sofas de Samory ont peu à peu disparu ; ils sont aujourd'hui aux prises avec nos voisins de la Côte d'or anglaise auxquels ils donnent du reste pas mal de fil à retordre.

Le fils de Samory, Sarankeny-Mori, a établi son quartier général à Oua, où il a infligé une défaite sanglante au capitaine Anderson, commandant une expédition anglaise importante, défaite dont nous avons déjà parlé et qui a permis à nos officiers de recueillir courtoisement les débris de cette colonne.

En somme, les nouvelles de la côte occidentale d'Afrique sont très satisfaisantes ; une ère propice au commerce et à l'industrie semble s'ouvrir pour les colonies que nous possédons dans ces régions. Espérons que la bureaucratie tatillonne qui sportise [*sic*] au pavillon de Flore, ne s'avisera pas, sous le prétexte de la diriger, d'entraver les efforts courageux de nos soldats et de nos colons.

E. P.

Côte-d'Ivoire

(*La Politique coloniale*, 14 août 1897)

(*La Dépêche coloniale*, 14 août 1897)

Un télégramme daté de Grand-Bassam, 8 août, annonce que la ligne télégraphique en construction vient d'atteindre l'extrême frontière de la colonie, à Bliéron, sur la rive droite du Cavally.

Ainsi se trouve complètement terminé le réseau télégraphique qui fonctionne le long du littoral, sur près de 600 kilomètres.

Les bureaux sont au nombre de 11 ; voici leur énumération de l'est à l'ouest : Assinie, Grand-Bassam, Jacquenville, Grand-Lahou, Fresco, Sassandra, Drevin, San Pedro, Béréby, Tabou, Bliéron.

Dans la partie du littoral comprise entre Assinie et Fresco, l'établissement de la ligne a été relativement facile, à cause de l'uniformité de la plage ; mais à partir de Fresco, le littoral se relève, et il faut franchir des falaises, contourner des falaises, traverser de nombreux cours d'eau.

Ce travail fait le plus grand honneur au chef du service télégraphique et à ses subordonnés, car il n'est pas possible de trouver de terrain se prêtant aussi bien à la construction d'une ligne, que la partie ouest de la colonie

La ligne a été entièrement construite avec les fonds du budget local de la colonie. Entreprise par l'initiative de M. Binger, elle a été achevée grâce à l'activité de son successeur, M. Mouttet.

LA COLONISATION À LA Côte-d'Ivoire
(*La Dépêche coloniale*, 24 septembre 1897)

Du *Journal officiel de la Côte-d'Ivoire* :

Par arrêté du gouverneur en date du 31 juillet 1897 les concessions suivantes ont été accordées :

Docteur Basset : un terrain de 400 hectares environ situé à Pérépré pour l'établissement d'une exploitation agricole.

Westphal : un terrain de 1.000 hectares situé dans le sud du Samwi pour l'établissement d'une exploitation agricole.

H. Domergue et Cie* : un terrain de 150 hectares situé à Impérié pour l'établissement d'une exploitation agricole.

Saffray : un terrain de 60 hectares situé en face du village Akandjé (lacune Potou) pour l'établissement d'une exploitation agricole.

Rider, Son et Andreuw ; un terrain situé à Dabou pour l'établissement d'une factorerie.

Compagnie française de Kong* : un terrain situé à Dabou pour l'établissement d'une factorerie.

Compagnie française de Kong* : un terrain situé à Thiassalé pour l'établissement d'une factorerie.

Mission auprès de Samory
(*La Dépêche coloniale*, 28 septembre 1897)

On s'est demandé ce qu'il advenait d'une mission confiée à M. Bonhoure, secrétaire général du gouvernement français, à Grand-Bassam et les amis du missionnaire ont manifesté sur son sort la plus vive inquiétude. On craignait que M. Bonhoure n'eût été massacré par Samory.

Voici, d'après le *Matin*, dans quelles circonstances, M. Bonhoure, aujourd'hui sain et sauf, espère-t-on, accomplit cette mission :

Samory avait manifesté le désir de rencontrer un représentant civil du gouvernement français pour négocier avec lui les conditions d'une paix possible. M. Bonhoure s'était offert pour se rendre au-devant de l'almamy, et s'assurer de ses intentions pacifiques.

La mission était périlleuse, car il convient de remarquer que Samory n'avait point fait part directement et clairement de ses désirs de négocier avec le gouvernement français : c'étaient des suppositions pures, et même assez invraisemblables, qui permettaient de croire aux nouvelles intentions de Samory, et de nombreux avis furent donnés à notre gouvernement pour qu'il s'abstînt de cette dangereuse démarche.

M. Bonhoure avait déjà fait preuve, au Tonkin, d'une bravoure et d'une habileté remarquables. Il demanda qu'aucune colonne militaire ne fût adjointe à sa mission et voulut garder à celle-ci, dans ce voyage au cœur du Soudan, un caractère absolument pacifique. Il partit donc, il y a trois mois, sans autre escorte que deux serviteurs fidèles.

Aucune nouvelle n'était parvenue du jeune explorateur à ses amis de France, ni même, affirmait-on, au ministère des Colonies, lorsque fut connue à Paris la nouvelle du guet-apens dans lequel le fils de Samory avait attiré un de nos détachements militaires. Comme il avait été bien établi par M. Bonhoure que sa mission avait un caractère d'entente avec l'almamy et ne devait être prétexte à aucune opération belliqueuse contre les troupes du fameux chef soudanais, on s'inquiéta, non sans raison, du sort de M. Bonhoure, que Samory, sans doute, n'avait point dû épargner, puisque ses soldats massacraient les nôtres dans le même temps.

Nous croyons que la mission de M. Bonhoure s'est, au contraire, terminée sans accident, et les amis de l'explorateur peuvent être rassurés, puisque le dernier courrier d'Afrique arrivé à Paris voici peu de jours, apportait des lettres de lui. M. Bonhoure père, absent hier encore, les trouvera à son retour et apprendrait ainsi par elles que son

fils est sain et sauf s'il n'avait déjà reçu du ministère des colonies de rassurantes nouvelles.

« Nous croyons que M. Bonhoure est à l'heure actuelle, nous a-t-on dit au ministère des colonies, sinon rentré à Grand-Bassam, du moins tout près de retrouver son poste dans notre colonie. D'ailleurs, le point où s'est vraisemblablement produit l'agression de notre détachement par les troupes du fils de Samory est distant de 3 et peut-être 400 kilomètres de la région vers laquelle M. Bonhoure se dirigeait.

» Nous pensons que l'on peut être sans inquiétude sur son sort, et, d'ailleurs, le fait de rester sans nouvelles d'un voyageur enfoncé dans ces régions lointaines n'implique pas aussitôt l'idée d'un massacre ou d'une disparition. »

On ignore donc, aujourd'hui, quels furent les résultats de la courageuse tentative de M. Bonhoure. On ne peut prévoir qu'une chose : c'est qu'il va rentrer à Grand Bassam, ainsi que le dernier courrier le disait, mais sans apporter d'autres détails sur sa mission près de Samory. Il est permis cependant de supposer que ce périlleux voyage aura été parfaitement inutile et qu'aucun accord n'interviendra de longtemps encore entre notre gouvernement et le redoutable almamy.

M. le colonel Humbert a donné à notre confrère les renseignements suivants :

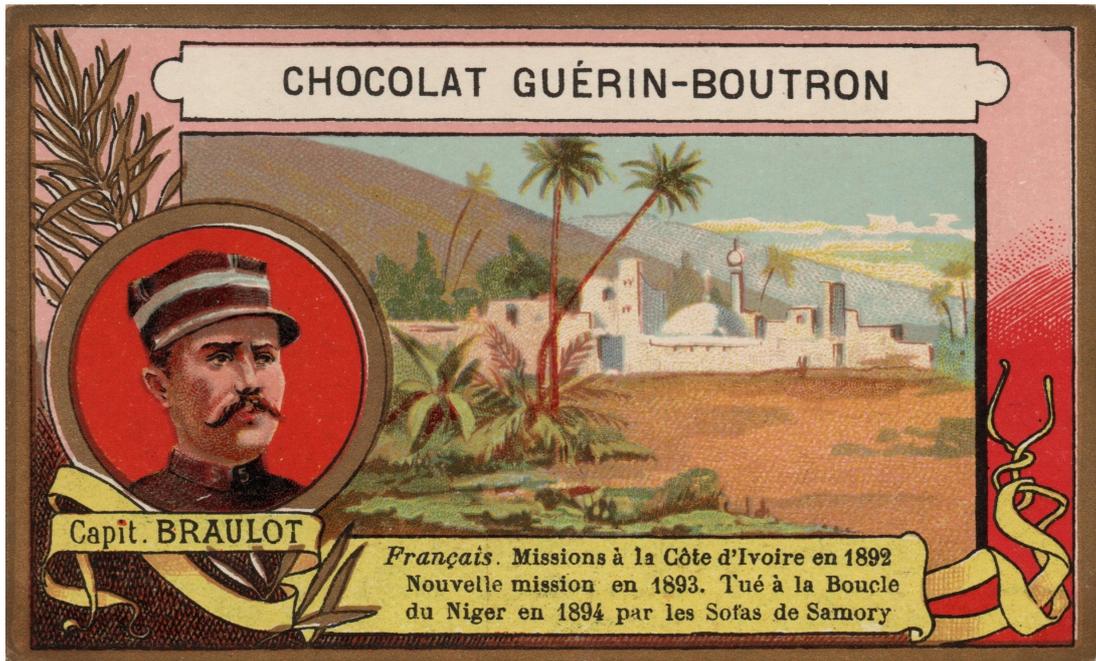
« Samory a toujours fait la guerre et vécu d'elle. Je ne crois donc pas à ses intentions pacifiques.

La meilleure solution serait, à mon avis, l'envoi d'une bonne et solide colonne, en se décidant enfin aux sérieux sacrifices que nécessite la conquête de ces régions encore absolument insoumises. Il faut des hommes en nombre suffisant, des chefs expérimentés et soutenus, une direction enfin intelligente et résolue. Sinon, tout sera vain, et **le Soudan continuera à nous coûter annuellement deux à trois cents soldats sacrifiés par petits paquets et petits postes**, et dix à douze millions. Voilà dix-sept ans que cela dure ! »

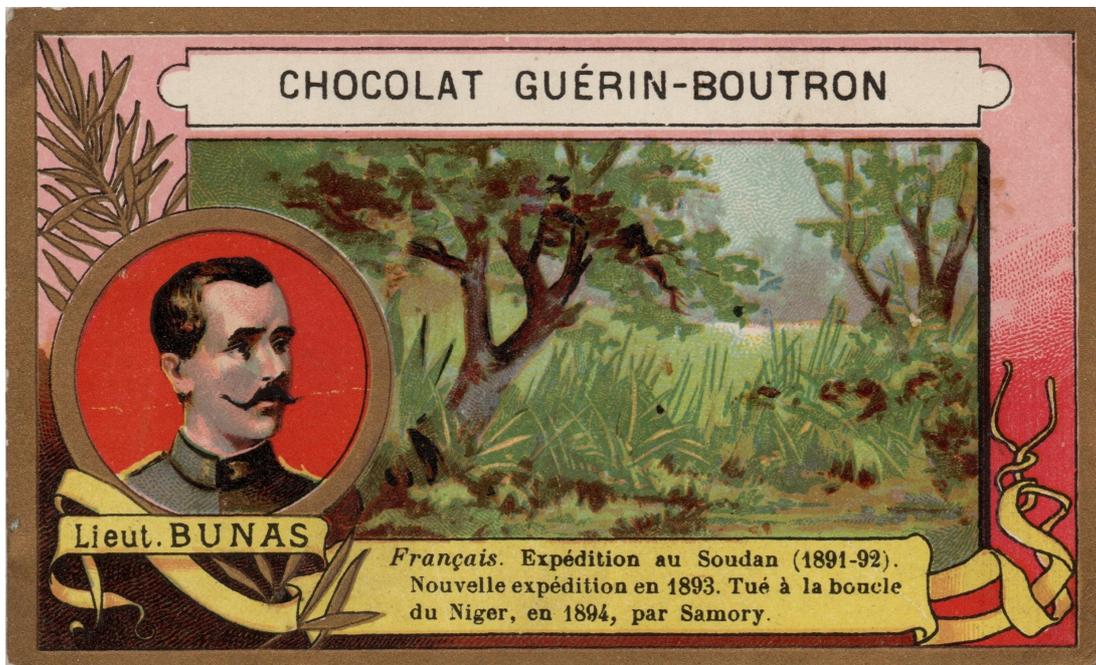
» On n'a peut-être point tort de reprocher au ministère de faire le silence sur les missions qu'il envoie et de cacher avec un soin scrupuleux la situation de nos colonnes dans ces régions du Niger.

« On ignorait que telle mission était partie, que telle colonne était en campagne, et, un beau jour, on apprend un massacre survenu au cours d'opérations dont personne ne savait rien. Ce système de cachotteries perpétuelles est ridicule et néfaste. »

À quoi il nous a été répondu que le public en connaît déjà trop, que le meilleur moyen d'assurer le succès d'une mission est de n'en rien laisser savoir et que toutes les indiscretions sont dangereuses et blâmables. Volontairement, on avait fait le silence autour de la tentative de M. Bonhoure, et, pour avoir sur elle les plus complètes explications, il convient d'attendre quelques jours encore.



[Coll. Jacques Bobée](#)
Chocolat Guérin-Boutron.
Capitaine BRAULOT.
La légende comporte une erreur de date



[Coll. Jacques Bobée](#)
Chocolat Guérin-Boutron.
Lieut. BUNAS.
La légende comporte une erreur de date
et impute à Samory ce qui est de la responsabilité de son fils.

CÔTE-D'IVOIRE
(*La Dépêche coloniale*, 4 octobre 1897)

Des bureaux télégraphiques ont été ouverts à Tabou et à Bliéron.

Un entrepôt fictif a été ouvert à Moyen-Béréby en vertu d'une décision du gouverneur, en date du 7 août.

M. le gouverneur Mouttet vient d'effectuer une tournée d'inspection dans la colonie, il a visité le cercle de Béreby : ce pays est très riche en acajou, en caoutchouc, en copal. Des roches quartzieuses semblent indiquer la présence de l'or.

La main-d'œuvre ne ferait pas défaut aux commerçants et aux planteurs qui s'établiraient dans cette région. Beaucoup de Krous ne s'engagent à bord des paquebots, que parce qu'ils manquent de travail dans leur pays.

Les commerçants devraient s'établir à Roch-Béréby, à l'embouchure du Nodo, ou à celle du Dodo, chacun de ces endroits serait très favorable à l'exploitation de l'acajou qui abonde dans la forêt.

Le pays se prêterait, de plus, admirablement aux entreprises agricoles. Il existe à 15 kilomètres au nord de Roch-Béréby une belle plantation de café libérien, dont les arbustes, âgés de deux ans seulement, atteignent 1 m. 50 de hauteur et fournissent déjà des graines.

Les plantations de caoutchouc réussiraient également.

—O—

À la suite d'un accord avec les chefs indigènes qui interdisaient auparavant à leurs sujets toute communication avec la côte, le pays d'Oboua (cercle de Sassandra) fera désormais par la rivière Dablé (affluent de la rivière de Sassandra rive droite) la traite de l'acajou et du caoutchouc qui abondent dans cette région.

Le chef Kabi, du pays de Baléko, est descendu à Sassandra pour s'entendre avec un commerçant sur l'exploitation de l'acajou par la rivière Niégré.

Au nord du Baléko, le pays du Bonguiba est très peuplé, très riche en caoutchouc, en indigo, en copal, tous produits dont les indigènes ignoraient la valeur, et qu'ils sont prêts maintenant à faire descendre par les rivières.

Les populations du Kouati et du Sanboua désirent vivement l'installation de comptoirs dans leur pays. Le caoutchouc et le copal sont de belle qualité dans cette région.

L'exploitation de l'acajou prend de l'extension. Dans les rapides, de nombreuses billes attendent les hautes eaux pour descendre à Sassandra.

COLONIES

Soudan Français
(*La Politique coloniale*, 5 décembre 1897)

Le *Journal* a publié dans son dernier numéro de très intéressants détails sur le combat de Bouna où le capitaine Braulot et le lieutenant Bunas ont trouvé la mort.

La mission Braulot devait opérer dans la partie méridionale du Lobi que Samory avait pris l'engagement d'évacuer.

« Le 20 août, raconte le *Journal*, vers huit heures du matin, le détachement du capitaine Braulot, qui marchait de compagnie avec les Sofas de Sarah **N'Kô Mori**, fils de Samory, venait, après une courte pause au bord d'un marigot, de reprendre sa marche. Il arrivait à quelques centaines de mètres de la bourgade de Bouna lorsqu'une forte

bande de Sofas, commandée par le chef Alfa Suleymani, qui s'était tenue dissimulée dans un pli de terrain, charge l'avant-garde de nos tirailleurs. Au même instant, deux coups de trompe donnés par Sarah N'Kô retentissent. »

Une fusillade à bout portant suivit aussitôt ce signal et nos forces étaient écrasées.

« Le capitaine Braulot, dit notre confrère, qui marchait en tête de son détachement, a dû essuyer la première décharge de coups de fusil, et bien que son corps n'ait pas été reconnu, tous les renseignements recueillis confirment sa mort qui doit malheureusement être considérée comme certaine.

Quant à M. le lieutenant Bunas, qui se trouvait au milieu de la colonne, dès qu'il se fut rendu compte de l'agression, il s'efforça de rallier à lui quelques tirailleurs avec lesquels il se défendit jusqu'à la mort.

Il tua de sa main plusieurs soffas et tomba, enfin, littéralement haché de coups de sabre ».

Enfin, le sergent Mickiewicz, marchant à la queue du détachement avec les impédimenta, fut également tué à coups de sabre.

Dans la journée, les tirailleurs survivants, au nombre d'une quarantaine, se rallièrent au moyen d'appels et de signaux et regagnèrent Lokhoso, sous la conduite d'un caporal indigène, sans être inquiétés par l'ennemi ».

Nos héroïques soldats sont tombés victimes d'un odieux guet apens.

L'ENTENTE AVEC SAMORY (*La Dépêche coloniale*, 9 décembre 1897)

Voici quelques nouveaux renseignements sur la mission Nebout-Le Filliâtre, envoyée auprès de Samory.

Les deux administrateurs se sont séparés de l'almamy le 21 octobre au matin. Leur première étape a été Farakoro et ils comptaient arriver à Grand-Bassam le 15 novembre au plus tôt. La marche de la mission était rendue difficile par des pluies abondantes.

Pendant les quinze jours passés auprès de l'almamy, celui-ci a envoyé aux deux Français près de cinquante bœufs, du lait, du miel et des fruits en quantité.

Samory s'est conduit en homme qui connaît les devoirs de l'hospitalité, et ayant donné le gîte, a même voulu, je crois, donner... le reste.

Au moment du départ, il a remis un cheval à chacun des deux plénipotentiaires et, comme souvenir personnel, un bracelet en or, d'une valeur de 300 fr. et trois autres bracelets pour le gouverneur de la Côte-d'Ivoire.

Il a ensuite accompagné nos compatriotes jusqu'à Farakoro, à cheval et ayant autour de lui une vingtaine de ses fils (il en a près de 150).

Enfin, en quittant MM. Nebout et Le Filliâtre, il leur a exprimé le désir de les recevoir l'année prochaine et leur a remis une lettre dans ce sens pour M. Mouttet.

La mission rapporte la selle du capitaine Braulot.

D'après ces détails et ceux qui ont précédé, on se confirme aisément dans la pensée que Samory n'est pas, comme on est porté à le croire, le féroce potentat qu'on ne peut aborder qu'avec des mitrailleuses.

Ce n'est pas non plus peut-être le devastateur stupide à qui il faut toujours de nouveaux territoires où il puisse exercer ses ravages. Il a des bœufs — volés, sans doute — mais, au moins, sait-il avoir du lait des vaches de ses troupeaux.

Au Congo français, on a eu aussi des bœufs, mais depuis quand a-t-on du lait pour les malades ?

Samory défend une conception particulière de la puissance, et pour la défendre, et pour défendre... ses droits, il attaque à son tour. Quoi d'étonnant à cela ?

La vraie question est donc de savoir si, avant de détruire ce que personne ne nie être une intelligence et une force, il n'y a pas possibilité de trouver un *modus vivendi* qui sauvegarde à la fois notre dignité et nos intérêts.

La mission Nebout-Le Filliâtre me paraît devoir faire complètement la démonstration de cette possibilité.

J'en trouve encore la preuve dans ce fait que le lieutenant Chanoine se trouvant dans le Gourounsi, fit prier Samory de retirer ses troupes, et que celui-ci se rendit aussitôt au désir qui lui était exprimé.

Je ne crois donc pas trop m'avancer en exprimant l'opinion que dans les affaires Samory, il y a eu un certain nombre de malentendus, et que si les résultats n'ont pu être favorables à la gloire de nos armes, ils n'ont peut-être pas toujours servi complètement notre dignité et nos intérêts.

Quelles sont maintenant les négociations menées avec l'almamy ? Quel accord a été conclu avec lui ? Je l'ignore. Mais nous ne pouvons tarder à le savoir.

M. Mouttet est édifié et M. Lebon recevra bientôt les rapports détaillés du gouvernement et des deux explorateurs.

Admettra-t-on la constitution d'un *État de Samory* placé sous le protectorat effectif de la France ? Puisque Samory exprime le désir de revoir MM. Nebout et Le Filliâtre, lui adressera-t-on à nouveau ces deux administrateurs, avec fonctions de résidents ?

Au lieu de la campagne coûteuse et difficile — et même dangereuse — qu'on a demandée, se contentera-t-on de renforcer les postes frontières et d'organiser pour les éventualités à prévoir, la défense des populations voisines de Samory ?

Questions intéressantes auxquelles nous attendons impatiemment des réponses satisfaisantes.

Pour moi, je n'ai aucun parti-pris, dans cette occurrence, ni pour ni contre les militaires.

Mais s'il m'était absolument démontré — ce qui n'est pas — que Samory doit être combattu à outrance et que nous devons entamer une campagne longue et coûteuse contre lui, je répondrais : d'accord. Mais il y a une œuvre plus capitale et plus urgente à réaliser sur d'autres points de l'Afrique.

Sérions les affaires et ménageons nos forces.

P. Bourdarie.

COLONIES

Soudan

(*La Politique coloniale*, 10 décembre 1897)

[seconde version]

Les *Tablettes des Deux Charentes* ont reçu les renseignements suivants sur le massacre de la colonne commandée par le capitaine Braulot :

Le capitaine Braulot, commandant un détachement composé du lieutenant Bunas, du sergent Mickiewicz et de 88 hommes de troupe indigène, avait reçu la mission d'occuper la partie méridionale du Lobi, que Samory avait pris l'engagement d'évacuer. Le 20 août, vers huit heures du matin, le détachement du capitaine Braulot, qui marchait de compagnie avec les Sofas de Sarah N'Ké Mori, fils de Samory, venait, après une courte pause au bord d'un marigot, de reprendre sa marche. Il arrivait à quelques centaines de mètres de la bourgade de Bouna, lorsqu'une forte bande de Sofas, commandée par le chef Alfa Suleymani, qui s'était tenue dissimulée dans un pli de

terrain, charge l'avant garde de nos tirailleurs. Au même instant, deux coups de trompe donnés par Sarah N'Ké, retentissent.

À ce signal, sans doute attendu des Sofas, la fusillade éclate sur toute la ligne. Les soldats de Samory, après avoir déchargé à bout portant leurs fusils sur nos tirailleurs, se jetèrent sur eux à coups de sabre. Une quarantaine seulement de nos malheureux soldats réussirent à s'enfuir et trouvèrent un refuge dans la brousse. Quant aux contingents de Samory, ils rentrèrent à Bouna, sans prendre le temps de dépouiller les tirailleurs dont les cadavres jonchaient le sol.

Le capitaine Braulot, qui marchait en tête de son détachement, a dû essayer la première décharge de coups de fusil, et, bien que son corps n'ait pas été reconnu, tous les renseignements recueillis confirment sa mort.

Aussitôt cette agression soudaine, le lieutenant Bunas, qui se trouvait au milieu de la colonne, s'efforça de rallier à lui quelques tirailleurs, avec lesquels il se défendit jusqu'à la mort. Il tua de sa main plusieurs Sofas et tomba littéralement haché de coups de sabre. Enfin, le sergent Mickiewicz, marchant à la queue du détachement avec les impedimenta, fut également tué à coups de sabre,

Dans la journée, les tirailleurs survivants, au nombre d'une quarantaine, se rallièrent au moyen d'appels et de signaux et regagnèrent Lokhoso, sous la conduite d'un caporal indigène, sans être inquiétés par l'ennemi.

ENTREVUE AVEC SAMORY

LES RÉSULTATS DE LA MISSION DE MM. NEBOUT ET LE FILLIÂTRE

UNE TENTATIVE D'ENTENTE AVEC LE VIEIL ALMAMY

Du Sénégal à la Côte-d'Ivoire. — Samory et le Soudan français. — La mission Nebout En route pour Dabhakala. — L'assassinat du capitaine Braulot. — Les négociations avec Samory. — L'accueil fait à nos compatriotes. — Une armée bigarrée. — Les griots de l'Almamy. — Ce qu'il pense des Anglais

Samory fabricant d'armes. — Les adieux de la mission Samory et sa légende. — Les intentions des Anglais

Quelle devrait être notre politique ?

(*L'Éclair*, 14 décembre 1897)

Notre collaborateur André Mévil qui, ainsi que nous l'avions annoncé, avait continué pour *L'Éclair* son voyage en Afrique occidentale, nous envoie sur la question Samory une fort intéressante correspondance. M. Mévil a pu, à la Côte-d'Ivoire, se rendre à la rencontre de la mission Nebout, venant d'avoir à Dabhakala une importante entrevue avec Samory. C'est après avoir longuement causé avec les membres de la mission, et après avoir recueilli à la Côte-d'Ivoire de nombreux renseignements, que notre collaborateur nous communique les détails que l'on va lire. Ils compteront certainement parmi les plus curieux publiés sur le trop célèbre Almamy.

À bord du *Chili*, le 7 décembre 1897.

Les nécessités de l'information moderne sont décidément capables de nous entraîner fort loin. Aujourd'hui, le rôle du journaliste devient certes de moins en moins facile, et certains d'entre nous devront bientôt avoir un tempérament de véritable globe-trotter s'ils veulent consciencieusement faire leur devoir.

Les questions coloniales sont de celles qu'il est indispensable d'aller étudier sur place. Elles sont, en effet, grosses d'inconnu, et peuvent être bien mal traitées par ceux qui n'ont jamais franchi les mers.

En l'occasion, il était au plus haut point intéressant pour l'*Éclair*, dont les colonnes sont toujours ouvertes aux questions coloniales d'une façon si généreuse, de faire connaître à ses lecteurs en quelle posture nous nous trouvions actuellement vis-à-vis de notre vieil ennemi l'Almamy Samory, lequel, il y a quelques mois encore, se rappelait si douloureusement à notre souvenir en assassinant trois des nôtres, lors de l'attaque subite d'un de nos détachements soudanais.

Pour le savoir, il n'y avait qu'à ne point revenir en France avec l'aimable petite caravane ministérielle et à filer, là-bas, vers la Côte-d'Ivoire, où je savais devoir rencontrer MM. Nebout et Le Filliâtre, retour de Dabhakala, résidence actuelle de Samory. La tâche m'était rendue d'autant plus facile que le représentant de l'*Éclair* avait été fort gracieusement invité par M. Mouttet, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, et qu'il avait la perspective agréable de voyager en la gaie et charmante compagnie de M. Le Hérissé, délégué de la Côte-d'Ivoire au Conseil supérieur des colonies, allant se rendre compte sur place des intérêts et du besoin de chacun, — ce dont nous devons le féliciter vivement.

Prochainement, je rendrai compte de tout ce que j'ai vu, tant en Guinée française qu'à la Côte-d'Ivoire. Je dirai l'effort puissant que nous avons fait, pendant ces toutes dernières années, en cette Afrique occidentale, que nous avons su conquérir pacifiquement, et qui se transforme et progresse, on peut dire chaque mois. Nous sommes en droit maintenant de fonder sur elle les plus légitimes espérances ; c'est donc un devoir de la faire connaître au grand public. Aujourd'hui, je ne veux m'occuper que de Samory.

Une tentative d'entente avec Samory

La mission dont je viens de parler avait été envoyée au mois de juin dernier auprès de Samory dans l'espoir de traiter avec lui. Le récent échec de la mission anglaise Fergusson légitimait une pareille démarche de notre part ; le moment même paraissait être favorablement choisi pour tenter un commencement d'entente. Notre politique vis-à-vis de Samory pouvait alors se résumer ainsi : essayer d'entrer en contact pacifique avec lui, atteindre Bouna par une ligne de postes non interrompue, essayant ainsi d'opérer notre jonction avec le Soudan, prendre possession de tous les États situés au nord du 9°, amener l'Almamy à nous laisser occuper Bondoukou, Bouna, et les points Nord de ce dernier pays, nous reliant de cette façon aux postes Sud du Soudan, et enfin, suprême espoir, assigner, si possible, à Samory, certains territoires, l'y cantonner, en s'engageant toutefois à ne point s'immiscer dans leur administration intérieure. Voilà, en quelques mots, quelle était la base d'entente projetée, base en somme très favorable à notre domination définitive en Afrique occidentale.

La direction de l'importante mission devant s'efforcer à faire prévaloir auprès de Samory cette politique de sagesse avait été confiée à M. Bonhoure, secrétaire général de la Côte-d'Ivoire, fils de notre confrère Eugène Bonhoure ; ses deux collaborateurs étaient M. Nebout, administrateur du cercle du Baoulé, et M. Le Filliâtre, administrateur du cercle de l'Indénié. M. Bonhoure, plus tard, abandonna la direction de la mission pour des raisons d'ordre administratif.

Du Grand-Bassam à Dabhakala

Cette mission partit du Grand-Bassam, remonta le Comoé jusqu'à B'Éttié, se rendit à Zaranou, puis à Assikasso, où elle fit halte, voulant savoir, avant toute marche en avant, la résidence exacte de l'Almamy. Elle apprit qu'à Bondoukou, village situé au nord d'Assikasso, se trouvait un nommé Bakary, lieutenant de Samory. Aussitôt elle s'aboucha avec ce Bakary. Elle lui fit demander la route, autrement dit la liberté

d'avancer, et essaya d'obtenir de lui un renseignement précis au sujet de la résidence de Samory. Les pourparlers engagés avec ce Bakary n'aboutirent pas. Il est à présumer que Bakary ne voulut pas assumer une trop grande responsabilité vis-à-vis de l'Almamy, en accordant, sans autorisation, le libre passage à des Européens. Sur ces entrefaites nos compatriotes furent informés qu'un certain Ali, se disant un envoyé de Samory auprès du gouverneur de la Côte-d'Ivoire, se trouvait actuellement aux environs d'Assikasso, se dirigeant vers Grand-Bassam.

La mission se mit en route vers l'ouest pour Satama-Soukoura, premier point occupé par les Sofas de Samory, qui, sans difficulté, leur offrirent l'hospitalité. Une fois à Satama, M. Bonhoure s'enquit immédiatement de la possibilité de faire annoncer à Samory leur venue à Satama et leur désir de l'aller voir. Malheureusement, les négociations traînèrent en longueur ; Samory n'étant pas encore revenu de son expédition, et les communications étant devenues très difficiles par suite de la saison des pluies.

C'est à ce moment que nos compatriotes apprirent que trois Européens venaient d'être massacrés à Bouna par une troupe de Sofas ; toutefois, il leur fut affirmé que ces Européens étaient de nationalité anglaise, ce qui leur fit croire que Samory continuait ses hostilités vis-à-vis de l'Angleterre.

La mission resta deux mois à Satama-Soukoura. Ce fut à la fin de cette période que M. Bonhoure reçut l'ordre de rallier Grand-Bassam, afin d'y faire l'intérim du gouvernement de la colonie, le gouverneur devant se rendre au Sénégal à l'occasion du voyage ministériel. Il dut donc s'en retourner, abandonnant à son grand regret la mission, dont il confia la direction à M. Nebout. Cet administrateur était très qualifié pour remplir une tâche aussi lourde. Depuis fort longtemps déjà en Afrique, administrant le cercle du Baoulé, limitrophe des États de Samory, il connaissait mieux que quiconque la région dans laquelle il fallait opérer.

Chez Samory Peu après le départ de M. Bonhoure il fut informé que l'Almamy était rentré à Dabhakala. Sans tarder il le fit avertir de la présence de la mission à Satama. Samory lui fit bientôt savoir qu'il était prêt à recevoir la mission de la Côte-d'Ivoire, et à lui rendre tous les honneurs qui lui étaient dus. M. Nebout, par une prudence fort louable, accueillit avec méfiance ces ouvertures, et exigea, avant de se mettre en route vers Dabhakala, une lettre de l'Almamy revêtue de son cachet; en exigeant le cachet de l'Almamy, il savait ne point trop exiger, Samory possédant, en effet, deux cachets qui lui ont été fournis l'un par les Anglais, l'autre par nous. Sa légitime demande fut vite agréée, et, au bout de peu de jours, il reçut une lettre de Samory écrite en arabe et revêtue du cachet demandé, l'invitant à venir le trouver à Dabhakala. Les envoyés chargés de remettre à nos compatriotes cette invitation leur amenaient en même temps deux chevaux destinés à leur faciliter la route jusqu'à Dabhakala. Cette attention délicate leur fit bien augurer de l'accueil que leur réservait Samory.

CHEZ SAMORY

La capitale présente de l'Almamy. — La prudence de M. Nebout. — La duplicité de Samory. — Les négociations

Ce fut exactement le 2 octobre au matin que MM. Nebout et Le Filliâtre arrivèrent à Dabhakala. À peine étaient-ils installés que Samory leur fit demander, s'il ne leur déplairait point de voir ses Sofas habillés avec les dépouilles du détachement de tirailleurs soudanais récemment défait à Bouna. Ils lui répondirent immédiatement que cela leur serait tout à fait odieux. Par la suite, ce manque complet de tact de la part de Samory les étonna beaucoup. On leur conta alors l'affaire Braulot, et ils surent que les trois Européens, dont on leur avait annoncé la mort à Satama, étaient non point des

Anglais mais des Français, et qu'en l'occurrence, ils avaient été trompés avec une habileté très diplomatique, décelant de la part de Samory un savoir-faire dangereux.

Cette nouvelle leur causa un profond chagrin. De plus, ils comprirent qu'il était désormais impossible de songer à traiter avec Samory après cette récente attaque. Dès lors, le but de leur mission était fort amoindri ; il n'en restait pas moins intéressant : l'entrevue avec Samory ne pouvant manquer d'être très suggestive, pleine d'enseignement et, somme toute, très utile à notre politique future vis-à-vis de lui.

Le jour même de leur arrivée à deux heures de l'après-midi, MM. Nebout et Le Filliâtre furent reçus par Samory qui les accueillit très aimablement, vint au devant d'eux, leur souhaita le bonjour en français, et leur présenta ses fils.

Samory est, paraît-il, actuellement un homme d'une soixantaine d'années. Il a le nez épaté, les lèvres fines et porte la barbe au menton. Ses joues aux pommettes saillantes — caractéristique de la race Malinké — sont rasées. Comme signes distinctifs, il a une cicatrice prononcée au sourcil droit, une autre au mollet gauche et ses mains ne sont point noires, mais d'un jaune assez clair et d'apparence ladre.

Sa physionomie est pleine d'une bonhomie souriante et révèle un homme énergique et intelligent. Alors que ses fils, ses griots et certains de ses chefs arborent des boubous luxueux, lui, au contraire, est de mise simple : le boubou de toile blanche, vêtement habituel des marabouts, semble seul lui convenir. Il tient constamment dans sa main une queue d'éléphant, dont l'extrémité est engagée d'argent : cet objet bizarre lui sert à chasser les mouches importunes.

Le massacre de la colonne Braulot

Les premières paroles adressées à MM. Nebout et Le Filliâtre par Samory, après celles de bienvenue, furent des excuses pour l'attaque de la colonne Braulot et le meurtre de nos trois compatriotes — *qu'il avoua*. Personnellement, dit-il, il estimait beaucoup Braulot qu'il avait reçu peu de temps auparavant ; il déclara être resté absolument étranger à cette malheureuse affaire. D'après lui, la colonne Braulot, en arrivant à Bouna, trouva le village inoccupé et s'en empara. Sarinké Mory, son fils, opérant dans les environs, ne tarda pas à apprendre la nouvelle de l'occupation de Bouna par un détachement français. Il accourut en hâte à Bouna, surprit la colonne Braulot et la défit sans que celle-ci eût eu le temps de se défendre.

Cette version ne doit être acceptée qu'avec la plus extrême réserve, d'autant plus que l'envoyé de Samory, Ali, qui s'était fait le guide de la mission, affirma à MM. Nebout et Le Filliâtre que la colonne Braulot ayant rencontré Sarinké Mory et ses troupes, fit route avec eux, et, sans qu'aucun incident ne fût survenu de part et d'autre, elle se vit brusquement attaquée, à un moment où elle ne s'y attendait nullement.

Les troupes de Samory

Après l'entrevue, Samory fit défiler devant elle ses troupes présentes à Dabhakala — le gros de ses troupes se trouvant à Bouna sous le commandement de son fils Sarinké-Mory.

Ce fut d'abord un bataillon fort d'un millier d'hommes environ, dont 850 pouvaient être armés de fusils à tir rapide. Ce bataillon marchait par rangs de vingt, et il était précédé d'un [clairon qui sonnait très correctement une de nos marches et qui, disait-on, n'était autre que le clairon de Braulot](#). Puis vint une troupe de cavaliers, forte d'un millier d'hommes, dont à peine deux cents possédaient des fusils à tir rapide. Le défilé de cette troupe eut lieu par rangs de quatre, — et au pas.

L'armée de Samory offre, paraît-il, un coup d'œil peu banal : tuniques, dolmans, vestons, redingotes, habits, chéchia, képis, chapeaux et casquettes divers s'y donnent rendez-vous, et forment un ensemble dont la vue pour un Européen ne manque pas d'être risible. Cette armée, vêtue d'une manière si bigarrée, ne manœuvre pas mal, les

commandements la plupart du temps s'y font en français — ce qui prouve que [beaucoup de nos tirailleurs soudanais y ont trouvé asile et s'y sont faits instructeurs](#).

Parade et revue furent suivies d'une fantasia exécutée par 45 fils de Samory, tous beaux garçons et bons cavaliers, vêtus richement et coiffés d'une haute chéchia enfermée dans une gaine d'argent gaufré.

Le lendemain, Samory reçut MM. Nebout et Le Filliâtre sans appareil et leur parla longuement d'un envoyé du Soudan français, dont on venait de lui signaler l'arrivée très prochaine à Dabhahala. Cette nouvelle ne manqua pas d'intriguer beaucoup nos envoyés de la Côte-d'Ivoire.

Négociations

Ce ne fut que le mardi 5 octobre, au cours d'une troisième entrevue, qu'il fut question d'un traité possible entre nous et lui. En entendant une telle proposition, Samory esquissa un geste significatif. M. Nebout profita immédiatement de l'effet produit, et essaya de lui démontrer que le cercle des Européens se resserrait de jour en jour autour de lui, et qu'en cas de défaite, il lui serait désormais à peu près impossible de fuir. Les bases d'un traité lui furent énoncées.

Samory écouta en silence cette longue démonstration, qui dura plus d'une heure ; il ne parut pas, ou, mieux peut-être, il ne voulut pas en saisir la portée, Il répondit qu'il désirait vivement faire la paix avec les Français, dont il connaissait la puissance et qu'il craignait énormément, mais qu'il lui serait bien difficile d'habiter dans un territoire limité, étant un nomade à qui il fallait de l'espace pour vivre. Quant à l'argument du cercle d'Européens se rétrécissant chaque jour autour de lui et pouvant le menacer, il ne l'apprécia nullement, et même, chose curieuse, à plusieurs reprises, il manifesta son profond mépris pour les Anglais : il ignore leurs forces militaires et il les croit de vulgaires marchands incapables de porter un fusil. Cette opinion de Samory sur les Anglais est, en somme, plutôt regrettable, car, s'il se savait partout entouré d'adversaires redoutables, il se montrerait assurément plus conciliant.

À ses côtés, pendant tous ces entretiens, se trouvait son griot favori, Mady Findia, le seul parmi ses griots lui parlant librement et paraissant avoir une certaine influence sur lui. Une de ses femmes aussi, dit-on, a sa confiance et lui donne de fréquents conseils. Mady-Findia a semblé être très favorable aux Français.

Il paraît qu'il existe un autre griot du nom d'Amara, vivant aux côtés de Sarinké-Mory, dont il est le grand confident. Ce griot nous est hostile au dernier point. C'est lui qui aurait conseillé et machiné l'attaque de la colonne Braultot. MM. Nebout et Le Filliâtre ont vu cet Amara, un jour qu'il se trouvait de passage à Dabhakala. Samory le fit venir auprès de lui, et le força à dire bonjour et à tendre la main à nos compatriotes. On leur prétendit ensuite que cet Amara avait fait tous ses efforts auprès de Samory pour les faire assassiner.

Ce qui a frappé MM. Nebout et Le Filliâtre durant leur séjour à Dabhakala, ce sont l'autorité et la suprématie absolues exercées par Samory sur ses sujets. Tout se fait par lui, d'après lui, pour lui. Il est le seul maître devant lequel on s'incline sans murmurer. Il règne à Dabhakala une discipline de fer, à tel point même que personne n'a le droit d'accepter le plus petit cadeau sans en avoir au préalable demandé la permission à l'Almamy.

MM. Nebout et Le Filliâtre reçurent plusieurs fois la visite de Samory. Il ne négligea rien pour leur être agréable ; il eut à leur égard mille attentions délicates. Chaque jour, il leur faisait apporter de l'eau de sa source, chaque jour il leur envoyait des bananes, du lait, des œufs, des poulets et maintes autres choses encore, chaque jour il faisait tuer un bœuf à leur intention, et par ses soins, leurs hommes recevaient journallement trois plats de viande et de riz. Il se montra tyrannique même jusque dans ses amabilités ; c'est ainsi que, lors de la première entrevue, les miliciens qui accompagnaient nos

envoyés étant venus sans armes, il les renvoya, en disant qu'il savait que les Français n'aimaient pas à avoir autour d'eux leurs hommes sans armes.

Une fabrique d'armes chez Samory

Ayant parlé d'armes européennes fabriquées par ses forgerons, nos compatriotes furent intrigués. et lui demandèrent de les mener voir une chose qui leur paraissait si curieuse. Samory se rendit très volontiers à leur désir, et les mena auprès de ses forgerons. Ils virent effectivement fabriquer sous leurs yeux des fusils à répétition, modèle Kropatschek, en usage dans notre marine. Trois fusils environ peuvent être fabriqués par semaine.

Un de ces fusils a été donné par Samory au gouverneur de la Côte-d'Ivoire, et a été rapporté par la mission Nebout. J'ai eu l'occasion de le voir à Grand-Bassam et je l'ai examiné longuement. Voici la critique que l'on peut en faire : cette arme à première vue est une copie frappante du fusil Kropatschek, mais lorsqu'on l'examine de près, on s'aperçoit vite que cette copie est ignorante, et présente nombre d'imperfections qui la rendent, surtout entre les mains d'un noir, très peu dangereuse.

La crosse n'est pas d'aplomb avec le canon, l'obturation se fait dans des conditions très défectueuses, l'âme de la pièce est rayée d'une façon absolument fantaisiste, et elle présente à sa sortie une ouverture plus large qu'à l'entrée. Il est néanmoins extraordinaire qu'un noir, muni d'outils rudimentaires, soit arrivé, à force de patience et d'adresse, à fabriquer une telle arme. Il faut que la volonté du maître se fasse bien rudement sentir pour atteindre un pareil résultat. On fabrique également des cartouches à Dabhakala ; les capsules, par exemple, n'ont pu jamais y être fabriquées... Nous ramenons au ministre des colonies ces curieux spécimens de fusil et de cartouches.

LE RETOUR DE LA MISSION

Le départ de Dabhakala. — Les adieux de l'Almany. — Le bruit de sa mort. — Conclusion nécessaire

Au bout de quinze jours, MM. Nebout et Le Filliâtre, considérant leur mission comme terminée, demandèrent à l'Almany la route, afin de s'en retourner à Grand-Bassam. C'est à ce moment seulement qu'ils éprouvèrent avec lui quelques difficultés. Il leur demanda, en effet, de retarder leur départ jusqu'à l'arrivée, — très prochaine, — de l'envoyé du Soudan français, août la venue l'inquiétait un peu.

Cette attente énerva considérablement nos compatriotes et les choses allaient tourner à l'aigre lorsque l'envoyé du Soudan arriva à Dabhakala. Cet envoyé s'appelait Yolol-Semba, il venait du poste de Siguiri et était porteur d'une lettre, à l'adresse de Samory, revêtue du cachet du gouverneur de Kayes. Dans cette lettre, on demandait à Samory des explications au sujet d'une attaque projetée par lui contre le village d'Odienné. Samory protesta hautement devant les envoyés de la Côte-d'Ivoire contre cette accusation, il leur dit avoir d'autant moins l'intention d'attaquer le village en question qu'il y compte un grand nombre de parents.

Immédiatement après cette entrevue, MM. Nebout et Le Filliâtre quittèrent Dabhakala ; ils y étaient restés exactement vingt jours. Avant leur départ, Samory les avertit qu'il envoyait l'un de ses marabouts porter une lettre au gouverneur de la Côte-d'Ivoire et que, dans cette lettre, il exprimait encore tous ses regrets pour l'attaque de la colonne Braulot, qu'il renouvelait son vif désir de vivre en paix avec nous, qu'il était persuadé de la bonne foi des envoyés de la Côte-d'Ivoire, mais qu'il redoutait toujours une attaque du Soudan, et qu'il n'aurait véritablement confiance que le jour où nous lui enverrions *cent fusils Gras*, comme gage de paix.

Il fut décidé que le marabout, escorté d'Ali et d'un autre homme de Dabhakala, ferait route jusqu'à Grand-Bassam en compagnie de la mission. Avant de partir, Samory fit offrir soixante bœufs comme cadeau à nos compatriotes, qui n'en acceptèrent que six en raison des difficultés du transport. Entouré de tous ses fils à cheval, montant lui-même un fort joli cheval, il accompagna la mission jusqu'à quatre kilomètres de Dabhakala. Arrivé à un marigot, il fit signe à son escorte de rester en arrière, et seul alors, il chemina pendant plus d'un kilomètre avec les envoyés de la Côte-d'Ivoire. Il prit très aimablement congé d'eux, leur renouvelant encore sa satisfaction de les avoir vus, et leur exprimant une dernière fois son grand désir de vivre en paix avec nous.

Sans encombre, la mission regagna Grand-Bassam, et c'est avant d'atteindre ce point ultime, à Dabou, que le gouverneur de la Côte-d'Ivoire, M. Le Hérisse et moi, nous avons eu la chance de la rencontrer.

Les légendes sur Samory

Maintenant, aux esprits sceptiques qui douteraient que le Samory vu à Dabhakala par MM. Nebout et Le Filliâtre, ne fût le vrai Samory, nous répondrons qu'il est tout à fait inadmissible que ce Samory, homme intelligent, supérieur, exerçant autour de lui une suprématie extraordinaire et absolument discutée, ne fût pas Samory. Aucun noir ne serait capable de jouer un rôle de sosie aussi lourd. Au surplus, son signalement répond à celui donné par le capitaine Binger et le commandant Peroz.

Il faut se méfier, du reste, des légendes plus ou moins intéressées répandues par les marabouts, et que tous ceux ayant fréquenté le Soudan ont entendues maintes et maintes fois. À la Côte-d'Ivoire, j'ai retrouvé quelques-unes de ces mêmes légendes, (importées sans doute par les dioulas. Une de ces légendes prétend que jamais un blanc n'a vu Samory qui est invisible ; une autre prétend que Samory est une femme, une autre prétend que Samory est mort depuis longtemps, etc.

À ce propos, ayant déniché à Grand-Bassam un interprète bambara, j'ai pu converser plusieurs fois avec le marabout envoyé par Samory au gouverneur de la Côte-d'Ivoire. C'était certes là un interview peu banale. Eh bien, ce marabout m'a affirmé que l'homme qu'avaient vu MM. Nebout et Le Filliâtre était bien le vrai Almamy. Je lui ai dit qu'en Europe, il y a quelques mois, on avait fait courir le bruit de la mort de Samory, et je lui ai demandé ce qui avait pu provoquer cette nouvelle. Il me répondit qu'à cette époque-là, le père de Samory était mort, et que c'était, sans doute, cet événement qui avait fait croire à la mort de l'Almamy. Ceci s'explique, du reste, par ce fait que les noirs disent couramment : « Le vieux Samory est mort. » — Je dois ajouter que le fils de Samory, Sarinké Mory, vient, dit-on, de recevoir des menaces sérieuses de la part des Anglais, qui seraient décidés à venger le massacre de la mission Fergusson. Ce qui est certain, c'est qu'un navire anglais, ayant à son bord un contingent de deux cent cinquante officiers et sous-officiers européens, vient d'arriver à Cape-Coast. D'aucuns prétendent que ce contingent ne sera pas dirigé vers le Niger, comme on pourrait le croire, mais contre Samory. J'ajoute encore que des manœuvres plus ou moins licites ont été faites par les Anglais, à la Côte-d'Ivoire, dans le but de recruter un grand nombre de porteurs en vue d'une expédition projetée. Ces manœuvres ont été, du reste, déjouées immédiatement et réduites à néant.

Il faut en finir

Comme conclusion à ce long article, je me permettrai de résumer, au sujet de la question Samory, une opinion unanimement recueillie, lors de mon séjour en Afrique occidentale, auprès des gens les plus compétents.

Cette opinion est qu'il faut en finir avec une politique à double face consistant à vouloir traiter d'un côté avec Samory, tandis que de l'autre côté l'on ne manque pas l'occasion de lui envoyer des coups de fusil. C'est cette politique néfaste qu'un homme d'esprit dénommait dernièrement la politique de l'olivier et du laurier.

En 1895, M. Grodet se faisait, par le Soudan, l'apôtre de la politique de l'olivier, alors que par la Côte-d'Ivoire, M. le colonel Monteil se faisait le grand exécuter de celle du laurier. Aujourd'hui, les rôles sont changés: le Soudan cueille le laurier, et la Côte-d'Ivoire tend l'olivier.

Nous n'avons pas ici à prendre fait et cause pour l'une ou l'autre de ces deux politiques, chacune indéfendable et chacune ayant leurs défenseurs autorisés. Il est bon cependant de déclarer qu'en l'état actuel des choses, la campagne contre Samory présenterait des avantages, peut-être, plus moraux que matériels.

Quoi qu'il en soit, c'est au gouvernement, mieux placé que personne pour connaître la question et la juger, qu'il appartient de suivre la politique qu'il jugera la plus conforme aux intérêts de la patrie.

L'importance du récit de M. André Mévil, nous oblige à renvoyer à demain la publication de l' « Opinion » de notre éminent collaborateur

À LA Côte-d'Ivoire
LA LÉGENDE DE SAMORY
(*La Politique coloniale*, 18 décembre 1897)

La mission Bonheure dont, en octobre dernier, on avait annoncé le massacre, est rentrée saine et sauve à la Côte-d'Ivoire. MM. Nebout et Le Filliâtre qui la dirigeaient après le départ de M. Bonheure rappelé pour prendre le gouvernement de la colonie, ont eu plusieurs entrevues avec Samory à Dabakala.

Ces entretiens ont été, paraît-il, fort amicaux et l'almamy s'est montré fort aimable envers MM. Nebout et Le Filliâtre. Ces messieurs, comme dit la chanson, ont été reçus « d'une façon charmante ». Mais cette amabilité, précieuse assurément, ne saurait équivaloir à la signature d'un traité. D'ailleurs, y eût-il traité et signature, il n'en serait ni plus ni moins.

Nous n'en sommes pas, en effet, à notre premier traité avec Samory. Depuis celui qui lui fut imposé en 1887 par l'intermédiaire du capitaine Péroz, il en a été conclu trois ou quatre autres qui, soit par Samory, soit par nous — et pour être véridique plutôt par nous que par lui — ont été presque aussitôt violés que conclus. Qui plus est, nous en signerions encore une demi-douzaine qu'il en serait de même, certainement, à moins qu'une réforme bien invraisemblable se fût faite dans nos procédés gouvernementaux.

C'est que dans les colonies françaises il n'y a jamais rien qu'une politique et rien qu'un gouvernement. Partout, il s'en rencontre au moins deux quand ce n'est pas davantage. En principe et en fait, il y a dans chaque colonie autant de gouvernements qu'il y a de services ou même simplement de fonctionnaires ressortissant d'un ministère différent. C'est la beauté la plus éclatante du système des rattachements de créer dans chaque colonie autant de conflits et de querelles qu'il y a de ministères intéressés. Mais dans toutes les colonies sans exception, il existe un conflit permanent, constitutionnel et incurable qui nous coûte, bon an, mal an, une cinquantaine de millions et stérilise indéfiniment même les pays les plus riches. C'est l'antagonisme inévitable entre le ministère de la Marine et le ministère des Colonies.

Au Soudan, plus que partout ailleurs, cette anarchie gouvernementale a fait merveille : et s'il y a une « question Samory », c'est à la prépondérance du ministère de la guerre que nous la devons.

Le Soudan est le pays par excellence des expéditions et des « colonnes ». Chaque année, il s'y en est fait pour une dizaine de millions, en moyenne. À mesure que nous détruisions un ennemi, vite nous en découvrons, ou même nous en inventions un autre. Après Ahmadou, Mahmadou Hamine, puis Samory. Le jour où Samory disparaîtrait, c'est contre le royaume de Tiéba qu'il faudrait opérer. Les fils de Tiéba pour le moment, sont tranquilles et ne nous gênent pas. Mais si, comme le demandent les belliqueux amis de la politique militaire, on en finissait avec Samory, les fils de Tiéba deviendraient immédiatement des ennemis dangereux irréconciliables avec lesquels il faudrait aussi en finir. On ferait sur eux la légende qu'on a faite et qu'on prêche dans les journaux officieux sur le compte de Samory. Depuis quelques mois, en effet, et surtout depuis qu'une mission civile a été envoyée chez Samory avec des instructions pacifiques, c'est un vrai déchaînement d'excitations à la destruction de l'almamy, quelque chose comme le *delenda Carthago* des Romains.

Pour justifier ces fanfares guerrières, on a inventé un Samory de fantaisie en lui donnant des proportions formidables. Tantôt on évalue son armée à cinquante mille hommes ; tantôt on nous le dépeint en pied comme une sorte d'Annibal soudanais, patriote comme Boutin au point d'avoir étranglé de ses propres mains son fils Karamoko parce qu'il lui conseillait la paix avec la France. Et, naturellement, la

conclusion arrive, toujours la même. « Il faut en finir avec Samory ». Cela signifie, vous le comprenez bien, que les militaires ont grandement envie de faire une campagne.

Eh bien, il faut couper court à la légende et rétablir l'exacte notion des choses en ce qui touche Samory. Non, l'almamy n'est pas le grand patriote, pas plus qu'il n'est le grand législateur, pas même le fanatique irréductible qu'on veut bien nous présenter.

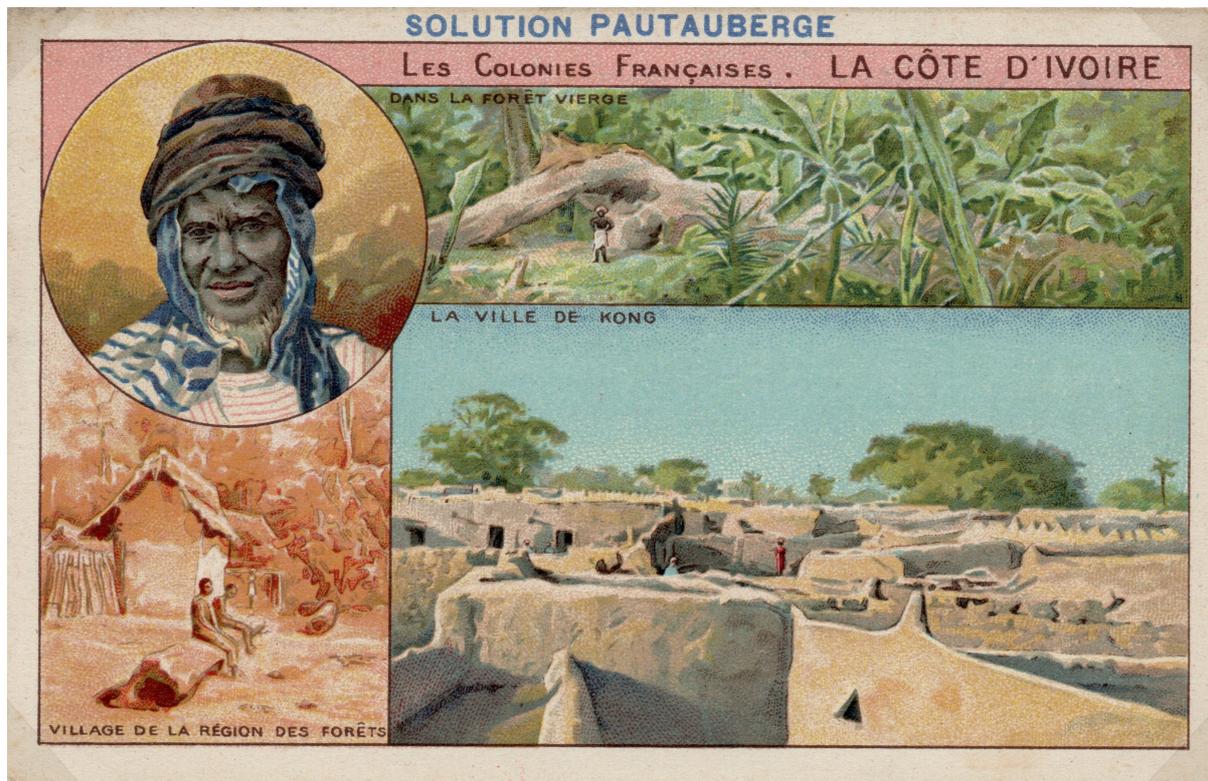
C'est tout bonnement un chef de bandes, très intelligent, très habile, dénué de préjugés et plus débordant d'imposture sceptique que de religion ; à preuve qu'il guerroye continuellement contre les **Peuhls** musulmans qui sont, eux, des croyants fanatiques.

Tous les chefs, princes, rois, almamys, alfos, émirs, tous les marabouts auxquels nous avons eu affaire au Soudan sont, à quelques nuances près, du même acabit. Il n'y a guère que la différence de l'envergure. Ce sont tous les chefs militaires, agitant les populations par le fanatisme, les soumettant à coups de sabre, mais ne les gouvernant guère et ne les administrant pas. Ce sont, avant tout, des *nomades*. Leur empire, pour employer le mot consacré, se déplace avec leur armée. Encore faut-il dire que le mot « armée » est bien ambitieux pour de telles troupes. Ils ne sont jamais que campés ; leur capitale, quand ils en ont une, n'est qu'une forteresse volante. En Europe, cela s'appellerait « l'état-major général ». Ils en changent avec une facilité prodigieuse et sans jamais laisser rien derrière eux qui survive à leur passage, si ce n'est la destruction et la ruine. Ces « États » qui font figure sur la carte n'ont rien d'organisé. Ce sont tout simplement des « terrains de parcours » dans lesquels le despote guerrier promène, au gré de ses fantaisies et de ses besoins, la force armée qui constitue sa puissance. Cette puissance est plus ou moins grande (selon le degré d'organisation que le chef a su donner à ses bandes ; et la richesse du chef dépend de l'étendue de pays qu'il a eu les moyens de piller.

La puissance de Samory, relativement bien entendu, peut-être considérée comme très grande. Son armée, du moins la partie solide de son armée, se monte à quatre ou cinq mille hommes ; ce qui fait que lorsque Samory déplace ses États, c'est à peu près une population de vingt à vingt cinq mille âmes qui se déplace avec lui. Seulement cette armée n'est point toute concentrée. C'est par l'intermédiaire des sofas, détachés par petits postes, que Samory possède et exploite ces États. Et ses fils, qui sont ses lieutenants, ont avec eux une partie de cette force, du moins le fils favori, Sankeni Mory, le fils de la femme préférée Saranké, l'héritier probable de Samory, dispose, assure-t-on, d'un millier de sofas, tandis que Bokary, qui occupait Bondoukou, n'avait guère qu'une centaine de sofas et même moins à sa disposition.

La capitale de Samory, pour le moment, est à **Dabakala**, tout près des limites nord de la forêt qui couvre nos possessions de la Côte-d'Ivoire. De Kodiokoufi, dernier poste français, à Satamo-Soukoura, premier port des sofas de Samory, il n'y a que quatre ou cinq étapes. Mais la capitale sera peut-être demain à Bouna, peut-être à Kong, ou ailleurs, Samory, en effet, n'est pas obstiné. Quand on l'attaque, il déménage. Ce grand patriote n'a pas de patrie et ne tient pas plus à un pays qu'à un autre. Ses préférences sont, tout uniment pour le pays où il y a le plus à prendre.

En 1887, quand il était à Bissandougou, dans le Ouassolo, il ne s'y trouvait pas mal, le pays étant assez peuplé pour qu'on pût vivre dessus sans l'épuiser. Mais lorsque les colonnes françaises se mirent en route, — sans qu'on pût dire au juste pourquoi, si ce n'est pour le plaisir de faire campagne —, Samory ne se fit pas prier pour déguerpir. Ses troupes — et il le sait bien — sont excellentes pour faire la guerre aux villages inoffensifs des indigènes, mais elles ne se risquent pas volontiers à attaquer les soldats bien armés de nos colonnes. Et Samory ménage ses sofas, car le jour où il n'aurait plus assez de forces pour faire peur aux populations, il n'aurait plus d'États et ne parviendrait même pas à recruter des troupes.



Coll. Jacques Bobée

Si vous êtes sujet aux rhumes et bronchites
 SOLUTION PAUTAUBERGE
 ANTISEPTIQUE PUISSANT ET RECONSTITUANT INCOMPARABLE
 En médaillon : Samory

Voilà pourquoi on a tant fait campagne contre Samory. Ce sont des campagnes faciles. On n'a guère à combattre que le climat et la grande difficulté consiste surtout à s'approvisionner. Pour donner à ces expéditions le caractère d'une action militaire, on en est réduit à brûler les villages des indigènes qui n'y sont pour rien et qui se réjouiraient volontiers d'être débarrassés de Samory, s'ils n'étaient pas sûrs d'être malmenés, fusillés, brûlés par les colonnes françaises.

Voilà la vérité, la vérité vraie sur les expéditions soudanaises. À deux ou trois exceptions près, elles ont eu, depuis trois ou quatre ans, toutes le même caractère.

Et cela ne changera pas de longtemps. On n'en finira pas avec Samory, quoi qu'on fasse, à moins qu'il ne vienne à mourir. C'est un nomade qui fuira toujours devant la force. Et comme nous ne pouvons pas occuper tout le pays, quand nous serons partis, il reviendra.

Nous l'avons chassé de Bissandougou sans raison, car il ne nous y était pas gênant. Il est venu dans le pays de Kong, pays riche où il se trouve très bien, mais où il nous gêne, Il vient de razzier à fond tout ce pays, non sans difficultés et sans résistance, car lorsque la mission Bonheure arrivait à Satamo-Soukoura, les Dioulas affirmaient que Samory était entouré dans le pays de Kong et qu'il n'en reviendrait pas. Défait, ses communications avec Dabakala se trouvaient coupées. Il a eu raison de ces résistances

et s'est ravitaillé en pillant cruellement le pays. Si on fait mine de l'attaquer, il déménagera une fois encore et ce sera un autre pays qui subira son invasion.

On n'en finira avec Samory que le jour où on aura réussi à le fixer. Et ce n'est pas par des expéditions qu'on le fixera ; au contraire.

Mais pour cela, il faudrait avoir une politique et s'y tenir. Au ministère des colonies on paraît avoir compris la nécessité des moyens pacifiques. Mais ce sont les ministères militaires qui n'en veulent pas. De sorte que, dès qu'une tentative de conciliation se produit quelque part, aussitôt une expédition agressive se produit d'un autre côté. Samory sait fort bien que lorsqu'on lui parle de faire la paix, il doit s'attendre à recevoir, sur un autre point, des coups de fusil. Lorsque partit la mission Bonheure, le commandant Caudrelier reçut l'ordre formel de ne pas faire un mouvement, de ne pas brûler une amorce. Mais aussitôt, du Soudan, partit la colonne Braulot. Deux ans avant, alors que M. Grodet faisait faire des ouvertures pacifiques à Samory, la colonne Monteil l'attaquait. Et l'on s'étonne que, voyant arriver des militaires pendant que des civils négociaient, Samory ou ses fils répondent par des massacres !

Si dans la mission Bonheure, Nebout n'a rapporté de chez Samory que de bonnes paroles, ce n'est pas la faute de la mission, ni même celle de Samory.

Et le désastre même de la colonne Braulot a produit l'effet qu'en attendaient ceux qui l'ont mise en marche puisque ce désastre leur permet de dire : « Ce n'est pas la peine de négocier avec Samory, il faut en finir avec lui.

À L'ÉTRANGER

LES ANGLAIS DANS L'HINTERLAND de la CÔTE D'OR

Une dépêche de Liverpool. — Graves révélations
Les empiétements des Anglais. — Une violation de frontières. — L'occupation de
Bondoukou. — Un spécieux prétexte. — Pour résister à Samory
(*L'Éclair*, 25 décembre 1897)

Une dépêche de Liverpool qu'on lira plus loin donne d'intéressants détails sur les agissements des Anglais dans l'hinterland de la Côte-d'Ivoire et du royaume des Achantis. Cette dépêche signale notamment que sous le spécieux prétexte de se défendre contre les attaques de Samory, les Anglais ont pénétré dans la sphère d'influence française et occupé Bondoukou, malgré que la délimitation des frontières ne laisse subsister aucun doute que ce point ne leur appartient pas.

Ce qui rend plus particulièrement suspecte la conduite des Anglais en cette occasion, c'est le prétexte qu'ils ont choisi pour l'occupation de Bondoukou. De leur aveu même, il n'existait pas trace de Samory dans cette région. Nos lecteurs savent, par le compte rendu que nous avons publié de l'entrevue de M. Nébout avec Samory, que le célèbre chef se trouvait précisément à cette époque à Dabhakala, à plusieurs centaines de kilomètres de Bondoukou. Alors pourquoi persistaient-ils à détenir un point qui ne leur appartenait pas et qui ne pouvait leur être d'aucune utilité ?

Il ne faut pas que les Anglais s'imaginent avoir acquis par cette occupation un droit quelconque à la possession de Bondoukou. Au reste, cette façon de passer sur le territoire voisin pour se protéger d'un ennemi dont on redoute les attaques est vraiment trop commode. Il faut espérer qu'on fera comprendre aux Anglais qu'il était bien plus simple de rester chez eux.

Le résultat de la mission Maxwell

Liverpool, 23 décembre (par dépêche). — Les nouvelles suivantes sont parvenues sur le but du voyage de sir William Maxwell dans l'hinterland de la Côte-d'Or.

La commission qui était partie en juin dernier se composait de trois ou quatre Anglais et d'une trentaine d'Haoussas. Elle devait se rendre dans le Nord-Ouest pour surveiller les mouvements des Français et de Samory. Elle ne rencontra pas la moindre opposition, et elle pénétra deux fois à Bondoukou sans y trouver Samory ni ses partisans. Bondoukou était occupé alors par une troupe anglaise d'environ quatre cents hommes, commandée par plusieurs officiers anglais.

La mission parcourant tous les territoires, ne rencontra pas un Français. Cependant elle a entendu dire que les Français se trouvaient sur plusieurs points dans le voisinage. Les Français ayant fait savoir que Bondoukou était dans leur territoire, on leur répondit que l'occupation anglaise de ce point avait seulement pour but d'empêcher un retour offensif de Samory.

La mission resta la première fois trois semaines, la seconde fois deux jours. Les Anglais, au départ de la mission, restèrent maîtres de Bondoukou.

On dit que sir William Maxwell n'aurait eu aucune communication avec Samory, soit par lettre, soit par messenger. Différents postes militaires britanniques ont été établis dans l'hinterland de la Côte d'Or.

À son retour à la côte, la mission a trouvé le fort de Coumassie presque achevé. Seize mineurs chinois envoyés dans l'hinterland ont déclaré que le pays était riche en or, mais malsain ; cependant, si on établissait des moyens de communication rapides avec la côte, les résultats seraient excellents.

À LA RÉPUBLIQUE DE LIBÉRIA

À la Côte occidentale d'Afrique. — Une curieuse république. — Le voyage de
M. Mouttet
(*L'Éclair*, 18 janvier 1898)

Le dernier courrier de la Côte occidentale d'Afrique nous apporte d'intéressants détails sur le voyage que M. Mouttet, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, vient d'entreprendre à la République de Libéria.

Chacun connaît cette curieuse république de la Côte occidentale d'Afrique, fondée par des noirs libérés d'Amérique, d'où son nom Libéria, et qui fonctionne régulièrement, possédant président, conseil des ministres, Chambres, luttes de partis... Son territoire est encadré entre ceux de la colonie anglaise de Sierra-Leone, et ceux de notre colonie de la Côte-d'Ivoire, dont la limite est la rivière Cavally.

M. Mouttet vient d'être nommé récemment commissaire du gouvernement français auprès d'elle. D'autre part, M. Delafosse, adjoint des affaires indigènes de la Côte-d'Ivoire, a été désigné en novembre dernier pour remplir les fonctions d'agent consulaire de France à Monrovia, capitale de la République libérienne.

En se rendant à Monrovia, M. Mouttet avait donc la double mission de présenter ses lettres de créance et d'installer M. Delafosse. C'est la *Durance*, de la station du Sénégal, qui est venue le chercher à Grand-Bassam le 2 décembre dernier et l'a mené à destination. Trois jours après, le 5 décembre, la *Durance* mouillait devant Monrovia. Tous ceux ayant fréquenté ces parages savent que la capitale libérienne offre une rade sûre, protégée de la houle par le cap Mesurado, et sans qu'aucune manifestation de barre ne s'y produise, ce qui est bien fait pour étonner les Eburnéens. Le long des pentes du cap, la ville s'étage, montrant un gracieux groupement de maisons en briques d'aspect coquet. L'endroit est un des plus sains et des plus agréables à habiter de la côte.

La réception solennelle du représentant du gouvernement français n'eut lieu que le 6, le 5 étant un dimanche, jour que les Libériens, protestants austères, célèbrent ponctuellement. Le matin de la réception, la *Durance* salua la terre de vingt et un coups de canon, que les batteries libériennes rendirent coup par coup, après quoi M. Mouttet, accompagné d'un secrétaire, M. le commandant de la *Durance*, et M. Delafosse débarquèrent.

Sur les quais, la garnison, forte de cinquante hommes environ, attendait sous les armes nos compatriotes et leur rendait les honneurs, pendant qu'une fanfare jouait la *Marseillaise*. Comme on le voit, les Libériens sont des gens qui savent vivre, et qui, dans leur petite sphère d'action, n'ont rien négligé, afin de recevoir les Français correctement. Le secrétaire général de la présidence était venu saluer et souhaiter la bienvenue au nom de son gouvernement au gouverneur de la Côte-d'Ivoire, ce fut en cortège solennel que tous gagnèrent la présidence.

Le président de la République accueillit aussi cordialement que possible le gouverneur de la Côte-d'Ivoire qui lui remit, suivant les règles de l'étiquette, ses lettres de créance. M. Delafosse fut installé et agréé comme le représentant de la France devait l'être. Désormais, il représentera nos intérêts à Monrovia.

M. Mouttet quitta la République de Libéria le 7, faisant escale dans différents postes de la côte ouest de notre colonie. Successivement, il visita Tabou, Bliéron, Béréby, San-Pedro, Sassandra et Lahou. Il rapporte, paraît-il, une très bonne impression de son voyage aussi bien à la République de Libéria que dans la colonie qu'il a trouvée partout en progrès. Sassandra, où cette année seulement la coupe de l'acajou a commencé, est particulièrement florissant ; il y règne déjà une grande activité commerciale.

Il ne nous reste plus qu'à remercier le gouvernement de nous avoir fait représenter à Monrovia ; cette représentation s'imposait. En effet, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, la Suède, les États-Unis, voire même Haïti, y sont déjà représentés. Il était donc anormal que la France, dont les intérêts en Afrique occidentale sont actuellement supérieurs à ceux de toute autre puissance, n'y eût pas un représentant attitré.

N'oublions pas que Libéria est un pays riche, producteur, appelé à un réel avenir avec lequel nous devons développer nos relations commerciales et essayer de crier un mouvement d'affaires sérieux.

De plus, notre politique nous commande de ne joint le laisser aux mains des influences anglaises et allemandes.

Nous sommes persuadés que tous les coloniaux seront satisfaits en apprenant l'heureux voyage du gouverneur de la Côte-d'Ivoire à Monrovia, dont les résultats favorables ne se feront point attendre. Nous félicitons M. Mouttet d'avoir su accomplir dignement une mission, somme toute, assez délicate et assez difficile.

En ce moment, où notre patriotisme est si rudement mis à l'épreuve, il semble que l'on ressente un ineffable plaisir à adresser un cordial salut à ceux de nos compatriotes qui, au loin, font leurs efforts, afin de rendre la France plus grande et plus respectée.

À LA CÔTE-D'IVOIRE

Tournée d'inspection du gouverneur
(*La Dépêche coloniale*, 3 février 1898, p. 1-2)

M. le gouverneur Mouttet s'est embarqué à Grand-Bassam le jeudi 2 décembre à bord de la *Durance*, mise à sa disposition par le Ministre des Colonies, afin de se rendre à Monrovia et d'effectuer ensuite une tournée d'inspection dans les postes de la côte ouest de la colonie.

Après avoir installé M. Delafosse à l'agence consulaire, le gouverneur a quitté Monrovia le 7 décembre, pour redescendre vers le Sud.

La *Durance* mouillait le mercredi 8 dans l'après-midi devant Tabou.

Le poste est bien situé sur une élévation rocheuse, au pied de laquelle coule la rivière qui se jette dans la mer par une passe peu dangereuse. M. le gouverneur descend dans la baleinière du poste, avec M. Mayrand, chargé de l'administration du cercle. Sur la plage, un peloton de miliciens rend les honneurs ; les indigènes du village tirent le canon. Après avoir visité la résidence et le bâtiment de la douane, M. le gouverneur reçoit l'agent de la maison Woodin, puis les chefs indigènes, venus en nombre de la côte et de l'intérieur ; il s'entretient avec eux des diverses questions d'ordre politique et économique qui intéressent la région. Il les engage à se livrer de plus en plus à la culture du café et du cacao, dont il existe déjà des plantations le long du Cavally. La [Société française de la Côte-d'Ivoire](#), notamment, a commencé à Bliéron la mise en valeur de la concession agricole qui lui a été accordée.

Par sa situation à l'embouchure du Cavally, Bliéron est le centre naturel d'exportation des produits de la vallée du fleuve. C'est donc une localité pleine d'avenir dont l'importance ne peut manquer de s'accroître quand les maisons de commerce, à l'établissement desquelles l'administration accorde les plus grands encouragements, y auront installé des factoreries.

Le jeudi 9. au matin, M. le gouverneur descend à Béréby, où il est reçu par le chef du poste. La résidence est située sur un rocher à quelque distance du village où les paquebots recrutent la plupart de leurs travailleurs. Les chefs de la région, entre autres le successeur du roi Many, viennent présenter leurs hommages au chef de la colonie, qui leur conseille également de se livrer à la culture et au commerce. Le gouverneur visite ensuite la factorerie Hannon et le village indigène.

Les productions du cercle de Béréby ne le cèdent en rien, comme richesse et variété, à celles des autres parties de la colonie ; l'acajou, le caoutchouc, les palmiers à huile s'y trouvent en abondance, mais les indigènes commencent à peine à en connaître la valeur. L'ivoire ne serait pas rare aux environs de Niépa ; il existe également une matière tinctoriale analogue à l'indigo.

Beaucoup d'habitants qui s'engagent d'habitude à bord des navires seraient disposés à rester dans leur pays si des comptoirs où ils pourraient venir vendre les produits s'y créaient.

À deux heures, le gouverneur est reçu à San-Pedro par M. Gendre, chargé des fonctions d'administrateur du cercle. Le gouverneur visite la résidence, bâtie sur le sommet d'un mamelon verdoyant, se prolongeant en avant par un promontoire de roches granitiques sur lequel on a érigé une pyramide en pierre à la mémoire du lieutenant Quiquerez, mort dans l'intérieur en 1891. C'est au sommet de ce même mamelon qu'un phare sera très prochainement construit.

Au pied du poste, coule la rivière de San-Pedro qui se jette dans la mer par une passe navigable. Quelques chantiers d'équarrissage d'acajou sont établis à l'embouchure. M. le gouverneur reçoit à la résidence les agents des maisons de commerce, les chefs indigènes. Puis, il va visiter le village ; avant de se rembarquer, il se rend au monument Quiquerez.

Le vendredi 10, la *Durance* mouille devant Drewin, à 9 heures du matin. Les bâtiments du poste et les villages qui l'entourent sont pavés. Les indigènes saluent l'arrivée du gouverneur par une salve de coups de canon. M. le gouverneur est reçu par les fonctionnaires du poste, par MM. les agents des maisons de commerce et par les chefs indigènes. Il visite le village, escorté par toute la population. Au cours d'un palabre, il exprime aux chefs toute sa satisfaction de l'accueil qui lui est fait ; il les engage à se consacrer plus particulièrement à la culture et au commerce.

À deux heures, M. le gouverneur est reçu à Sassandra par M. Thomann, chargé de l'administration du cercle, MM. les fonctionnaires du poste et les agents de la Société

française de la Côte-d'Ivoire et des maisons Woodin et King. Le village est situé sur une bande de sable entre la mer et la rivière Sassandra, très large à son embouchure. Une petite baie, dont les bords sont presque accotés, offre un mouillage sûr pour les paquebots. M. le gouverneur visite la résidence ; puis il reçoit MM. les commerçants, et s'entretient avec eux de l'avenir de la région. Un mouvement commercial intéressant s'est dessiné cette année dans ce cercle longtemps improductif.

Les bords de la rivière sont couverts de billes d'acajou équarries ; la Société française de la Côte-d'Ivoire a coupé, à 15 kilomètres dans l'intérieur, une certaine quantité de bois, qui descendront incessamment à la plage. Les indigènes viennent également de vendre à une factorerie du caoutchouc, qui paraît de fort bonne qualité : il ne s'en était encore jamais vendu à Sassandra. Le gouverneur reçoit ensuite les nombreux chefs qui ont tenu à venir lui présenter leurs hommages ; parmi eux, se trouvent plusieurs chefs des pays de l'intérieur de l'Oboua et du Baléko et des gens de Kouati ; c'est la première fois qu'ils ont consenti à se rendre à Sassandra. Le gouverneur les encourage à descendre régulièrement à la côte, comme ils l'ont fait aujourd'hui, et à venir vendre aux factoreries les produits de leur région. Il visite ensuite les maisons de commerce et le village indigène,

Le samedi 11, M. le gouverneur descend à Grand-Lahou, à huit heures du matin. Il est reçu par M. l'administrateur Hostains, MM. les fonctionnaires et les agents de la Compagnie de Kong, de la Société française de la Côte-d'Ivoire, et des maisons Rider, King et Lucas. Le gouverneur consacre toute la journée du 11 à visiter ce poste dont l'importance est connue de tous.

M. le gouverneur était de retour à Grand-Bassam le dimanche 12 décembre. Il a débarqué à huit heures du matin. Les honneurs lui ont été rendus par l'artillerie du bord au moment où il quittait la *Durance*, qui est partie le même jour pour Assinie et de là pour le Sénégal.

Au cours de la tournée qu'il a faite, le gouverneur a pu constater que la partie Ouest de la colonie n'offre pas moins de richesses naturelles que la partie Est et qu'on ne saurait trop engager le commerce à se porter vers ces régions où ses efforts trouveront une large rémunération.

À LA CÔTE-D'IVOIRE

RÉCIT D'UN VOYAGE DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Premiers aspects. — Embarquement comique et débarquement périlleux. — Grand-Bassam autrefois et aujourd'hui. — Un mot d'histoire coloniale. — Une colonie d'avenir. — Paysages de la Côte-d'Ivoire
(*L'Éclair*, 8 février 1898)

[Nous continuons aujourd'hui la publication des renseignements que notre collaborateur André Mévil a recueillis pour l'Éclair en Afrique occidentale, et que les exigences de l'actualité nous avaient forcé d'interrompre.]

Après avoir doublé le cap des Palmes, le paquebot se rapproche de la côte et la suit d'assez près pour qu'entre deux coups de roulis, occasionnés par la grosse houle sévissant étrangement en ces parages, on aperçoive distinctement à la lorgnette la rivière Cavally, limite initiale de notre possession de la Côte-d'Ivoire, qui s'étend sur une longueur de près de 600 kilomètres jusqu'à l'embouchure d'une autre rivière ; le Tanoé.

Au loin, une bande de sable clair brille et forme une frange dorée à la grande forêt épaisse, continue, venant se baigner presque dans la mer, s'élevant accidentellement et prenant çà et là des apparences de collines.

Peu après, ce sont les embouchures des rivières San-Pedro et Sassandra et enfin l'embouchure de la rivière Bandama aux eaux boueuses s'épanouissant en éventail, et formant sur la mer une tache immense d'un jaune sale.

À Béréby et à Lahou

Entre-temps, le bateau fait escale à Béréby. Là nous assistons à un spectacle comique consistant en embarquement de l'équipe de Kroumans [Kroumen], devant désormais servir à bord de chauffeurs et de manœuvres, les Européens ne pouvant plus se livrer à aucun travail fatigant par suite de la chal leur. Le bateau est entouré de pirogues de toutes dimensions. Ces embarcations sont pleines de la foule bruyante des nouveaux arrivants ; certaines contiennent leurs bagages, et dans celles-là, c'est un entassement d'objets hétéroclites au milieu desquels gisent parfois une armoire, un chapeau haut de forme ou une ombrelle bariolée. Tous ces noirs saisissent les cordes qui pendent sur le flanc du bateau, et se hissent à bord avec des allures de grands singes. Et quels accoutrements ont ces noirs !... En voici un, ayant la tête caractérisée d'un Malabar, vêtu d'un vieux munster écourté et portant, en guise de pantalon, une serviette éponge enroulée autour de ses jambes ; en voici un autre affublé d'un pantalon jaune clair à grands carreaux, maintenu par une unique bretelle, tranchant sur une chemise de nuance tapageuse. Ce gentleman a visité dernièrement Marseille, et il détaille ses impressions de voyage en un sabir mélangé de nègre, d'anglais et de français qui est amusant au possible. Paroles, attitudes gestes le font ressembler à ces clowns américains que nous voyons gesticuler sur les scènes de nos music-halls.

M. le gouverneur Mouttet me fait observer que cette quasi-mascarade est bien un indice manifeste que les noirs de ces régions ont une tendance marquée à prendre nos habitudes et à s'assimiler à nous, et qu'ils sont à cet égard assez différents de ceux du Sénégal et du Soudan. Par la suite, je devais constater combien cette assertion était juste.

À Lahou, nouvelle escale. Plusieurs maisons européennes d'une certaine importance s'élèvent au bord de la mer. Le commerce à Lahou n'étant qu'à ses débuts, il est à présumer que bientôt de nouvelles habitations européennes viendront s'ajouter à celles déjà existantes. Ensuite Jackville [Jacqueville], pour lequel on doit faire les mêmes remarques que pour Lahou.

À Grand-Bassam

Enfin Grand-Bassam. La ville se présente sous une apparence charmante ; les toits sont d'un blanc éclatant et semblent couverts de neige. C'est l'heure du débarquement, notre dernière heure de l'avis de certains, car il va falloir franchir cette fameuse barre, dont, depuis Dakar, à chaque minute, on nous entretient d'une façon peu charitable. La barre, qui règne dans tout le golfe de Guinée, n'est pas très sensible du cap des Palmes à Fresco, les vagues étant amollies par une sorte de digue de rochers, mais après ce point, elle devient excessivement dangereuse. Ce phénomène de la barre s'explique par un manque de fond subit, amenant un amoncellement d'eau insolite près des bords, ce qui fait que les grandes lames venant du large déferlent sur la plage, et se brisent lorsqu'elles arrivent vers les fonds de sept à huit mètres.

À Bassam, la barre consiste en trois vagues immenses, appelées trois rouleaux à la côte d'Afrique, que l'on passe au moyen d'embarcations spéciales arrondies à la quille et à l'avant, qu'on fabrique en France et en Angleterre, et qu'on dénomme pirogues de barre ou *surf boats*.

L'embarcation qui doit nous débarquer, ballottée par la houle, se balance sur le flanc du paquebot ; lentement elle s'abaisse, lentement elle s'élève. Pour l'atteindre, on se sert d'une échelle de corde, et on est obligé de se livrer à une véritable acrobatie, et de bien choisir le moment précis du contact de ces deux choses : l'échelle et la barque ayant l'air de s'éviter malicieusement. Cependant, les péripéties du débarquement ne

font que commencer. Une équipe de treize superbes gaillards monte notre pirogue ; douze pagaient et le treizième tient la barre et commande. Les douze pagayeurs sont assis le long de l'embarcation, et ils manœuvrent avec une régularité toute mécanique. Arrivés non loin de la barre, ils ralentissent, arrêtent presque leur marche, et attendent le moment propice où ils aborderont l'obstacle. À terre, se trouvent d'autres noirs, plus à même de constater la bonne ou la mauvaise situation de la barre, et de guetter le rouleau favorable au passage. Aussitôt que ce rouleau s'est montré, un coup de sifflet avertit les noirs de l'embarcation, qui alors, d'un mouvement désespéré, se lancent sur la barre. Il faut que la pirogue passe en même temps que la lame et soit portée par elle.

À cet instant, on a la sensation de dégringoler au milieu d'une chute d'eau, et la vitesse est telle que si le passage de la barre durait plus longtemps, on aurait la respiration coupée. On arrive à terre comme un véritable boulet de canon. Ce débarquement présente de gros inconvénients ; c'est ainsi que, si la barre est trop mauvaise, il est impossible de la franchir. En ce cas, on reste au large, à bord d'un voilier chargé spécialement de ce service d'expectative.

En plus de cet inconvénient, on est toujours, en débarquant, à la merci d'un faux mouvement du barreur ou d'une vague traîtresse faisant chavirer l'embarcation. Quand, cet événement se produit, on risque fort de se tuer ou de se blesser grièvement ; de tels accidents sont malheureusement fréquents. Un [wharf](#) devant remédier aux inconvénients et dangers de ce débarquement est projeté, les subsides nécessaires à sa construction sont accordés. Espérons donc que, bientôt, on se mettra à l'œuvre, et qu'aucune chinoiserie administrative ne viendra retarder cette œuvre essentiellement d'utilité publique.

L'œuvre de M. Binger

[Grand-Bassam](#) commence à prendre de l'importance. La ville européenne, autour de laquelle se sont groupés de nombreux indigènes du pays et de nombreux natifs de Sierra-Leone et de la Gold-Coast, occupe la langue de sable comprise entre la mer et la lagune. Cet espace n'est pas encore complètement occupé par les maisons ; mais, malgré cela, d'ores et déjà, il faut envisager l'éventualité de l'extension prochaine de Grand-Bassam sur l'autre rive de la lagune, et, par conséquent, songer à un pont appelé à en relier les deux rives.

Si Konakry et la Guinée française sont l'œuvre de M. Ballay, Grand-Bassam et la Côte-d'Ivoire sont l'œuvre de M. Binger.

C'est avec un véritable plaisir que je rends hommage à cet explorateur, en même temps qu'à cet administrateur éminent qui, en Afrique, a servi la cause française d'une manière si efficace. Il est bien heureux que M. Lebon, dont il est juste de reconnaître, en l'occasion, la profonde sagacité, ait placé à la tête du Bureau de l'Afrique un homme aussi dévoué aux intérêts qu'il a à défendre et aussi au courant des affaires qu'il a à traiter. C'est là une garantie sérieuse en faveur de la sage direction de nos possessions africaines.

« Lorsqu'en 89, j'arrivais à Bassam, me disait-il, dernièrement, ce n'était que brousse. Seule, la factorerie Verdier, située à l'extrémité de la langue de sable, à l'embouchure du Comoé, existait. On chassait l'antilope à l'endroit où s'élève aujourd'hui le gouvernement, et le cimetière indigène se trouvait à l'emplacement actuel des bâtiments de la poste. »

Autrefois et aujourd'hui

Cependant, avant cette époque, Grand-Bassam et la Côte-d'Ivoire avaient tenu une certaine place dans notre histoire coloniale. En 1700, en effet, la Compagnie d'Afrique fondait à l'embouchure de la rivière d'Assinie un comptoir qui était abandonné sept ans plus tard. Nous ne réoccupons la Côte-d'Ivoire qu'en 1842, époque à laquelle, grâce aux traités passés par Fleuriot de l'Angle et Bouët-Willaumez avec les chefs du pays,

nous obtenions la souveraineté des rivières de Grand-Bassam et d'Assinie, ce qui nous permettait d'établir en 1843, à l'embouchure de ces deux rivières, deux fortins nommés Nemours et Joinville. En 1850, nous occupons un troisième point : Dabou, sur la lagune Ebrié. Faidherbe, alors commandant du génie, y faisait construire un fort qui existe encore maintenant, et forme le poste actuel de Dabou. En 1870, nous évacuons de nouveau la colonie, cédant à vil prix les bâtiments de Grand-Bassam à la maison Verdier, et ceux d'Assinie à la maison Swanzy. C'est dans cet état d'abandon qu'en 1889 le capitaine Binger trouva la colonie.

Grand-Bassam possède, maintenant, plusieurs factoreries vastes et bien comprises, entourées de magasins et reliées à la plage par une voie Decauville, un hôtel du gouvernement, une superbe habitation où est installée l'administration du câble, une école, une église, une poste, un camp pour la milice, et nombre d'autres maisons servant de logements et de bureaux. Il n'y a pas encore d'hôpital à Grand-Bassam ; une modeste infirmerie sert à abriter les malades. Il est bon d'ajouter qu'en tête des prochains travaux qu'elle va faire exécuter, la colonie a inscrit un hôpital.

Tout comme la Guinée, la Côte-d'Ivoire subsiste avec ses propres ressources, sans coûter un centime à la Métropole ; on ne pourra donc pas accuser nos colonies de la Côte occidentale d'Afrique de ruiner la France.

Du reste, dans un prochain article, je parlerai du grand avenir qui est réservé à cette jeune et déjà si productive colonie et j'essaierai d'esquisser les grosses questions commerciales et économiques qui la préoccupent en ce moment.

Je désirerais pouvoir conter en détail les excursions diverses que j'ai faites dans la colonie : sur la lagune Ebrié jusqu'à Dabou, sur le Comoé jusqu'à Alépé, à Assinie, et sur la lagune Aby, et à la belle plantation de café d'Elima. Malheureusement, les colonnes d'un journal réclament des notes plus positives et plus instructives que toutes celles recueillies, au cours de la route, par un voyageur toujours trop enclin à détailler ses sensations personnelles.

Impressions de voyage

Cependant, je croirais manquer à une obligation en ne disant pas quelle impression de grandeur et de beauté m'ont laissée ces régions tropicales de la Côte-d'Ivoire. Quel inoubliable souvenir, en effet, que celui de ces lagunes — mieux de ces lacs — dont les eaux, semblables à un grand miroir immobile, s'encadrent de la plus folle et de la plus monstrueuse des végétations !

Autour de vous, devant vous, ce n'est qu'un fouillis de verdure, de nuances vertes diversifiées, taché çà et là par des feuilles d'un rouge ardent. Et tout cela chatoie sous l'influence magique d'un soleil radieux. Quel délicieux souvenir aussi que celui de cette petite rivière, le Comoé, qui s'en va sinueuse et miroitante le long des arbres, des plantes et des fleurs... Émerveillé, l'on regarde défiler devant soi ce panorama, qu'il est impossible de concevoir en Europe.

Au bord des lagunes et rivières, les villages se montrent enfouis au milieu d'un amoncellement de verdure, et lorsqu'on sort de ces villages pour aller se promener dans l'immense forêt, on se sent comme intimidé par la majesté de cette nature en plein épanouissement.

Mais je me tais... car, à mesure que je les évoque, les souvenirs me viennent plus nombreux et plus précis, et le charme que j'aurais à les conter ne doit point me faire oublier la sage raison qui me conseille d'en atténuer le récit.

[troisième version]

Le Comité de l'Afrique française a reçu du capitaine Bouland, des tirailleurs soudanais, une lettre donnant des détails circonstanciés sur le guet-apens de Bouna où le capitaine Braulot, le lieutenant Bunas ont trouvé la mort :

Vous connaissez certainement, depuis longtemps, comment, à Bouna, le capitaine Braulot a succombé dans le plus lâche et le plus odieux des guet-apens. J'ai été le dernier à lui serrer la main et à lui adresser des souhaits de bon voyage, et j'ai eu la douloureuse satisfaction d'être le premier à connaître l'affaire de Bouna et à en recueillir les détails de la bouche de ceux qui sont revenus. Je puis donc affirmer l'exactitude de ce que j'avance ; j'ai, d'ailleurs, interrogé plus de vingt tirailleurs ; j'ai recueilli de nombreux détails de la bouche du nommé Hassoumama, fils de Donko, chef des Djoulas de Bouna réfugiés à Kouba, et que Braulot avait pris au passage comme guide. Tous sont unanimes dans leur façon de raconter l'affaire. Voici donc comment les choses se sont passées :

Le 2 août, nous quittions Djebougou, Braulot et moi, chacun avec notre détachement distinct, mais réunis momentanément sous mon commandement jusqu'à l'arrivée à Lokhoso où j'avais mission de créer un poste. Le 8, nous arrivions ici ; le 9, suivant mes instructions, je rendais son autonomie à Braulot qui, le 10, se mettait en route, tout joyeux d'arriver à Bouna le premier. Il devait, sur sa route, s'il en trouvait la possibilité, me faire parvenir de ses nouvelles ; mais le pays est ruiné par Samory ou habité encore par quelques Lobis qui se garderaient bien de porter un courrier. Toujours est-il que le 24, je n'avais encore reçu aucune nouvelle de lui, quand je lui envoyais un de mes Foulbès de bonne volonté, porteur du courrier de France. Parti à huit heures, le courrier me revenait à midi ; il avait rencontré sur la route des tirailleurs blessés revenant de Bouna et l'engageant à ne pas aller plus loin ; j'eus aussitôt le pressentiment de quelque chose de grave. J'envoyais mon lieutenant avec 40 hommes et tous les chevaux du détachement à la recherche des blessés : à six heures, il m'en ramenait 7 : 6 auxiliaires et 1 sergent régulier, tous plus ou moins blessés. Une heure après, je connaissais tous les détails, lesquels me furent simplement confirmés le 26 par 46 hommes ramenés par un caporal. Au total, Braulot étant parti avec le lieutenant Bunas, le sergent Miskiewicz et 97 hommes ; il reste en tout 53 hommes, soit 44 disparus et le cadre européen dont le sort n'est pas douteux. Voici comment tous rapportent ce qui est arrivé :

Parti d'ici le 10, le détachement arrivait le 15 au matin aux environs de Bouna. À une pause aux environs de la ville, Braulot envoya en avant le frère d'Hassoumama voir si Bouna était occupé. Celui-ci revint bientôt avec un Sofa rencontré dans un lougan, lequel apprit à Braulot qu'il y avait à Bouna les chefs Sofas Amara, Nanmoukhés Sliman et Binton Mahmadi, mais avec peu d'hommes et qu'ils n'étaient là que pour garder les femmes. Braulot renvoie ce Sofa prévenir les chefs qu'il vient en ami, qu'il est entendu avec Samory qu'il peut aller à Bouna, mais qu'il n'a nulle intention de faire la guerre, et il se remet en route. On arrive en vue de Bouna, lorsqu'une forte bande de Sofas en sort et se dispose en travers de la route, laissant un marigot entre eux et le détachement.

Braulot fait arrêter. Les Sofas lui envoient quatre hommes à cheval et on commence à parlementer, Braulot demandant la libre entrée dans Bouna, les Sofas refusant sous prétexte qu'ils n'ont aucun ordre de Samory. Braulot demande alors à prendre la route de Bôlé : « Non, répondent les Sofas : mais, si tu veux aller à Gottogo (Bondoukou), nous te montrerons le chemin. » Cela ne fait plus l'affaire de Braulot qui, en désespoir de cause, finit par leur dire : Laissez-moi entrer à Bouna et nous allons envoyer chacun

un homme à Samory qui tranchera la question : en attendant la réponse, j'irai chez les Lobis chercher des vivres.

D'accord, répondent les Sofas ; mais tu n'entreras pas à Bouna, tu camperas à côté. Et on lui désigne un lougan où il s'installe. Dans la journée, les Sofas lui envoient du mil ; pour tout son monde ; il leur envoie, de son côté, un sergent auxiliaire muni d'une lettre pour Samory. Est-il parti ? Tous les hommes en doutent ; en tous cas, on ne l'a pas revu. Braulot reste à son campement le 15 et toute la journée du 16.

Le 17, guidé par trois cavaliers envoyés par les Sofas, Braulot se dirige vers le village lobi de Daono, à l'est de Bouna. Mais, arrêté par un marigot rempli qu'il ne peut passer, il oblique à l'ouest et va camper à Kolodia, sur la route de Lokhoso.

Le 18, il repart vers le nord ; son intention est non pas de retourner à Lokhoso, mais d'aller chercher des vivres dans le Lobi. Vers dix heures, on arrive au village de Bouguié quand on rencontre quelques Sofas à pied et à cheval qui s'enfuient ; on continue à marcher et on se trouve en présence d'une forte colonne (7.000 à 8.000 hommes). Braulot fait arrêter, des Sofas viennent à lui et lui font connaître que c'est Sarankény, le fils de Samory, qui est là. Une conversation s'engage, des Sofas faisant la navette pour porter demandes et réponses.

Sarankény déclare tout d'abord qu'il est l'ami des Français et qu'il va donner l'ordre à ses troupes de débarrasser le chemin pour laisser passer la colonne. Braulot répond qu'il était venu pour occuper Bouna, mais que les Sofas n'ont pas voulu l'y laisser entrer. Indignation de Sarankény ; il déclare que c'est un malentendu qu'il ne s'explique pas et qui disparaîtra quand il aura donné des ordres et que Braulot n'a qu'une chose à faire : retourner avec lui à Bouna. Braulot accepte et envoie un bœuf à Sarankény qui lui en envoie trois et lui fait dire de l'attendre sur la route ; il va venir le retrouver. Effectivement, un moment après, Sarankény arrive : saluts, protestations d'amitié des deux côtés et on se met en route dans la direction de Bouna, Braulot marchant derrière Sarankény et tout près de lui, le détachement Braulot derrière eux, suivi de la colonne de Sarankény.

On arrive ainsi à Latourgou où on campe. Sofas et tirailleurs, non loin les uns des autres. Dans la journée, Braulot, suivi d'un Foulbé portant un fanion, va voir Sarankény, accompagné de huit tirailleurs commandés par un caporal qui rendent les honneurs au fils de l'almamy ; il lui fait porter du sucre, du café, des sardines ; Sarankény lui renvoie des kolas. Bref, la confiance est complète chez Braulot ; l'amitié paraît sincère chez Sarankény,

Le lendemain, 19, on reprend la route dans les mêmes conditions ; Sarankény manifeste l'intention de monter sur un mulet, Braulot lui donne celui de son sergent européen.

Le 20 au matin, Sarankény fait demander à Braulot de partir devant avec lui et d'emmener un clairon pour sonner en entrant dans Bouna. Braulot part avec lui accompagné de son boy, de trois Foulbés et d'un clairon de ma compagnie. À partir de ce moment, on ne voit plus ni Braulot ni Sarankény. De temps en temps, des cavaliers, venant de l'avant, passent aux grandes allures et s'en vont derrière ; on marche longtemps sans pause, le convoi s'allonge. À ce moment, il est dix heures à peu près. La colonne de Sofas qui est derrière le détachement se rapproche, des hommes passent à droite et à gauche sous prétexte de faire serrer les porteurs ; on aperçoit Bouna et on en voit sortir des bandes de Sofas. Tout à coup, un coup de fusil, puis deux partent de l'endroit probable où se trouvent Braulot avec Sarankény, suivie d'une sonnerie de trompe de guerre. En un clin d'œil, le lieutenant Bunas, le sergent Miskiewicz, deux sergents et deux caporaux indigènes tombent frappés de coups de fusil ; les hommes qui ont l'arme à la bretelle sont assaillis par quatre ou cinq Sofas chacun et désarmés. L'attaque a été si brusque que ceux qui en sont revenus peuvent à peine expliquer comment ils ont été séparés de leurs camarades par une bande énorme de Sofas ; leurs souvenirs sont vagues sur cet instant qui n'a duré que quelques minutes. Ils se sont

trouvés seuls et sont restés au poste, après cinq ou six jours de marche sans manger ; 30 seulement rapportent leurs fusils sur les 53. C'est non seulement une grosse perte d'officiers et d'hommes, c'est encore plus de 60 fusils, 20.000 cartouches, 100 caisses de vivres et le reste qui tombent entre les mains de Sarankény.

À LA CÔTE-D'IVOIRE

L'AVENIR COMMERCIAL DE LA COLONIE

Préjugés et vérités. — Le commerce de l'acajou
Une colonie aurifère. — La culture du café et du cacao.
Un indigène millionnaire. — Changement de tarif
(*L'Éclair*, 2 mars 1898)

Voici la suite des divers renseignements recueillis en Afrique occidentale par notre collaborateur André Méviti :

En France nous nous formons trop souvent une opinion d'après des racontars, des clichés, sans cesse entendus, jamais contrôlés, volontiers considérés comme des dogmes de notre foi publique, mais n'étant en réalité que des préjugés blâmables. Parmi ces préjugés, il en existe un très répandu, prétendant que les colonies françaises sont peuplées par un monde de fonctionnaires inutiles et encombrants, envoyés là-bas tout exprès afin de contrarier le colon. En ce qui concerne la colonie dont je m'occupe aujourd'hui, je vais, en deux mots, démontrer combien ce préjugé est faux. La Côte-d'Ivoire, qui est une colonie possédant près de 600 kilomètres de côtes, s'enfonçant dans l'intérieur du 5° au 9°, et ayant une population de plus de 3 millions d'habitants, est administrée par 83 fonctionnaires. Il est bon, en outre, de faire remarquer que ce chiffre représente les effectifs budgétaires, c'est-à-dire complets, et n'existant jamais à cause des maladies et des congés. J'ajoute que la plupart de ces fonctionnaires remplissent plusieurs fonctions et sont de véritables maître-Jacques de l'administration.

Ceci dit, j'aborde la question coloniale.

Actuellement, la grande industrie et le grand commerce de la Côte-d'Ivoire sont la coupe et l'exportation de bois d'acajou. Cette industrie et ce commerce ne datent que de ces dernières années, et, du jour au lendemain presque, ils ont été un facteur nouveau en faveur de la prospérité et du développement de la colonie. Depuis, ils n'ont cessé de progresser. Les chiffres nous en donnent la preuve d'une façon saisissante. En 1894, l'exportation du bois d'acajou était de : 5.426.678 kilogrammes ; en 1896, elle s'élevait à 8.096.307 kil. ; et pendant les six premiers mois de l'année 1897, son chiffre était supérieur de 4.414.346 kil. à celui exporté pendant la même période de l'année précédente. Malheureusement, tout comme en Guinée française, nous ne profitons pas assez de ce progrès.

C'est ainsi que ce bois d'acajou est plus souvent, hélas ! transporté à Hambourg et à Liverpool par bateaux allemands et anglais, qu'au Havre et à Marseille par bateaux français. Pourquoi nos bateaux marchands ne visitent-ils pas davantage la Côte occidentale d'Afrique ? Ils seraient sûrs — à condition toutefois qu'ils chargent au même prix que les navires étrangers — d'y trouver un fret constant.

Les deux centres du commerce des bois sont : Grand-Bassam et Assinie. Lahou et Jacquville commencent eux aussi à prendre de l'importance à cet égard. Quant aux différents points de la côte ouest, Fresco, Sassandra, San-Pedro et Béréby, ils sont à l'état embryonnaire ; néanmoins, ils tendent à se développer dans de notables proportions, et au cours de sa récente tournée sur la côte ouest de sa colonie, M. le

gouverneur Mouttet s'est, paraît-il, montré pleinement satisfait des progrès qui s'y sont déjà réalisés.

D'après les prévisions généralement admises à la Côte-d'Ivoire, il est à présumer que l'accroissement de l'exportation du bois d'acajou durera encore une quinzaine d'années, c'est-à-dire jusqu'à l'épuisement des bois situés dans le voisinage des cours d'eau. Ce fait s'explique par la raison que, la Côte-d'Ivoire étant encore sans voies de communications avouables, l'exploitation du bois ne peut être utilement tentée que dans le voisinage des cours d'eau. Avant d'atteindre son développement définitif, la colonie doit donc être dotée de voies de communication. Je traiterai cette question prochainement.

La culture du caoutchouc

L'exportation du caoutchouc débuté à la Côte-d'Ivoire ; elle donne déjà néanmoins de belles espérances et, en 1897, la quantité de caoutchouc exportée dépasse de 31.316 kilogrammes celle expédiée durant la même période en l'année 1896. Cette production ira en augmentant, car les immenses forêts tropicales formant l'hinterland de notre colonie abondent certainement en caoutchouc de toutes espèces, capables, chaque année, de donner une production très rémunératrice.

À ce propos, M. Cornu, l'éminent professeur au Muséum, qui s'occupe spécialement de l'étude des plantes tropicales, m'a dit avoir reçu dernièrement, de la Côte-d'Ivoire, différentes variétés de caoutchoucs très remarquables.

Il sera possible de tenter là-bas la culture du caoutchouc. Au Jardin botanique de Dabou, on vient de faire des semis avec la variété dite de Ceura, importée du Congo, où elle s'était bien acclimatée. Cette plante réclame le même terrain que le caoutchouc du Para, qui, d'après des essais tentés au Jardin botanique de Dabou, s'acclimaterait parfaitement à la Côte-d'Ivoire. Si l'on arrive à créer des plantations sérieuses de caoutchoucs, il n'est pas douteux que leur production sera supérieure à celle des forêts. Je crois que, pour diriger convenablement aux colonies les jardins d'essais de culture tropicale si importants, il serait indispensable de les faire diriger par des hommes très compétents, très actifs et susceptibles de faire preuve d'une sérieuse initiative.

La poudre d'or et le café

Le commerce de la poudre d'or devient, lui aussi, plus actif en la colonie. L'exportation annuelle du précieux métal varie entre 250 et 300.000 kilogrammes. Il est incontestable que la Côte-d'Ivoire est un pays aurifère ; la région du Bandama, aux dires de certains, serait particulièrement riche. Jusqu'ici, les Européens n'y ont tenté non seulement aucune exploitation, mais encore aucune prospection sérieuse. Je sais que maintenant il existe un courant peu sympathique à ces sortes d'affaires ; cependant, il est bon de faire remarquer que les pays où la colonisation a été rapide et réussie ont été d'abord mis en valeur par la recherche de l'or. La Californie, l'Australie et l'Afrique du Sud en sont une preuve irréfutable.

Le café s'acclimata fort bien à la Côte-d'Ivoire. Quelques plantations sont déjà en pleine production. J'ai visité celle créée par M. Verdier à Élima ; elle est très prospère, et augmente chaque année d'étendue. Ce sont là de bons et encourageants exemples. Le café acclimaté à la Côte-d'Ivoire est celui de Libéria, qui est celui croissant le mieux en Afrique occidentale. Il pousse mieux dans les parties les moins élevées. D'ici peu, on arrivera à l'améliorer, par des procédés d'hybridation ; des essais faits dernièrement au Tonkin ont, paraît-il, été très satisfaisants. On a commencé également à planter du cacao, et cette tentative nouvelle a réussi ; ce cacao provient du Gabon et de l'île San-Thomé.

Seul, le commerce d'huile de palme est en baisse légère, cela provient de ce que l'huile de palme a diminué de valeur sur les marchés européens. Dans nombre

d'endroits, les noirs ont abandonné la récolte des graines de palme pour la coupe du bois d'acajou.

Il est regrettable qu'à la Côte-d'Ivoire l'importation des marchandises européennes ne soit pas en proportion avec l'exportation ; ceci vient de l'intrusion en la colonie d'indigènes sujets anglais, originaires principalement de la Gold Coast. Ces gens-là s'établissent sur notre territoire, y vivent économiquement, y amassent le plus rapidement possible un pécule, puis s'en retournent sans laisser aucun argent. Ces intrus portent ainsi préjudice à nos indigènes et à notre colonie ; en outre, ils introduisent chez nous les coutumes anglaises, la langue anglaise et l'usage de l'argent anglais, ce qui est déplorable. Je crois ne point trop m'avancer en disant que nous devrions chercher la manière de faire un peu plus profiter la colonie de ce mouvement d'immigration.

La question des indigènes, en général, est, du reste, très à l'ordre du jour en ce moment à la Côte-d'Ivoire. Nos commerçants, en effet, se plaignent amèrement que ces braves noirs se soient tous mis à commercer avec un zèle inquiétant, exportant et important directement sans l'intermédiaire d'aucun Européen. Si ce mouvement allait en s'accroissant, il constituerait un réel danger, mais j'estime qu'il n'y a pas encore péril, et que les Européens ont à leur disposition force moyens de réaction. On ferait preuve cependant d'un grand aveuglement en ne reconnaissant pas que le goût du commerce se développe d'une singulière façon parmi les indigènes de cette partie de l'Ouest africain. Aujourd'hui, un grand nombre de commerçants noirs possèdent sur chaque lagune une chaloupe à vapeur battant pavillon aux couleurs de la maison. Durant notre séjour à Assinie, M. Le Hérisse et moi, nous avons reçu la visite d'un indigène, qui, en neuf années, a gagné trois millions en faisant le commerce de l'acajou ! Méditez cela, chers compatriotes.

On est en train d'étudier des tarifs différentiels à l'avantage des produits français et au détriment de ceux provenant de l'étranger. C'est une façon habile de protéger le commerce français et de favoriser l'entrée en la colonie de produits d'origine française. De plus, ces tarifs seront une compensation aux droits dont on veut frapper chaque bille d'acajou exportée. Les Anglais protestent déjà contre l'application de ces tarifs qui les lésent beaucoup, mais j'espère que nous n'aurons pas la faiblesse de céder.

En résumé, la Côte-d'Ivoire, avec ses forêts immenses remplies de bois précieux, son sol fécond capable de produire une grande diversité de cultures riches, et ses abondantes mines d'or, offre des ressources merveilleuses. Elle doit donc attirer notre attention et mériter notre sollicitude. Actuellement, elle est dirigée par un homme jeune et intelligent, très dévoué à la cause coloniale, prenant à cœur les intérêts dont il a la direction et plein d'espoir dans l'avenir de sa colonie.

Il est certain que cette colonie est loin d'avoir donné tous les résultats que l'on peut attendre d'elle. Elle nous ménage plus d'une surprise.

UN PRISONNIER DE SAMORY

Le lieutenant Henderson. — Interview sur son séjour auprès de Samory
(*L'Éclair*, 18 mars 1898)

Liverpool, 16 mars (par dépêche). — Le lieutenant Henderson est parti ce matin de Liverpool pour la Côte d'Or.

Dans une interview au cours de laquelle il a raconté ses aventures comme prisonnier de Samory, il a déclaré que le fils de Samory, qui l'avait fait prisonnier, ne parlait pas le français, sauf deux ou trois mots que les Sénégalais prisonniers lui avaient appris. Les Sénégalais ont montré aux troupes de Samory à manœuvrer à la française.

Celui des fils de Samory qui fut élevé en France avait été mis à mort par ordre de son père.

SAMORY

L'ATTAQUE DU POSTE DE KONG PAR LES SOFAS DE SAMORY

Une défense héroïque. — Un siège célèbre. — Nos forces dans la région de Kong. —
Opinion d'un ancien adversaire de Samory
La valeur militaire de Samory
Conclusion
(*L'Éclair*, 28 mars 1898)

Le ministre des colonies a communiqué hier matin au conseil des ministres un télégramme du gouverneur général de l'Afrique occidentale l'informant que la garnison de Kong, commandée par le lieutenant d'artillerie Demars-Méchet, a été assiégée pendant quinze jours par plus de deux mille sofas de Samory. Elle leur a opposé, quoique les ouvrages de défense aient dû être improvisés, une résistance héroïque, sans subir de pertes sensibles : trois indigènes ont été tués, onze blessés. Elle a été délivrée le 27 février par la colonne du commandant Caudrelier qui, après plusieurs engagements victorieux où il n'a pas perdu un seul homme, a réussi à dégager Kong et ses environs.

La situation

À cette nouvelle nous ajouterons quelques renseignements complémentaires expliquant exactement notre situation actuelle vis-à-vis de notre vieil ennemi Samory.

Depuis quatre mois environ, le capitaine Demars-Méchet avait réoccupé Kong avec un faible détachement, supplantant ainsi — du moins partiellement—l'influence de l'almamy en ces régions. Samory, furieux de nous voir prendre de nouveau position à Kong et considérant que les forces du capitaine Demars-Méchet étaient minimes, résolut de nous ravir Kong par la force. Il en fit le siège, dit la dépêche, pendant quinze jours, et vraisemblablement l'aurait continué encore longtemps si le commandant Caudrelier n'était pas venu délivrer la vaillante petite troupe du capitaine Demars-Méchet.

Cette manière d'opérer de Samory n'est point faite pour nous surprendre, elle lui est familière ; au cours de nombreuses campagnes que nous avons entreprises contre lui depuis 1882, il nous en a donné maintes fois la preuve. Nous rappellerons à ce propos le siège du village de Nafadié en 1885, où le capitaine Dargelos et quelques tirailleurs étaient enfermés et que Samory assiégea avec 4.000 sofas pendant dix jours. Le détachement Dargelos fut délivré par le commandant Combes, qui, rentrant à Kayes avec sa colonne, fut prévenu à temps, put rapidement revenir sur ses pas et donner la main au détachement Dargelos. Il était temps que cette intervention survînt, car, depuis dix jours, cette petite troupe ne se nourrissait que de mil et de maïs, et ne buvait qu'un peu d'eau recueillie au fond d'une mare produite par une tornade providentielle.

Il semble qu'en cette occasion le commandant Caudrelier ait eu le même rôle que le commandant Combes.

Le commandant Caudrelier a sous ses ordres 600 fusils et une demi-douzaine de canons. Ces forces sont suffisantes pour maintenir Samory en respect, d'autant plus qu'elles peuvent assez rapidement être renforcées.

Il est à présumer qu'à l'heure actuelle, nos troupes sont parvenues à chasser l'almamy de Dabhakala, sa dernière résidence. On se souvient que c'est en cet endroit que le rencontra, il y a quelques mois, la mission Nebout dont, en décembre dernier,

nous avons raconté longuement l'odyssée. Une fois Samory chassé du Djimini, il ne restera plus qu'à l'acculer dans un espace aussi restreint que possible, d'où il nous échappera difficilement, lorsque nous nous déciderons à engager contre lui une action définitive, ce qui, espérons-le, ne tardera pas.

Une opinion autorisée

Afin de compléter ces renseignements au sujet de Samory, nous nous sommes rendu chez une personnalité militaire ayant fait longtemps campagne contre l'almamy, et mieux à même que quiconque d'avoir sur lui une opinion autorisée. Cette personnalité nous a prié, obéissant à des considérations spéciales, de taire son nom.

— «Nous avons eu jusqu'ici à l'égard de Samory, nous dit notre éminent interlocuteur, une politique trop indécise. Ce qui se passe aujourd'hui ne devrait plus avoir lieu depuis fort longtemps déjà.

En 1884, à la fin de sa dernière campagne contre Samory, M. le colonel Borgnis-Desbordes conseillait à brève échéance une action énergique destinée à nous débarrasser à jamais de cet ennemi dangereux. Malheureusement, on n'a pas suivi ces conseils pleins de sagesse et de clairvoyance, on a laissé la puissance de Samory grandir sans cesse, trop souvent nous leurrant de cette idée néfaste d'un traité possible. On ne peut pas traiter avec Samory, parce que c'est un chef de bandes dont la guerre et le pillage sont la seule raison d'être.

Samory est un adversaire redoutable. Il a une science de la guerre indéniable. Ses marches rapides, ses attaques et ses retraites dénotent une tactique réelle, digne d'officiers européens.

Les défaites n'ont pas abattu son courage, au contraire, et chaque fois que nous lui en infligions une nouvelle, il concentrait d'autres forces et se préparait en vue de prochains combats.

Jamais on n'a observé chez lui le moindre découragement. Il a été constamment un adversaire fuyant, se déroband à nos coups d'une façon prestigieuse, mais revenant à la charge animé toujours d'une audace plus vive.

Les guerres successives qu'il a eu à soutenir contre nous ont été pour lui une excellente école ; il a acquis à notre contact une véritable instruction militaire, et cette instruction, unie à ses aptitudes naturelles de soldat, a fait de lui un chef excellent.

On a représenté cet homme comme une brute et on a eu grand tort. Il est certain que c'est un cruel, un bandit, un barbare révoltant ; malheureusement, c'est aussi un être intelligent, exerçant sur tous les noirs une suprématie fort compréhensible. Si nous n'étions pas allés au Soudan, il y régnerait aujourd'hui en maître absolu. Notre grand tort a été de nous fier à lui, et de croire à ses soi-disant bonnes dispositions à notre endroit. En conséquence, il a été fort imprudent de laisser des officiers, comme Braulot, accompagné d'une faible troupe, s'aventurer chez lui. C'était courir au devant d'un malheur.

L'action décisive à laquelle nous avons semblé nous dérober jusqu'alors, s'impose de jour en jour davantage, et, plus que jamais, nous devons nous résoudre à briser cette puissance qui déshonore l'Afrique occidentale. »

Nous ne pouvons que nous associer à ces derniers vœux, émanant d'une personnalité aussi autorisée à les exprimer.

Il faut en finir, disions-nous à cette place même en décembre dernier ; c'est cette même opinion que nous nous permettons d'exprimer encore aujourd'hui.

Les récentes opérations du commandant Caudrelier nous paraissent très heureuses à cet égard ; elles sont d'excellents préliminaires. Jusqu'à nouvel ordre envisageons donc la question Samory d'une façon plutôt optimiste.

LA BOUCLE DU NIGER

NOS OPÉRATIONS DANS L'HINTERLAND DE LA CÔTE-D'IVOIRE
Toujours le différend franco-anglais. — Les troupes françaises et les troupes
anglaises en contact. — Une mauvaise querelle
Nouveaux détails sur la prise et l'investissement de Kong
Samory menacé
(*L'Éclair*, 29 avril 1898)

[Le conflit hispano-américain ne doit point nous faire oublier que nous aussi par le monde nous avons de sérieux intérêts engagés. C'est pourquoi nous nous empressons de publier les curieux renseignements que notre collaborateur André Mevil nous communique au sujet de nos récentes opérations en Afrique occidentale.)

Nous n'avons pas l'intention aujourd'hui d'examiner dans leur ensemble nos opérations dans la boucle du Niger, cela nous entraînerait un peu loin. Mais, grâce à des informations particulières, nous désirons établir d'une façon précise notre situation actuelle dans l'hinterland de notre colonie de la Côte-d'Ivoire. Cette situation mérite d'être décrite exactement, car elle offre le plus haut intérêt.

Le simple exposé de nos dernières opérations prouvera que là-bas, à l'heure présente, nous avons à faire face à deux dangers : les Anglais et Samory. Jusqu'ici, notre action a été très efficace contre nos deux adversaires et, quoique l'ère des difficultés ne soit point encore close, il est permis d'espérer pour nous une bonne solution.

Notre politique

Il y a un an et demi environ, nous avons formé le plan d'étendre d'une façon effective notre domination en Afrique occidentale, en reliant par une série non interrompue de postes, notre colonie du Soudan et notre colonie de la Côte-d'Ivoire. Cette politique n'avait point été conçue et entreprise sous l'empire d'une nouvelle fantaisie d'expansion coloniale, mais elle avait été imposée par la crainte de voir les Anglais s'établir dans le couloir inoccupé compris entre le 9° et le 12°, empêchant ainsi la jonction de nos deux possessions. Nous avons également à redouter la pénétration allemande.

C'est à cette époque que l'occupation de Bouna fut décidée. Elle avait été conseillée à maintes reprises, simultanément, par le gouverneur général de l'Afrique occidentale et le gouverneur de la Côte-d'Ivoire.

L'ordre d'occuper Bouna fut donné au capitaine Braulot, et c'est en s'y rendant que lui et son détachement furent assassinés par une troupe d'un des fils de Samory dans des circonstances que les lecteurs de *L'Éclair* n'ont certes pas oubliées.

Après le meurtre de la colonne Braulot, Bouna fut évacué par les sofas de Samory, et aussitôt les Anglais s'y installèrent. Il semble, en la circonstance, que ces derniers aient mis autant d'empressement à s'emparer de Bouna que les premiers à le leur laisser.

De notre côté, nous ne restions pas inactifs.

Pendant que Voulet et Chanoine occupaient méthodiquement la région des Volta en prenant comme bases Wagadougou, créant des postes à Sati, Léo, Belelé et Oua, le commandant Caudrelier se fixait sur la Haute-Volta à Diébougou et Lokhoso.

À la suite du guet-apens de Bouna, il faisait occuper la région, et établissait deux postes au nord et à l'est du poste anglais, afin de faire face aux exigences anglaises. Il établit, d'autre part, un poste sur la Comoé à Kemokhodianiricoro, afin de surveiller étroitement Samory.

Presque à la même époque, une colonne anglaise, sous les ordres du colonel Northcott, partait de la Côte d'Or pour s'avancer le plus possible dans le Gourounsi,

voire même dans le Mossi. À la fin de janvier, elle entra presque en contact avec nos troupes.

Le colonel Northcott, à ce moment, sommait le commandant Caudrelier d'avoir à évacuer Oua et une grande partie du Gourounsi. Le commandant Caudrelier opposa un refus formel à cette singulière prétention, et reprocha au commandant des forces anglaises de ne point conserver l'attitude courtoise, qu'il est convenable d'adopter, lorsque les litiges sont soumis à l'action diplomatique.

Il serait un peu long de raconter en détails les incidents ayant marqué notre départ de Oua. À la suite de ce départ, les Anglais nous supplantèrent dans la place. Peu de temps après cet incident, le commandant Caudrelier se dirigeait en personne sur Oua, où, devant le refus des Anglais de quitter la position, il établissait un poste français dans la partie de la ville inoccupée par eux. De ce fait, Oua se trouva occupé en même temps par les Anglais et par les Français. Le nouveau poste fut confié à la garde du lieutenant de spahis Mercier, fils de l'ancien ministre de la guerre ; il se composait d'un sous-officier indigène et d'une vingtaine de cavaliers.

Nous devons vivement féliciter le commandant Caudrelier pour son attitude à la fois si sage et si énergique, qui est parvenue à maintenir nos droits sans incident regrettable.

La prise de Kong et Samory

Sur ces entrefaites avait lieu la prise de Kong, qu'une dépêche, transmise à la presse le mois dernier par le ministère des colonies, annonçait d'une façon succincte, et au sujet de laquelle nous allons donner des détails inédits.

Les lieutenants Demars et Méchet, partis le 21 janvier dernier de notre dernier poste sur la Comoé, allant en reconnaissance vers Kong, étaient informés, n'étant plus qu'à huit kilomètres de la ville, à Nomokoto, qu'elle n'était occupée que par quelques sofas et mal gardée. En apprenant cette nouvelle, ils n'hésitèrent pas à l'attaquer, trois cents sofas à peine sortirent de leurs sanies ou petits retranchements soudanais, afin de riposter à notre attaque. Quelques feux de salve réduisirent à néant cette faible résistance. Nous nous établissions ainsi, presque sans coup férir, à Kong, ce centre indigène si important, que Sajury avait ravi à notre influence, et que depuis longtemps nous cherchions à réoccuper. C'était là assurément une bonne fortune inespérée.

Samory, ayant eu connaissance de cette occupation effectuée avec des forces minimales, résolut de prendre sa revanche. Il fit investir Kong du 12 au 27 février par 2 à 3.000 sofas qui tirèrent 60.000 cartouches de fusil à tir rapide, et lancèrent plusieurs obus pleins de 0,60 de longueur sur 0,10 de diamètre. Un de ces obus tomba au milieu du poste le 26 février dernier sans heureusement atteindre personne.

La résistance opposée par la petite garnison commandée par les lieutenants Demars et Méchet fut absolument héroïque. Les difficultés de défense d'un poste improvisé furent grandes. L'eau manqua. Les puits intérieurs étaient insuffisants, et les puits extérieurs dangereux à aborder. Pendant les premiers temps, la nuit, des corvées se glissèrent furtivement hors du poste, à la recherche d'un peu d'eau, mais bientôt les sofas déjouèrent cette manoeuvre hardie, et il fallut se contenter de la ration la plus stricte. Tous les animaux et quelques porteurs moururent de soif.

Chaque nuit, les griots de Samory venaient insulter nos tirailleurs et les exciter à trahir. Ils leur rapportaient toutes sortes de faux bruits, leur affirmant notamment que la colonne de la Volta avait été détruite, et que, s'ils voulaient tuer leurs officiers, Samory leur donnerait des compagnies à commander. Nos tirailleurs furent exaspérés par tant d'audace et tant d'insolence, et il fut nécessaire à nos officiers d'employer toute leur autorité pour les empêcher de commettre quelque fâcheuse imprudence.

Pendant le commandant Caudrelier, prévenu de cet investissement, quitta hâtivement le 24 février notre poste de Khemhokodianirikoro. Le lendemain, à deux kilomètres sud de Nasian (carte Spieq), les sofas nous attaquèrent au passage d'un

marigot. Nous repoussions victorieusement leur attaque, et le soir même, nous bivouaquions sur le campement qu'ils avaient évacué.

Le 26, la colonne Caudrelier était attaquée de nouveau ; nous réussissions encore à nous dégager ; le combat se termina par une brillante charge à la baïonnette.

Aux approches de Kong, la colonne essuya, sans pertes, les feux de plusieurs groupes de sofas, représentant un ensemble de 2 à 3.000 hommes, répartis sur plusieurs campements, qui étaient établis sur les hauteurs entourant la ville. Au bout de quelques heures de combat, nous dégagions les abords de Kong, et la colonne Caudrelier opérait sa jonction avec le détachement des lieutenants Demars et Méchet. Ceci se passait dans l'après-midi du 27.

Dès le 28 au matin, le commandant Caudrelier continuait sa marche vers le sud, voulant précipiter les événements sans laisser le temps aux sofas de reprendre haleine.

Où est Caudrelier ?

Depuis ce jour, on est sans nouvelles de la petite colonne ; il est à supposer qu'elle a poursuivi victorieusement sa marche vers le Sud. Ce qui donne une certaine consistance à cette conjecture, c'est que tout dernièrement, le bruit courait à la Côte-d'Ivoire que Samory avait évacué Dabhakala, sa dernière résidence et son centre d'action.

De tout ce que nous venons de conter, il résulte que notre position dans les régions en litige est fermement maintenue, et que, d'autre part, les opérations qui ont été conduites contre Samory, ont provoqué son départ d'un pays, où son action pouvait être gênante à cause du voisinage des possessions anglaises.

Cette situation d'attente vis-à-vis de Samory, nous permet de prendre toutes mesures défensives, en cas d'une nouvelle attaque de sa part. Si cette éventualité se produisait, les troupes garnissant notre région Sud, bien soutenues par les portes de Beyla, Tombougou, Touba et Séguéla, agiraient efficacement, de concert avec les troupes du commandant Caudrelier, et resserreraient encore davantage le champ d'action de Samory, qui n'est plus actuellement qu'un carré de deux cents kilomètres.

Pour ceux qui connaissent les épisodes de notre conquête militaire du Soudan, commencée en 1882, alors que le lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes, descendant des contrées du Haut-Sénégal vers le Niger, se heurtait aux bandes de Samory, ces récents événements n'ont rien que de très normal ; ils sont la fin de cette conquête même, et comme le dernier chapitre d'une glorieuse histoire coloniale.

LE MASSACRE DE LA MISSION BRAULOT (*La Politique coloniale*, 7 avril 1898)

On se rappelle le massacre par les sofas de Samory du détachement commandé par le capitaine Braulot qui a fait occuper Bouna, centre commercial important de la boucle du Niger.

Les derniers renseignements qui nous parviennent de la Côte-d'Ivoire, dit le *Temps*, prouvent que Samory avait organisé le guet apens dans lequel furent massacrés le capitaine Braulot et le détachement qu'il menait occuper l'important centre commercial de Bouna. Il est établi que ce fut Sara N'tieni Morv, fils de Samory, qui donna le signal des hostilités, alors que son père prétend qu'il y eut simplement une méprise. Outre cela, Sara N'tieni fit trancher les têtes du capitaine Braulot, du lieutenant Bunas et du sergent Miskiewicz et les expédia à son père ; en outre encore, les cadavres des deux officiers furent amputés d'un pied et d'une main que Sara N'tieni a conservés pour lui. Enfin, tous les prisonniers faits ont été massacrés, sauf les femmes des tirailleurs, un jeune enfant, un clairon et deux tirailleurs soudanais qui furent conservés pour instruire les sofas.

Espérons que, si lente que soit la marche de la vengeance, elle finira bien par s'abattre, accablante, sur le repaire de hôtes féroces que Samory a installé dans ce pays, où le capitaine Binger a planté, il y a dix ans, le drapeau de la France.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Côte-d'Ivoire
(*La Politique coloniale*, 18 mai 1898)

Un arrêté du gouverneur de la Côte-d'Ivoire reconstitue de la manière suivante le comité local de l'Exposition universelle de 1900.

MM. le chefs du service de santé ; le chef du service des Douanes ; le chef du service des Travaux publics ; Nebout, administrateur ; Voisin, administrateur ; Stahl administrateur ; Bordes, conseiller d'administration ; Domergue, conseiller d'administration ; Schneider, agent général de la Compagnie française de Kong* ; Pascal, agent général de la de la [Société française de la Côte-d'Ivoire](#) ; Delaquis, agent général de la Société coloniale française de la Côte de Guinée ; Chaban, représentant de M. Quint ; Deshayes, représentant de M. Daudy ; Porquet, agent de cultures.

À LA COTE-D'IVOIRE
(*La Dépêche coloniale*, 8 juin 1898)

Grand Bassam, le 6 mai 1898.
(De notre correspondant particulier).

Voici venir la saison des pluies ; les barres cependant se maintiennent assez belles, ce qui ne nous empêche pas de nous demander anxieusement ce qui peut retenir au rivage de France le « wharf » qui nous est depuis si longtemps promis et qui serait certainement mieux placé sur le nôtre (rivage).

Le merveilleux développement commercial de notre colonie est fait pour encourager cependant les entrepreneurs les plus hésitants ; en effet, les statistiques des premiers mois de l'année nous font espérer que le chiffre total des affaires dépassera de plus d'un tiers celui de l'année précédente. Il va sans dire que le budget de la colonie se ressentira agréablement de cette prospérité et que les prévisions les plus optimistes se trouveront largement dépassées cette année.

Nous sommes heureux de constater que les nombreuses mesures prises par notre actif gouverneur sont pour une bonne part dans l'obtention de ces heureux résultats, d'un autre côté le règlement presque définitif de l'affaire de la Compagnie de Kong a apporté au commerce du bois d'acajou, si important chez nous, une sécurité dont il était privé depuis plus de deux ans. Il est urgent cependant que l'on délimite rapidement les trois cent mille hectares de terrains que l'arrangement intervenu a assurés à la dite Compagnie, car l'administration a les mains complètement liées jusqu'au règlement de cette question et ne peut répondre d'une façon satisfaisante aux nombreuses demandes de concessions qui lui sont faites.

Les parties de notre territoire les plus demandées sont naturellement celles où l'on suppose, à tort ou à raison, que se trouvent des gisements aurifères*. Ce ne sont certainement pas les plus fertiles et je crains que les ambitieux prospecteurs n'éprouvent bien des déceptions.

Cependant on me donne des détails assez précis sur les « placers » du Baoulé, où les indigènes creusent des galeries qui ont quelquefois jusqu'à trente mètres de profondeur

pour arracher à la terre des blocs de quartz aurifère qui sont ultérieurement pulvérisés. Les moyens d'action mis en œuvre actuellement par les indigènes sont des plus rudimentaires, et des débris de quartz d'une richesse très rémunératrice, paraît-il, s'amoncellent dans les villages, où, faute de machines, ils restent inutilisés.

Plus près d'ici, à Bou-â-Nou-â, dans la région du lac M'Potou, dans les multiples ruisseaux qui s'y jettent, dans la rivière Aoùtwé ou Me, on se contente de laver les sables. Les alluvions sont d'une richesse relative. Cependant, l'exploitation, commencée par MM. Doumergue et Compagnie, donne des résultats assez satisfaisants.

Si satisfaisants même que M. Camille Dreyfus, l'honorable avocat défenseur près le tribunal de notre ville, profite des loisirs que lui laissent ses devoirs professionnels, pour organiser une expédition à la tête de laquelle il se propose d'aller prospecter à Yakassé. Bonne chance au courageux explorateur qui, s'il réunit, aura, une fois de plus, bien mérité de la Patrie — j'allais dire de la Nation !

Quittons cette lumière de notre barreau et constatons avec plaisir l'apparition dans notre ville* des premiers réverbères — autres lumières — oh ! peu nombreuses encore, hélas ! qui s'échelonnent à distance trop respectueuse le long de la lagune et sur notre grande rue. L'inauguration de ces premiers vestiges de notre civilisation n'a donné lieu à aucune cérémonie : pas de discours, pas de fleurs, pas même de champagne ; une allumette, et c'est tout. Nous sommes loin de l'époque où l'aimable administrateur de Beekman procédait, avec quelque solennité, à la pose de la première des coquilles d'huîtres destinées à empierrer la première rue de Grand-Bassam. Heureux temps où un ordre supérieur obligeait les habitants de Grand-Bassam à tenir une grosse lanterne allumée toute la nuit à la porte de chaque maison, ce qui aurait pu causer de piquantes méprises si des voyageurs incontinent étaient débarqués la nuit.

Mais trêve de plaisanteries ; nous ne sommes plus une colonie pour rire, voilà que l'on nous annonce l'installation de la Compagnie française de l'Afrique Occidentale, qui va prendre la suite des affaires de la Compagnie Ad. Fraissinet et Compagnie. Souhaitons-lui plus de chance qu'à sa devancière. Mais ce sont les Anglais qui ne rient pas.

Nos voisins de Cape-Coast, à propos d'Anglais, ne se montrent pas très satisfaits des dernières mesures « conservatrices » prises par notre gouverneur sur la frontière franco-anglaise. L'établissement des postes de douane, la prohibition de l'exportation, par voie terrestre, du caoutchouc, et le barrage du canal à dérivation d'acajou, que ces messieurs avaient si habilement creusé au Tanoë, ne sont pas pour leur plaisir.

Espérons que l'administration supérieure ne désavouera pas notre gouverneur et que M. Hanotaux n'interviendra pas, une fois de plus, en faveur de nos bons amis les Anglais. M. Mouttet, qui va, du reste, nous quitter prochainement pour rentrer en France, pourra heureusement défendre son œuvre.

À bientôt ma prochaine lettre,

J. Acka.

CÔTE-D'IVOIRE

(*La Dépêche coloniale, La Politique coloniale, 26 juin 1898*)

Les événements qui se sont passés, depuis plusieurs mois, dans le hinterland de la Côte-d'Ivoire et de la Côte-d'Or ont eu une répercussion sur la situation politique des territoires de la vallée moyenne du Comoé. Les populations de la région d'Assikasso, assez batailleuses de leur nature, ont tout naturellement été influencées par les combats qui ont eu lieu à Kong et dans la vallée de la Volta.

Aussi pour maintenir l'ordre dans le cercle qu'il administre, M. Clozel a demandé au gouverneur de la Côte-d'Ivoire, M. Mouttet, des forces militaires. Une demi-compagnie

de tirailleurs sénégalais a, dans ces conditions, été envoyée du Sénégal dans la région d'Assikasso. Mais ces effectifs ont été reconnus insuffisants et on a dû envoyer comme renforts l'autre demi-compagnie et une seconde compagnie au complet.

Ces forces préviendront, sans aucun doute, toute difficulté dans la vallée du Comoé.

ÉCHOS
(L'Éclair, 4 août 1898)

Parmi les passagers du paquebot *Ville-de-Maranhao* [Chargeurs réunis], arrivé à Pauillac et venant de la Côte occidentale de l'Afrique, se trouvent M. Mouttet, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, M. et M^{me} Menas, explorateurs.

LA CÔTE-D'IVOIRE

UNE ENTREVUE AVEC LE GOUVERNEUR DE LA CÔTE-D'IVOIRE

Le commerce de la colonie. — Quelques chiffres rassurants. — Les progrès accomplis et à accomplir. — Un phare sur la côte d'Afrique. — Samory en fuite

Une sage résolution.—Conclusion

(L'Éclair, 9 septembre 1898)

[Notre collaborateur André Mévil nous donne aujourd'hui le résumé d'une longue conversation qui vient d'avoir avec M. Mouttet, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, en ce moment à Paris. Cet article est en quelque sorte une suite des études publiées par M. Mévil sur cette même colonie.]

J'ai eu la satisfaction de retrouver le jeune et sympathique gouverneur de la Côte-d'Ivoire en fort bonne santé, malgré un long séjour à la Côte d'Afrique. C'est longuement qu'il m'expose la situation, tant économique que politique, de sa colonie.

Voici en substance les intéressants renseignements qu'a bien voulu me fournir M. Mouttet :

La situation économique

Tout d'abord, M. Mouttet remercie l'*Éclair* pour toute la sympathie qu'il prodigue à la cause coloniale, sympathie dont la Côte-d'Ivoire a eu une très large part.

La situation économique de la colonie a prospéré dans de notables proportions. C'est ainsi que les recettes douanières du premier semestre sont en augmentation sur les prévisions budgétaires de 1898 et sur la période correspondante de 1897. Ces prévisions budgétaires touchant les recettes pour l'année étaient de 1.220.000 francs, alors que les recettes douanières du semestre ont fourni près de 800.000 francs. Il y a donc eu cette année un supplément de recettes de 100.000 francs environ, ce qui prouve une augmentation signalée dans les importations. Cette augmentation est de 190.000 francs.

Cette plus-value, constatée dans les importations du premier trimestre, on la constate également dans les exportations, qui se chiffrent par un supplément de 270.000 francs. Le commerce général de la colonie, pendant les trois premiers mois de l'année, a donc subi une augmentation de près de 500.000 francs. C'est peu au premier abord ; c'est beaucoup, cependant, si l'on songe à la récente création de cette

colonie, qui, depuis ses débuts, a vu constamment son commerce suivre une marche ascendante.

Cette année, la récolte de l'huile et des amandes de palme a été abondante, et en même temps rémunératrice ; les prix de ces denrées sur les marchés d'Europe ayant été plus élevés. L'acajou s'est exporté en grande quantité, malgré le droit de 6 francs par bille d'acajou exporté, droit qui fonctionne régulièrement. L'exportation du caoutchouc a été également excellente. L'exportation totale de 1897 était 200.000 kilogrammes, tandis que celle du 1^{er} trimestre 1898 est de 87.000 kilogrammes.

Lors du départ du gouverneur, le commerce général de la colonie marchait à souhait.

Les travaux d'amélioration

L'inconvénient de la barre, dont j'ai parlé longuement dans un de mes précédents articles sur la Côte-d'Ivoire, va disparaître. En effet, le wharf réclamé par le commerce depuis si longtemps est achevé dans les ateliers du constructeur, à Argenteuil. Il sera prochainement rendu à la Côte-d'Ivoire, et on a tout lieu de penser, qu'au plus tard en février 1899, il sera livré au commerce.

Les autres travaux entrepris dans la colonie sont activement poussés.

Le phare qui doit être érigé sur la côte ouest de la colonie, à San-Pedro, est arrivé à destination le 24 juillet dernier ; il sera posé ces jours-ci. Ce phare sera, sur cette partie de la côte d'Afrique, un des rares feux visibles à 20 milles.

L'utilité de ce phare est indéniable, si l'on considère que cette partie de la côte d'Afrique n'était pour ainsi dire pas éclairée — le feu du cap des Palmes, sur la côte libérienne, étant généralement éteint. En outre, à l'extrémité même du wharf sera installé un autre phare. Ces deux feux établis sur le littoral de la Côte-d'Ivoire seront très utiles à la navigation.

Sur cette même côte ouest, un service de bateaux à vapeur a été récemment inauguré. Il est appelé à faciliter les relations commerciales du lieu avec cette partie de la colonie, et contribuera à son développement.

Le réseau télégraphique qui existait déjà sur tout le littoral, c'est-à-dire sur une longueur de 550 kilomètres, va être étendu dans l'intérieur de la colonie.

À l'heure actuelle, le matériel destiné à relier télégraphiquement Grand-Bassam à Alépé, Bettié, Zaranou, Assikasso, Bondonkou et Bouna est arrivé.

L'établissement de cette ligne sera entrepris dès la saison des pluies terminée. Il en sera de même pour la ligne qui reliera Dabou à Thiassalé. L'année prochaine, cette ligne sera poussée jusqu'à Kong.

Dans un avenir très prochain, la première de ces lignes atteindra Whagadongou [Ouagadougou], poste télégraphique du Soudan.

À Grand-Bassam, de nombreux travaux destinés à l'amélioration de la ville sont en cours d'exécution ou seront bientôt entrepris. Notamment, on construit un pont qui fera communiquer la langue de sable sur laquelle est construite la ville, avec l'autre rive de la grande lagune. En effet, en raison de l'importance croissante du chef-lieu de la colonie, cette langue de sable ne tardera pas à devenir trop étroite. L'éventualité de l'extension très prochaine de Grand-Bassam a donc été prévue.

Les routes n'ont pas été négligées. Celle reliant Thiassalé et Dabou, terminée en janvier dernier, a déjà rendu des services signalés au commerce. Une autre route projetée de Dabou à Alépé, à travers l'Ébrié et l'Attié, et qui aura une grande importance politique et économique, est en construction. Enfin, une route prolongera cette dernière et reliera Alépé à Malmalasso et évitera les transbordements de pirogues. De cette façon, lors de la bonne saison, il sera possible de se rendre à pied d'Alépé à Bondoukou. Touchant le projet d'un chemin de fer, allant de la côte à Kong, dont nous avons entretenu les lecteurs de l'*Éclair*, M. Mouttet nous a annoncé qu'il s'en montrait partisan et qu'une mission allait se rendre à la Côte-d'Ivoire, afin de commencer les

études du futur tracé. C'est avec la plus grande satisfaction que nous enregistrons cette nouvelle.

Tout le programme des différents travaux effectués à la Côte-d'Ivoire avait été arrêté d'accord avec le directeur des affaires d'Afrique, ancien gouverneur de la colonie, M. Binger.

Je me suis permis de demander au gouverneur de la Côte-d'Ivoire ce qu'il pensait des jardins d'essai coloniaux.

M. Mouttet, très sincèrement, m'a répondu qu'il était convaincu de la nécessité absolue de développer les cultures coloniales. C'est là qu'est l'avenir de nos colonies. Le jardin d'essai ne pouvant être qu'un facteur du développement agricole colonial, il s'en montre partisan. En ce qui le concerne, il a donné cette année-ci plus d'extension au Jardin botanique de Dabou. Ce jardin, du reste, a déjà rendu des services en distribuant un grand nombre de plants à différentes entreprises agricoles.

La situation politique et Samory

La colonie est tranquille. L'affaire d'Assikasso qui, à un moment, n'a pas été sans préoccuper le gouverneur, est aujourd'hui terminée. D'ailleurs, M. Mouttet a tenu à ne quitter la colonie qu'après le règlement définitif de cette affaire. À ce propos, on a eu la satisfaction de constater que les principaux chefs du pays, entre autres Akassimadou, le roi du Samwi, et Béniéquamie, chef du Bettié, nous étaient fort dévoués, car, en la circonstance, ils se sont empressés de prêter leur concours au gouverneur.

Quant à Samory, les renseignements que *l'Éclair* a publiés l'autre jour à son sujet sont exacts. En effet, Samory a quitté le Djimini et le Diamala pour se diriger dans l'hinterland de la République de Libéria. Le Soudan et la Côte-d'Ivoire ont pris des mesures, afin qu'une ligne de postes, entre Kong et Kodio-Koffi soit établie en vue d'éviter un retour offensif de l'Almamy.

Ce qu'il faut faire

Aux intéressantes déclarations du gouverneur de la Côte-d'Ivoire, je me permettrai d'ajouter quelques mots.

Il ressort de ce qu'il a bien voulu nous dire que des progrès très réels viennent d'être accomplis dans une de nos colonies de l'Ouest africain et que des résultats sont déjà obtenus. Nous en félicitons sincèrement M. Mouttet. Il est donc bien évident — et ce qui précède le démontre surabondamment — qu'actuellement, en Afrique, nous ne sommes pas en train de poursuivre une chimère coloniale, mais que nous sommes en voie de retirer des immenses territoires nouvellement conquis des bénéfices immédiats.

Il faut souhaiter que l'on apprécie en France les efforts faits au loin en faveur de la colonisation, et que l'on se prépare à en profiter largement.

Tout d'abord, il est nécessaire que notre navigation soit plus active. Il est triste, par exemple, de constater combien sont peu nombreux les navires français fréquentant la côte d'Afrique. Point de navires, point de marchés ; point de marchés, point d'affaires.

De plus, nos commerçants manquent un peu d'initiative ; ils ignorent trop nos colonies. Les étrangers ne font pas preuve de cette apathie. C'est ainsi que les maisons anglaises de Liverpool — comme l'indiquent certains prospectus que j'ai eus sous les yeux — se mettent en rapport direct avec les indigènes, soit pour leur envoyer des marchandises, soit pour, au contraire, leur acheter leurs produits. Pourquoi nos commerçants établis dans la Métropole n'en feraient-ils pas autant ?

Nos indigènes sont très disposés à traiter avec des maisons françaises, et ils se montrent fort étonnés qu'elles se laissent ainsi ignorer. Cependant, quel beau champ d'action pour notre commerce que ces colonies naissantes, dont les progrès sont constants, et dont on peut escompter déjà l'avenir magnifique !

Il serait bon que des indications précises fussent données aux chambres de commerce et qu'il leur fût démontré, chiffres en mains, ce qui a été obtenu et ce qui

serait obtenu si les efforts de nos gouverneurs étaient secondés davantage par l'effort individuel.

Des colonies comme la Côte-d'Ivoire, comme la Guinée, qui soldent intégralement leurs dépenses, qui progressent d'elles-mêmes par l'exploitation de leurs seules richesses, doivent, il me semble, retenir l'attention et attirer notre activité. Aujourd'hui, nous ne tablons plus sur de vagues espérances, mais sur des chiffres. Il est utile que ces choses-là soient dites à l'occasion.

SOUDAN FRANÇAIS

(*La Dépêche coloniale, La Politique coloniale, 27 août 1898*)

D'après les nouvelles qui viennent d'arriver de l'Afrique occidentale par le dernier courrier, Samory, notre vieil ennemi, aurait quitté ses cantonnements dans la région située au sud-est de Kong et se serait réfugié dans le hinterland de la République de Libéria.

Voici comment les choses se sont passées :

La colonne commandée par le commandant Pineau, qui a été chargé par le lieutenant-colonel Audéoud de poursuivre les fuyitifs de Sikasso et de procéder au ravitaillement de Kong a pris contact avec les avant-postes de Samory, qui ont dû battre en retraite. Les troupes de la colonne Pineau ont continué leur marche dans la région déjà parcourue par leur commandant lors de l'expédition du lieutenant-colonel Monteil. Elles ont parcouru les pays du Djimini et du Diamala, et elles ont laissé une garnison à Bouaké qui va se relier au poste de Kouadiokoff occupé par un détachement des contingents de la Côte-d'Ivoire.

En même temps, plus à l'ouest, les compagnies envoyées pour ramener l'ordre dans la région d'Assikasso troublée par des indigènes anglais, ont, leur première tâche achevée, poussé vers le nord, renforcé la garnison de Bondoukou, installée il y a plusieurs mois par l'administrateur Clozel, et procédé à l'occupation de Bouna évacué par les Anglais.

De cette manière, une double jonction a été créée entre nos établissements du Soudan et de la Côte-d'Ivoire. Il y a la ligne du Bandama par Tiassalé, Toumodi, Kouadiokofi, Bouaké Khong et Khemoko-Dianirikoro ; il y a celle du Comoé par Grand-Bassam, Assikasso, Bondoukou, Bouna et Lokkoso.

Samory a, dans ces conditions, estimé qu'il était dangereux pour lui de rester à proximité des lignes françaises si solidement installées. Il a, en conséquence, pris la route de l'ouest, franchi le Bandama et s'est dirigé vers le bassin de la Sassandra.

L'avantage pour nous est que l'almamy ne menace plus notre hinterland de la Côte-d'Ivoire, qui va être reliée à nouveau économiquement avec Kong et le Soudan par des régions, il est vrai, malheureusement dévastées.

L'inconvénient est que Samory, ne trouvant pas de terrains de parcours dans le Soudan méridional fortement occupé par nous, va se jeter dans l'intérieur de la République de Libéria où il sera beaucoup moins facile de l'atteindre.

Côte-d'Ivoire

(*Le Temps, La Dépêche coloniale, 7 septembre 1898*)

On communique au *Temps*, les renseignements suivants sur les événements qui se sont passés dans la région d'Assikasso et qui ont motivé l'envoi de contingents

militaires. Ces événements ont un caractère tout particulier, et nous nous demandons ce qu'aurait dit la presse d'outre-Manche si leurs auteurs avaient été des sujets français.

La zone frontière franco-anglaise qui s'étend de Grand-Bassam à la Volta était, il y a quelques mois, dans un état de tranquillité d'autant plus remarquable que Samory avait, par ses incursions dans le Bondoukou, agité considérablement la région. Mais Samory, après avoir poussé ses colonnes sur le Bondoukou et pénétré quelque peu dans la colonie anglaise de la Côte d'Or, avait ramené ses contingents sur la rive occidentale du Comoé, qu'il vient d'évacuer si précipitamment.

C'est ainsi que, dans les premiers mois de l'année 1897, l'administrateur Clozel put, sans trop de difficultés, procéder à l'occupation de la vallée orientale de la Comoé et fonder des postes tels que celui d'Assikasso, destinés à assurer aux autorités françaises le contrôle douanier de la frontière. Il parvint même à installer une petite garnison à Bondoukou.

Brusquement, au milieu du mois d'avril dernier, cette situation fut modifiée par l'incursion de nombreuses bandes armées venant de la colonie anglaise de la Côte d'Or et commandées par Adjabo, un ancien dignitaire de la cour de Coumassie avant 1873. Leur effectif total atteignait près de 3.000 hommes et c'était sous pavillon anglais que ces bandes envahissaient le territoire français.

Il est vrai que les cabinets de Paris et de Londres négociaient alors pour leurs territoires contestés de la Boucle du Niger, et si quelque chose ne pouvait être contesté c'était le service rendu par Adjabo aux missions anglaises du Gourounsi et du Manpoursi, car les envahisseurs ne pouvaient que faciliter leur tâche en rendant très difficile celle qui incombait aux autorités françaises.

Adjabo et ses contingents vinrent mettre le siège devant notre poste d'Assikasso, où se trouvaient MM. Le Filliâtre, administrateur dans l'Indénié, et M. de Charlet du Rieu, avec une quinzaine de miliciens et peu de vivres.

À cette nouvelle, M. Clozel, administrateur du Haut-Comoé, partit de Grand-Bassam avec l'inspecteur de la milice et 30 miliciens sénégalais. Douze jours après, le 9 mai, la petite troupe française essayait, dans un combat sous bois, de dégager les assiégés d'Assikasso.

Mais la disproportion des forces était considérable et, après avoir eu le tiers de son effectif mis hors de combat, M. Clozel, blessé lui-même, dut revenir à Yakassé, à une trentaine de kilomètres en arrière. De Grand-Bassam, on envoya 100 miliciens de renfort ; une nouvelle tentative fut faite pour débloquer Assikasso. Elle échoua comme la première.

Heureusement, M. Lamblin, qui commandait le petit poste de Bondoukou, prévenu de la situation, envoya dans la région troublée un sergent sénégalais et 15 miliciens, et, avec le concours des populations qui nous étaient restées fidèles, put ravitailler les malheureux habitants d'Assikasso.

Pendant ce temps, les sujets anglais continuaient à envahir notre territoire. Il y en eut bientôt plus de 6.000, armés soit de fusils à piston ou à tir rapide, soit de fusils à pierre, et, le 9 juin, une bande de 5 à 600 noirs vint menacer le village de Zaranou, sur la route de Grand-Bassam, à 130 kilomètres environ de la mer.

M. Clozel et ses miliciens purent contenir, tant bien que mal, les indigènes anglais : la situation ne se modifia que par l'entrée en ligne d'un premier détachement de tirailleurs sénégalais, arrivés du Sénégal sous le commandement du sous-lieutenant Lairle. Avec ses 75 hommes et les 25 miliciens de l'adjoint Joulin, des affaires indigènes, le lieutenant Lairle finit par débloquer Assikasso le 3 juillet, après trois jours de combats, MM. Le Filliâtre et de Charlet avaient été assiégés pendant 63 jours par 2 à 3.000 Ashantis.

Aujourd'hui, le calme est revenu, grâce à la présence de 200 tirailleurs sénégalais sur la frontière. Les gens du pays d'Assikasso, qui avaient dû subir la présence des indigènes anglais, se sont de nouveau replacés sous notre autorité.

Il n'empêche que l'affaire d'Assikasso mérite de prendre place dans les actes « de bon voisinage » dont nous sommes gratifiés plus souvent qu'il ne convient.

Henri Charles Victor Amédée ROBERDEAU, gouverneur (11 septembre 1898-5 novembre 1902)

SAMORY

UNE NOUVELLE ATTITUDE BELLIQUEUSE DE L'ALMAMY

Reprise des hostilités. — Un combat important
Les Sofas repoussés. — Les intentions de Samory. — Une période de recueillement.
— Nouvelles controuvées
La campagne de demain
(*L'Éclair*, 25 septembre 1898)

Il y avait longtemps qu'on n'avait eu l'heur d'entendre parler de Samory. Les derniers renseignements que l'on avait acquis sur son compte étaient tout à la paix. Ceux que nous publions aujourd'hui sont d'une allure bien différente. Samory est un homme qui nous a trop habitués à ses subits changements d'attitude pour que nous ayons lieu de nous étonner d'une nouvelle volte-face de sa part. Voici, du reste, des détails touchant nos dernières opérations contre lui qui éclaireront la situation d'un jour fort nouveau.

Du 21 au 28 juin, Samory, en route vers Liberia, passait la Sassandra se dirigeant vers la rive droite du Bafing, affluent de cette rivière qu'il ne faut pas confondre avec le Bafing du Soudan nord, dont la réunion avec le Bakhoy forme le Sénégal. Il avait avec lui une troupe évaluée à 17.000 personnes et 6.000 bestiaux. Il arriva bientôt sur la rive droite du Bafing chez les Tomos à M'Zapa, village situé à 120 k. sud-ouest de Beyla, poste avancé du Soudan français (frontière de Libéria). À ce moment-là, nous n'avions pas sous la main une troupe capable de s'opposer à ce passage ; le gros des troupes de la région Sud étant remonté vers Kong avec le lieutenant-colonel Bertin et le restant étant disséminé. Néanmoins, le commandant Lartigue, ayant pris la direction des troupes de la région Sud, résolut de surveiller de près les agissements de l'almamy. Le 17 juillet dernier, il se heurtait à l'arrière-garde des troupes de Samory, à Touba. Il était accompagné d'une petite colonne de tirailleurs. Avant de prendre contact avec les troupes de l'almamy, la colonne Lartigue avait cheminé pendant deux jours en pleine forêt vierge, subissant les pluies torrentielles de la saison hivernale et traversant des marigots avec de l'eau jusqu'au cou.

Le 20 juillet, au matin, nos troupes surprenaient l'arrière-garde de Samory, forte d'environ quatre mille hommes, dont mille au moins étaient armés d'excellents fusils à tir rapide, manœuvrant à l'europpéenne et faisant feu sur deux rangs, au commandement. L'action fut des plus vives ; elle dura exactement douze heures, de cinq heures du matin à cinq heures du soir. Aucun de nos officiers, heureusement, ne fut atteint ; par contre, plusieurs de nos tirailleurs ont été mis hors de combat. Trois cents Sofas de Samory furent tués ou blessés. Une fois qu'il fut parvenu à se dégager, le commandant Lartigue se replia, dans la nuit, à N'Gaoué, village situé près de Touba. Les Sofas y vinrent le harceler et il fut obligé, encore une fois, de livrer un rude combat afin de se dégager. Il était temps qu'il en fût ainsi, car l'état de ses vivres et de ses munitions n'était pas satisfaisant.

Les ennemis prirent la fuite dans la direction du Bafing, qu'ils repassèrent. On présume qu'ils ont été rejoindre Samory, qui se trouvait alors à Tougouadougou.

Peu après, le commandant de la région Sud rentra à Beyla où, depuis, des renforts lui sont, sans doute, parvenus afin de repousser toute attaque éventuelle de Samory.

Il est probable que l'almamy a dû rester inactif en attendant la fin de la saison des pluies et qu'il a dû profiter de cette inactivité pour se ravitailler en armes et en munitions. Aussitôt que les pluies auront cessé, phénomène qui se produira vers le milieu de septembre, il faut s'attendre de sa part à une reprise d'hostilités.

Les nouvelles qui nous étaient parvenues dernièrement de la Côte-d'Ivoire au sujet des intentions nettement pacifiques de Samory semblent donc maintenant absolument controuvées. Si l'on s'en souvient, elles annonçaient que le vieil almany, las d'une lutte qu'il sentait devenir de jour en jour plus périlleuse, demandait à faire la paix avec nous et à s'en retourner au Soudan, à Sanancoro, sa ville natale, où il désirait finir tranquillement ses jours. En publiant, du reste, ces nouvelles, nous nous étions permis de faire quelques réserves. Il était un peu à craindre, en effet, que les intentions pacifiques de l'almamy ne fussent la conséquence des dernières opérations que nous avons entreprises contre lui, et qui l'avaient mis en fort vilaine posture. En nous offrant la paix, il gagnait du temps, celui lui permettait de se reprendre, de se ravitailler et ensuite de recommencer la lutte de plus belle. Le procédé était ingénieux, mais point nouveau, car Samory l'a toujours employé vis-à-vis de nous, chaque fois qu'il s'est senti menacé. C'est le coup du traité. Espérons que cette fois, il a fait long feu, et que des instructions ont été ou seront envoyées au Soudan pour que nos troupes prennent bientôt l'offensive.

La campagne s'impose. Le moment est favorable, attendu que la saison sèche va bientôt commencer dans la région soudanaise. Il est nécessaire d'en finir. C'est le vœu unanime de tous ceux qui se sont donné la peine d'étudier la question. Maintenant, il est très possible que les agissements agressifs de Samory à notre égard soient de nature à précipiter les événements.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

Extrait d'un rapport de M. Thomann,
chargé de l'administration du cercle de Sassandra (Côte-d'Ivoire).
(*La Dépêche coloniale*, 5 octobre 1898)

Le commerce continue à progresser d'une façon très satisfaisante, ainsi que le prouve l'augmentation régulière des recettes douanières. La récolte d'huile et de graines de palme, maintenant à peu près terminée, a été plus abondante que celles des années précédentes.

La rivière, qui grossit, commence à amener à la plage de nombreuses billes d'acajou.

Les indigènes semblent de plus en plus décidés à récolter le caoutchouc ; plusieurs maisons de commerce ont pu acheter une petite quantité de ce produit, qui est d'excellente qualité. Les lots ainsi amenés à la Côte sont encore, à la vérité, de faible importance ; mais comme les indigènes les ont vendus à un assez bon prix, je suis persuadé qu'ils continueront et que cette production ira rapidement en augmentant.

CAPTURE DE SAMORY

(*La France de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 14 octobre 1898)

Paris, 13 octobre.

Un télégramme, arrivé ce matin à la première heure, annonçait la capture de Samory, notre insaisissable ennemi. Le télégramme était ainsi conçu :

« Saint-Louis, 12 octobre,

« Le bruit court que Samory est fait prisonnier. »

Quelques heures après, le ministère des colonies recevait la dépêche suivante :

« Saint-Louis, 12 octobre.

» Samory, avec toute sa famille et tous ses chefs de bande, tous ses sofas, a été capturé par le capitaine Gouraud. Le lieutenant Jacquin s'est emparé lui-même de Samory à la course. Il a, en outre, été pris 400 fusils, 90 caisses de cartouches et un canon. »

La nouvelle étant désormais officielle, il n'est plus permis de conserver aucun doute au sujet de cette victoire de nos armes.

La capture de Samory assure la pacification complète de nos possessions du Soudan.

À la suite de ce haut fait, les opérations militaires dans ces régions sont complètement terminées.

Samory ou Samboureu, prophète et tyran du Soudan occidental, fondateur de l'empire d'Ouassoulou (bassin du Haut-Niger), est né en 1830. C'est un vieil ennemi de la France, dont les officiers et les soldats ont eu souvent maille à partir avec lui. Toujours battu quand il s'est attaqué à nos forces, il revenait toujours sur les territoires soumis à notre influence, pillait et razziait nos protégés, puis disparaissait devant nos troupes. Il a équipé et instruit à l'européenne un corps d'élite, les sofas, qui se battent réellement bien, et nous ont fait souvent du mal.

Poursuivi successivement par les colonels Borgnis-Desbordes, Combes et Frey, Samory avait fini par signer, en 1886, un traité avec la France ; mais il le viola bientôt, et ses incursions sur notre territoire nécessitèrent de nombreuses expéditions. Sa capture équivaldra pour notre pays à une grande victoire.

Un dernier détail : Samory a soixante-trois enfants.

GRAVE INCIDENT À LA CÔTE D'IVOIRE (*La Politique coloniale*, 16 octobre 1898)

Sous ce titre, la *Politique coloniale* a publié, il y a deux jours une note relative à un échec subi par nos troupes sur la Côte d'Ivoire.

Nous disions que les Boubourys menaçaient Jacquerville et que deux Européens avaient été assassinés et coupés en morceaux.

Le ministère des colonies a cru devoir, hier matin, communiquer à la presse la note suivante :

Un journal du matin annonce qu'une colonne envoyée pour réprimer une émeute chez les Boubourys, établis près de Grand-Bassam, aurait été repoussée avec pertes.

Aucune nouvelle de cette nature n'est parvenue au ministère des colonies, qui en eût été certainement informé si elle était exacte.

À ce démenti nous sommes obligé malheureusement d'opposer une confirmation.

Nous regrettons que le ministère des colonies soit mal renseigné mais ce regret n'enlève rien à la triste réalité.

Le 17 août à midi, MM. Eudes et Le Voas ont été assassinés à Pandah, village situé aux bords de la lagune entre Dabou et Toupali, à deux heures de Dabou par vapeur.

Nos malheureux compatriotes furent découpés en morceaux et leurs têtes furent envoyées à Grand-Bouboury et ramenées dans plusieurs villages.

La canonnière le *Diamant* reçut l'ordre de prendre des troupes et de les débarquer à Atoutou.

Ainsi fut fait.

Après quelques opérations préliminaires, les troupes se dirigèrent sur Toupah.

Ce village fut pris et brûlé.

La colonne française, sous les ordres de l'administrateur Marsault, se dirigea sur le village d'Osro où s'étaient fortifiés les Bouboury.

L'attaque eut lieu le 7 septembre, mais l'ennemi s'étant fortifié, les tirailleurs sénégalais, décimés, durent battre en retraite.

Un sergent, un caporal et trois soldats sénégalais ont été tués ; seize tirailleurs et miliciens dont un sergent européen et un sous-lieutenant indigène ont été blessés.

Telle est la vérité.

Depuis, M. Marsault n'a pu reprendre l'offensive.

L'audace des Boubourys augmente. Nous avons lieu de penser que dès qu'il aura connaissance de ces nouvelles, M. le ministre des Colonies s'empressera d'en demander la confirmation par télégramme à Grand-Bassam et d'envoyer au gouverneur intérimaire des instructions, sinon des renforts.

À LA CÔTE D'IVOIRE

Les suites d'un assassinat. — Explications nécessaires. — Contre la tribu des Boubourys

(*L'Éclair*, 18 octobre 1898)

Nous avons reproduit hier dans notre deuxième édition un article de la *Politique coloniale* disant, qu'à la suite de l'assassinat de MM. Eudes et Le Voas, qui eut lieu au village de Pandah à la Côte d'Ivoire, des tirailleurs sénégalais avaient été envoyés contre les populations Boubourys, auteurs de ce meurtre. D'après notre confrère, les tirailleurs auraient été repoussés, décimés et forcés de battre en retraite.

Au ministère des colonies où nous nous sommes rendus, afin d'avoir quelques détails, au sujet de ce grave incident, on nous a dit qu'on venait de câbler à Grand-Bassam pour demander des explications à cet égard. On croit que les faits ont été fort dramatisés.

En tous cas, il est à supposer que les troupes envoyées contre les Boubourys ne sont point des tirailleurs sénégalais, mais des miliciens de la colonie, ce qui est bien différent au point de vue de la valeur des soldats.

Quant aux Boubourys, ce sont des indigènes turbulents et agressifs, auxquels tôt ou tard sans doute, nous serons obligés d'infliger une sévère leçon. Nous osons espérer que, si les faits énoncés par la *Politique coloniale* sont exacts, on débarquera à la Côte d'Ivoire, une ou deux compagnies de tirailleurs, afin de châtier sévèrement, ces dangereux rebelles.

SOUDAN FRANÇAIS

CITATIONS À L'ORDRE

(*La France militaire*, 1^{er} novembre 1898)

M. Blondiaux, lieutenant d'infanterie de marine à l'état-major hors cadre, au Soudan : chargé d'une mission dont le but était de descendre le cours de la rivière Cavally pour déboucher dans la Côte-d'Ivoire, a rapporté de son exploration de nombreux et d'utiles renseignements.

LE SERGENT BRATIÈRES (*La France militaire*, 6 novembre 1898)

Le sergent Bratières, dont nous avons annoncé, hier, la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur, a pris part à la poursuite dirigée contre Samory par le lieutenant Woelffel, et au combat de N'zo.

Voici quelques passages d'une lettre adressée à un de ses amis par le sergent Bratières, le 2 septembre.

La colonne lancée à la poursuite de Samory venait d'apprendre que l'almamy se dirigeait vers le sud-ouest, tandis que son fils, Sara N'tieni Mori, se dirigeait vers l'ouest.

Quelques sofas déserteurs, qui viennent à nous, dit le sergent Bratières, donnent les renseignements suivants : Samory ne sait pas exactement où il veut aller et où il va, déjà la famine se fait sentir et fait beaucoup de ravages.

C'est sur ces entrefaites que l'almamy demande à traiter. Le gouverneur prescrit au commandant de la colonne d'accepter la soumission.

Le lieutenant Woelffel est désigné pour entrer en pourparlers ; trois sous-officiers — dont je fais partie — et 170 tirailleurs doivent l'accompagner. Nous partons pour le Sud, pour la forêt mystérieuse, pays des kolas et des anthropophages.

Nous quittons le Soudan français pour entrer dans l'hinterland de la Liberia C'est du village de Tounkaradougou que nous devons envoyer notre émissaire à Samory. Déjà, sur le chemin, on trouve des cadavres en putréfaction — fugitifs de chez Samory, morts de faim.

À Tounkaradougou, que Sara N'tieni Mori a quitté depuis cinq jours, c'est tout autre chose : dans les cases, sur les routes, dans la brousse, dans la rivière, ce ne sont que corps humains en pleine décomposition, infectant l'air et répandant tout autour une odeur mortelle.

Nous faisons partir au plus vite notre messager — un sergent indigène, un brave garçon, qui a conscience de sa mission et du danger qu'il va courir. — « Si je ne reviens pas, donnez ma solde à ma femme. » — Une forte poignée de main et il s'en va. Son départ nous a un peu émotionnés ; reviendra-t-il ?

Nous ne pouvons raisonnablement pas rester ici : l'infection plane sur nous. Nous irons dans un village à proximité y attendre notre envoyé et des ordres.

On est en plein hivernage ; il pleut régulièrement tous les jours. Les chemins sont détrempés, les ruisseaux pleins. La température est douce, même un peu froide : celle de France au mois de mars.

P.-S. — La réponse de Samory arrive à l'instant ; il demande, comme toujours, à tergiverser. Nous sommes partis immédiatement pour N'zo, pour lui barrer la route, l'obliger à mourir de faim ou à être mangé ; Samory est bien près d'être fini !

NOUVELLES

LA CAPTURE DE SAMORY (*La France militaire*, 13 novembre 1898)

Bordeaux, 12 novembre.

Le paquebot *Portugal* [Messageries maritimes], provenant de la Plata, du Brésil et du Sénégal, apporte des nouvelles du Sénégal jusqu'au 27 octobre.

Le *Journal officiel* publie un ordre général par lequel le colonel, commandant supérieur, porte à la connaissance des troupes du corps d'occupation le résumé des opérations qui ont amené la capture de Samory et la dispersion définitive de ses bandes.

Après avoir exposé la première partie des opérations, l'ordre se termine comme suit :

Le plan d'opérations consistait maintenant à disputer à Samory le passage de la Cavally, et des dispositions furent prises en conséquence. D'abord, une politique habile réussit à gagner définitivement, à notre cause, les populations anthropophages de la contrée ; puis les bons traitements vus chez nous par les chefs sofas déserteurs amenèrent des défections de plus en plus nombreuses parmi les bandes ennemies. Le moment semblait proche où la puissance de Samory aurait cessé d'exister.

Les renseignements concordant pour dire que Samory voulait franchir la Cavally et se retirer à N'Zapa et à N'Zolou, chez Marigné-Cessé. son lieutenant, une petite colonne, sous les ordres du lieutenant Woelffel, fut lancée dans le Sud, suivant la rive droite de la Cavally, soutenue, à peu de distance en arrière, par la compagnie Garden. Cette colonne rencontra, le 9 septembre, à Tiafeso, l'armée de Samory, dont une moitié était sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche.

L'engagement eut pour résultat de faire tomber entre nos mains 30.000 personnes, Parmi lesquelles les meilleurs sofas de Samory. Celui-ci, effrayé, s'enfuit précipitamment vers l'est avec le reste de ses bandes. Samory se retira de nouveau dans les montagnes au sud de Doué, d'où il avait déjà été chassé de force, sa fin n'étant plus qu'une question de temps ; mais les routes suivies par lui étaient tellement infestées de cadavres que nous dûmes de nouveau revenir en arrière et chercher d'autres chemins pour l'atteindre.

Le commandant rassembla donc toutes ses forces vers Fanha ; puis il se lança de nouveau sur les traces de Samory, décidé, cette fois, à en finir. Il l'atteignit, au commencement d'octobre, dans son repaire, et le succès remporté fut sans précédent, puisque Samory, tous ses sofas, ses femmes et ses fils, y compris Sarankemory et Moctar, étaient tombés entre nos mains.

Ces opérations exécutées avec une vigueur et un entrain admirables, sans aucun arrêt de considération de saison, font le plus grand honneur à tous ceux qui y ont pris part. Les troupes se sont encore une fois montrées à la hauteur de leur vieille réputation par leur énergie, leur abnégation et leur bravoure excessives.

Outre les récompenses spéciales demandées par le ministre des colonies, à l'occasion de cette victoire, le colonel, commandant supérieur, cite à l'ordre du jour des troupes d'occupation :

Le commandant de Lartigue : a fait preuve de qualités militaires de premier ordre par son intelligente initiative dans l'exécution des ordres reçus, et en réussissant à faire marcher, vivre et combattre sa petite colonne, malgré les énormes difficultés rencontrées.

Le lieutenant Woelffel : a conduit avec une audace et une énergie dignes d'éloges une petite reconnaissance qui a abouti au combat de Tiafeso, cause déterminante de la fin de Samory.

Enfin, le sergent Bratières : a de ses propres mains pris Samory en personne, après l'avoir poursuivi à la course.

Kaves, le 18 octobre 1898.

Le colonel, commandant supérieur des troupes,

Audéoud.

Interview du colonel Audéoud

Le colonel Audéoud, commandant le 5^e régiment d'infanterie de marine, dont les officiers ont capturé Samory, arrivé hier soir, a été interviewé ce matin par le correspondant de l'Agence nationale.

Voici le récit qu'il lui a fait sur la prise de Samory :

Lorsque j'ai quitté Kayes, où je me suis embarqué à bord du *Portugal*, pour venir en France, Samory n'était pas encore arrivé. Il est à Kayes aujourd'hui. Le commandant Ebener, qui me remplace, lui fera donner une case dans laquelle il sera gardé à vue et traité comme le fut Behanzin.

J'avais, dès que la capture de Samory m'était parvenue, demandé des instructions au gouvernement pour savoir ce qu'il fallait faire du prisonnier. Les instructions n'étaient pas encore arrivées à Kayes le jour de mon départ.

Samory est suivi de ses femmes et d'une vingtaine de prisonniers.

Nous avons, en effet, rendu la liberté à tous les malheureux qui tombèrent entre nos mains à la suite de nos succès d'octobre.

Près de cent mille personnes que Samory avait réussi à entraîner à sa suite furent renvoyées par mes soins dans leur pays d'origine, dont Samory les arrachait soit par intimidation, soit par persuasion.

Ses sofas furent aussi laissés libres. J'ai eu le soin, cependant, de les disséminer et de leur donner à chacun une résidence spéciale et éloignée, de façon qu'ils ne puissent que difficilement correspondre et communiquer entre eux et, par conséquent, qu'ils n'aient pas le moyen de recommencer la guerre contre nous.

Au nombre des personnes prises par la colonne du lieutenant Woëlfell, se trouvent les deux fils de notre ancien et redoutable ennemi El Hadj Omar. Ils seront transférés à Tombouctou, où ils n'ont aucune influence.

Quant à Samory, il était temps qu'on le réduisit à l'impuissance. Il était devenu odieux ; il coupait des têtes, semant des cadavres derrière lui, sans que rien ne provoquât sinon ne justifiât sa cruauté.

Il paraissait affolé, et son affolement semblait se traduire par la soif du sang.

À la nouvelle de sa capture, les soumissions nous arrivèrent par milliers.

Même parmi les peuples anthropophages, le soulagement fut unanime, tant Samory faisait régner une tyrannie féroce autour de lui.

Lorsque, après l'engagement du 9 septembre dernier, à Tiaffera, Samory, effrayé, s'enfuit vers l'est, il entraîna à sa suite des milliers et des milliers d'hommes et de femmes qui partirent ainsi à l'aventure sans que leur subsistance fût assurée.

Aussi ces hommes et ces femmes, sans aucune nourriture, et, par suite, mourant de faim, tombèrent comme des mouches.

D'un autre côté, ils étaient obligés de suivre le gros de l'armée de Samory, par crainte de tomber entre les mains des tribus anthropophages, car les populations anthropophages, dont l'armée de Samory traversait les territoires au cours de ses deux débâcles, s'emparaient des traîneurs et se repaissaient de leur chair.

Tant de personnes moururent dans cette suite de Samory qu'on put le suivre à la piste, le chemin étant, par la décomposition des cadavres, littéralement infesté.

Vous savez comment nos soldats rejoignirent Samory par Fanha.

Maintenant, dans quelles circonstances précises Samory fut-il pris ? Je ignore encore.

C'est le sergent Bratières qui le captura de ses propres mains. Il me fit de cette capture un court rapport, lequel n'était pas encore arrivé à Kayes lors de mon départ.

L'endroit où la capture eut lieu est tout en marais, en cours d'eau et en montagne. Ni les nôtres, ni Samory n'avaient plus de monture.

Une petite reconnaissance de soldats français a pu acculer Samory et les siens entre l'eau et la montagne et le prendre comme dans un carrefour.

Quoi qu'il en soit, on respire enfin dans le pays, et nous pouvons, nous, Français, continuer en paix l'œuvre de la civilisation.

M. le colonel Audéoud quitte Bordeaux ce soir par le rapide et arrivera à Paris demain matin.

Côte-d'Ivoire
(*Le Petit Provençal*, 13 novembre 1898)

Marseille, 12 novembre.

Le paquebot *Stamboul*, de la compagnie Fraissinet*, courrier de la côte occidentale d'Afrique, est arrivé, ce matin, avec 40 passagers [...].

La situation politique et commerciale de la Côte-d'Ivoire est satisfaisante. La capture de Samory assure la tranquillité pour longtemps dans le hinterland.

Sur la lagune d'Ebrié, l'assassinat de nos deux compatriotes, à Pendah, par les indigènes boubourys, a été suivi d'une répression énergique. Les principaux coupables ont été mis à mort. De nombreux villages, dont les habitants avaient fait cause commune avec les assassins, ont été détruits. Les négociations avec les autres villages sont sur le point d'aboutir à notre entière satisfaction. La leçon aura été sévère, mais méritée par les Boubourys.

Les travaux du wharf de Grand-Bassam seront commencés le 1^{er} décembre. Les ingénieurs comptent l'achever et le livrer au mois de juillet de l'année prochaine.

NOUVELLES

LA CAPTURE DE SAMORY
(*La France militaire*, 15 novembre 1898)

Le courrier de l'Afrique occidentale a apporté des nouvelles fort intéressantes au sujet des opérations menées contre Samory. Lorsque nous avons engagé les opérations définitives contre l'almamy, son prestige était déjà bien amoindri et ses partisans ne demandaient qu'à l'abandonner. On a eu une preuve éclatante de cet état de choses au combat livré par le lieutenant Woelffel, le 9 septembre, qui se termina, on s'en souvient, par la reddition de toute l'avant-garde de Samory.

Ce jour-là, aussitôt que nous avons fait signe à nos adversaires de se rendre en leur assurant la vie sauve, ils sont accourus faire leur soumission, trop heureux d'abandonner la cause néfaste de Samory.

Outre les 20.000 femmes, enfants et captifs tombés en notre pouvoir après ce combat, 2.000 sofas ont mis bas les armes ; par sofas, nous voulons parler de soldats aguerris et non pas des hommes portant un fusil. Nous avons aussi capturé 300 fusils à tir rapide, 5 à 6.000 fusils à pierre ou à piston, 10 caisses de cartouches, dont 7 de cartouches 1879 réglementaires, 3 caisses d'obus, 50 gargousses, 20 tonnelets de poudre. La poudre saine a été noyée et les fusils brûlés, vu l'impossibilité où on était de faire transporter ces armes et munitions en lieu sûr. Le lendemain du combat du 9 septembre, le lieutenant Woelffel avait avec lui plus de 30.000 prisonniers.

LE LIEUTENANT WOELFFEL

Voici sur le lieutenant Woelffel qui a pris la smala de Samory, des renseignements qui sont envoyés de Montbéliard par un de ses camarades d'enfance.

Alfred Woelffel est né en 1873 à Pierrefontaine-lès-Blamont (canton d'Hérimoncourt) où son père, Georges Woelffel, exerçait les fonctions de receveur ruraliste. Son grand-père avait été administrateur des forêts de l'importante Compagnie des forges d'Audincourt et de Franche-Comté.

Entré au Lycée de Dijon, lorsque son père habita cette ville, Woelffel continua ses études au collège de Montbéliard et les termina au Lycée Victor-Hugo, à Besançon, où il se prépara à Saint-Cyr.

À sa sortie de cette école, il partit au Soudan et, depuis, n'a pas quitté ce pays.

Le père du jeune chevalier de la Légion d'honneur avait reçu sept coups de sabre et avait été décoré de la médaille militaire en 1870. Il est mort des suites de ses blessures à Dijon.

La mère du jeune officier, née Sophie Juilliard, vit retirée à Pierrefontaine.

LE SERGENT BRATIÈRES

Un ami du sergent Bratières, montalbanais comme lui et investi de fonctions importantes dans un de nos ministères, communique les intéressants renseignements biographiques suivants sur ce brave soldat, à qui le rapport du lieutenant-colonel Audéoud attribue la capture à la course de l'almamy Samory :

Bratières est un garçon de trente ans, petit, figure ouverte et sympathique, très timide dans la vie privée, rougissant facilement, mais d'un tempérament chevaleresque et même quasi romanesque.

En 1888, il était typographe au journal le *Républicain de Tarn-et Garonne*, lorsque l'introduction des femmes dans l'atelier de l'imprimeur propriétaire, en le mettant sur le pavé, l'obligea à s'engager dans un régiment de ligne tenant garnison à Paris.

En 1893, Bratières, son engagement terminé, rentra à Montauban et, par l'intermédiaire de M. Maurice Lasserre, député de Tarn-et-Garonne, essaya d'entrer à l'Imprimerie nationale.

Mais sa demande ne fut pas accueillie et il dut rengager dans l'infanterie de marine, où il ne tarda pas à rattraper les galons d'or.

En 1895, Bratières fut envoyé au Tonkin et, dans une opération contre des bandes de brigands, il reçut une blessure dans le voisinage de l'œil droit.

En 1896, il était en garnison à Rochefort lorsqu'il demanda et obtint l'autorisation de faire partie du corps expéditionnaire du Soudan.

Bratières est, comme Clavel, le fils d'un maréchal ferrant du faubourg Villenouvelle à Montauban.

Intelligent et d'un cœur excellent, il a une instruction bien au-dessus de la moyenne de ses collègues. Quand il était à Rochefort et à Saint-Louis, il lisait beaucoup, s'essayait même à de petites compositions littéraires. Plus heureux que d'autres, il a réussi à mettre en action ses rêves d'épopée.

LA MISSION DU BAULÉ Rapport du Dr Lasnet (*La Politique coloniale*, 18 novembre 1898)

Le dernier fascicule des *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, publiées par le ministère des Colonies, nous donne des renseignements très intéressants sur les résultats de la mission du Baulé.

Il faudrait citer presque en entier le rapport du Dr Lasnet, médecin de 1^{re} classe des colonies. Les observations personnelles, les remarques originales y fourmillent ! Nous avons le regret de ne pouvoir que les signaler au passage, en recommandant au lecteur d'aller puiser à leur source les documents dont il s'agit.

La mission du Baoulé, organisée par le gouvernement général de la Côte occidentale d'Afrique en vue de traiter avec Samory, avait été formée à Saint-Louis.

Elle se composait de quatre Européens : le capitaine Braulot, chef de la mission ; le docteur Lasnet, médecin ; le sous-lieutenant Simonnet, chargé de l'escorte ; le commis aux affaires indigènes, Delafosse.

L'escorte comprenait 24 tirailleurs, 4 conducteurs, 1 infirmier, 2 interprètes.

Embarquée à Dakar, le 4 avril, la mission devait gagner la Côte-d'Ivoire et remonter chez Samory par le Baoulé.

À Grand-Lahou, le lieutenant Simonnet débarqua les vivres, qu'il devait transporter par pirogues, sur le Bandama, jusqu'à Thiassalé. Le reste du personnel et les chevaux continuèrent jusqu'à Grand-Bassam où le débarquement s'opéra le 12 avril dans d'excellentes conditions.

Trois jours après, la mission traversa la lagune, en chaland, et prit le chemin de Dabou, avec 80 porteurs levés par les soins de l'administrateur.

Le capitaine Braulot connaissait la route de Thiassalé, pour l'avoir plusieurs fois parcourue depuis que la colonne Monteil en avait écarté presque tous les gros obstacles pour le passage de la cavalerie. La mission s'y engagea, n'ayant, dans la forêt qui s'étend de Dabou à Sinzorobo, qu'à débroussailler de loin en loin et couper les lianes envahissantes.

Le lieutenant Simonnet rejoignit la mission à Thiassalé, bien avant que les 300 porteurs Dioubas [Dioulas], attendus de Kodiokofi, fussent venus pour prendre les vivres, bagages et munitions.

La marche reprit le 1^{er} mai, par Brimbo, Singorobo, Ouessou, Toumodi, Kodiokofi. Après un repos de quatre jours, les interprètes furent mis en route le 14 mai pour Bédiala, en face Kouroutza, sur la rive droite du Comoé, où se trouvait alors Samory.

L'hostilité des N'Gbans força la mission à suivre les interprètes par la route de Bouaké, afin de les protéger et de les remettre à Kodiokofi entre les mains des Sofas, sous la sauvegarde de l'almany, dont ils foulaient désormais le territoire.

Le 4 juillet, les interprètes étaient de retour. Samory refusait de traiter. Il refusait, également de recevoir la mission. Celle-ci revint à la côte, le 15 juillet, sans avoir pu entamer les négociations souhaitées.

Fort heureusement, les officiers qui composaient cette mission du Baoulé n'avaient point négligé de faire, en cours de route, des observations de toutes sortes. Le voyage n'a pas été inutile. Nous pouvons, au contraire, jugez en par les notes que le Dr Lasnet publie dans les *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, qu'il a permis de recueillir des renseignements très intéressants sur la position géographique, l'aspect général et la situation sanitaire des différents points de l'itinéraire suivi par la mission Braulot.

Le Dr Lasnet indique l'état sanitaire de Grand-Lahou, Dhuacré, Bourou-Bourou, Thiassalé, Niannoé, Brimbo, Singorabo, Ouessou, Toumodi, Kodiokofi. Ses remarques ont un grand intérêt, pour nos officiers, nos fonctionnaires et nos soldats, que des installations par trop défectueuses prédisposent à la contamination.

On sait que le Baloué s'étend au-dessus de la forêt de la Côte-d'Ivoire ; il est limité au nord par les territoires d'Ouorodougou et du Diamala, à l'ouest par le cours du Cavally, et à l'est par les États du Bondoukou.

Ces limites sont de pure convention. L'ouest du Baloué n'a pas été exploré ; le Cavally n'a pas été reconnu ; quant au Bondoukou, habité par des Agnès [Agnis] (de la famille des Ashantis, ainsi que les Baoulés) il se continue jusqu'au Dahomey.

Le sol du Baoulé [est] formé de roches ferrugineuses avec rognons argileux qui y sont inclus. Terreuses et rougeâtres comme celles de Dakar, ces roches sont tendres et molles au moment de leur extraction, mais elles durcissent rapidement à l'air.

Au milieu de ce terrain argilo-ferrugineux, on trouve toutes sortes de cailloux disséminés de ci de là : du grès, du granit, du quart aurifère, schistes, mica, roches métamorphosées.

L'argile sert à la construction des cases, auxquelles elle donne une grande solidité. Le calcaire est rare, l'antimoine est peu abondant.

Le Dr Lasnet fait remarquer que le grand hivernage (mars à juillet), époque des pluies, est la saison que supporte le plus aisément l'Européen parce qu'elle est plus fraîche et moins rigoureuse au Baoulé qu'au Sénégal.

La température n'y atteint pas les maxima des régions intertropicales. Voici les moyennes observées à Kodiokofi du 10 mai au 1^{er} juillet :

6 heures matin	24°	
2 heures soir	29°	
6 heures soir	26°	
Maximum absolu (26 mai)		31°
Minimum absolu (15 juin)		17°

L'écart de température en 24 heures est très marqué. Il permet, la nuit, un repos salubre, qui ne ressemble en rien au sommeil lourd et anémiant de l'hivernage sénégalais.

La température de la forêt est bien plus élevée. À Thiassalé, les chiffres correspondants sont de 25° à 6 heures du matin, 31° à 2 heures, 28° le soir avec un maximum de 34° et un minimum de 22e.

La brume très épaisse de la nuit couvre de rosée toutes les herbes et détrempe le sol, qui redevient sec deux heures après le lever du soleil. L'air, sursaturé d'humidité, devient difficile à respirer.

Néanmoins, le Dr Lasnet constate, dans une étude économique dont nous donnerons un résumé, que le Baoulé mérite d'attirer l'attention des colons auxquels il offre de grandes ressources.

LE RAPPORT DE M. CHAUDIÉ
SUR LA CAPTURE DE SAMORY
(*La Politique coloniale*, 14 décembre 1898)

Le *Journal officiel de l'Afrique* publie le rapport suivant de M. Chaudié sur les faits d'armes ayant amené la capture de Samory :

Le 11 septembre dernier, après l'affaire de Tialéso, le capitaine Gaden et le lieutenant Wœlffel se portaient sur N'Zô, où le chef de bataillon de Lartigue, commandant la région Sud, les rejoignait, le 17, par Faulia, avec un renfort de 125 fusils. Les renseignements recueillis dans le pays faisaient présumer que Samory, avec les débris de ses forces, cherchait encore à passer le Cavally pour gagner le pays libérien. L'état des chemins rendus extrêmement difficiles par l'hivernage et jonchés de cadavres que laissaient derrière elles les bandes en déroute de l'Almamy, empêchant la marche d'une colonne quelque peu importante, le commandant dut se contenter de former, pour continuer la poursuite, une solide reconnaissance de deux cent quinze fusils dirigée par le capitaine Gouraud, assisté du capitaine Gaden, lieutenant Jacquin, lieutenant Mangin, docteur Boyé, adjudant Arail, sergents Maire, Bratières et Lafon.

D'autre part, des instructions très précises étaient données aux postes et aux détachements de la région pour que Samory ne pût s'échapper, et le commandant de Lartigue, avec deux cents tirailleurs, assisté du lieutenant Woëlfel, des sergents Tanières, Ariste et Berthet, se tenait prêt à fermer aux bandes les routes du Sud et de l'Ouest.

La reconnaissance se mit en route le 24 septembre : le 26, elle ramassait à Deniféso une centaine de fugitifs errants et abrutis par les souffrances. L'état du pays était d'une indicible horreur : dans les chemins défoncés, coupés de marigots vaseux, l'air était empesté par les émanations des cadavres abandonnés ; tous les villages sans exception, où trois mois auparavant les bandes féroces de Samory avaient promené la terreur, étaient à l'état de ruines lamentables, le plus souvent complètement rasés, encombrés d'ossements, de cadavres décomposés au milieu desquels restaient encore quelques habitants hébétés et décharnés.

Guidée par un sofa fait prisonnier dans la brousse, la reconnaissance poursuit sa route, et arrive le 28 dans un immense campement que l'Almamy et tous les siens n'ont quitté que trois jours auparavant. Ayant appris là, par de vieilles captives abandonnées, que Samory s'était dirigé vers le nord, le capitaine Gouraud en informe aussitôt le commandant Lartigue, et s'engage résolument sur la piste des bandes. Un autre sofa déserteur fournit des renseignements précieux : Samory n'est qu'à une quinzaine de kilomètres en avant, près du lieu appelé Guélé mou, les bandes sont complètement désorganisées, sans aucun service de sûreté ; sauf une petite arrière-garde commandée par Macé-Amara, fils de l'Almamy.

Dans ces conditions, le capitaine Gouraud, avec un remarquable esprit d'initiative, décide de risquer un coup d'audace et de surprise, en essayant de pénétrer dans le camp même de Samory, pour s'emparer de sa personne. Des ordres minutieux sont donnés pour l'exécution de ce plan et en assurer la réussite complète.

Le 29, au petit jour, le bivouac est levé, l'arrière-garde de Macé-Amara, tournée par l'escouade du caporal Fédé-Sankaré, est enlevée sans coup férir ; vers huit heures, le lieutenant Jacquin et le sergent Bratières, avec une section, atteignent et traversent les premières huttes du campement, où une foule sans armes, plus étonnée que craintive, les regarde défiler, pendant que les tirailleurs, tout en passant, crient à ces gens de se rassurer et de se taire. La section traverse de même le village des femmes et débouche, brusquement, au beau milieu de l'immense campement de l'Almamy. La surprise est complète :

« Prévenu par la rumeur qui s'est élevée dans le camp à l'apparition des tirailleurs, Samory, qui lisait le Coran devant sa case, s'est enfui précipitamment et, dans son saisissement, n'a pas eu le temps de prendre une arme dans sa case, où se trouvaient pourtant plusieurs fusils et un revolver chargés.

« Au bout de quelques minutes de course, le caporal auxiliaire Faganda Tounkara, aperçoit le premier l'Almamy, reconnaissable à sa haute taille et à sa chéchia rouge serrée d'un turban blanc, qui fuit à toutes jambes, courant comme un jeune homme et cherchant un cheval.

« Les tirailleurs précipitent leur course, en tête, le sergent Bratières, le caporal Faganda-Tounkara, les tirailleurs auxiliaires Bandia-Tounkara et Filifing-Keita. Celui-ci arrive le premier sur l'Almamy qui lui échappe par un brusque crochet. Tout en courant les tirailleurs crient : « Ilo ! Ilo ! (halte) Samory ! » Il continue à fuir ; à son tour, Bratières lui crie : « Ilo ! Ilo ! Samory ! » Voyant un blanc, Samory, à bout de forces s'arrête et Bratières le saisit ; il s'assied à terre et dit aux tirailleurs : « Tuez-moi ».

« Le lieutenant Jacquin arrive en ce moment avec le reste de la section ; Samory prisonnier est ramené à sa case, il était temps. De toutes parts, les sofas prenaient les armes et la situation aurait pu devenir critique. Mais Samory fait un signe, toute fuite s'arrête ; en un clin d'œil, la nouvelle est connue de tout le camp et met fin à toute lutte. »

Pendant ce temps, les autres fractions de la reconnaissance avaient occupé les diverses parties du campement ; les marabouts, chefs de bande et griots viennent se rendre successivement. Un cavalier est envoyé à Moktar et à Saranké-Mory qui se trouvent à 12 kilomètres de là et leur porte l'ordre de venir immédiatement faire leur soumission, sous peine de voir mettre à mort leur père et leur mère.

À une heure, ils sont au camp, apportant leurs armes et leurs munitions. Pendant ce temps, des patrouilles circulent, rassemblant les fusils et les cartouches, les bœufs, les chevaux ; le trésor de l'Almamy est découvert et les tasses qui le contiennent amenées au camp et inventoriées.

La journée du 30 septembre est employée à détruire les armes, cartouches et barils de poudre, qu'il est impossible d'emporter. Tout est brisé, noyé ou brûlé, puis la colonne se remet en marche : au centre, Samory, Saranké-Mory, Moktar, et les porteurs du trésor : à l'arrière, les marabouts, les chefs et les griots.

Quant à la grande foule des sofas, des femmes et des captifs, évaluée à 50.000 personnes, elle est dirigée sur Touba, sous la protection d'une escouade de tirailleurs.

Le 3 octobre, au moment où le commandant de Lartigue venait de recevoir à N'Zo une lettre par laquelle Samory, avant sa capture, faisait des propositions de paix, la nouvelle lui parvenait presque simultanément de l'éclatant succès de la reconnaissance du capitaine Gouraud. Il se mettait immédiatement en route, les deux colonnes se rejoignaient, le 9 à Quéaso, puis marchant à un jour d'intervalle l'une de l'autre arrivaient le 17 à Beyla. Depuis, Samory, sous la garde lieutenant Jacquin et du sergent Bratières, a été dirigé sur Kayes ; le 5 novembre, il est passé à Kankan et le 16 à Siguiri, son voyage se poursuit sans incidents.

Ainsi s'est terminée la carrière de celui qui, pendant plus de 15 ans, n'avait établi et conservé sa puissance néfaste qu'en portant la ruine et la mort dans les régions les plus riches du Soudan. Ne subsistant que par le pillage et le massacre, il s'était trouvé constamment devant nous, adversaire irréductible, et obstacle acharné à notre œuvre de civilisation et de progrès. Débarrassée de ce redoutable ennemi, la France peut aujourd'hui poursuivre en paix la mission laborieuse et féconde qu'elle s'est donnée en Afrique occidentale et travailler à la mise en valeur de son immense domaine en consacrant aux œuvres de paix les ressources dont les nécessités de la pacification avaient jusqu'à présent immobilisé la meilleure part.

Le gouvernement a déjà su reconnaître les services rendus dans cette circonstance avec une infatigable activité et une abnégation de tous les instants, au milieu de fatigues et de privations sans nombre, par les commandants de Lartigue et Pineau et les vaillants officiers et soldats placés sous leurs ordres. C'est à eux, à leurs efforts persévérants, à leur habileté et à leur courage, qu'est dû le remarquable succès dont nos troupes ont le droit d'être Gères, et pour lequel le gouverneur général est heureux de renouveler ici et de rappeler les félicitations qui leur ont été adressées par le gouvernement de la République.

E. Chaudié.

ÉTAT APPROXIMATIF DES PRISES FAITES À GUÉLÉMOU,

- 4 fusils modèle 1886 avec baïonnettes ;
- 60 fusils Gras ou Kropatschek réglementaires ;
- 15 fusils Martini ou Winchester ;
- 500 fusils à tir rapide de divers modèles ;
- 1.000 fusils à silex ;
- 2 caisses de cartouches modèle 1886 ;
- 3 caisses de cartouches modèle 1874 ;
- 85 caisses de cartouches de divers modèles ;

20 barils de poudre ;

1 canon ;

60 chevaux et 1 mulet ;

Une quantité énorme de fusils et de cartouches de toutes sortes saisis et détruits aux avants-postes, et qui n'ont pas été compris dans l'inventaire (le nombre des cartouches s'élèverait à 300.000).

Un trésor montant à environ 250.000 francs.

Côte-d'Ivoire

(*La Dépêche coloniale*, 16 décembre 1898)

Par arrêté du gouverneur en date du 31 juillet 1897 les concessions suivantes ont été accordées :

Par arrêtés du gouverneur par intérim, rendus en Conseil d'administration, à la date du 9 novembre 1898, les concessions suivantes ont été accordées :

Société française de la Côte-d'Ivoire*, un terrain de 26.250 mètres carrés, situé à Bliéron, pour l'établissement d'une factorerie et dépendances.

— Un terrain de 1.150 h. 20 a., situé à Prolo (Cavally), pour l'établissement d'une exploitation agricole.

— M. H. Domergue*, permis de recherches minières valable pour une année sur un terrain de 12.000 hectares situé sur le territoire d'Akapless.

À la Côte-d'Ivoire

(*La Dépêche coloniale*, 15 janvier 1899)

Un de nos vaillants explorateurs africains, administrateur colonial plein de mérite, M. Clozel, est rentré cette semaine en France, rapportant de la Côte-d'Ivoire, après une pénible campagne de quinze mois, des informations d'un vif intérêt.

Notre compatriote était parti en septembre 1897 pour regagner la colonie et, en route pour l'intérieur dès son débarquement, il avait occupé le 5 décembre Bondoukou, sur la frontière britannique, ville qui avait été évacuée cinq jours auparavant par les Anglais venus de la Côte d'Or. Cette localité importante se trouvait cependant sur [le] territoire français d'après un traité régulier, mais il convient de rappeler que, deux ans plus tôt, les indigènes avaient sollicité sans succès la protection de la France contre Samory et que ce furent les forces anglaises voisines qui repoussèrent les bandes de l'Almamy commandées par Bokari.

M. Clozel et sa petite troupe de miliciens furent néanmoins bien reçus à Bondoukou, non seulement à cause du traité jadis passé avec Binger au nom de la France, mais en raison aussi de l'effet moral que produisit le départ du millier d'hommes qu'avaient amenés les Anglais devant les vingt-cinq tirailleurs de M. Clozel. Celui-ci annonça, d'ailleurs, l'arrivée prochaine des troupes du commandant Caudrelier, dont la venue, en établissant au printemps dernier la jonction définitive du Soudan avec la Côte-d'Ivoire, assura la soumission complète de la population, par suite de l'évacuation de Bouna par les forces britanniques.

Les indigènes de cette région de l'Indénié sont des plus paisibles et montrent du dévouement envers la France ; ils avaient su traiter avec Samory, dont les sofas détruisirent peu en conséquence dans le voisinage de Bondoukou. Mais des troubles graves furent causés en avril dernier, plus au sud, par l'irruption autour du poste

d'Assikasso, que M. Clozel avait créé dès 1896 pour surveiller la frontière, de nombreuses bandes armées provenant des territoires anglais limitrophes de la Côte d'Or.

M. Clozel se trouvait alors à Grand-Bassam, appelé auprès du gouverneur, M. Mouttet, depuis le mois de février, et il regagna d'urgence son cercle avec un détachement de trente miliciens, pour dégager Assikasso. Un premier combat avec les assiégeants, coûta à la troupe française la moitié de son effectif et M. Clozel, blessé, dut attendre, des renforts qui lui permirent enfin de délivrer, après un siège de deux mois, les deux vaillants compatriotes, MM. Lefilliâtre et Chalret du Rieu, qui s'y étaient courageusement défendus avec leurs miliciens et la population. De nouveaux renforts envoyés du Sénégal à Grand-Bassam, sous les ordres du lieutenant Lalière permirent ensuite, en juillet dernier, à M. Clozel, de ramener le calme dans le pays, en rejetant sur le territoire britannique, ce qui restait des 6.000 hommes que les autorités anglaises avaient laissés envahir la colonie française. Le capitaine Benquey vint du Soudan méridional prendre le commandement à Bondoukou où M. Lamblin avait maintenu le drapeau français et, la pacification devenue complète, M. Clozel put revenir à la côte, pour venir ensuite prendre, en France, un repos bien gagné. Les relations étaient rétablies avec Kong, à la suite de son occupation définitive, par le commandant Pineau, venu du Nord, quoique cette région dépende, administrativement, de la Côte-d'Ivoire.

M. Clozel estime que la vaste région dévastée par Samory se relèvera rapidement de ses ruines, avec la sécurité que nous y apportons ; la repopulation aidant, les traces du passage de l'Almamy, surtout dans la région de Bondoukou, peuvent avoir disparu avant trois ans. Dès maintenant, le mouvement commercial de l'intérieur vers les ports du littoral a notablement repris ; dans ces derniers mois, plusieurs tonnes de caoutchouc, représentant une valeur d'une centaine de mille francs, sont arrivées à la côte. Cette année, la production totale en caoutchouc doublera facilement et il est intéressant de remarquer, à ce propos, que les naturels de la Côte-d'Ivoire savent récolter le précieux suc végétal sans tuer les arbres producteurs.

L'augmentation du commerce portera aussi sur l'exportation de la poudre d'or, en raison du courant commercial qui ne peut manquer de se détourner sur notre colonie pour la zone limitrophe de la Côte d'Or, où les noirs anglais profitaient des troubles existant sur nos territoires pour accaparer les transactions commerciales.

Quoiqu'en l'état actuel, les prospections manquent pour savoir si l'exploitation de l'or serait productive par l'intervention européenne, l'industrie indigène en tire profit, mais l'ivoire, qui a donné son nom à cette côte, fait maintenant défaut.

Les difficultés principales pour le développement économique de la colonie sont de deux ordres : l'absence de main-d'œuvre, avec une population de neuf habitants seulement au kilomètre carré, et aussi de moyens de communication, dans un pays couvert de forêts et dont les fleuves sont semés de rapides.

Néanmoins, l'administration s'est efforcée de faciliter les transports et des routes de pénétration conduisent déjà de la Côte à Bondoukou d'une part et à Kouadiokodi, plus au centre, d'autre part. Le fil télégraphique, qui déjà réunit les divers ports de la côte, s'avance vers l'intérieur jusqu'à Bettié et tout le matériel nécessaire pour prolonger la ligne, par la vallée de la Comoé, vers le Soudan, se trouve débarqué à Grand-Bassam.

Il est d'ailleurs question d'une ligne de chemin de fer, dont l'étude préliminaire a été confiée à une importante mission technique, dirigée par le capitaine du génie Houdaille et qui a débarqué le 16 décembre à Grand-Bassam. Divisée en deux groupes et bien outillée, la mission s'est aussitôt mise au travail pour relever les deux tracés possibles vers Kong, celui par la Comoé et celui par le Baoulé, mais le premier projet est préférable. Cette étude est faite aux frais de la colonie, ce qui est d'un bon exemple et montre un juste désir d'expansion commerciale, en présence des efforts de l'Angleterre, qui a commencé un tronçon de voie ferrée dans la Côte d'Or, vers Coumassie.

D'ailleurs, un wharf est en construction, à Grand-Bassam, et, en doublant celui de Cotonou, il constituera au moins un avantage pour les possessions françaises de cette région africaine, seule dotée de ces appointements si nécessaires au commerce pour les opérations maritimes. Le wharf de Grand-Bassam doit être construit en six mois, et tout le matériel nécessaire se trouve actuellement débarqué ; le montage doit commencer au milieu de janvier.

Il est agréable de remarquer, au point de vue commercial, l'extension croissante des maisons françaises à la Côte-d'Ivoire. C'est ainsi que la grande Compagnie française de l'Afrique occidentale, après avoir acquis les comptoirs d'une autre maison marseillaise, la Compagnie française de la Côte-d'Ivoire ¹, vient d'acheter les factoreries de la maison anglaise Swanzy, qui était ancienne et importante. Il ne reste plus guère que trois maisons anglaises comme représentant les étrangers et c'est un progrès indéniable d'aptitude coloniale en notre faveur.

Un fait intéressant et peu connu est l'importance du commerce fait sans intermédiaire avec l'Europe par plusieurs gros négociants indigènes. Ainsi, à Jackville [Jacqueville] et à Assinie, existent des commerçants du pays qui font chaque année pour un million d'affaires, surtout en bois d'acajou, directement avec l'Angleterre, en général, et auquel sont envoyés, en échange, des produits manufacturés européens.

J. L.

¹ En réalité, la [Société française de la Côte-d'Ivoire](#).



[Coll. Jacques Bobée](#)

Samory (Fortier, photo. Dakar)

L'Almany paraît avoir en mains un Coran, œuvre composée un siècle après la mort du prophète, dans un arabe primitif sans accent ni ponctuation rendant incompréhensibles 25 % du texte, et ne tenant pas compte de la chronologie. Nombre de sourates contiennent des phrases hors sujet. Des bouts ont été rajoutés pour faire la rime. Alors que la langue du prophète est censée pure et parfaite, le texte comporte plusieurs centaines de fautes.

Sénégal

(*La Politique coloniale*, 21 janvier 1899)

Tentative de suicide. — Le *Journal officiel de l'Afrique occidentale française*, dans son numéro du 5 janvier, apporté hier par le paquebot *Portugal*, annonce que le convoi ramenant Samory du Soudan est arrivé à Saint-Louis le 4 janvier au matin, à bord du vapeur fluvial *Bonnier*.

Parti de Kayes le 20 décembre par chalands, ce convoi, placé sous le commandement du lieutenant d'artillerie de marine Jacquin, était composé de : Samory, Sara N'Tiény Mory son fils, Mory Findian, l'un de ses lieutenants, quatre de ses femmes, dont l'une ayant une petite fille, et une suite de six personnes.

Débarqué à huit heures, Samory a été transféré, sans escorte, dans une dépendance de la direction d'artillerie, où il est provisoirement interné.

Le gouverneur général de l'Afrique occidentale a informé le ministre des colonies que, dans la journée du 18 janvier, au moment où il allait être embarqué, Samory, malgré la surveillance étroite dont il était l'objet, a tenté de se suicider en se frappant d'un coup de couteau. Aussitôt désarmé et entouré des soins nécessaires, l'ancien almamy est aujourd'hui en voie de rétablissement.

La blessure offre si peu de gravité que les médecins considèrent l'embarquement de Samory pour le Gabon comme possible dans quelques jours.

LES HÉROS DU SOUDAN (*La Liberté*, 25 janvier 1899)

Interview avec le colonel Audéoud. — Comment on a pris Samory. — Un coup d'audace. — Le rapport du commandant de Lartigue. — Détails inédits.

On a donné déjà de nombreux détails sur la capture de Samory, et plusieurs récits ont été faits de la façon dont le féroce almamy est tombé entre nos mains, tous d'ailleurs également glorieux pour nos tirailleurs. Mais ces récits et ces détails ne suffisent point encore à dire la prodigieuse, héroïque et noblement folle bravoure qu'ont montrée les tirailleurs et leurs chefs.

On sait maintenant comment une petite troupe d'hommes, éprouvée par des marches pénibles à travers des forêts et des marais et par un climat meurtrier, a pu s'emparer d'une armée tout entière.

Ce haut fait est digne de prendre place à côté des plus beaux exploits de guerre que l'histoire nous a conservés et atteste que la *furia francese* n'est pas encore un vain mot.

Le capitaine Gouraud, chargé de diriger contre Samory une reconnaissance, avait avec lui 96 tirailleurs de la 15^e compagnie, sous les ordres du lieutenant Mangin, de l'adjudant Brail et du sergent Maire, et 116 tirailleurs de la 3^e compagnie auxiliaire, commandés par le capitaine Garden, le lieutenant Jacquin, les sergent Bratières et Lafon.

Telles étaient les forces auxquelles revient tout le mérite de la capture de Samory et de son armée.

Au cours d'une conversation que j'ai eue avec lui, le lieutenant-colonel Audéoud, ancien gouverneur intérimaire du Soudan, m'a donné des renseignements nouveaux, qui sont dignes d'être reproduits :

Les détails que je puis vous fournir, m'a-t-il dit, figurent dans un rapport du chef de bataillon de Lartigue, commandant de la région du Sud. Je ne ferai donc que résumer de mémoire ce document.

Le capitaine Gouraud donnait la chasse à Samory et suivait sa trace, qui apparaissait aux terres dévastées, aux villages détruits et déserts, aux cadavres abandonnés et dont l'air était empesté.

Quelques noirs, qui avaient échappé aux razzias de Samory, lui donnaient, en outre, d'utiles indications sur la marche de l'almamy.

Le 28 septembre, il recueillait un sofa de Samory qui, devant la perspective de nouveaux combats, avait déserté. Il savait par lui qu'à quelques kilomètres en avant se

trouvait une petite arrière-garde avec un des fils de Samory, Macé-Amara ; qu'à deux heures au-delà était un village qui renfermait toutes ses femmes et que, immédiatement après, était disposé un vaste campement dans lequel se dressait sa case.

À six heures du soir, le capitaine arrêta sa marche pour ne pas donner l'éveil à Samory. Frappé de voir que ses mouvements ne paraissaient pas avoir été remarqués par l'ennemi et concluant de là que le camp était mal surveillé, il crut pouvoir tenter un coup d'audace et, en conséquence, en donnant ses instructions à ses hommes, il leur défendit de faire feu sans l'ordre de leurs chefs. Il sentait, en effet, qu'il ne fallait pas livrer de combat qui, si heureux qu'il pût être, laisserait toujours à Samory le temps de fuir et qu'il était infiniment préférable de le surprendre.

Au pas de course

Le 29, le bivouac est levé au petit jour. Une bonne fortune veut que Macé-Amara ait été, la veille, mandé au camp par son père. Les quelques hommes qu'il avait laissés à l'arrière-garde, surpris par l'apparition du capitaine Gouraud et des tirailleurs, ne songent même pas à fuir.

Vers sept heures et demie, la petite troupe débouche de la forêt et aperçoit à deux ou trois kilomètres, derrière une croupe boisée, la fumée du camp de Samory. Sur l'ordre du capitaine, elle précipite l'allure. Elle défile entre de nombreuses huttes remplies d'une foule sans armes et plus étonnée que craintive, à laquelle elle fait signe de se rassurer, de se taire et de ne pas bouger.

Elle trouve deux ruisseaux où des femmes sont en train de laver et, à cent mètres du second, tombe sur le village des femmes.

La demi-section, commandée par le sergent Bratières, qui forme le petit poste, et le reste de la section, commandé par le lieutenant Jacquin, qui vient à cent ou cent cinquante mètres, traversent le village des femmes au pas de course et continuent sur le camp de Samory qui n'est pas situé à plus d'un demi-kilomètre.

La section débouche brusquement dans cet immense campement, sans seulement être signalée. La surprise est complète.

La fuite de Samory

L'apparition subite des tirailleurs soulève une rumeur. Samory est devant sa case, occupé à lire le Coran. Le bruit attire son attention. Il lève la tête, voit les soldats et aussitôt s'enfuit précipitamment. Son saisissement est tel qu'il n'a ni le temps ni l'idée de prendre une arme dans sa case où se trouvent pourtant plusieurs fusils et un revolver chargés.

La peur lui donne des ailes. Malgré ses soixante cinq ans, il court comme un jeune homme ; néanmoins, au bout de quelques minutes de course les tirailleurs l'aperçoivent, fuyant à toutes jambes en cherchant un cheval. Sa haute taille et sa chéchia rouge entourée d'un turban blanc le rendent facilement reconnaissable.

Les tirailleurs précipitent leur course, l'un d'eux va le saisir lorsque, faisant un brusque crochet, il s'échappe et détalé de plus belle. Nos braves soldats le poursuivent en criant : « Ilo ! (halte) ! Ilo ! Samory ! » Il continue à courir. « Ilo ! Ilo ! Samory ! » crie à son tour le sergent Bratières.

Voyant un blanc et, d'ailleurs, à bout de forces, Samory s'arrête et le sergent Bratières le saisit.

L'almamy s'assied alors par terre et dit aux tirailleurs de le tuer.

Le lieutenant Jacquin arrive, au même instant, avec le reste de la section. Bratières remet entre ses mains Samory qui est ramené au camp. Il n'était que temps, car les sofas, revenus de leur première stupeur, prenaient les armes et la situation aurait pu devenir critique. Mais Samory fait signe à ses soldats de se tenir tranquilles et toute tentative de lutte est abandonnée.

Le capitaine Gouraud arrive à la case de Samory, au moment même où le lieutenant Jacquin y amène l'almamy, à qui une garde particulière de quatre hommes est donnée.

Lâchage général

Marabouts, chefs et griots (sorciers féticheurs) viennent se rendre successivement.

Le capitaine Gouraud envoie à Moktar et Sarrenké-Mory, fils de Samory, qui sont campés à douze kilomètres de distance, un cavalier pour leur porter l'ordre de venir immédiatement faire soumission, s'ils ne veulent pas que leur père et leur mère soient immédiatement passés par les armes.

Malgré l'odieux guet-apens que Sarenké-Mory a tendu à l'infortuné lieutenant Graillot [Braulot], le capitaine a la générosité de promettre aux fils de Samory la vie sauve.

Bientôt, les chefs et les femmes viennent se rendre.

Enfin, à une heure, Moktar et Sarenké-Mory arrivent, apportant leurs armes.

De Soudan était pacifié.

N'avais-je pas raison de dire que l'exploit accompli par ces chefs et ces soldats méritait d'être raconté, et pourrait-on citer beaucoup de faits de guerre comparables au coup d'audace tenté par le capitaine Gouraud et réalisé par une troupe de moins de 220 hommes qui réussit à tenir en respect et à faire prisonnière toute une armée, beaucoup d'actes d'héroïsme supérieurs ou même égaux à celui de ces quelques soldats qui traversent au pas de course un camp entier et capturent le chef sous les yeux de ses guerriers tellement absorbés qu'ils ne pensent pas à le défendre ?

Le butin

Il ne faudrait pas croire que l'armée de Samory fût une quantité négligeable au moment où elle était ainsi et sans coup férir, faite prisonnière.

Le rapport du commandant de Lartigue fait connaître que la destruction des armes, des cartouches et des barils de poudre occupa toute la journée du 30 septembre et que, néanmoins, l'état approximatif des prises accusa : 4 fusils modèle 1886 avec 2 baïonnettes ; 60 fusils Gras ou Kropatscheck du modèle réglementaire ; 15 fusils Martiny ou Winchester ; 500 fusils à tir rapide de provenances diverses ; 1 millier de fusils à pierre ; 2 caisses de cartouche, 1880 ; 3 caisses de cartouches 1874 ; 85 caisses de cartouches diverses ; 20 barils de poudre ; environ 300.000 cartouches ; 1 canon (l'un des deux canons pris aux Anglais, l'autre ayant été enlevé à Samory dans une précédente rencontre) ; 60 chevaux et 1 mulet.

Au village des femmes, des recherches furent faites en vue de la découverte du trésor de Samory. L'inventaire, qui en fut dressé aussitôt, est annexé au rapport du commandant de Lartigue.

Ce trésor était enfermé dans trois caisses à argent du modèle réglementaire, une caisse à cartouches, trois caisses à vin, une petite malle et quelques sacs. Il se composait d'anneaux d'or, de pendants d'oreilles et de bijoux en or, dont quelques-uns offraient un intérêt artistique, d'une valeur totale de 231.000 francs, et d'argent pour 8 à 10.000 fr.

Lorsque le 1^{er} octobre, la colonne se mit en route, Samory, ses fils Moktar et Saranké-Mary et les porteurs du trésor en occupaient le centre.

Une belle famille

Le 29 septembre, en même temps que Samory, toute la famille de l'almamy tomba entre les mains de nos soldats ; d'abord ses enfants : une centaine de garçons et plus de deux cents filles ; puis ses frères, dont huit en état de lui prêter aide et d'autres en bas âge, car Samory, qui est âgé de plus de soixante-cinq ans, a des frères âgés de trois

ans, son père ayant eu, jusqu'en ses dernières années, des enfants et n'étant mort qu'en octobre 1896 ; enfin, onze neveux.

Son intendant, dix-huit chefs de guerre, neuf marabouts et huit griots attachés à sa fortune partagèrent son malheur.

Enfin, la capture de Samory eut pour résultat de rendre à la liberté une foule énorme de prisonniers de guerre qui pouvait être évaluée à cinquante mille personnes, habitants des villages qu'il avait rencontrés sur sa route.

Partout où il passait, il réduisait la population en captivité, détruisait les villages et ravageait les champs, obligé qu'il était, pour nourrir non seulement son armée, mais encore cette foule qui s'augmentait sans cesse, de s'emparer de tout ce qui se trouvait sur son passage. Aussi, le long de sa route, la petite colonne du capitaine Gouraud ne rencontrait-elle, suivant la distance qui la séparait de Samory, que squelettes, cadavres en putréfaction, malades abandonnés ou mourants, entassés les uns sur les autres. Le commandant de Lartigue constate que rien ne saurait rendre l'horreur de cette route, déjà effroyable par elle-même ; sentier montant et descendant sans cesse par des pentes très raides et coupées, à chaque instant par des troncs d'arbres ou des marigots vaseux, dans lesquels officiers, sous-officiers et tirailleurs enfonçaient parfois jusqu'à mi-jambe, l'état du pays rendant impossible l'emploi des chevaux et des mulets qui n'étaient qu'une cause de retard.

Une lettre de Samory

Dans son rapport, M. de Lartigue, qui avait, sans succès, demandé plusieurs fois sa soumission à Samory, raconte que, le 3 octobre, il reçut à N'Zô, un fils de l'almamy, Tiranké-Mory, porteur d'une lettre de son père. Voici le texte de ce document :

C'est à Dieu qu'appartient le commandement ! Saluts et bénédictions, tant que le zéphyr soufflera ! Que mille saluts, mille bénédictions, mille faveurs divines et mille générosités, aussi doux que le miel et le sucre, aussi odorants que le musc et l'ambre, soient répandus en particulier et en général de la part de l'Almamy sur le vertueux, celui qui accomplit de belles actions, le commandant du poste de Touba ; sur tous les commandants des régions de Tombouctou au Sénégal.

Salut en particulier à votre chef, le gouverneur.

L'objet de la présente est de te faire savoir que ton envoyé est venu et m'a fait savoir que tu l'avais chargé de me dire de te remettre tous mes fusils.

J'ai alors interrogé mes sofas et tous mes chefs, mais ils ont tous refusé. « Tu n'accepteras pas cela, m'a-t-il dit, ni nous non plus. Nous ne voulons pas devenir soldats au chefs chez les Français. Ils m'ont trompé et trahi, ils se sont enfuis et réfugiés chez vous, en vous donnant tous leurs fusils pour avoir la vie sauve.

À mon tour, je désire me mettront au service du gouverneur. Tu seras, dans cette occasion, mon aide, mon appui, mon protecteur, pour obtenir du gouverneur ce que je désire.

Dis-lui que j'abandonne la guerre. J'avais envoyé une première fois mon fils à Karamoko avec Tasilimaka, chez le gouverneur.

Ils ont été très bien reçus. Lorsqu'ils sont revenus, ils m'ont tout raconté ; c'était vrai, ils ne mentaient pas.

C'est pour cotte raison que je vous envoie Tasilimaka. Il vous connaît et vous le connaissez depuis longtemps. J'envoie également mon fils Tiranké-Mory.

Tout ce qui se trouve dans cette lettre est de moi.

Salut.

Le commandant de Lartigue fit remettre la réponse suivante à Samory par un griot (sorcier fétiche) qui avait accompagné Tiranké-Mory :

J'ai reçu ta lettre qui m'a été remise par ton fils Tiranké-Mory. Je n'ai pas vu Tasilimaka.

Lorsque je t'avais proposé mes conditions pour te soumettre à moi, tu avais encore des sofas. Samory, maintenant, tu n'as plus rien et cependant j'accepte la soumission aux mêmes conditions qu'autrefois. Tu m'enverras des otages et tes fusils empaquetés, puis tu te rendras à N Zô avec tes femmes et tes enfants.

Je te promets la vie sauve, il ne sera fait aucun mal à toi et aux tiens et je m'efforcerai d'obtenir du gouverneur qu'il t'autorise à habiter Sanankoro. Il faut que tout cela soit fait le plus rapidement possible. Sans cela, les coups de fusil recommenceront sans pitié.

En offrant de faire sa soumission, Samory n'avait voulu que donner le change et gagner du temps pour pouvoir fuir, ses soldats l'abandonnant pour se rendre aux Français, mais il s'y était pris trop tard, car, deux heures après le départ du courrier qui emportait sa réponse, le commandant de Lartigue recevait la nouvelle de la capture de l'almamy.

Étienne Charles.

INFORMATIONS

(*La Dépêche coloniale*, 1^{er} mars 1899)

M. Roberdeau, nommé gouverneur de la Côte-d'Ivoire, venant de rentrer très fatigué de son séjour à la Guyane, et M. Bonhoure, secrétaire général, devant recevoir une autre destination coloniale, l'administration songerait à confier l'intérim du gouvernement de la Côte-d'Ivoire à M. Capest, secrétaire général de première classe.

NOUVELLES

À LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
Conférence du capitaine Gouraud
(*La France militaire*, 7 mai 1899)

Quelques heures avant la conférence que, le 5 mai, le capitaine Gouraud devait faire en la grande salle de la Société de géographie, nous sommes allé le trouver pour lui demander sur quels points il désirait nous voir insister dans le compte rendu que la *France militaire* se proposait de donner d'une réunion à laquelle l'armée s'intéressait si vivement.

Chef de la petite colonne qui parvint à s'emparer de Samory, le capitaine Gouraud est, en effet, à l'heure actuelle, un des officiers dont le nom circule dans toutes les bouches. Il appartient à l'armée de terre et sort des chasseurs à pied. C'est, d'ailleurs, sous l'uniforme de cette arme qu'il doit venir faire sa conférence.

Arrivé à Paris depuis une quinzaine de jours, il habite chez son père, le docteur Gouraud, 40, rue du Bac. C'est là que nous pouvons nous entretenir quelques instants avec lui et qu'il nous prie de dire bien haut que, dans la prise de Samory, dont certaines feuilles ont l'air de vouloir lui attribuer toute la mérite, il n'a jamais été qu'un heureux outil, la principale partie de cette gloire revient de droit selon lui, au lieutenant gouverneur du Soudan d'alors, le colonel Audéoud, qui a ordonné la campagne contre Samory, et au commandant de Lartigue, qui l'a si bien menée, cette campagne, que

c'est en exécutant un ordre du commandant que lui, capitaine Gouraud, a eu la chance de tomber sur l'almamy.

— Ordre un peu vague, peut-être, nous dit-il mais, dans tous les cas, très intelligemment donné, en ce sens que mon initiative n'a nullement été gênée.

La conférence était annoncée pour 8 h. 30, mais dès 8 heures, la grande salle de la Société de géographie se trouvait tellement comble que des accidents paraissaient même devoir être à craindre.

La réunion était présidée par M. Gabriel Marcel, chef du département géographique à la Bibliothèque nationale. À la droite du président était assis le capitaine d'artillerie Delamare, représentant le ministre de la guerre ; à la gauche, M. Binger, représentant le ministre des colonies. Sur l'estrade se tenaient, en outre, le colonel Audéoud, le commandant Toutée, M. l'intendant général Baratier, le général Derrécagaix, le général Lambert, le prince Roland Bonaparte, MM. de Lapparent et Milne-Edwards, de l'Académie des Sciences, etc. Bref, l'estrade était aussi bondée que la salle elle-même.

Vers 9 heures, le président a ouvert la séance, puis donné la parole au secrétaire de la Société. Celui-ci a rendu compte de la correspondance du mois d'avril et a, entre autres, annoncé que le général Gallieni ne viendrait pas directement à Paris après avoir débarqué à Marseille, où une délégation de la Société de géographie ira lui remettre la médaille d'or qui lui a été décernée.

Mais on sent que le public s'impatiente, et les bravos éclatent de toutes parts quand le président annonce que la parole est au capitaine Gouraud.

C'est avec toutes les peines du monde que ce dernier peut parvenir, tellement la foule est dense, à gagner la petite estrade ménagée sur le côté de la salle, juste au-dessous de la grande toile sur laquelle, tout à l'heure, vont se faire les projections, accessoire oblige de tout récit de voyages en pays inconnus.

Grand, bien fait, les yeux extraordinairement sympathiques, la moustache châtain clair fine et coquettement relevée, le capitaine Gouraud est ce que l'on peut appeler un fort bel homme. Il est tout jeune ; sur sa poitrine brillent la croix d'honneur côte à côte avec la médaille coloniale ; il s'exprime facilement élégamment même, ne redoutant pas de lancer parfois quelques saillies humoristiques.

Mais son aspect seul avait suffi pour lui conquérir la salle, et les applaudissements ont été frénétiques quand, au début de sa conférence, abordant avec beaucoup de modestie la question qu'en particulier il nous avait recommandé de traiter, il a prévenu ses auditeurs que, si le colonel Audéoud, ici présent, portait dans l'armée le titre de vainqueur de Sikasso [actuel Mali], c'est avec justice qu'on pourrait y ajouter celui de capteur de Samory.

La péroraison a été aussi fort belle, quand, faisant allusion au drapeau, dont le salut sous les armes revêt en ces pays lointains une exceptionnelle importance, il a dit : « ...Puisque nous ne pouvons le promener à travers l'Europe, il faut bien le promener à travers le monde ! »

Il faudrait écrire une brochure pour pouvoir redonner en détail la longue, mais extrêmement intéressante conférence du capitaine Gouraud, laquelle nous a, un moment, fait vivre cette vie étrange de surveillance, d'alertes, de privations et de fatigues, pour laquelle les caractères fortement trempés se passionnent.

Nous allons simplement résumer les seules opérations qui se sont terminées par la capture de Samory et sur lesquelles le capitaine Gouraud s'est longuement étendu, en tant que descriptions surtout.

À la suite de la prise de Sikasso et de la marche dans le Sud de la colonne du lieutenant-colonel Pineau, les hostilités avaient repris avec Samory qui cherchait à gagner les pays de l'Ouest.

Malgré les pluies continuelles et épouvantables de l'hivernage, lesquelles rendaient parfois la contrée impraticable, la campagne fut poursuivie sur l'ordre du colonel Audéoud.

Après le violent combat de Doué, livré, en juillet 1898, par le commandant de Lartigue à toute l'armée de Samory ; après le rude coup de Tiafesso. porté, le 9 septembre, à l'almamy par le lieutenant Wolfel, le capitaine Gouraud fut chargé par le commandant de Lartigue de poursuivre Samory avec une reconnaissance de 212 fusils, 50 porteurs, 9 Européens et pas de chevaux — ces derniers, dans la forêt vierge où on se trouvait alors, eussent plutôt ralenti la marche.

Tout le monde sait maintenant comment, secondé par capitaine Gaden, les lieutenants Jacquin et Mangin, le docteur Boyé, l'adjudant Brail, les sergents Maire, Lafon et Bratières — c'est ce dernier qui, en personne, mit la main au collet de Samory, —, il réussit, après une marche excessivement pénible, à surprendre et à capturer celui qu'il était chargé de poursuivre. La surprise fut absolument complète, elle eut lieu le 29 septembre 1898 au camp de Guélé mou.

*
* * *

Le général Derrécagaix, une fois que la conférence a été terminée, a, dans une courte mais vibrante allocution, chaleureusement félicité son jeune camarade de l'armée et collègue de la Société de géographie.

Puis le président a clôturé la séance en déclarant que le capitaine Gouraud avait, en capturant Samory, rendu un service signalé non seulement à la France, mais même à l'humanité.

SOUDAN FRANÇAIS

LA MISSION DU LIEUTENANT WOELFFEL (*La France militaire*, 9 mai 1899)

Le lieutenant d'infanterie de marine Woelffel, dont on se rappelle les hauts faits contre Samory, qu'il délit à Tiafeso, continue à descendre chaque jour vers le sud, reprenant ainsi les traditions de la mission Blondiaux, dont il a été rendu compte ici même.

Le lieutenant Woelffel, assisté du lieutenant Mangin, le frère du capitaine membre de la mission Marchand, descend en ce moment la vallée du Cavally, augmentant tous les jours l'étendue de notre connaissance de ces nouvelles contrées.

Les indigènes de la région de Man, qui s'étaient opposés au passage du lieutenant Blondiaux, se sont montrés plus accommodants depuis nos derniers succès sur Samory.

Nos officiers du Soudan vont donc pouvoir traverser les régions forestières, jusqu'à présent hostiles, pour venir se joindre à la mission de M. Hostains, parti de la Côte-d'Ivoire.

INFORMATIONS

(*Le Temps*, 21 mai 1899)

Correspondance. — La mission Hostains-d'Ollone, d'après une lettre datée de Fort-Binger, 23 mars 1899, est partie de Fort-Binger sur la côte, afin d'éviter les populations hostiles du bas Cavally, les Tépos, contre lesquels une action militaire est dirigée actuellement. Comme le fleuve avait déjà été exploré par M. Hostains jusqu'à Guipola, les explorateurs ont laissé de côté cette contrée et ont atteint le 15 mars le Douo à un jour en amont de son confluent avec le Douobi. Ces deux rivières forment le fleuve

auquel les Européens ont donné le nom de Cavally. De là, la mission se propose de rayonner pour étudier ce pays qui est plein de surprises. En effet, le Douo, qui vient de l'est-nord-est, fait un coude qui le conduit au nord-ouest, et reçoit sur sa rive gauche la Hanna, grosse rivière non explorée. Tout cela promet des découvertes peu d'accord avec ce qu'on croyait jusqu'à présent.

Les explorateurs ont construit à cet endroit un fort qu'ils ont baptisé fort Binger* en l'honneur du vrai fondateur de la Côte-d'Ivoire, qui permettra de préparer leurs relations avec les tribus du Nord, qui ont été dépeintes comme hostiles et de circuler dans le pays avec un point d'appui qui permettra le dépôt des bagages.

(*La Politique coloniale*, 21 juillet 1899)

M. Roberdeau, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, s'embarquera le 25 septembre pour Grand-Bassam.

INFORMATIONS

(*La Politique coloniale*, 16 septembre 1899)

M. Roberdeau, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, s'embarquera le 25 à destination de Grand-Bassam.

M. Clozel, administrateur colonial, est nommé secrétaire général de la Côte-d'Ivoire en remplacement de M. Capest, qui rentre en congé pour raisons de santé. Ce fonctionnaire a été très fatigué pendant l'épidémie de fièvre jaune qui a sévi ces mois derniers dans la colonie.

Par câblogramme en date du 13 septembre courant, l'administration locale de la Côte d'Ivoire a informé le département des colonies que l'état sanitaire était satisfaisant et permettait dorénavant aux paquebots de faire escale sans danger à Grand Bassam.

Les Compagnies de navigation française et anglaise intéressées en ont été immédiatement prévenues, et il y a lieu d'espérer que le paquebot des **Chargeurs Réunis**, qui part de France aujourd'hui à destination de la côte occidentale d'Afrique aura été avisé à temps pour lui permettre, au voyage d'aller, de toucher Grand-Bassam.

(*La Dépêche coloniale*, 17 septembre 1899)

M. Roberdeau, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, doit s'embarquer, le 25 septembre prochain, à destination de Grand-Bassam. Le départ de ce haut fonctionnaire a été retardé par une circonstance qui est tout à l'honneur de son prédécesseur intérimaire: M. Capest, qui a occupé ce poste difficile et dangereux pendant toute la durée de l'épidémie qui a fait tant de victimes à Grand-Bassam, a tenu à rester dans la colonie jusqu'au moment où l'état sanitaire serait redevenu tout à fait normal. M. Capest avait précédemment rempli pendant deux ans, dans des circonstances particulièrement délicates, les fonctions de gouverneur intérimaire à la Martinique. Il vient d'acquiescer à Grand-Bassam de nouveaux titres à un avancement bien mérité.

Nous croyons savoir que le ministre des colonies réservera à M. Capest un des postes qui seront vacants lors du prochain mouvement qu'il prépare dans le personnel des gouverneurs des colonies.

INFORMATIONS
(*La Dépêche coloniale*, 28 septembre 1899)

Les nouvelles que nous recevons de la Côte-d'Ivoire nous signalent que des soulèvements très graves viennent de se produire dans le Baoulé.

Les indigènes, et principalement les N'Gbans* et les Gouros, **excités par les déprédations auxquelles se livrent les tirailleurs sénégalais**, ont pris les armes et sont venus attaquer Toumodi, où réside notre administrateur, M. Maurice Delafosse.

Celui-ci, malgré l'influence et les sympathies que sa politique pacifique lui avait attirées dans la région, n'a pu calmer l'effervescence de ces populations.

On a, actuellement, les plus grandes inquiétudes pour la sécurité du personnel européen en résidence dans le Baoulé.

COLONIES

LA MISSION DES LIEUTENANTS WOELFFEL ET MANGIN
(*La France militaire*, 20 décembre 1899)

Nous avons souvent parlé des avantages obtenus par nos officiers dans les dernières contrées insoumises du Sud-Ouest du Soudan français. Nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui un compte rendu des opérations de la mission confiée par le lieutenant gouverneur du Soudan, aux lieutenants Woelffel et Mangin, de l'infanterie de marine.

Le lieutenant Woelffel, bien connu par la glorieuse affaire de Tiafesa, devait descendre du Soudan, afin de faire sa jonction avec la mission de MM. Hostains et d'Allone, venant par la Côte-d'Ivoire.

Le 19 mars 1899, le lieutenant Woelffel, ayant pour adjoint le lieutenant Mangin, quittait Beyla à la tête de 130 tirailleurs et de 100 porteurs, portant deux mois de vivres.

Le 28 mars, la petite colonne arrivait à Sola. Un poste fut créé, où restèrent le sergent Ariste et 30 tirailleurs.

Une reconnaissance conduite par le lieutenant Mangin fut attaquée dans les environs, et bien que cet officier fût resté maître du terrain, il dut revenir à Lola après avoir eu deux tirailleurs hors de combat.

Devant l'hostilité des habitants, le lieutenant Woelffel envoya son camarade Mangin à Man, village qui nous était fidèle, où il devait recruter des auxiliaires pour redescendre sur Gouëkangui, point vers lequel le lieutenant Woelffel se dirigerait de son côté.

Le lieutenant Mangin fut bien reçu à Man, et il obtint ce qu'il demandait. Après avoir quitté ce village hospitalier, il continua sa marche vers le sud ; mais arrivé le 30 avril devant Nisiéné, il fut accueilli à coups de fusil.

Un feu de salve, suivi d'une charge à la baïonnette, eut raison de cette résistance. Mais il fut suivi par les Bios après avoir dépassé le village et dut tirer presque continuellement, perdant un homme et ayant trois blessés.

Le 3 mai, il arrivait à Gouatangu, où il retrouvait le lieutenant Woelffel, venu de N'Za.

Les deux officiers se dirigèrent alors sur Gouëkangui.

Le lieutenant Woelffel, informé que les gens de Dainé se préparaient à nous opposer une vigoureuse résistance, divisa ses forces et marcha sur le village par deux voies différentes.

Cette précaution sauva la colonne d'un désastre certain.

Les gens de Dainé avaient, en effet, coupé par des abats la route habituellement suivie qui traversait le village.

Un peu avant d'arriver à Dainé, ils avaient établi une bifurcation et construit une très belle route conduisant à une clairière semée de bas-fonds dont les crêtes étaient garnies de leurs meilleurs tireurs. Ils comptaient que la colonne française s'engagerait sur cette route bien frayée et tomberait ainsi sous leurs coups.

C'était assez bien imaginé, mais le lieutenant Woelffel déjoua la ruse en s'arrêtant à la bifurcation jusqu'à ce qu'il fût avisé de l'arrivée de la troupe du lieutenant Mangin sur les derrières du village. Il fit alors sonner en avant ; les indigènes surpris par la brusque arrivée des tirailleurs par deux voies différentes abandonnèrent la place.

Mais la petite colonne française ne tarda pas à être elle-même assiégée dans Dainé par les gens du pays.

Il fallut huit jours d'opérations employées à une défensive active pour venir à bout de cette résistance, qui nous coûta deux tués et six blessés.

Le lieutenant Mangin avait reçu, pour sa part, deux coups de feu dans la jambe gauche ; mais ces blessures, n'intéressant que la région musculaire, n'empêchèrent pas le jeune officier de conserver son commandement.

Il reçut même l'ordre de se porter sur Logualé, où s'étaient concentrés les révoltés, et de s'en emparer. Il s'acquitta brillamment de cette mission, qui lui coûta cinq tués et huit blessés.

Le lieutenant Woelffel, de son côté, opérait une reconnaissance vers le sud, et, en face de l'hostilité persistante des habitants, il décidait de fonder un poste à Nouantogloni, sur les bords du Zo, et d'y passer l'hivernage.

Le temps fut employé à rayonner dans les environs pour exécuter le lever topographique d'une région inconnue jusqu'alors, et à la placer sous la domination de la France.

Il y eut de ce chef divers engagements avec les populations forestières, braves et audacieuses, que la venue des Européens gênait considérablement. Ce fut dans une de ces affaires, à Gouélé, que le lieutenant Mangin reçut deux nouvelles blessures, dont une grave à l'épaule.

Les soins du docteur Lemasle empêchèrent heureusement toute complication.

Le lieutenant Woelffel comptait continuer sa marche vers le sud pour se joindre à la mission Hostains, établie à 80 kilomètres de là, lorsque des ordres du ministre vinrent l'arrêter en plein succès.

Espérons, toutefois, que les indigènes ne prendront pas notre arrêt momentané pour une reculade, ce qui provoquerait un soulèvement général.

LE TRANSFERT DU CHEF-LIEU DE LA CÔTE-D'IVOIRE

(*La Dépêche coloniale*, 22 décembre 1899)

.....
M. Capest en avait fait son *delenda Carthago*, et, si nous sommes bien informés, le nouveau gouverneur, M. Roberdeau, n'a cessé, depuis son arrivée dans la colonie, d'attirer l'attention de M. le ministre des colonies sur cette importante question.

À PROPOS DES CONCESSIONS TERRITORIALES

(*La Dépêche coloniale*, 6 février 1900)

.....
À la Côte-d'Ivoire, la tranquillité n'est pas assez certaine pour que l'on puisse, sans danger, procéder au lotissement du haut pays. M. Roberdeau, l'honorable gouverneur, disait à l'un de nos correspondants, de passage à Grand-Bassam, qu'il lui fallait plusieurs mois pour arriver à établir le travail cadastral que demandait le ministre des colonies en vue de l'attribution future des concessions. Il ne promettait même pas de produire un document complet, c'est-à-dire permettant d'étudier la mise en valeur du haut pays.

RETOUR DE MISSIONS

LES OPÉRATIONS AU SOUDAN ET À LA CÔTE-D'IVOIRE (*L'Éclair*, 19 mars 1900)

Détails inédits. — Une mission intéressante. — En pays ennemi. — Attaques répétées. — Courageuse tentative. — Grièvement blessé. — Un silence étrange
Jonction des deux missions
Documents rapportés

Les journaux ont annoncé le retour du capitaine d'Olonne et du lieutenant Mangin, celui-ci frère du commandant Mangin, membre de la mission Marchand. Ces officiers, qui faisaient partie de deux missions différentes, reviennent de la région Sud du Soudan français. Les renseignements donnés sur les faits et gestes de ces deux missions, à tous points de vue fort intéressantes et qui, on en jugera plus loin, furent souvent très périlleuses, ont été trop rares. C'est donc avec un véritable plaisir que nous publions aujourd'hui un compte rendu détaillé de la mission Woelffel-Mangin et que nous donnons un résumé de la mission Hostains-d'Olonne.

Woelffel et Mangin

Après la capture de Samory, les lieutenants Woelffel et Mangin, qui avaient pris une part active à la prise de Sikasso et à la chasse des bandes de l'Almamy, eurent l'idée de pousser plus loin leurs efforts et de reconnaître exactement les régions comprises entre le Sud de notre Soudan et le Nord de la Côte-d'Ivoire. À cet effet, ils sollicitèrent une mission qui leur fut accordée. Cette mission présentait un intérêt exceptionnel.

Pour mieux le comprendre, il est nécessaire de se rappeler quelle était, à l'époque, notre situation en Afrique occidentale. Sikasso pris, Samory vaincu, puis fait prisonnier, la nouvelle de ces événements s'était répandue dans toutes les régions, et donnait à notre puissance une force nouvelle, un prestige merveilleux. Il était, en conséquence, très politique de profiter de cette situation avantageuse et de poursuivre nos opérations en vue d'essayer d'opérer définitivement la jonction tant désirée des régions du Sud soudanais et de la Côte-d'Ivoire.

Les lieutenants Woelffel et Mangin, accompagnés d'un détachement d'une centaine de tirailleurs, quittèrent Beyla au mois de mars 1899, prenant la direction du sud. Au préalable, ils avaient tenté une reconnaissance sur le village de Man, afin de s'ouvrir la route du Sud jusqu'à Gouikangué, situé au sud-ouest, à 30 kilomètres environ de Man et à 12 kilomètres de la rivière Zô, une des grandes branches de la Sassandra.

La petite colonne française reçut tout d'abord chez les Manous, tribus anthropophages, un excellent accueil. Ces tribus nous reçurent comme des libérateurs. En effet, Samory, au moment même où il était arrêté dans sa marche sur le Fouta-Djallon par nos armes victorieuses, se préparait à pénétrer dans le pays des Manous,

que nous avons ainsi sauvé de la ruine et de l'esclavage. Woelffel et Mangin descendirent ensuite à N'Zo, point situé sur le Diougou, affluent du Cavally.

Les deux officiers se séparèrent en cet endroit : il était entendu que Mangin irait à Man et que Woelffel traverserait le pays Oua jusqu'à Gouikangué. Mangin fut bien reçu par les habitants de Man, mais il ne tarda pas à apprendre que les gens de Gouikangué refusaient de laisser passer les courriers qu'il avait envoyés à Woelffel pour lui indiquer la route à suivre jusqu'à Gouikangué. Il essaya d'entrer en pourparlers avec les gens en question ; toutes ses négociations échouèrent devant un mauvais vouloir manifeste. Voyant cela, Mangin se rendit chez les Wobés où il entra en relation avec un chef nommé Sia, qui lui promit aide et protection.

Les choses en étaient là, lorsque, brusquement, au retour de son entrevue avec Sia, Mangin et son détachement furent attaqués par les Wobés. Le combat fut très violent ; nous eûmes un homme tué et trois blessés. Après avoir enlevé trois villages, la petite troupe rentra à Man. Le succès que nous venions de remporter intimida les gens de Gouikangué et le chef de ce village envoya à Man son fils en signe de soumission.

Peu de temps après ces faits, Woelffel fit savoir à Mangin qu'il eût à le rejoindre chez le chef Guatouga, résidant à cinquante kilomètres à l'ouest de Man. Quelques jours plus tard, les deux officiers étaient réunis et se remettaient en route en suivant la rive droite du Zo. À la limite exacte des pays dioulas et guérés, à Dainé, ils furent attaqués. Pendant onze jours, du 9 au 20 mai, eux et leur vaillante petite troupe eurent à se défendre. Quatre hommes tués et dix blessés, tel fut le bilan de ces longues journées de lutte. Parmi les blessés se trouvait le lieutenant Mangin, qui eut la cuisse traversée en deux endroits.

Les cartouches et les vivres se faisant chaque jour plus rares, l'on fut obligé de se rabattre sur Gouikangué. On était alors au mois de mai, c'est-à-dire en plein hivernage ; il parut raisonnable aux lieutenants Woelffel et Mangin d'arrêter un peu leurs opérations, d'essayer de se ravitailler et de construire un poste dans le village qu'ils occupaient.

Combat acharné

Leur inaction ne fut point de longue durée. Le 17 juin, en effet, Mangin se remettait en route et poussait, à 25 kilomètres au sud, une reconnaissance sur Logualé. À peine avait-il franchi le troisième village, situé sur sa route, qu'il était accueilli par une formidable fusillade. Dans la forêt, tout le long du chemin, les indigènes étaient embusqués, guettant le petit détachement et le fusillant presque à bout portant.

Au passage de chaque marigot, le feu redoublait. De plus, les bandes ennemies avaient eu soin de se reformer derrière les nôtres, en vue de leur couper la retraite. Coûte que coûte, il fallait atteindre une position et s'y retrancher. Logualé était la position tout indiquée. Mais lorsque le détachement Mangin, après une marche pénible et périlleuse, arriva en vue de Logualé, le village flambait, les habitants ayant préféré détruire leurs demeures plutôt que de nous les laisser occuper.

Quelques cases avaient été heureusement épargnées par l'incendie. Mangin et les siens s'y réfugièrent et s'y retranchèrent. Les ennemis les y cernèrent. Le jour, on se battait et la nuit, les assaillants se retiraient sous bois pour revenir le matin à l'attaque, reposés et dispos. Pendant cinq jours, on combattit de part et d'autre avec acharnement.

Le lieutenant Mangin, voyant qu'il était impossible de diminuer l'ardeur de l'ennemi et sachant que les munitions baissaient au point qu'il ne restait plus que quarante cartouches par homme, résolut de tenter un suprême effort. Il décida que vingt de ses tirailleurs, pendant la nuit, au moment où l'ennemi se reposait, essaieraient de forcer la ligne d'investissement, de rejoindre le détachement Woelffel et de rapporter une nouvelle provision de cartouches. Ce plan hardi réussit à souhait et, la nuit suivante, les

vingt tirailleurs s'en revenaient sains et saufs, ramenant avec eux une provision suffisante de cartouches.

Le lieutenant Woelffel envoya au secours de Mangin une section de tirailleurs commandée par un officier indigène. Malheureusement, cette section ne parvint pas à délivrer le détachement Mangin ; au cours d'un combat, son chef fut grièvement blessé et elle fut obligée de battre en retraite.

Le détachement Mangin, une fois ravitaillé, reprit crânement l'offensive et réussit à se dégager. Il rentra aussitôt à Gouikangué.

Peu après l'affaire de Logualé, une dépêche venue du Soudan apprenait à Mangin et à Woelffel que la colonne de la Côte-d'Ivoire avait occupé Granko. Cette dépêche surprit fort les deux officiers, attendu qu'ils ignoraient, malgré que cela nous paraisse fort étrange, la marche de la mission Hostains-d'Olonne vers la région Sud du Soudan. Ils demandèrent à Paris des détails complémentaires au sujet de cette mission dite de la Côte-d'Ivoire.

À la suite de l'hivernage, les opérations reprirent. Le détachement Mangin-Woelffel fit route vers le sud-ouest, suivant le cours du Zo. Il ne tarda pas à être de nouveau attaqué. Il dut donner l'assaut au village de Gouélé, parfaitement défendu et entouré de retranchements. Au cours de cet assaut, le lieutenant Mangin fut blessé très grièvement ; il eut le poumon percé. Heureusement qu'il put recevoir les soins d'un médecin, le docteur Le Masle, que le chef de la mission avait réclamé un mois auparavant, et qui arriva juste à temps pour le sauver d'une mort menaçante.

Après l'assaut de Gouélé, la mission s'établit dans un poste qu'elle fonda sur les bords du Zo ; ce fut là qu'au mois de novembre, elle reçut l'ordre de se replier sur le Soudan.

Réunies malgré elles

Pendant ce temps, la mission Hostains-d'Olonne, ne recevant pas l'ordre de rejoindre la mission Woelffel-Mangin, mal guidée, n'ayant aucune indication précise sur la région et se fiant à des documents géographiques inexacts, filait sur le nord-ouest du bassin du Cavally, croyant filer vers le nord-est. Elle inclinait de la sorte fortement à l'ouest, allant jusqu'au 11° de longitude et reconnaissant que le bassin du Diougou ou Dou (Haut-Cavally) s'étendait beaucoup vers l'ouest en territoire libérien : depuis le quinze mars, la mission Hostains était sur le Diougou avec lequel les lieutenants Woelffel et Mangin gardèrent leurs communications jusqu'en novembre. Un simple mot venu de Paris aurait suffi pour que les deux missions se rencontrassent.

Pourquoi ce silence inexplicable du département ? Depuis quelque temps, il plane sur nos affaires africaines une sorte de mystère, que nous n'essaierons pas de percer, mais que nous nous permettons de trouver fort étrange. L'ordre de revenir en arrière avait été transmis à la mission Hostains qui ne le reçut pas à temps.

Ce fut par l'effet du hasard que les deux missions, à leur retour, se rencontrèrent à Beyia. Elles cheminèrent ensemble jusqu'à Kankan où le capitaine d'Olonne, l'administrateur Hostains et le lieutenant Woelffel se dirigèrent sur Kouroussa, puis sur la Guinée et Konakry, alors que le lieutenant Mangin regagnait la côte par la voie du Soudan-Sénégal. L'administrateur Hostains et le lieutenant Woelffel sont encore à Konakry et reviendront par un prochain courrier.

Les importants renseignements géographiques rapportés par les deux missions établissent, paraît-il, que la jonction du Soudan à la Côte-d'Ivoire par le Cavally présente de grosses difficultés, tandis qu'il apparaît que cette jonction serait aisée et logique par la rivière Sassandra. Toutes les données géographiques que l'on possédait sur la région du Sud soudanais et du Haut Cavally ont été modifiées et complétées par les travaux et les constatations des deux missions.

Il ne nous reste plus qu'à féliciter chaudement les membres de celles-ci, qui ont dû surmonter toutes les difficultés et qui n'ont triomphé que grâce à une volonté

inébranlable et à un courage héroïque. Les uns et les autres peuvent être fiers de l'œuvre si dignement accomplie.

Informations
(*Le Figaro*, 5 avril 1900)

La mission Hostains-d'Ollone. — Hier matin, à onze heures, M. Hostains, administrateur des colonies ; le capitaine d'Ollone et M. Fabre, commis des affaires indigènes, ont été reçus à la gare d'Orléans par la Société de géographie représentée par son bureau et plusieurs explorateurs.

Au nom de cette Société, le prince Roland Bonaparte, président de la commission centrale, a félicité la mission d'avoir effectué la jonction de la Côte-d'Ivoire et du Soudan par un itinéraire absolument nouveau, d'avoir révélé toute la partie orientale de la république de l'Etat de Libéria, le cours du Cavally, qui décrit vers l'ouest un coude inconnu jusqu'à ce jour, et tout un pays qui s'ouvre à la civilisation.

Parmi les explorateurs présents était M. le lieutenant Mangin, de la mission Wœlffel, qui a dû déployer la plus grande énergie au Nord de la république de Libéria, tandis que MM. Hostains et d'Ollone opéraient au Sud-Est.

La mission Hostains-d'Ollone
(*L'Écho de Paris*, 19 avril 1900)

La mission Hostains-d'Ollone dont les membres ont été reçus à leur arrivée à Paris par une délégation de la Société de géographie ayant à sa tête le prince Roland Bonaparte, avait à accomplir un programme des plus ardues. Explorer le bassin du Cavally, du littoral de la Côte-d'Ivoire jusqu'à nos possessions du Soudan, semblait à beaucoup une tâche d'autant plus malaisée que nombre d'échecs antérieurs avaient jusque-là paralysé notre action dans cette partie du continent noir. M. l'administrateur Hostains, ancien commandant du cercle du Cavally, et le capitaine vicomte d'Ollone ont su cependant, en dépit d'obstacles sans nombre, malgré l'étrange attitude de M. Decrais, sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, mener à bien leur délicate entreprise. Il convient de les en féliciter.

Pour mieux marquer le caractère pacifique de leur mission, ils n'avaient emmené avec eux, que 20 tirailleurs et 40 porteurs. Ils réussirent à se concilier de la sorte une peuplade de la côte et à s'avancer jusqu'à 200 kilomètres de la mer. Au confluent du Cavally et de l'Hanna, grosse rivière, jusque-là-inconnue, ils construisirent un ouvrage défensif baptisé du nom de *Fort-Binger*, en souvenir de l'œuvre accomplie dans ces régions par le capitaine Binger, aujourd'hui directeur de l'Afrique au ministère des colonies.

Après un assez long séjour en ce point, la mission reprend sa marche et s'aventure au milieu de peuplades dès lors nettement hostiles. Le 27 novembre, elle se voit assaillie de toutes parts. Durant dix jours, il lui faut livrer combats sur combats, sans avoir pris d'autre nourriture que du manioc mangé cru. Ce n'est qu'après la prise du quarante-quatrième village, après avoir enlevé nombre de barricades, que MM. Hostains et d'Ollone reçoivent enfin des propositions de paix. Ils se trouvaient alors à 10 jours de Beyla, premier poste du Soudan français, où ils devaient rencontrer le 14 décembre le lieutenant Wœlffel envoyé au-devant d'eux avec 100 tirailleurs et 150 porteurs, ainsi que les lieutenants Mangin et Van Gassel. Le lieutenant Mangin, qui fut blessé trois fois au cours de différents combats et auquel sa conduite héroïque a valu récemment le

ruban rouge, est le frère du commandant Mangin, dont le nom est aujourd'hui populaire. « Bon chien chasse de race. »

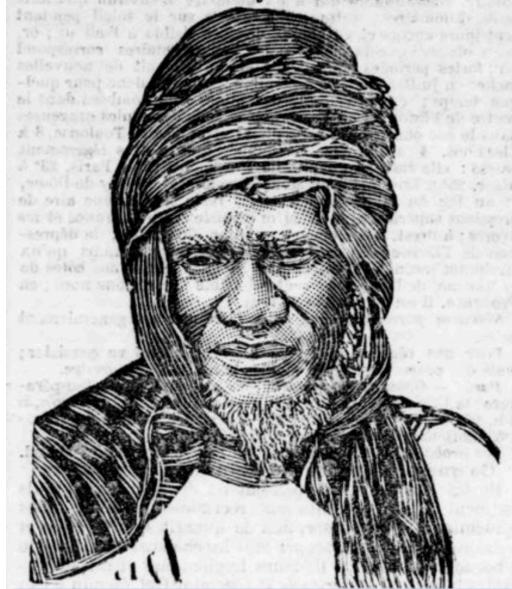
C'est ici qu'intervient, comme dans l'affaire Voulet-Chanoine, le néfaste ministre des colonies, M. Decrais. À Beyla, en effet, la mission d'Ollone apprend avec stupéfaction que le lieutenant Wœlffel était rappelé et qu'elle-même avait, par ordre, cessé d'exister. M. Decrais ne devait point ignorer qu'un ordre de rappel ne pouvait parvenir à temps à MM. Hostains et d'Ollone ; il n'en disloqua pas moins délibérément la petite expédition de secours qui devait assurer leur salut. Pas un instant, il ne semble s'être inquiété des dangers sans nombre auxquels ils pouvaient se trouver exposés, dangers jugés cependant par lui-même trop grands *pour les deux missions réunies !* Quelle excuse trouverait aujourd'hui le chef de notre département des colonies si, ainsi que tout pouvait le faire craindre, la petite colonne du Cavally eût été massacrée ! M. Decrais semble, il est vrai, porter d'un cœur léger les responsabilités qu'il n'a pas craint d'assumer jusqu'ici ! Et elles sont nombreuses.

JACQUES D'URVILLE.

LES MORTS

SAMORY

Ancien almamy du Ouassoulou
(*L'Éclair*, 20 juin 1900)



Avant que Binger ne nous eût rapporté des renseignements exacts sur Samory, on n'avait que de vagues indications sur les origines et la vie du célèbre chef noir, que l'on ne connaissait guère que par les légendes propagées par les griots, gens à l'imagination féconde. Binger nous apprit que Samory était un aventurier heureux, de naissance modeste. Ses parents étaient de pauvres gens vivant du commerce peu lucratif des kolas.

Tout jeune, il fut pris en amitié par un marabout nommé Sori-Ibrahim, fort en renom, à l'époque, au Soudan, qui lui enseigna les principes du Coran et lui donna quelques soldats à commander. Samory ne tarda pas à devenir un guerrier hardi et habile. À la mort du chef de Bissandougou, il fut nommé chef du village. Alors commença sa véritable carrière de conquérant. Successivement, il vainquit tous les chefs soudanais et annexa leurs territoires. Il marcha même contre son ancien bienfaiteur Sori-Ibrahim, qu'il défit.

Lorsque nos troupes, après avoir soumis tout le Haut-Sénégal, marchèrent à la conquête du Niger, afin d'exécuter le plan même de Faidherbe, elles se heurtèrent à Samory, qui s'était emparé déjà de toute la rive droite du Niger et s'avancait vers le nord, c'est-à-dire sur le Haut-Sénégal.

Le choc inévitable entre nos troupes et celles de Samory eut lieu. On était en 1880. Ce fut le colonel Borgnis-Desbordes qui commanda la première colonne organisée contre Samory. L'année suivante, le colonel Borgnis-Desbordes prit le commandement d'une seconde expédition qui s'installa à Bammako, sur le Niger, et y fonda un poste. À la suite des opérations de cette seconde colonne, Samory fut rejeté au-delà du Niger.

Il serait un peu long de rappeler par le menu, dans une biographie aussi succincte que celle-ci, toutes les campagnes qui furent successivement menées contre Samory. Rappelons que les colonels Frey, Archinard, Humbert, Combes, Bonnier, Monteil, en

furent les chefs. Chacune de ces campagnes eut pour résultat de chasser peu à peu notre adversaire des territoires soudanais et de l'acculer dans la région des grandes forêts, où il fut facile de le traquer. On se souvient qu'après la prise de Sikasso qui anéantissait la puissance de Babemba, secret allié de notre ennemi, les commandants Pineau et Lartigue partirent avec deux petites colonnes volantes à la poursuite du Samory, qui, finalement, fut fait prisonnier par un détachement de la colonne Lartigue, commandé par le capitaine Gouraud.

Au cours de nos luttes avec Samory, trois missions françaises entrèrent en relation avec lui : les missions Peroz, Binger et Nebout, en 87, 89, 97. Prisonnier, Samory fut dirigé sur le Congo avec l'un de ses fils, Sarantiéni-Mory, devenu son chef principal. Comme il fallait le prévoir, il n'a pas survécu longtemps à sa défaite. L'âge, l'ennui et la nostalgie ont vite abattu le vieux coureur de brousse d'autrefois, qui fut pour nous un adversaire redoutable, toujours sur la brèche et difficile à vaincre.

CÔTE-D'IVOIRE

Règlement sur le portage (*La Politique coloniale*, 5 octobre 1900)

Le gouverneur de la Côte-d'Ivoire, M. Roberdeau, a récemment rédigé une circulaire qui vaut d'être mentionnée, d'abord pour l'esprit qui l'a inspirée, et aussi parce qu'elle répond, sur un point, à un ordre de préoccupations qui s'est manifesté dans les derniers Congrès coloniaux et, hier encore, au Congrès de la Paix.

Dans cette circulaire, M. Roberdeau recommande de ne point dépasser le poids de 15 kilogrammes pour les colis destinés à être transportés à tête d'homme. Ce poids de 25 [15] kilogrammes doit constituer le maximum de la charge à imposer à un porteur sous le climat et dans les sentiers assez difficiles de la Côte-d'Ivoire.

La recommandation du gouverneur de la Côte-d'Ivoire est très importante au point de vue humanitaire : elle ne l'est pas moins au point de vue politique. Dans certaines régions de cette colonie, en effet, le portage répugne énormément à l'indigène ; les chefs, même ceux qui sont animés de bonne volonté, éprouvent de la difficulté à fournir des porteurs ; nous avons donc intérêt à ne pas provoquer vis-a-vis d'eux une insubordination qui serait justifiée si on imposait aux porteurs des charges excessives.

Le gouvernement recommande, quand la charge ne peut pas être divisée, que deux ou plusieurs porteurs soient affectés au transport des colis et il termine par cette phrase excellente : « J'attache un grand prix à l'observation de ces prescriptions. C'est par des procédés d'humanité et de justice qu'une nation civilisée peut le mieux se faire accepter par des peuplades encore à demi sauvages, qui ne peuvent nous juger au début que par le traitement que nous leur imposons, comparé au régime ancien que nous devons avoir à cœur de faire disparaître. »

Nouvelles coloniales (*Le Gaulois*, 5 octobre 1900)

Règlement sur le portage. — M. Roberdeau, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, vient d'envoyer aux fonctionnaires placés sous ses ordres une circulaire empreinte de la plus intelligente humanité. Dans cette circulaire, M. Roberdeau recommande de ne point dépasser le poids de 15 kilogrammes pour les colis destinés à être transportés à tête d'homme. Cette recommandation est très importante, si l'on songe qu'à la Côte-

d'Ivoire, les indigènes répugnent, en général, au portage. « J'attache, écrit M. Roberdeau, un grand prix à l'observation de ces prescriptions. C'est par des procédés d'humanité et de justice qu'une nation civilisée peut le mieux se faire accepter par des peuplades encore à demi sauvages. » Ces paroles comme celles de Valère dans *l'Avare*, devraient être inscrites en lettres d'or dans les cabinets de travail des gouverneurs coloniaux !

Côte-d'Ivoire
L'autorité indigène et l'impôt
(*La Politique coloniale*, 11 novembre 1900)

L'impôt indigène sera prochainement établi à la Côte-d'Ivoire. C'est pour en faciliter la perception que M. Roberdeau gouverneur de la Côte-d'Ivoire, vient d'adresser aux agents de la colonie une circulaire relative à l'autorité des chefs indigènes.

Dans cette circulaire, en date du 13 septembre, M. Roberdeau observe avec raison que « la nécessité d'appliquer un impôt exige que l'autorité des chefs soit plus étendue et plus effective », car c'est le chef qui pourra, soit faire la répartition de l'impôt soit le percevoir, soit encore régler l'emploi de la partie du produit qui devra être affectée au profit des villages eux-mêmes et dans un intérêt d'ordre général. »

Côte-d'Ivoire
(*La Politique coloniale*, 6 décembre 1900)

Départ

M. du Clozel, secrétaire général, s'embarque ce soir à Marseille pour aller prendre le gouvernement de la Côte-d'Ivoire laissé vacant par le départ de M. Roberdeau.

Côte-d'Ivoire
(*La Politique coloniale*, 9 décembre 1900)

Remise de service

M. Roberdeau a, le 4 décembre, remis les services du gouvernement à M. l'administrateur Ribes qui fera son intérim, jusqu'à l'arrivée dans la colonie de M. Clozel, secrétaire général, dont le départ de France aura lieu le 15 décembre courant.

Côte-d'Ivoire
(*La Politique coloniale*, 11 mars 1901)

Organisation

M. Clozel, secrétaire général de la colonie, a pris l'intérim du gouvernement de la colonie, à Adjamé-Bingerville ; c'est M. Villamur, administrateur, qui est délégué à Grand-Bassam, l'ancien chef-lieu de la colonie.

M. Clozel a pris des arrêtés réorganisant le cercle de Kong qui est divisé en trois circonscriptions : Dabakala, Bandama et Séguéla ; le cercle de Bondoukou, qui

comprend les circonscriptions de Bouna et de l'Assikasso ; et le cercle de l'Indénié, qui comprendra désormais les territoires dépendant des trois postes de Bettié, de Zaranou et d'Attakrou, avec résidence de l'administrateur à Zaranou.

Côte-d'Ivoire
(*La Politique coloniale*, 15 juin 1901)

Création d'infirmiers indigènes

Dans le but d'assurer le service des détachements hospitaliers de la Côte-d'Ivoire, M. Clozel, gouverneur intérimaire, vient, par un arrêté en date du 15 mai, d'organiser dans la colonie, un corps spécial d'infirmiers indigènes.

La colonisation industrielle

Le mouvement de colonisation s'accroît de plus en plus à la Côte-d'Ivoire. Le numéro du 15 mai du *Journal officiel* de la colonie n'enregistre pas moins de dix-huit demandes de permis d'exploration et de recherches.

Côte-d'Ivoire
(*La France militaire*, 14 août 1901)

La guerre au Baoulé. (D'un correspondant de Saint-Louis.) — Il y a à l'heure actuelle un bataillon à six compagnies qui contribue à la pacification du Baoulé.

Ainsi que vous l'aviez annoncé avec raison, ce n'est pas en tournée d'inspection que le général Combes s'est rendu au Baoulé, mais bien pour diriger les opérations.

Deux colonnes ont été formées : la colonne du Nord, sous la direction du colonel Aymeric ; la colonne du Sud, sous le commandement du chef de bataillon Colonna d'Istria.

La première de ces colonnes a opéré autour de Bouala (17^e, 16^e et 15^e compagnies) et en douze jours a rempli sa mission, c'est-à-dire obtenu la soumission des Baoulés du Nord. Nos pertes ont été de 4 blessés et deux porteurs tués.

Celle du Sud (18^e et 2^e compagnies) avait la mission la plus périlleuse : détruire Kokumbo, la ville principale du Baoulé, la reine de l'or. Partie le 3 juin de Toumodi, la colonne, après avoir formé un poste de relais à Kpoumboubo, arriva devant Kokumbo, le 8 au soir. Le 9 au matin, l'ordre d'attaquer était donné. L'avant-garde, héroïquement conduite par l'adjudant Tournois, de la 18^e compagnie, repoussait une légion de Baoulés qui obstruaient la route ; le gros de la colonne arrivait aussitôt à son secours et, à la sonnerie de la charge, les braves tirailleurs, précédés des officiers et sous-officiers européens, s'élançaient à l'assaut de Kokumbo, qui était déjà en flammes ; le drapeau tricolore était hissé au milieu de la place où étaient réunis, quelques instant auparavant, plusieurs milliers de Baoulés. Nous avions 2 caporaux et 1 tirailleur tués et une dizaine de blessés ; **les N'Gbans, nos ennemis, plusieurs centaines : partout, les fourrés étaient jonchés de leurs cadavres.**

L'effet moral de la prise de Kokumbo a été immense dans le pays ; c'est un grand succès pour la France. Le général commandant supérieur, encore présent au Baoulé au moment où le fait s'est accompli, a exprimé toute sa satisfaction à tous ceux qui y ont contribué, tant Européens que tirailleurs.

À la suite de ce fait d'armes, tous les chefs principaux de N'Gbans du Sud sont venus faire leur soumission au commandant des troupes, à Toumodi, où se trouve l'état-major du bataillon de la Côte-d'Ivoire.

En résumé, deux compagnies sont venues à bout de quatre mille Baoulés défendant une ville placée en pleine forêt et aux abords de laquelle avaient été tendues une nuée d'embuscades destinées à les anéantir.

Le général commandant supérieur des troupes a demandé au gouvernement des récompenses exceptionnelles pour les Européens ayant participé aux opérations dans le Baoulé et spécialement pour ceux faisant partie de la colonne du Sud.

Aux opérations de guerre succède maintenant l'organisation administrative des régions conquises.

À la fin de l'hivernage, les efforts du bataillon se porteront dans l'Est, où la poudre n'a pas encore parlé. Tout porte à croire que les succès y seront aussi grands qu'ils l'ont été au Nord et au Sud-Ouest.

Côte-d'Ivoire
(*La Politique coloniale*, 21 août 1901)

Les femmes porteuses

M. Clozel, gouverneur par intérim à Bingerville, vient d'interdire l'emploi comme porteuses, des femmes qui nourrissent et des femmes enceintes. Bien que les mœurs des peuplades de la Côte-d'Ivoire admettent pour les femmes les travaux les plus pénibles, M. Clozel a pensé, avec raison, qu'il serait inhumain de laisser accomplir à des femmes dans ces situations des travaux trop durs et que l'intérêt même de la colonie ou tout le monde se plaint de la pénurie de main-d'œuvre, exigeait la suppression d'une coutume essentiellement nuisible au développement de la population.

LA PÉNÉTRATION DANS LA CÔTE-D'IVOIRE
(*La Politique coloniale*, 4 octobre 1901)

L'attention est fort attirée actuellement sur la Côte-d'Ivoire et divers projets sont à l'étude ayant pour objet l'exploitation de ses richesses minières.

Une grande difficulté à surmonter dans cette colonie est celle des transports, M. le gouverneur Clozel précise, dans un rapport, la situation, qui est celle-ci :

Je me suis attaché à déterminer, aussi exactement que possible, pour toutes ces rivières le point où cesse la navigation à vapeur, car l'expérience me semble avoir démontré que, dans les rivières à rapides, la navigation par pirogues ne saurait suffire à un mouvement commercial de quelque importance.

Les difficultés de la navigation sur ces rivières ont, en effet, pour conséquence première d'exiger des marins une connaissance du cours d'eau, de ses récifs et de ses crues qui monopolise la batellerie au profit des seuls riverains. Ceux-ci augmentent leurs exigences proportionnellement aux demandes, leur nombre n'ayant pas varié, alors que celui des trafiquants et des marchandises à transporter augmentait, si bien que le temps arrive vite où la rareté et la cherté des transports par pirogues créent un obstacle presque insurmontable au plus grand développement du commerce dans la région.

Il ressort de là que la question des moyens de transport et des voies de communications économiques se pose à la Côte-d'Ivoire avec la même urgence que dans nos autres possessions de l'Afrique Occidentale. Si la solution est moins prochaine qu'au Sénégal, à la Guinée Française et au Dahomey où les chemins sont déjà en construction, elle ne saurait être infiniment retardée. La Mission Houdaille a déjà étudié

le tracé de 200 kilomètres de voie ferrée ; tout un plan de campagne, comprenant un complément d'étude et des travaux de préparations a été établi pour l'année 1901.

En attendant la mise en train de la grosse entreprise qu'est toujours la construction d'un chemin de fer dans l'Afrique intertropicale, l'Administration locale s'est préoccupée de l'amélioration des pistes suivies par les caravanes indigènes.

Elle en a tracé, élargi et aménagé plus de 1.300 kilomètres dans les cercles d'Assinie, de l'Indénié, de Bondoukou, du Baoulé et de Kong.

Enfin, elle a presque achevé la construction de la ligne télégraphique qui doit la relier au réseau du Sénégal et du Soudan. Le fil parti de Grand-Bassam et desservant les postes d'Alépe, de Bettié, de Zaranou, de Niabley, d'Assikasso et de Bondoukou, était arrivé le 4 août 1900 à Dabakala, à 150 kilomètres seulement de Kong, point qu'avait atteint deux mois plus tôt le fil soudanais.

LA CÔTE-D'IVOIRE

AGRICULTURE. — VOIES DE COMMUNICATION. — « BINGERVILLE ». — L'OCCUPATION DU BAULÉ (*La Dépêche coloniale*, 13 octobre 1901)

Le Jardin d'essais de Dabou a vu, pendant le cours de l'année dernière, ses pépinières s'agrandir notablement. Elles ont permis en 1900 de distribuer 4.000 cacaoyers, 5.000 caféiers, 2.000 canneliers, 500 kolatiers, 2.000 boutures de canne à sucre et plus de 2.000 plants de diverses espèces.

Le caoutchouc du Céara (*manihot glaziovii*), le caoutchouc du Para (*Hevea brasiliensis*), le caoutchouc du Mexique n'ont pas donné, lors des dernières tentatives d'extraction de latex, le rendement auquel on pouvait prétendre. Par contre, le *Landolphia Hendelotii* qui fait la richesse de la colonie, puisque c'est la seule plante à caoutchouc qui, pour le moment du moins, peut donner un résultat assuré, fournira, lorsque la saison et les circonstances permettront de récolter les graines des lianes, un grand nombre de plants dont le jardin d'essais pourra disposer.

Outre ces plantes à caoutchouc, on rencontre au jardin fessais des arbres fruitiers tels que : arbre à pain, papiers, citrus, manguiers, bananiers, avocatiers, grenadiers, goyaviers, puis des plantes excitantes, telles que : canneliers, caféiers, cacaoyers, kolatiers, vanilles. Cette dernière plante pousse dans certaines contrées de la colonie : malheureusement, les fruits ne possèdent aucun parfum. Il ne serait pas extraordinaire que le lieu et l'exposition y soient pour quelque chose. Il était naturellement tout indiqué de grouper quelques-unes de ces différentes espèces pour essayer de les féconder avec la variété aromatica. Il y a lieu d'attendre de bons résultats de la vanillerie de Dabou.

Un projet de routes destinées à faciliter les transactions dans l'Est de la colonie a été étudié.

Les caravanes descendant tant du Bondoukou, de l'Abron et de l'Assikasso que de l'Anno et du Barabo, convergent vers Zaranou et de là se dirigent sur la Côte par Diambarakrou, Bettié, Malamalasso et Alépé.

À partir de Diambarakrou, toutes les routes, tant vers Bettié que directement sur Daboissué, sont actuellement en assez mauvais état.

De Daboissué à Malamalasso, la route est bonne à l'heure actuelle. Enfin de Malamalasso à Alépé, il n'existe comme voie de communication que le Comoé dont le cours obstrué par de nombreux rapides est toujours d'une navigation assez difficile et relativement coûteuse par suite du nombre restreint de pirogues et de pagayeurs qui peut s'y employer.

Ces considérations, dit le rapport d'ensemble, ont fait naître le projet de réunir les villages par une route, empruntant à la piste de la ligne télégraphique les tronçons utilisables, et se continuant à flanc de coteau dans les parties où la montagne ne présente pas des hauteurs trop considérables. À une distance relativement faible des rives du Comoé on trouve, en effet, des montagnes très escarpées ; une route établie sur la ligne des crêtes serait tellement fatigante qu'elle serait vite abandonnée ; d'autre part, en suivant le cours du fleuve, il était à craindre qu'aux grandes crues, une certaine partie de la route fût recouverte par les eaux. Mais à cette époque de l'année, le fleuve sera toujours la voie employée.

La route, mise en construction en 1900, qui sera terminée d'ici peu, va :

De Diambarakrou à Bettié, avec gîtes d'étape à Diambarakrou, au 15^e kilomètre à partir de ce point, et à Bettié. (Ces gîtes d'étapes sont des hangars destinés à abriter les caravanes pour éviter aux traitants les exigences des indigènes chez qui ils logeraient, et, par suite, les conflits qui en résulteraient) ;

De Bettié à Daboisé, avec gîtes d'étape à ce dernier point en supprimant le détour actuel ;

De Daboisé à Malamalasso, avec gîtes d'étape à Aponokrou et à Malamalasso ;

Et enfin de Malamalasso à Alépé, avec gîtes d'étape à Abiaté, Kanangara, Abou et Alépé en utilisant autant que possible la piste télégraphique.

Dans le cercle du Cavally, une route est actuellement en construction également ; elle va de Tabou à Taté en passant par Olodio et Grabo. Au- janvier 1901, 6 kilomètres étaient complètement terminés.

Dans le cercle de Sassandra, une route a été ouverte de Sassandra à Boutoubré, où un poste a été installé.

Les travaux de construction de [Bingerville](#) (ville haute) ont été exécutés suivant le plan d'ensemble approuvé à la date du 14 mars 1900, et commencés le 10 avril de la même année.

Ils peuvent se résumer de la façon suivante :

Construction de cases indigènes pour le logement des manœuvres ; construction de deux hangars pour la remise des bois ; dessouchement de la voie principale d'accès au plateau d'Adjamé ; construction de trois ponceaux provisoires ; ouverture et exploitation d'une carrière de pierres à bâtir, et approvisionnement des moellons à pied d'œuvre ; extraction, transport et approvisionnement à pied d'œuvre du sable de lagune ; délimitation et paquetage des diverses concessions.

Terrassement des fondations, maçonneries des fondations, piliers, escaliers, et construction en charpente des maisons suivantes : 1^o Deux pavillons affectés au logement du gouverneur, aux bureaux du gouvernement et du secrétariat général. Ces constructions sont reliées par un pavillon central en maçonnerie, avec étage et gravure métallique, possédant une véranda de 6 mètres de largeur, prenant accès sur un escalier d'honneur de 2 m. 50 de largeur.

L'ensemble de ces pavillons forme une construction d'un aspect monumental, d'une longueur de 62 mètres.

Des cuves à eau d'une capacité de 3.000 à 3.500 litres, ont été installées aux endroits convenables, pour recueillir les eaux de pluie. Les cases destinées à la milice et à la police ont été construites. Les clôtures des concessions ont été faites provisoirement en nervures de palmiers ; elles seront remplacées par des muettes en maçonneries, surmontées de grilles en fer ou de grillages, maintenus par des montants métalliques.

Un puits d'environ 15 mètres de profondeur a donné de bons résultats, et les expériences faites avec la terre argileuse extraite, ont démontré la possibilité de faire de la brique de bonne qualité.

La ville basse a été délimitée conformément au plan arrêté à la date du 4 septembre 1900.

Les lots ont été adjugés, le profil en long a été piqueté, les travaux de défrichement et de terrassement du boulevard de la cascade seront faits incessamment par les soins des concessionnaires.

L'occupation militaire du Baoulé a été la grosse opération de l'année 1900. Ce cercle, l'un des plus vastes et le plus peuplé de la colonie, avait été profondément troublé lors des opérations de la colonne Monteil en 1894. Depuis, à force de patience et de tact, l'administration civile s'y était maintenue dans les trois postes de Tiassalé, de Toumodi et de Kodiokofi, mais le pays ne pouvait être considéré comme sérieusement soumis.

Lorsque le décret du 17 octobre 1899 eut rattaché à la Côte-d'Ivoire les territoires de Kong et de Touba, le Baoulé acquit une importance nouvelle comme voie naturelle d'accès vers ces régions. Y assurer la sécurité de nos courriers, de nos convois et des caravanes commerciales devint une impérieuse nécessité.

Deux compagnies de tirailleurs, dit le rapport, y furent envoyées du Sénégal, en même temps qu'une des deux compagnies de tirailleurs précédemment dans le Cavally, y était transportée. Les postes de Bouaké et de Ouossou étaient occupés en plus des trois énumérés plus haut. Pendant les neuf premiers mois de l'année, on put espérer que les indigènes, comprenant notre volonté d'occuper sérieusement le pays et d'y assurer tout d'abord la sécurité des routes et du commerce n'opposeraient pas de résistance trop ostensible à notre domination. Malheureusement, du 8 au 18 novembre, cinq attaques contre nos troupes, survenues dans la région qui s'étend entre Kodiokofi et Bouaké détruisirent ces espérances et vinrent compromettre la sûreté de nos communications. Une quatrième compagnie de tirailleurs fut demandée au Sénégal, et, dès le mois de décembre, les hostilités étaient suspendues.

Il faut toutefois ne pas se dissimuler que la soumission définitive du Baoulé est une œuvre de longue haleine, et que le meilleur moyen d'y réussir sans trop d'actions de guerre est de maintenir dans le pays des forces militaires suffisantes pour bien convaincre les indigènes de l'inanité de leurs efforts contre nous.

Les territoires de la haute Côte-d'Ivoire provenant de l'ancien Soudan, à l'exception de Bouna rattaché à Bondoukou, ont été organisés en un cercle unique, le cercle de Kong, divisé lui-même en trois circonscriptions, avec postes à Dabakala, Haute-Bandama, Séguéla, Oejenné, Touba, Tombougou, Mankono, Mananan, Kagni et Koro.

Ces régions plus élevées et plus saines que la zone côtière et la forêt tropicale, sont peuplées en majeure partie par une race plus active, bien douée au point de vue commercial et arrivée de par sa conversion à l'islamisme à une organisation sociale plus avancée que les païens du littoral et de la forêt, la race Mandés-Dioulas.

Malheureusement, la plus grande partie de ces territoires a été atrocement ravagée par Samory. [La ville de Kong, qui comptait plus de 10.000 habitants lorsque le capitaine Binger la visita pour la première fois en 1888, a été complètement détruite et rasée de fond en comble par le conquérant soudanais.](#) Grâce aux efforts d'une administration vigilante, les plaies de la guerre se cicatrisent chaque jour ; Kong renaît de ses ruines et compte déjà plus de 2.000 habitants. Dès que la sécurité des routes du Baoulé sera complètement assurée, la haute Côte-d'Ivoire se livrera à un commerce des plus actifs avec les ports de la colonie.

Dans l'Ouest, les tentatives de pénétration commencées en 1899 sur la rive gauche du Cavally par la fondation des postes de Taté, Grabo et Olodio, ont été continuées

dans le bassin de la Sassandra où a été fondé, à une centaine de kilomètres du littoral, le poste de Boutoubré, au confluent de la Sassandra et de son affluent le Dogo.

E.G.

INFORMATIONS

(*La Dépêche coloniale*, 16 octobre 1901)

M. Clozel, gouverneur par intérim de la Côte-d'Ivoire, vient d'adresser au musée d'ethnographie quatre curieux fétiches du Baoulé.

Ce sont des têtes en bois, creusées, qui servent de masques pour certaines cérémonies fétichistes ; elles représentent des têtes d'animaux. Les femmes qui verraient ces fétiches mourraient infailliblement, d'après les croyances indigènes. Malgré leur laideur, elles présentent un certain prix, les nègres se refusant à les vendre à cause des idées superstitieuses qui s'y rattachent. Ces têtes ont été rapportées de Kakembo, Baoulé, par M. le commandant Colonna d'Istria au mois de juin dernier.

On nous signale un autre envoi qui vient d'être fait au Muséum par M. Le Testu, directeur de la Compagnie Ouémé-Dahomey, et qui renferme un herbier important et des pièces qui pourront servir à fixer les caractères anthropologiques du peuple Nago.

Sur la Côte-d'Ivoire

(*La Politique coloniale*, 27 octobre 1901)

Divers journaux français et anglais ayant reproduit une information d'après laquelle, au cours d'un engagement avec les indigènes du Baoulé, nos troupes auraient subi un sérieux échec, le ministre des colonies a immédiatement demandé au gouverneur de la Côte-d'Ivoire de lui câbler les renseignements qu'il pourrait recueillir à ce sujet.

M. Clozel vient de faire savoir qu'en raison des pluies, aucun mouvement de troupes n'a eu lieu dans le Baoulé depuis trois mois et que, de plus, d'après les nouvelles qu'il a reçues à la date du 15 octobre courant, la pacification de cette région semble se consolider et s'étendre chaque jour davantage.

DANS LA HAUTE CÔTE-D'IVOIRE

LA MISSION WÆLFFEL

(*La Dépêche coloniale*, 10 novembre 1901)

La Société de géographie de Paris reprenait, vendredi soir, ses séances interrompues par la période des vacances.

Un public extrêmement nombreux était venu pour entendre M. Van Cassel dans sa conférence sur la mission Wœlffel dans la Haute Côte-d'Ivoire en 1899.

.....
M. Van Cassel, qui a la parole sobre et élégante, adresse tout d'abord un cordial souvenir à ses chefs et amis M. le capitaine Wœlffel retenu à Toulon, M. le lieutenant Georges Mangin qui accompagne actuellement M. le colonel Peroz et le docteur Lemasle, qui est médecin à Kayes.

La mission confiée au lieutenant Wœlffel partit de Beyla (Sud-Soudanais) en mars 1899. Elle se composait de 100 tirailleurs auxiliaires et de 140 porteurs, commandés par

le lieutenant Mangin, de l'infanterie coloniale, et le sergent Van Cassel lui-même. L'expédition devait reconnaître le cours du fleuve Cavally, qui forme la frontière franco-libérienne et le descendre jusqu'à la mer, par terre ou par eau, en se portant à la rencontre de la mission Hostains-d'Ollonne, partie de la Côte-d'Ivoire.

Le chef de bataillon de Lartigue avait cru le moment favorable, au lendemain de notre victoire sur Samory, pour entreprendre cette mission, et c'est pourquoi on avait incorporé dans les tirailleurs indigènes deux anciens chefs sofas qui eurent, d'ailleurs, une conduite extrêmement brillante.

La route jusqu'à Beyla est connue, M. Van Cassel n'y revient pas. Le 19 mars, la mission quitte ce poste, emportant des bancs de sel, des étoffes, des couteaux, trois mois de vivres pour les Européens, quinze jours de riz pour les indigènes, 20.000 cartouches, etc. Les étapes vers Lola sont monotones et l'hostilité des indigènes accroît encore les difficultés déjà si considérables de la marche en forêt et de l'approvisionnement. La colonne subit de fréquents et sanglants combats, notamment : Ninené (pays ouobé), Dainné (pays blolo), Logoualé et Gouélé (pays yarro).

Avec beaucoup d'humour, le conférencier raconte qu'au village de N'zo, des compétitions existaient entre chefs ; naturellement, nous avons favorisé celui qui était notre ami, et par des cadeaux répandus à profusion, nous l'avons fait triompher..., il n'y a pas eu d'invalidation.

Mangin avait déjà été assailli par les indigènes mani, mais la première attaque sérieuse eut lieu chez les Ouabé, à Nimené, où nous eûmes cinq hommes blessés. À Ganlingafloso, chez les Blolo, nous fûmes inquiétés et en arrivant à Dainné, engagés dans un chemin sans issue, nous eussions été exposés à une fusillade meurtrière si le lieutenant Woelffel n'avait montré un sang-froid admirable. Quoi qu'il en soit, on resta cerné pendant huit jours et le lieutenant Mangin fut blessé.

Ouvrant une parenthèse, M. Van Cassel annonce qu'il vient d'apprendre que le sergent indigène Candé Blanca est inscrit pour la médaille militaire ; il félicite ce brave et remercie M. le colonel Drouhez, du ministère des colonies, de lui avoir accordé cette distinction si méritée.

Dans cette affaire, nous avons eu quatre morts et onze blessés. Nos cartouches étaient fort entamées, nos hommes épuisés ; il était temps de gagner un village ami. C'est ce qu'on fit et l'on profita de ce repos pour pousser des reconnaissances et procéder à des études géographiques.

C'est ainsi que le lieutenant Mangin et lui partirent en reconnaissance pendant cinq jours. Au bout de ce temps, la capitale du Mano était occupée et un poste avait été créé à Guekangui avec une section pour tenir la route de Man qui nous donnait la clef du Soudan. Il est vrai que nous avons eu de nombreux tués et blessés.

On fit payer aux indigènes hostiles une dure contribution en vivres et Mangin partit pour Djouellé ; le pays était fortifié, il fallut l'enlever, et c'est là qu'eut lieu le dramatique fait de guerre dans lequel cet officier montra une conduite si héroïque et reçut quatre balles.

L'hivernage était terminé ; le sergent Harispe fut laissé à Lola ; les négociations allaient aboutir lorsque survint l'ordre de départ.

Navré, le conférencier dit les regrets de nos vaillants soldats : 66 hommes avaient été mis hors de combat, dont 22 tués et 11 grièvement blessés. Le lieutenant Mangin avait en deux fois reçu six blessures ! Mais trois postes avaient été créés : Lola (pays manon), Guekangui (pays dan) et Nouantoglouin (pays marron, 1.500 kilomètres d'itinéraires nouveaux relevés, 2.000 kilomètres carrés soumis et pacifiés.

L'ordre de rappel survint en octobre 1899, après que le docteur Lemasle eût été attaché à la mission. Un seul poste resta occupé par le lieutenant Cenak. Au bout de six mois, il mourut à la peine... et tout fut fini.

M. Van Cassel laisse entendre que les résultats d'une pareille politique sont déplorables, mais discret, il n'insiste pas.

Il analyse maintenant les résultats scientifiques et politiques de la mission. La région évacuée, très riche, est cependant encore adonnée à l'anthropophagie. On peut diviser la haute Côte-d'Ivoire en trois zones : 1° La zone de plaine analogue aux pays soudanais ; 2° une zone intermédiaire ; 3° la zone forestière.

Dans la première zone, nous avons de nombreux postes ; quelques tirailleurs suffisent à y faire la police ; le pays est riche en caoutchouc ; la religion est l'islamisme et le fétichisme. Nos missions pourraient y remplir un rôle profitable.

La deuxième zone est bonne pour la culture ; il y pousse de nombreux arbres fruitiers et les mœurs des indigènes sont pacifiques.

La troisième, zone forestière, est dangereuse, coupée de rares sentiers ; les villages sont perchés sur la hauteur, difficilement accessibles, et les indigènes sont jaloux de leur indépendance. Bien qu'ils ne soient qu'à 200 kilomètres de la côte et à huit jours de nos postes, ils sont restés anthropophages et le conférencier a constaté lui-même, à Lola, qu'une jeune fille avait été mangée. Même constatation fut faite à Bouro. Pour expliquer leur goût épouvantable, les indigènes disent couramment : « La viande d'homme est lavée trois fois par jour, celle du bœuf ne l'est jamais. » La chair humaine constitue une viande de luxe. On en fait des conserves. C'est la sorcellerie qui excuse, explique et réclame ces odieux sacrifices pratiqués surtout sur les captifs.

Les tribus de la forêt sont guerrières et braves. Quand nous avons évacué le pays, ces gens ont dit, pour indiquer que nous n'y pourrions plus revenir : « Vous pouvez attacher une liane au ciel et vous en servir pour rentrer chez vous. »

L'intérêt colonial de cette zone abandonnée après la mort du lieutenant Cenak est le suivant : elle n'a pas d'industrie, mais elle est agricole, riche en riz, maïs, mil, manioc, patates, ignames. Tous ces produits y viennent presque sans culture et la mission a obtenu, en six semaines, des cannes à sucre de 1 m. 50. Elle a fait des essais concluants sur les plantes potagères, le tabac et le coton qui, à l'analyse faite en France, a donné les plus beaux résultats. Les oranges, les citrons, les bananes poussent en abondance. La kola, qui sert de monnaie, peut faire l'objet d'un commerce très important : un fusil vaut de 1.500 à 2.000 kotas ; une lance 500 ; un pagne 1.000 ; un bœuf 7 à 8.000 ; un kilogramme de riz 20 ; un captif 20.000.

On extrait de l'huile de palme de la pulpe et du noyau des noix ; les lianes à caoutchouc sont superbes et fructueuses.

En somme, M. Van Cassel estime que les trois richesses principales du pays sont le caoutchouc, les matières grasses et la kola. Le transport constitue le point noir, mais la mission Taumann démontrera que si le Sassandra est encombré de rapides dangereux pendant une bonne partie de l'année, il est néanmoins possible de l'utiliser pour recevoir les produits indigènes et leur porter les objets d'échange. Les habitants sont dans un dénuement tel qu'ils échangeront volontiers leurs produits contre les nôtres et mettront ainsi d'eux-mêmes leur pays en valeur.

Le jeune orateur a été longuement applaudi et M. Antoine a résumé avec son éloquence ordinaire l'œuvre de la mission Woëlfel, félicitant les uns et les autres de leur belle conduite et demandant pour tous les récompenses méritées.

Boulland de l'Escale.

LE COMMERCE DES TISSUS À LA CÔTE D'IVOIRE (*La Dépêche coloniale*, 24 novembre 1901)

M. Clozel, gouverneur intérimaire de la colonie, vient d'adresser au ministère des colonies une réponse au questionnaire dressé par l'Office colonial sur le commerce et l'industrie des tissus aux colonies, en vue de réunir des documents utiles pour l'exposition spéciale qu'il organise.

M. Clozel constate, d'après les statistiques, que le monopole d'importation des tissus de coton à la Côte-d'Ivoire, dont l'importance est considérable, appartient presque exclusivement à l'étranger, principalement à l'Angleterre : sur 2.731.929 francs de tissus importés dans la colonie en 1900, la part de l'étranger se monte à 2.729.524 francs, alors que la France n'est représentée que par le chiffre de 2.405 francs.

Cependant, il faut convenir que si les statistiques de la douane méritent confiance en tant que chiffres totaux, elles peuvent comporter des erreurs sur la provenance des étoffes. En effet, l'opposition par des maisons françaises d'indications étrangères sur des tissus sortant de leurs magasins cause de nombreuses hésitations, et c'est ainsi qu'à l'époque toute récente où l'on percevait encore dans la Haute Côte-d'Ivoire l'oussourou, droit maintenant supprimé, étaient souvent taxées des étoffes de fabrication française dont toutes les inscriptions (étiquettes, vignettes, longueurs) étaient étrangères.

Les indigènes, dit-il, n'ont pas de préférences immuables pour les marques ; ils recherchent telle couleur ou tel dessin de préférence à d'autres ; le bleu indigo prédomine dans leurs achats, le rouge viendrait en seconde ligne. D'ailleurs, les échantillons joints à la présente lettre éclaireront plus que toute dissertation dans cet ordre d'idées : provenant exclusivement du cercle de Bondoukou, des circonscriptions de Bouna et d'Assikasso, leurs nuances et leur variété se retrouvent dans les autres cercles de la colonie. Les Abrons et Ngoulangos ont un faible pour les couleurs voyantes et les couleurs rougeâtres, tandis que les Dioulas préfèrent les couleurs sombres et foncées. Si les uns aiment les étoffes rayées, les tissus à carreaux et les autres — à mesure qu'on vient de l'intérieur vers les centres européens de la côte — le style des papiers peints, les arabesques variées, ils ont tous, en revanche, comme première préoccupation dans leurs achats le tissu fort et la teinte indélébile.

Le mouvement des étoffes est assez variable. Bassam, qui est le plus grand centre commercial de toute la colonie, en importe pendant le courant de l'année d'une façon constante. Aboisso, Dabou, Lahou, dans la zone côtière, sont des lieux de transactions régulières et importantes par suite des facilités d'approvisionnement par mer. Les traitants, Appoloniens pour la plupart, s'approvisionnent en gros dans ces marchés, souvent à crédit, et vont revendre au détail et avec d'énormes bénéfices dans l'intérieur, principalement dans l'Indénié et le Nord. Les autres cercles plus septentrionaux sont à la merci des caravanes venant de la Gold Coast ou du Soudan, très intermittentes, malgré les besoins des populations, faisant défaut même pendant les longs mois de la saison des pluies, c'est-à-dire pendant une bonne moitié de l'année.

Ces caravanes de marchands, ou « dioulas » qui descendent du Soudan avec des bœufs, des chevaux, des moutons, échangent, par exemple, à Bondoukou leurs animaux contre les kolas et des guinées, remontent vers Bouna, où ils écoulent une partie de leurs produits, et rentrent ensuite au Soudan en continuant à commercer et en renouvelant plusieurs fois leurs marchandises au cours de leur voyage. De même pour les caravanes venant de la Côte d'Or, de Wonki, Bolé et Oua, centres principaux de ravitaillement. Suivant un rapport de M. le lieutenant Greigert, commandant la circonscription de Bouna, « il n'est passé dans ce marché, depuis le 1^{er} janvier 1901 jusqu'au 30 juin que 330 pièces de guinée, 194 mouchoirs, 10 pagnes, 103 couvertures anglaises ; en ce moment, les étoffes manquent, ce qui augmente considérablement les prix. Des pièces de guinée ordinaire qui étaient, il y a quelques mois, vendues 10 francs pièce, sont refusées aujourd'hui pour 13 et 14 francs. » Ces derniers chiffres montrent dans quelle proportion varie la valeur des articles d'importation dans l'intérieur de la colonie, suivant la fortune des saisons et le bon vouloir des traitants.

Indépendamment de la consommation des tissus d'origine étrangère, les noirs font usage d'étoffes fabriquées dans la contrée avec du coton indigène. Dans le Baoulé notamment croît une espèce de cotonnier sauvage appelé « dyessé » en langue du pays ; le coton en est bien récolté, bien que de nature grossière, et dans chaque village

on trouve un ou deux tisserands qui, avec un métier assez rudimentaire, confectionnent des bandes de 0 m. 10 à 0 m. 20 de largeur environ ; quatre ou cinq de ces bandes cousues ensemble, puis teintées à l'indigo du pays, font un pagne. Ce pagne baoulé, dit « Quitah », ne diffère guère de celui qu'on rencontre dans le Soudan.

Enfin, certains tissus, mais très peu, sont faits avec du coton métropolitain ; leur fabrication cependant est trop faible pour tenir une place importante dans la consommation locale.

En résumé, dit M. Clozel, dans cette branche d'importation d'un revenu incontestable, nous sommes largement distancés, même écrasés par la concurrence étrangère ; le remède se trouve dans le principe du mal. Je ne puis donc mieux terminer cet exposé qu'en citant la phrase d'un des principaux commerçants de la colonie : « Le mieux serait, dit-il, de faire comme les Anglais et les Allemands, d'envoyer en Afrique des spécialistes pour reconnaître les goûts indigènes, la force du tissu, largeur, pliage, etc. Les fabricants français sont malheureusement trop routiniers, ils ne veulent fabriquer que ce qui se fait depuis des années et des années et non l'article nécessaire : non seulement il nous faut ici du tissu de bonne qualité (généralement fabriqué en France), mais aussi des genres de dessin qu'on ne trouve qu'en Angleterre, en Allemagne, en Hollande et même aux États-Unis.

Côte-d'Ivoire

Les principaux types de caoutchouc (*La Politique coloniale*, 13 décembre 1901)

Il résulte de renseignements communiqués par le commerce que les principaux types de caoutchouc récoltés dans la colonie sont :

- Le Lump ou caoutchouc en plaques ;
- Le Hard-Casse ;
- Le Nigger ;
- Le Red-Nigger ;
- Et le Twist.

Le Hard-Casse, fabriqué dans l'Anno, le Morinou, l'Attié et le Baoulé, sous formes de petites galettes noires, est produit par la même liane que le Lump ou grosses plaques, fabriquées dans l'Indénié. Seulement, alors que les Hard-Casse valent actuellement 4 francs le kilogramme à Bassam, le Lump ne se vend plus que 2 fr. 85 centimes.

Il y aurait donc intérêt à ce que le second de ces procédés de fabrication fut entièrement abandonné au profit du premier.

De même pour les Nigger et Red Nigger, c'est le même caoutchouc. Seulement le premier vaut dans les ports de la colonie 2 francs le kilogramme et le second 0 fr. Cette énorme différence de prix provient uniquement de la différence du traitement subi par le produit après la récolte. Les indigènes de la Guinée française, d'Odiénne, de Touba, de Beyla, avant de livrer les boules de Nigger au commerce, les font soigneusement sécher à la fumée dans les greniers de leurs cases et obtiennent ainsi la qualité Red-Nigger très appréciée en ce moment sur les marchés européens.

Le Taris, dont la valeur annuelle est de 5 francs le kilogramme à Grand-Bassam, est un caoutchouc de bonne qualité qui se récolte dans le nord de la colonie.

Il était donc utile d'insister auprès des indigènes sur l'intérêt qu'ils ont à améliorer la qualité des produits qu'ils livrent au commerce, et de leur expliquer qu'il suffit d'un meilleur procédé de fabrication pour augmenter leurs bénéfices dans des proportions

considérables. C'est dans ce sens que M. Clozel, gouverneur par intérim de la Côte-d'Ivoire, vient d'adresser des instructions au commandant de la région du Baoulé, ainsi qu'aux administrateurs des cercles de l'Indénié, de Bondoukou, de Kong et de Lahou.

Côte-d'Ivoire

Le recensement de 1901
(*La Politique coloniale*, 13 avril 1902)

M. Clozel a donné au *Bulletin de la société de géographie* repartis une note démographique fort complète sur la Côte-d'Ivoire, d'après les résultats du dernier recensement, qui portent la date du 1^{er} décembre dernier.

En voici la partie principale.

I. — La population européenne

Les résultats obtenus pour la population européenne sont les suivants :

Militaires et fonctionnaires civils	173
Négociants et colons	174
Total	347

Ces chiffres ne comprennent que les Européens présents dans la colonie au moment du recensement.

Il faut tenir compte des fonctionnaires en congé, des commerçants absents pour raison de santé ou pour leurs affaires, si l'on veut avoir la proportion exacte entre les fonctionnaires et les militaires, d'une part, et les colons de l'autre. On devrait compter alors environ 200 militaires et fonctionnaires pour environ 190 colons et négociants.

Lorsque la pacification du Baoulé permettra d'y réduire les effectifs qui représentent actuellement 64 officiers et sous-officiers européens, le chiffre des colons l'emportera quelque peu sur celui des militaires et des fonctionnaires.

Dans la population civile, les étrangers d'origine européenne sont une quarantaine, Anglais pour la plupart.

Si l'on veut bien remarquer que, de par son climat et sa situation géographique, la Côte-d'Ivoire ne saurait devenir une colonie de peuplement, cette proportion entre les deux éléments de la population européenne n'a rien de surprenant.

Le chiffre de 200 fonctionnaires et militaires, en particulier, ne paraît pas excessif si l'on veut bien réfléchir qu'ils ont à administrer 2 millions d'indigènes et à occuper un territoire dont la superficie est supérieure à la moitié de celle de la France.

II. — La population indigène

Pour apprécier la valeur et l'exactitude des chiffres de la population indigène de la Côte-d'Ivoire que nous allons donner, il convient de distinguer entre les régions où il a été possible de procéder à des recensements plus ou moins réguliers et celles encore inexplorées pour lesquelles nous ne pouvons précéder qu'à des évaluations forcément imparfaites.

La première catégorie (Kong, Bondoukou, Indénié, Assinie, Grand-Bassam, Lafou, Baoulé, Sassandra, Cavally) nous donne un total de 1.139.359 habitants.

Il convient de remarquer que ces chiffres sont très probablement un peu inférieurs à la réalité : la plupart des recensements ayant été effectués en vue de l'établissement d'un impôt de capitation, les indigènes ont dû évidemment chercher à dissimuler leur nombre réel, et l'on ne peut prétendre, au début d'opérations de cette nature dans un pays aussi neuf que la Côte-d'Ivoire, arriver du premier coup à l'exactitude absolue.

Pour les régions où il n'a pu être fait de recensement, même approximatif, les bases d'appréciation sont les renseignements fournis par nos chefs de poste et les explorateurs, et, parmi ces derniers, il convient de citer MM. Eysseric, les membres de la mission Houdaille, MM. Hostains et d'Ollone. Lorsqu'il s'agit d'un pays totalement inexploré, comme une partie de l'hinterland des cercles du Cavally et de Sassandra, la population est évaluée en raisonnant par analogie avec les régions similaires que nous connaissons et en tenant compte de la configuration générale du sol, de la nature de la végétation (forêts et savanes), qui influent sur la densité des habitants.

Cette deuxième catégorie de territoires nous donne un chiffre de 820.000 habitants.

Soit, pour le total de la population indigène, environ 2.000.000 d'âmes, exactement 1.959.359).

Et si nous tenons compte de la modération apportée dans l'évaluation de la population non recensée, des considérations énoncées plus haut en ce qui concerne celle pour qui des recensements ont été effectués, nous pouvons attribuer à la Côte-d'Ivoire 2 millions d'indigènes en chiffres ronds, en restant très probablement encore au dessous de la vérité.

Les éléments étrangers les plus importants sont, dans le nord de la colonie, des traitants venus du 2^e territoire militaire du Soudan, de la Guinée et du Sénégal ; presque tous appartiennent à la race mandé, déjà représentée par de nombreux indigènes dans les cercles de Kong et de Bondoukou. Dans toute la partie orientale de la Côte-d'Ivoire, on rencontre des Achantis et des Fantis, et surtout de nombreux Zemmas ou Apolloniens ; tous sont originaires de la colonie anglaise voisine et tous se rattachent étroitement aux Agnis de la Côte-d'Ivoire par la race, la langue et les mœurs.

Les Sénégalais (Toucouleurs, Ouolofs, etc.), venus dans la colonie comme tirailleurs, gardes de police, traitants, ouvriers d'art, etc., ne sont que quelques centaines. Le chiffre des Libériens et des Sierra-Léonais est insignifiant ; enfin, on trouve, surtout à Grand-Bassam et à Bingerville, une ou deux douzaines de Gabonais et de Loangos qui sont traitants, commis, blanchisseurs ou cuisiniers.

Ces chiffres sont extrêmement encourageants. Dans les pays intertropicaux et malsains tels que notre Côte-d'Ivoire, on ne peut rien attendre du trop-plein de la vieille Europe ; les immigrants de race blanche y fondraient sous le climat et sous la fièvre comme la neige par un soleil de juillet.

On ne saurait donc trop redire que, dans l'Afrique occidentale française, l'indigène est la base de toute prospérité, le pivot de tout progrès.

INFORMATIONS

(*La Dépêche coloniale*, 15 avril 1902)

Il résulte des dernières nouvelles adressées par le gouvernement de la Côte-d'Ivoire au ministère des colonies que M. Thomann, administrateur adjoint des colonies, parti il y a quelques semaines de Sassandra, venait d'atteindre Séguéla, dans la haute Côte-d'Ivoire.

La mission de M. Thomann avait pour objet de relier les itinéraires du capitaine Blondiaux à un établissement de la côte et de remonter le cours de la moyenne Sassandra, région qui paraît appelée à un important développement économique.

M. Thomann, dont l'escorte ne comportait que dix hommes, a réussi, sans coup férir, à passer au milieu des peuplades sauvages, qui, jusqu'à ce jour, s'étaient opposées à toute tentative de pénétration faite par le Nord.

L'ÉTAT ACTUEL DE LA CÔTE-D'IVOIRE
(*La Dépêche coloniale*, 16 avril 1902, p. 1, col. 1-2)

Depuis quelques années, la Côte-d'Ivoire est à l'ordre du jour. Les événements du Transvaal ont reporté sur la Côte occidentale d'Afrique l'attention et les convoitises que la fortune des « champs d'or » avait d'abord accaparées. Brusquement coupée par les désastres de la guerre, la « fièvre de l'or », qui, pendant deux ou trois ans, avait secoué dans un immense accès les convoitises du monde entier, a cessé de précipiter vers le Sud-Africain les capitaux — et les aventuriers — de tous les pays. Mais la fièvre de l'or n'est jamais calmée et il suffit du moindre mirage, de la moindre découverte, pour provoquer un nouvel accès.

La Côte-d'Ivoire, à ce qu'il semblait, il y a quelques mois, allait recueillir, sinon tout entier, au moins pour la plus grande part, l'héritage du Transvaal. [Il n'était bruit que de placers, de mines, de grandes Compagnies.](#) On se disputait les gisements, les périmètres. Au point que pour obtenir l'entreprise d'un chemin de fer et la concession d'un immense lot de terrains aurifères, une Compagnie offrait de payer pour les chemins de fer éthiopiens, une sorte de rançon de 10 millions.

Ce mouvement paraît s'être quelque peu ralenti. Les capitaux anglais et belges, qui se portaient avec un empressement marqué vers la Côte-d'Ivoire, semblent hésiter.

Pour les capitaux anglais, cela se comprend. Les frais de la guerre sud-africaine ont fait dans les disponibilités de l'épargne anglaise une assez forte brèche pour que le marché ne soit point encombré de capitaux cherchant à se placer. Les capitaux belges, de leur côté, ne sont pas sans courir non seulement au Congo, mais à Bruxelles même, quelques aventures scabreuses. On comprend donc que, pour le moment, ils soient moins empressés à se porter sur les placers de la Côte-d'Ivoire.

Les capitaux français, s'ils étaient moins timides, auraient plus d'avantage que les étrangers à se placer là. Mais, aventureux et téméraires lorsqu'il s'agit d'opérations de Bourse et d'agiotage, les capitaux français n'aiment point s'écarter de la Bourse. « Passer l'eau », comme on dit, ne leur convient pas. Et, de peur qu'ils ne s'y décident, les Anglais et les Belges, qui tiennent à se réserver les affaires de la Côte-d'Ivoire pour des temps meilleurs, dénigrent à qui mieux mieux ce pays pour en dégoûter les concurrents.

À les en croire, le pays est profondément troublé ; les populations sont en révolte. Il n'y a pas de sécurité. D'ailleurs, le climat est mortel, le pays impraticable ; il n'y a pas de population, pas de main-d'œuvre, la colonie n'a pas de voies de communication, pas de port : les gisements aurifères ne sont pas exploitables, en un mot c'est un pays pauvre, un pauvre pays qui n'a pas d'avenir.

Rien n'est moins vrai. À chacune de ces allégations pessimistes, les faits et les chiffres donnent un démenti formel.

La tranquillité, dans toute l'étendue de la colonie, est aujourd'hui complète. Depuis l'attaque d'Assikasso, en 1898, par les Ashantis de la Côte d'Or, tout l'Est est pacifié ; si bien que les nombreux prospecteurs qui ont parcouru le pays à la recherche de l'or n'ont jamais été inquiétés, bien que quelques-uns d'entre eux eussent commis au préjudice des indigènes certaines exactions, certaines violences de nature à provoquer des représailles.

À l'Ouest, la sécurité n'est pas moins absolue. M. Clozel, gouverneur par intérim, a pu traverser avec *cinq* hommes d'escorte et une quarantaine de porteurs toute cette région, qu'on disait peuplée d'anthropophages. sans avoir à brûler une amorce.

Au Nord, si les événements des dernières années avaient laissé quelque trouble dans le pays de Kong et le Baoulé — si fortement éprouvés par le passage de Samory —, les dernières résistances viennent d'être vaincues. La défaite et la mort de Kouami-Die, le 21 février, à Sakassou, a mis fin à toute rébellion. L'occupation militaire, soigneusement restreinte aux territoires visés dans un décret spécial, pourra se prolonger encore quelque temps. Mais il n'y a plus aucune « action militaire » à prévoir. Et ce qui le prouve, c'est que le pays occupé commence à payer régulièrement l'impôt.

Enfin, comme dernière preuve, une dépêche arrivée tout récemment, annonce que la mission civile dirigée par M. l'administrateur Thomann, avec seulement dix hommes d'escorte, a atteint Séguéla, c'est-à-dire qu'elle a traversé toute la forêt pour déboucher dans la plaine, sans avoir eu à brûler une amorce.

La situation financière, d'ailleurs, est significative. En 1901, le gouvernement intérimaire, dûment autorisé, a créé l'impôt de captation : 2 fr. 50 par tête. On avait compté que, pour la première année, cet impôt produirait 300.000 francs environ. Or, la moitié de l'exercice seulement a été perçu et déjà le chiffre de 300.000 francs est dépassé. Pour les deux cercles de Bondoukou et de l'Indénié, les prévisions portaient le rendement à 40.000 francs. En quelques semaines les perceptions sont arrivées à 70.000 francs. Elles atteindront au moins 100.000 francs. On peut être assuré que, pour 1904, les rentrées seront supérieures à 800.000 francs. Ces ressources nouvelles, alors que déjà le budget de la colonie se soldait en excédent, permettront d'exécuter les grands travaux publics — ports et chemins de fer — nécessaires pour mettre le pays en valeur.

Et ce n'est pas la main-d'œuvre qui manquera. Du moins, on peut dire qu'elle est, à la Côte-d'Ivoire, meilleure et moins rare que sur tout autre point de la Côte occidentale d'Afrique. La Côte-d'Ivoire possède, en effet, une population considérable de Kroumen — 40 à 50.000 — qui sont les meilleurs et les plus solides travailleurs de toute la côte ; si bien que, de toutes les colonies étrangères, on vient les embaucher. Pour éviter cette exportation fâcheuse, le décret du 25 octobre 1901 a autorisé le gouverneur à interdire l'émigration des indigènes.

Les autres reproches faits à la Côte-d'Ivoire ne sont pas mieux fondés, nous le prouverons prochainement.

Franck-Hardy.

À LA CÔTE-D'IVOIRE

PLUS DE MISSIONS MILITAIRES (*La Dépêche coloniale*, 2 mai 1902)

La Dépêche coloniale d'hier publie une lettre signée E. D. qui répond évidemment à mon récent article sur les missions militaires à la Côte-d'Ivoire.

Il y a, dans cette lettre, un côté personnel que je n'entends pas discuter. Je rends aux officiers qui ont conduit la mission Hostains-d'Ollone toute la justice qui leur est due ; et si je pensais qu'il y eût encore une utilité quelconque à faire sillonner la Côte-d'Ivoire par une mission militaire, il me paraîtrait tout naturel que cette mission leur fût confiée.

Mais la lettre en question soulève une question de principe qu'il me paraît nécessaire de préciser. Il y est dit que *le rôle des officiers aux colonies n'est pas de faire la guerre, mais de se consacrer à la mise en rôle de nos colonies.*

C'est une double erreur, une erreur grave, dangereuse et qui nous a coûté cher, en Afrique comme en Asie.

Le rôle des officiers aux colonies est *de faire la guerre* quand la guerre est jugée nécessaire par le gouvernement et qu'elle est commandée.

Les désordres, les échecs, les troubles, les révoltes qui, pendant longtemps — jusqu'en 1893 — ont dévasté et ruiné le Tonkin ont eu pour cause non pas unique mais dominante, l'intervention abusive des résidents qui jouaient au soldat et se substituaient aux officiers pour faire la guerre, alors même qu'elle n'était point commandée ni nécessaire.

Par contre, ce n'est pas aux officiers qu'il appartient et qu'il incombe de « mettre les colonies en valeur ». Autant vaudrait dire qu'il faut supprimer l'autorité civile aux colonies et remplacer le cadre des gouverneurs, administrateurs, résidents et autres, par des militaires.

À chacun son métier, à chacun son domaine : quand l'emploi de la force est nécessaire, c'est aux militaires qu'il appartient d'agir. Mais quand il s'agit de gouverner, d'administrer, de mettre en valeur une colonie, c'est à l'autorité civile et à elle seule que ce rôle est réservé.

Et l'auteur de la lettre le comprend bien car, plaidant la circonstance atténuante, il reconnaît que l'ère des conquêtes territoriales doit être close à tout jamais ; et il déclare que, quoique dirigée par un officier d'élite, la mission d'Ollone « ne sera pas forcément une expédition de guerre ».

Soit ! Je le veux bien croire encore, bien que l'expérience semble prouver le contraire. J'ai sous les yeux, en effet, le très beau livre publié par le capitaine d'Ollone : *De la Côte-d'Ivoire au Soudan et à la Guinée* — et j'y trouve le récit d'une quarantaine de combats. La mission, il est vrai, n'a pas eu de morts, mais elle a eu des blessés et elle a tué ou blessé bon nombre d'indigènes. Par contre, la mission Thomann, dans les mêmes conditions, *n'a pas brûlé une amorce*.

Il est bien évident qu'une mission militaire est toujours beaucoup plus disposée — ou même exposée, si l'on veut — à brûler de la poudre qu'une mission civile.

Et d'autre part, si, pour justifier l'envoi d'une mission de militaires, on nous promet qu'elle ne sera pas militaire du tout et se montrera pacifique, c'est-à-dire que ce sera une mission civile, à quoi bon la confier à des militaires ?

Pourquoi, d'ailleurs une « mission » ? Quelle est la circonstance, quelle est la nécessité, quel est l'objet qui nécessite l'envoi d'une mission ? Dans quel but et pour remplir quel programme ? L'auteur de la lettre n'en formule aucun et le seul objectif qu'il indique, c'est le désir d'employer pour le plus grand bien de la colonie les talents et connaissances du capitaine d'Ollone.

Ce désir se comprend parfaitement et j'admets qu'il est justifié. Mais ce n'est pas une raison suffisante. Il se rencontre, Dieu merci, dans l'armée française — et aussi dans le personnel colonial — des talents, des connaissances, des bonnes volontés qui souhaitent et sollicitent qu'on les utilise. On fait ce qu'on peut, mais on ne peut pas créer des emplois inutiles, faire des travaux, fonder des villes, inventer des gouvernements et des expéditions à seule fin de donner carrière aux activités inemployées.

Or, la Côte-d'Ivoire où tout désordre a cessé, n'a plus aucun besoin d'expéditions militaires. Il n'y a plus rien à « reconnaître » à main armée. Les seules missions qui puissent y avoir quelque utilité sont du ressort du gouvernement civil ou même de l'industrie privée. L'étude des voies de communication — chemins de fer, routes, canaux, etc. — n'a rien de militaire ; la recherche et la détermination des terrains aurifères est âprement demandée par des Compagnies. Et il n'existe aucun motif de consacrer à une mission militaire — même si elle doit demeurer civile — des crédits, toujours considérables, qui seront mieux employés ailleurs.

Enfin, si par malheur des coups de fusil venaient à être tirés — car on ne peut pas affirmer qu'il n'y en aurait pas — le dommage causé au pays serait inappréciable. La Côte-d'Ivoire est en passe de faire une grande fortune : elle est en train de devenir « le Transvaal français ». On risquerait de compromettre ce brillant avenir en faisant ou laissant croire que la pacification du pays n'est pas complète et que le rôle des militaires n'y est point fini.

Aucun ministre des colonies, aucun, n'osera prendre cette lourde responsabilité.

Eug. Bonhoure.

ARMÉE ACTIVE
LÉGION D'HONNEUR
Infanterie coloniale
(*JORF*, 15 mai 1902)
(*La France militaire*, 16 mai 1902)

M. Lemagnen (Théodore-Marcel-Germain), capitaine, officier d'ordonnance du général de division Chevallier, commandant la 1^{re} division d'infanterie coloniale ; 13 ans de services, 6 campagnes : brillante conduite en 1901 dans différents combats autour de Bouaké, où il réussit, par son intelligence, sa vigueur et sa bravoure, à limiter le mouvement insurrectionnel. A fait preuve d'une rare décision en se portant avec 35 hommes au secours du poste de Toumodi, attaqué et incendié par les rebelles (Afrique occidentale française).

INFORMATIONS
(*La Dépêche coloniale*, 26 juillet 1902)

Notre correspondant de la Côte-d'Ivoire nous apprend que M. Roberdeau, gouverneur de cette colonie, a passé, le 28 juin, avec M. Palazot ², un marché en vue d'organiser un service fluvial entre Grand-Bassam, d'une part, et Assinie et Alipé, de l'autre. Cette mesure s'imposait et nul doute que l'entreprise ne soit menée à bonne fin par M. Palazot.

INFORMATIONS
(*La Dépêche coloniale*, 9 décembre 1902)

Le président de la République a reçu hier M. Roberdeau, gouverneur de la Côte-d'Ivoire.

² Jean-Baptiste-Émile Palazot : seul survivant de la mission [Voituret-Papillon](#). Ancien directeur du [wharf de Cotonou](#) (1894).

François Joseph CLOZEL, gouverneur (25 novembre 1902-25 août 1907)

La Fièvre jaune à [Grand-Bassam](#)
(*La Dépêche coloniale*, 6 février 1903)

.....
Il faut louer dans la circonstance l'énergie du gouverneur Roberdeau. Il est incontestable qu'il a su « guérir », mais mieux eût valu « prévenir ».

Au mois de novembre dernier, M. Roberdeau partit en congé. Il fut remplacé au gouvernement de la Côte-d'Ivoire par M. Clozel, qui débarqua à Bassam aux environs du 15 novembre.

C'est alors qu'enfin on commence à faire quelque chose.

INFORMATIONS
Ministère des Colonies
(*La Politique coloniale*, 10 mai 1903)

Par décret du 4 mai, M. Clozel (Marie-François), secrétaire général de 1^{re} classe des colonies, a été nommé gouverneur de 3^e classe des colonies et chargé, en cette qualité, du gouvernement de la Côte-d'Ivoire.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DE LA CÔTE-D'IVOIRE
(*La Dépêche coloniale*, 11 mai 1903)

Le *Journal officiel*, annonce la nomination de M. Clozel, secrétaire général des colonies, au grade de gouverneur, chargé du gouvernement de la Côte-d'Ivoire.

La nomination de M. Clozel était depuis longtemps attendue. Des motifs d'ordre administratif l'ont retardée quelque temps ; mais il était inévitable que M. Roberdeau, nommé percepteur, fût remplacé à la Côte-d'Ivoire par un homme que ses longs et signalés services dans ce pays désignaient impérieusement au choix du ministre.

M. Clozel a fait à la Côte-d'Ivoire presque toute sa carrière administrative. Il connaît à fond le pays et les indigènes. Comme administrateur de l'Indénié, il a fait preuve des qualités les plus précieuses : fermeté, prudence, courage, habileté patiente et infatigable activité. Dans des circonstances périlleuses, il a payé de sa personne, et cet administrateur civil porte des cicatrices de blessures qui feraient honneur à un soldat.

Mais c'est avant tout un administrateur, préoccupé toujours de pacifier, d'organiser, d'outiller le pays qu'il gouverne. Il en connaît les besoins, ayant étudié de près — en collaboration avec M. Roger Villamur — les mœurs, les coutumes, les lois des indigènes. Le volume que les deux collaborateurs ont publié sur ces matières est un des plus remarquables que compte la littérature coloniale.

Au point de vue financier, la colonie de la Côte-d'Ivoire doit beaucoup à M. Clozel. C'est lui qui a établi l'impôt indigène dont la perception donne des résultats inattendus.

Et cette organisation financière rend possible la construction des chemins de fer et du port, dont le développement, de plus en plus rapide, du pays a si grandement besoin.

Cette nomination est un acte de justice ; elle est, pour la colonie, une promesse de prospérité.

AFRIQUE OCCIDENTALE

VOYAGE DE M. LE GOUVERNEUR [ROUME] À LA CÔTE-D'IVOIRE ET AU DAHOMEY (*La Dépêche coloniale*, 11 mai 1903)

.....
Enfin, après deux journées passées à Cotonou, M. le gouverneur général s'embarqua le 20 mars pour la Côte-d'Ivoire.

La fièvre jaune s'étant déclarée à Grand-Bassam, rigoureusement isolé du reste de la colonie, le débarquement eut lieu le 22 par la barre à Petit-Bassam³.

Le gouverneur général put étudier sur place, avec M. le lieutenant gouverneur par intérim Clozel, le projet de chenal et de port en eau profonde préparé par M. le commandant Houdaille et dont les études complémentaires se poursuivent sous la direction de M. Michel, chef du service des travaux publics.

Le 23, les fonctionnaires ont été présentés à M. le gouverneur général par le lieutenant-gouverneur par intérim et le soir eut lieu au gouvernement une réception officielle.

M. le gouverneur général partit le 25 pour Dabou où il reçut les principaux chefs Débrimous et Boubourys et se rendit le lendemain à Jacquerville où il s'entretint avec les commerçants du grand intérêt qu'il y aurait à joindre cette ville à la lagune par une voie Decauville et où lui fut présenté le chef Bani.

Les jours suivants, M. le gouverneur général visitait les baies de Tiakba et de Cosrou.

Revenu à Bingerville le 27, M. le gouverneur général couchait le 29 à Petit-Alepé et le 30 remontait la rivière de Comoé presque jusqu'à Kobokrou où il examinait les moyens d'améliorer la navigation de cette rivière, malgré la grande quantité de rapides dont son cours est encombré.

À la fin de son séjour à Bingerville, M. le gouverneur général put conférer avec M. le capitaine Crosson-Duplessis, chef de la mission d'études du chemin de fer projeté entre le port d'Abidjean et la sortie de la forêt, et qui venait de terminer la première reconnaissance du tracé.

Après avoir arrêté, de concert avec M. le lieutenant-gouverneur par intérim Clozel, les mesures complémentaires d'assainissement à prendre d'urgence à Grand-Bassam, M. le gouverneur général passa de nouveau la barre de Petit-Bassam le 4 avril ; mais le bateau étant mis en quarantaine, il ne put descendre à Conakry.

Le surlendemain, à midi et demi, M. le gouverneur général arrivait à Dakar où venaient le saluer en rade M. le lieutenant-gouverneur du Sénégal Camille Guy, M. l'administrateur en chef Penel et M. l'administrateur Poulet, chef de cabinet par intérim.

Les dispositions étaient prises pour faciliter sa descente immédiate au lazaret où il resta pendant quatre jours attendant l'expiration des délais réglementaires que les mesures de quarantaine imposent aux passagers provenant des régions suspectes de la Côte-d'Ivoire.

.....

³ Futur Port-Boüet (actuel Vridi).

INFORMATIONS
Secrétariats généraux des Colonies
(*La Politique coloniale*, 20 mai 1903)

Par décret du 12 mai :

M. Martin (Lules), administrateur en chef de 1^{re} classe des colonies, a été délégué dans les fonctions de secrétaire général du gouvernement de la Côte-d'Ivoire, en remplacement de M. Clozel, nommé gouverneur.

Une exploration à la Côte-d'Ivoire
(*La Dépêche coloniale*, 7 juillet 1903)

La partie la moins connue de notre colonie de la Côte-d'Ivoire est restée longtemps la région occidentale, voisine des territoires improprement assignés à la « République de Libéria ». Nous ne saurions trop dire et répéter que cette prétendue République n'est qu'un décor posé sur la côte, et même tout le long de la côte entre Sierra-Leone et le Cavally, ainsi qu'en fait foi le pillage de l'*Antoine-Fraissinet* par des indigènes du littoral, aussi étrangers à tout gouvernement civilisé que les Polynésiens du temps de Lapérouse ! MM. Hostains et d'Ollone ont reconnu dans le hinterland de cette côte, qui est littéralement une *res nullius*, le cours du Cavally ; nous voudrions savoir que les conclusions pratiques de cette vaillante mission seront prochainement posées. Un peu plus à l'est, la Sassandra vient d'être remarquablement étudiée par M. Georges Thomann, administrateur des colonies, et la liaison pratiquement établie entre le poste de Sassandra, sur l'embouchure de cette rivière, et nos dernières stations du Sud-Ouest Soudanais.

M. Georges Thomann avait donné dernièrement au *Bulletin du Comité de l'Afrique française* ⁴, un récit complet de sa mission, avec carte ; il en publie aujourd'hui une version plus résumée dans la *Revue coloniale* ⁵ : le sujet qu'il traite est ainsi tout actuel et nous sommes heureux de nous y arrêter, car les leçons qui se dégagent de cette exploration sont de celles qu'il convient de préciser et de retenir. M. Thomann est parti de Sassandra, où il était commandant de cercle, le 18 janvier 1902 ; il est arrivé à Séguéla le 18 mars ; il est retourné par le Baoulé à Sassandra, où il rentrait le 4 mai. Ainsi, trois mois et demi ont suffi à ce voyage, qui fut de découverte dans toute sa première partie, et s'étend sur un peu plus de trois degrés de latitude (5° à 8° Nord). M. Thomann était le seul blanc de sa troupe ; il avait sous ses ordres un sergent de milice et dix miliciens, cinq interprètes pour les langues des diverses populations à traverser, enfin une soixantaine de porteurs, recrutés dans le cercle de Sassandra ; les frais de l'expédition étaient supportés par l'administration locale, aidée de subventions en espèces du Comité de l'Afrique française, et en nature, de MM. Daudy, négociant à la Côte-d'Ivoire, et le général Leplus, représentant de l'Omnium colonial français.

Disons tout de suite que la mission a obtenu des résultats considérables, tant pour la géographie et l'ethnographie que pour l'établissement de courants commerciaux entre la côte et le Soudan sud-occidental. Nous trouvons la raison essentielle de ce succès dans le fait que l'expédition a été préparée de longue main et toujours par le même homme ; bien que très jeune encore, M. Georges Thomann est un vétéran de la Côte-d'Ivoire, et plus spécialement de la Sassandra : placé là dès 1893 par M. le commandant

⁴ *Renseignements coloniaux* de 1903, numéros 1, 4, 5.

⁵ Fascicule de mai-juin 1903.

Binger, alors gouverneur de la colonie, il a été le collaborateur successivement du capitaine Marchand et de l'administrateur Nebout dans le Baoulé, puis du commandant Monteil lors des pénibles opérations que l'on n'a pas oubliées ; depuis 1897, administrateur en résidence à Sassandra, il a peu à peu donné de l'air à son poste, poussé des reconnaissances sur le cours inférieur de la rivière Sassandra, fondé dans l'intérieur le poste de Boutoubré, noué des relations avec des chefs indigènes ; son voyage de 1902 apparaît ainsi comme le couronnement d'une longue série d'efforts, et ce qu'il convient de louer, ce n'est pas seulement le succès, c'est plus encore la méthode et la persévérance qui l'ont déterminé : M. Thomann a duré, nouvel exemple de ce que vaut, en administration coloniale, la stabilité du personnel.

L'exploration de M. Thomann a traversé la forêt jusque vers Gozroboué, par 6 30' de latitude Nord ; très dense, cette forêt est coupée au passage des rivières par des jungles marécageuses où la circulation est des plus pénibles ; des lianes épineuses tordent des fourrés inextricables, à travers lesquels on doit s'ouvrir un chemin ; les indigènes qui appartiennent à la famille des Bétés, sont très sauvages, pas assez cependant pour que certains d'entre eux, à la tête de bandes de brigands, ne se livrent à l'exploitation violente des villages pacifiques ; on commence, dès en aval de Gozroboué, à rencontrer des étoffes qui viennent du Nord, et sont probablement échangées contre des kolas ou des esclaves ; les boisements de kolatiers sont particulièrement nombreux. Un peu plus au Nord, on remarque pour la première fois du bétail, des champs sont plantés de bananiers et de riz rouge ; les villages, dans ce pays relativement riche, sont palissadés de halliers infranchissables, les indigènes, mis en défiance par les razzias des chasseurs d'esclaves, sont extrêmement farouches.

Plus au Nord encore, on traverse le territoire des Bannias, puis des Los ou Gouros ; chez les Bannias, peu s'en fallut que, sur un coup de fusil parti trop tôt, la petite troupe ne fût attaquée et probablement anéantie ; M. Thomann s'est sauvé par son sang-froid et celui de ses admirables auxiliaires sénégalais. Ici, la forêt dense a disparu ; la mission circule à travers des clairières où se dressent, de loin en loin, d'immenses rôniers ; c'est la nature du Baoulé, de la Savane soudanienne, qui s'annonce ainsi sur les plateaux entre Sassandra et Bandama. Les traces d'éléphants sont fréquentes, les indigènes portent des ornements en ivoire. Les Bannias sont de « doux anthropophages » : ils ne mangent ni les gens qui passent, ni leurs captifs, car ils en ont trop peu et préfèrent les faire travailler ; ils font cuire les gens tués à la guerre puis, quand un individu meurt, sa famille offre le cadavre aux voisins qui rendent la politesse lorsque, à leur tour, ils ont un décès chez eux. Doit-on conclure de cette anthropophagie que le bétail est encore trop rare parmi les Bannias ? C'est assez probable.

Quant aux Los proprement dits, ils sont certainement beaucoup plus civilisés ; ils comprennent le mandé, langue soudanienne ; ils ont des moutons et des chevaux ; tous sont vêtus et habitent des cases rondes, crépies de terre blanche ; le sol est, en la saison de printemps où passa M. Thomann, brûlé par un soleil ardent, les eaux superficielles se font rares, il n'y a plus de kolatiers et les sous-sols, dans les quelques bosquets piquetés çà et là, ne sont plus encombrés de lianes ; un chef lo, qui vient palabrer avec l'administrateur, est drapé dans un pagne bleu, il tient en main une belle lance en fer forgé, des esclaves l'escortent, portant des sabres « marocains » fabriqués à Tombouctou. Les Los sont armés de fusils à pierre, dont les marques prouvent qu'ils viennent de Libéria : eux-mêmes fabriquent leur poudre et des chevrotines qui sont dangereuses jusqu'à 300 mètres ; cette population fut assez courageuse pour résister à Samory et les Français, au commencement de 1901, durent leur livrer quelques combats meurtriers pour déblayer les environs de Séguéla ; des relations de bon voisinage et de commerce semblent enfin établies entre les Los et les Français de Séguéla, aujourd'hui que ceux-ci s'affirment résolument pacifiques et disposés seulement à garantir la liberté des transactions. M. Thomann fut reçu à Séguéla de la manière la plus cordiale, par le lieutenant Cornet, commandant de cercle : il n'avait perdu un homme, ni un colis ; son

retour par le Baoulé s'effectua sans accidents, sinon sans fatigues, une épidémie de rougeole s'étant abattue sur le personnel noir, et l'administrateur lui-même souffrant des suites d'un terrible accès de dysenterie : le retour des porteurs à Sassandra fut triomphal !

Il est maintenant avéré que la traversée de la côte au Soudan, entre Sassandra et Bandama, est possible. Ce voyage de M. Thomann contribuera certainement à reculer vers le Nord la zone de commandement économique des ports de la Côte-d'Ivoire occidentale et peut-être, tant les éléphants sont nombreux dans le pays Bétés et Bannias, ce nom de Côte-d'Ivoire redeviendra-t-il mérité. Pour qu'une si belle mission porte tous ses fruits, il faut maintenant, en s'appuyant sur Boutoubré, fonder discrètement vers le Nord quelques petits postes ou gîtes d'étape. En même temps, le Soudan cherchera à développer ses relations d'affaires vers le Sud, mais on notera que les Los sont très méfiants, que même les Dioulas du Nord ne viennent chercher les kolas que sur la lisière septentrionale de leur pays. On procédera donc avec beaucoup de prudence. Cette zone entre Soudan et Guinée est riche ; nos administrateurs et officiers doivent combiner leur action de part et d'autre pour l'ouvrir peu à peu au commerce, sans violences, avec cette patience invincible qui est l'arme sûre des plus forts.

Henri Lorin.

LE PAYS DES BAULÉS ET SA PACIFICATION

D'après un rapport de l'état-major des troupes de 'Afrique occidentale française sur la campagne de 1902

(*La Dépêche coloniale*, 4 septembre 1903)

La situation au Baoulé était assez satisfaisante au début de 1902, grâce à l'activité déployée pendant la campagne précédente et aussi à la connaissance des divers groupements, acquise au cours des nombreuses reconnaissances exécutées durant l'hivernage.

Mais, avant de continuer l'exécution du plan de pacification et de pénétration arrêté de concert entre le commandant supérieur et le gouverneur général, plan qui prévoyait une action contre les Ouarébos et les Kodés, il appartenait au commandant de la région de prendre les mesures nécessaires pour assurer en toutes circonstances la sécurité absolue de la ligne de ravitaillement Toumodi-Kouadiokofi-Bouaké, éventuellement en butte aux entreprises des Agbas ⁶.

Le capitaine Privey fut chargé de cette opération, pour ainsi dire préparatoire, contre cette tribu.

La petite colonne (150 fusils) placée sous les ordres de cet officier fut composée de détachements prélevés sur les garnisons des secteurs de Toumodi et de Kouadiokofi ; elle se réunit le 25 janvier à Abri-Kro. Le capitaine Privey avait espéré surprendre ce village ; mais sa marche fut éventée et les Satiahiris eurent le temps de s'enfuir à Karissou-Kro et Kouadio-Ya-Kro. Toutefois, au cours de cette journée, des émissaires ahris s'entremirent pour nous apporter la soumission de cette tribu. La marche vers les villages précités fut reprise le lendemain dès l'aube, et après plusieurs petits engagements d'avant-garde, le détachement bivouaqua à Karissou-Kro.

Le 27, nous attaquons Kouadio-Ya-Kro, vivement enlevé, grâce à un mouvement tournant bien exécuté qui déconcerte l'ennemi. Celui-ci s'enfuit de tous côtés.

Le but assigné au capitaine Privey était atteint ; mais la proximité du poste d'Assekro (environ 20 kilomètres) lui fit juger préférable de passer par ce poste, plutôt que de

⁶ Il s'agissait, en résumé, de relier le Baoulé aux postes de Mankono et de Séguéla, appartenant au cercle de Kong.

retourner par l'itinéraire déjà suivi. Du reste, la résistance des Satiahiris avait été faible jusque-là, ce qui laissait préjuger que nous atteindrions sans encombre le nouvel objectif. Il n'en fut pourtant rien, car, pendant le mouvement en avant exécuté l'après-midi du même jour, l'avant-garde se heurta à un fort parti ennemi gardant l'entrée d'un défilé. Le lieutenant Bouet, qui la commandait, prit aussitôt les dispositions nécessaires pour enlever la position, mais il fut peu après atteint de deux balles, dont l'une se logea dans le poumon. Il eut encore le courage de crier au clairon : « La charge ! La charge ! »

Enlevée par le sergent Christiani, l'avant-garde refoula l'ennemi, et le gros, suivant de près, arriva en vue du village d'Agni-Manikro, entouré d'un fourré épais défendu à la lisière par les Satiahiris. La nuit approchant, la colonne bivouaqua.

Le lendemain, dès cinq heures, les Satrahirais, au nombre de 400, prirent l'initiative de l'attaque et furent refoulés pendant quatre heures par la colonne, qui avait repris sa marche. Le combat fut des plus pénibles, tant en raison de la résistance opiniâtre de l'ennemi qu'à cause d'une température étouffante et du manque d'eau. Nous arrivâmes enfin au poste d'Assekro à sept heures du soir, les Satiahiris ayant renoncé à la lutte deux heures auparavant. Ce fut une journée extrêmement fatigante, au cours de laquelle nous éprouvâmes des pertes importantes : 16 blessés, dont le lieutenant Bouet et l'adjudant Mouriès. Mais l'ennemi fut très malmené ; il eut au moins 40 tués, dont le chef Ya et les fils des chefs Bouni-Kouassi et N'Da-Kouassi.

La colonne fut disloquée à Assekro, et ses éléments rejoignirent leur point de départ par la route de ravitaillement.

Bien qu'incomplets, les résultats obtenus par le capitaine Privey étaient néanmoins des plus importants.

Ils auraient évidemment été plus considérables si les instructions données à cet officier lui avaient permis de poursuivre pendant quelques jours ses opérations, qui auraient sans nul doute amené la soumission totale des Agbas-Satiahiris, déjà démoralisés. Mais la nécessité de grouper les effectifs pour une action contre les Ouarébos et Kodés avait obligé le commandant de la région à limiter strictement le temps nécessaire au capitaine Privey pour exécuter son mouvement offensif contre les Agbas.

Lorsque les Agbas ne furent plus sous la menace d'un châtement immédiat et surent que nos postes de l'Est avaient été dégarnis pour les opérations contre les Ouarébos et Kodés, ils essayèrent encore de troubler l'ordre, mais ils montrèrent une certaine prudence, et quelques chefs firent même entendre des paroles de conciliation.

Presque parallèlement à ces opérations préliminaires, dont le but, avons-nous déjà dit, était d'assurer la sécurité de la ligne de ravitaillement et de permettre la réduction de nos postes de l'Est, eut lieu notre pénétration chez les Ouarébos et Kodés.

Les mesures préparatoires ont été prises dès le 15 février dans les deux cercles. Trois détachements prendront part aux opérations : groupe Lambert, partant de Bouaké (120 fusils, 1 pièce de 80, 50 partisans armés) ; groupe Privey, partant de Kouadiokofi (120 fusils, 20 partisans armés) ; groupe Moreau (120 fusils), partant de Séguéla et de Mankono, dans le cercle de Kong.

En outre, le lieutenant Dessuze devait créer un poste à Salekro, puis, après avoir laissé une douzaine d'hommes à la garde de cet ouvrage, il ferait, à la tête de trente-cinq tirailleurs, une démonstration vers le sud de Sakasso au moment où le capitaine Lambert s'approcherait de cette localité par un autre chemin.

Détachement Dessuze. — Le lieutenant Dessuze quitte Kouadiokofi [Kodiakofi] le 18 février, à la tête de quarante-cinq fusils. Trois jours après, il fonde le poste de Salekro, malgré le peu d'empressement des habitants à lui fournir la main-d'œuvre nécessaire, puis marche vers Sakasso, où il arrive le 24. Il avait laissé une petite garnison à Salekro, où le chef des Manadoués A-Sui fut gardé en otage, mesure qui fut mal accueillie par la population.

Groupe Lambert. — Le 21 février, le groupe partit de Bouaké avec la mission de marcher secrètement sur Sakasso par Blédi pour tenter de s'emparer de la personne de Kouami-Dié. Un poste sera fondé à Sakasso et le détachement s'acheminera ensuite vers le pays Kodé par Zodékan, afin de pacifier cette région de concert avec les groupes Privey et Moreau.

Le 22, le groupe Lambert atteint Salasso, où il trouve la population en armes et rassemblée sous les ordres de Kouami-Dié. Une entrevue est décidée avec le chef ouarébos, mais le palabre est bientôt interrompu par une échauffourée où Kouami-Dié trouve la mort avec nombre de ses guerriers. De notre côté, nous avons cinq tirailleurs ou partisans blessés.

Le lendemain, la construction du poste de Sakasso est commencée, et le capitaine Lambert y laisse 40 tirailleurs avec le sergent Maria et le détachement Dessuze. Il marche sur Béoumi, où il arrive le 25, non sans résistance; le 24, engagement à M'Babo, où le lieutenant Abblard et le maréchal des logis Cracco sont blessés, le capitaine Lambert fortement contusionné. Nous avons, en outre, un tirailleur tué, un tirailleur et un partisan blessés.

Groupe Privey. — Ce groupe part de Kouadiokofi le 19 février et marche d'abord sur Bouaké, où il arrive le 21. De là, le capitaine Privey doit se rendre dans le pays Kodé en passant au nord de Sakasso, puis il se mettra sous les ordres du capitaine Lambert, qu'il rejoindra vers Zodékan.

En pénétrant chez les Ouarébos, des signes évidents d'hostilité se manifestent : villages déserts, rassemblements insolites, préparatifs guerriers.

Enfin, le 24, à Afobolo, le combat s'engage pour ouvrir la route et dure jusqu'à Béoumi.

Le 25, les deux groupes font leur jonction à Zodékan.

De nombreuses reconnaissances sont ensuite envoyées dans les environs ; c'est ainsi que le lieutenant Larçon combat pendant toute la journée du 26 à Guyen-Tiesso et à Zodékan. Renforcé par 50 tirailleurs venus de Béoumi, il regagne ce poste, ayant eu un sous-officier européen blessé (sergent Tréguier), un sous-officier contusionné (sergent Sirven), un tirailleur et un partisan tués, 10 tirailleurs et 3 partisans blessés.

Parti de Séguéla avec 90 fusils, le capitaine Moreau arrivait à Béoumi le 28, après avoir pris le contact avec les Kodés dès le 24. Le 2 mars, une reconnaissance conduite par le capitaine Privey est attaquée à Assengo et M'Tabo.

Le lieutenant Larçon trouve la mort dans le premier engagement, et un partisan est tué dans le second. Une autre reconnaissance envoyée sur la rive droite du Bandama essuie de nombreux coups de feu, mais n'éprouve aucune perte.

Le 6 mars, un convoi de blessés est évacué sur Bouaké, accompagné des détachements Lambert et Moreau. À la même date, le capitaine Privey quitte Béoumi avec son groupe, renforcé de cinquante tirailleurs aux ordres du lieutenant Demoulin, pour rentrer à Kouadiokofi, son point de départ, en passant par Sakasso, Salekro et Tiébissou, où il doit fonder un poste.

Le 7, le sergent Maria quitte Sakasso pour entrer en liaison avec le groupe Privey et rencontre un important parti ennemi au village d'Assé-Kouassi-Kro. Il est frappé à mort, et trois tirailleurs ou partisans sont en outre blessés.

Le 13 mars, le capitaine Moreau quitte Bouaké avec 100 fusils et fait une randonnée de dix jours chez les Ouarébos pour affermir notre domination. Sur ces entrefaites, le poste de Béoumi doit repousser plusieurs attaques des Kodés.

Le nord-ouest du Baoulé restait en effet agité. Ainsi le sergent Sirven, parti de Tiébissou le 17 mars avec 40 tirailleurs pour visiter pacifiquement la région des Atoutous-Anglaha, fut accueilli par une vive fusillade au village de Guenda. Ce sous-officier fut lui-même blessé ainsi que 4 tirailleurs, et sa petite troupe, aimant bonne contenance, put gagner Kouadiokofi en tenant l'ennemi en respect par des salves.

Le 24 mars, le capitaine Conrard, parcourant avec un peloton l'itinéraire Bouaké-Béoumi, est de même attaqué à plusieurs reprises perd trois tirailleurs. Enfin, le lendemain, un fort parti Kodé se jette sur une escorte de 15 fusils accompagnant un courrier et aux ordres d'un sergent indigène. Celui-ci fait preuve d'une éclatante bravoure, enlève successivement trois fourrés garnis de défenseurs et rentre à Béoumi ramenant trois tirailleurs tués et quatre blessés.

Dans le cercle du Baoulé Sud, une certaine effervescence s'était peu à peu produite à la faveur des événements qui se déroulaient dans le cercle du Nord, et aussi à cause du retrait d'une partie de la garnison des postes. Le capitaine Garnier, commandant le secteur de Toumodi, reçut l'ordre d'effectuer, avec 65 fusils, une reconnaissance d'une douzaine de jours chez les Akoués, tribu nombreuse qui habite un pays très couvert. Dans le secteur de Kouadiokofi, une tentative de conciliation avec le chef N'Gata-Dori échoue complètement. Prévenu par le commandant du secteur de la visite d'un détachement aux ordres d'un sous-officier européen, il reçoit la reconnaissance à coups de fusil, blessant le sergent Sirven et 5 tirailleurs. Une deuxième tentative de rapprochement, faite par l'entremise d'un chef indigène dévoué à notre cause, fut plus heureuse : N'Gata-Dori se soumit et paya une forte amende.

Mais revenons dans le Nord, chez les Ouarébos et Kodés, où la pénétration rencontre de nombreuses difficultés. Ici se place un fâcheux incident. À Salekro, les malentendus, un moment dissipés par le capitaine Privey, s'aggravent de nouveau, par suite de l'inertie des habitants qui ne secondent pas le chef de poste dans les travaux entrepris. Celui-ci, manquant de la patience nécessaire en pareille occasion, prend des mesures de coercition inconsidérées et provoque le soulèvement des indigènes de la région environnante, auxquels se joint un parti de Gouros de la rive droite du Bandama. Le 8 avril, ils attaquent le poste, nous blessant un sergent européen et deux tirailleurs. Repoussés, ils se retirent dans le voisinage et occupent les abords du marigot qui alimente le poste. Le lendemain, une corvée d'eau est assaillie par les rebelles, qui tuent un tirailleur et en blessent un autre. Une escouade de renfort vient la dégager, mais l'opération nous coûte un caporal et sept tirailleurs blessés.

Le 12, les Baoulés se dispersent, et, le lendemain, le lieutenant Albugues vient prendre le commandement du poste de Salekro, pendant que le lieutenant Dessuze revient à Kouadiokofi. Ces mouvements se font sans agression nouvelle. Du 5 au 13 avril, le capitaine Conrard avait, de son côté, pu parcourir les villages ouarébos du Nord sans être inquiété. À Béoumi, le lieutenant Abblard exécute, dans la nuit du 9 au 10 avril, un très heureux coup de main sur un campement Kodé, mais le poste est attaqué le 14 et le 15 avril par un fort parti de Kodés et de Gouros. Les agresseurs sont repoussés avec de grosses pertes pendant que nous n'avons de notre côté que deux tirailleurs blessés. Enfin, le 24 et le 25 avril, le lieutenant Gridel parcourt avec une forte reconnaissance l'itinéraire Kouadiokofi-Bouaké et visite le pays des Atoutous, dissipant les dernières préventions contre nous.

Chez les Ouarébos, le chef Koffi-Oussou est resté absolument hostile à notre influence et n'a laissé jusqu'ici échapper aucune occasion de montrer son animosité contre nous. Une opération militaire est décidée contre lui. Elle sera conduite par le capitaine Maillard ⁷, qui disposera de 112 fusils, de 2 officiers (lieutenants Gridel et Lucas) et de 3 sous-officiers européens. Concentrée le 24 mai à Atrukokro, la petite colonne se porte vers le centre de résistance de Touassou et s'en empare, ne perdant que deux tirailleurs blessés. La lutte continue dans les fourrés environnants, et nous refoulons l'ennemi dans les directions de Mam'la et d'Ouossou.

Les fugitifs incendient eux-mêmes les villages de ces noms. Les journées des 26 et 27 mai sont employées par le capitaine Maillard à fouiller les terrains environnants par des

⁷ Le nouveau commandant du cercle Nord.

reconnaisances. Le 28, l'ennemi défend vigoureusement le passage du Kan-Blé, mais est refoulé au loin avec de grosses pertes.

LE PAYS DES BAOULÉS ET SA PACIFICATION

(Suite)

(*La Dépêche coloniale*, 5 septembre 1903)

Le lendemain, Koffi-Ossou fait offrir sa soumission, et la colonne du capitaine Maillard, ayant rempli son but, est disloquée.

Cet officier prend de nouveau, le 5 juin, le commandement d'une reconnaissance qui doit agir contre le groupe insoumis de Lomo. Il quitte Bouaké et trouve bientôt une vive résistance dans un fourré et s'empare d'un fort campement de Lomo. Après une action énergique contre le village hostile d'Yablassou, il rentre à Fort-Maria n'ayant eu que deux blessés, malgré le feu continu des Baoulés. Le 7, les lieutenants Nodé-Langlois et Lucas enlevèrent les villages de Konango et de Konangokro où les rebelles s'étaient réfugiés.

Deux jours après, le capitaine Maillard rentre à Bouaké avec une forte reconnaissance et est vivement attaqué au passage du marigot de Fété, où trois tirailleurs sont blessés. La résistance va grandissant et se localise dans un grand fourré qui doit être enlevé à la baïonnette. Le Kan-Blé franchi sous un feu très vif, la colonne atteint Bouaké sans être de nouveau inquiétée.

Les Kodés n'ont pas encore fait leur soumission. Le 18 juin, le capitaine Garnier part en reconnaissance au pays de Satékana pour recueillir l'impôt de capitation. Il subit de nombreuses attaques, perd 1 tirailleur (blessé) le 23, arrive à Fort-Larçon le 24 et en repart le 27 avec 100 fusils pour agir contre le chef Yadié.

Il parcourt la région entre le Bandama et le Kan, et, grâce à quelques mesures énergiques, il amène les Kodés à renoncer à la lutte et à se soumettre. Du 3 au 5 juillet, le lieutenant Abblard fouille les fourrés d'Assengou et de Kangossou, visitant de nombreux villages. Le 7, le capitaine Maillard part pour châtier le village d'Asengou. Il se heurte à une forte palissade vigoureusement défendue, s'empare néanmoins de la localité, mais nous avons deux tirailleurs tués et un blessé, tant dans l'attaque que dans la poursuite. Celle-ci continue le lendemain et amène la soumission du groupe assengou.

Le 10 juillet, le capitaine Garnier conduit une opération contre les gens de Guyenfrésou encore réfractaires. Ils sont surpris dans leurs villages. Le lendemain, nouvelle rencontre à Mam'la, où l'ennemi s'est solidement retranché, et prise du village de Grobonou. Le 14, la reconnaissance rentre à Fort-Larçon, où le chef Yadié vient faire sa soumission et apporter celle de tous les Kodés.

Les tribus ouarébos et kodés, c'est-à-dire tout le Nord-Ouest du cercle Nord, ont donc fait acte de soumission, du moins officiellement. C'est un grand résultat, sans doute, mais un résultat à parachever par une grande vigilance et une administration très prudente et très avisée.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, une certaine effervescence n'a cessé de régner dans le cercle du Sud à la faveur de notre action dans le Nord, action qui nous a mis en présence des Ouarébos et Kodés.

Une reconnaissance forte de 65 tirailleurs, commandée par le capitaine Bastard, quitte Aondo le 30 mai avec mission de visiter le pays souamlé et memmé situés sur la rive droite du Bandama. Elle rentre le 14 juin à Tiassalé, après avoir parcouru, sans rencontrer la moindre résistance, une vaste région d'où le capitaine Bastard rapporte de précieux renseignements pour notre action ultérieure.

Le 28 juin, le chef des N'Gbans du Sud, Akatou, accompagné de soixante guerriers, se présente inopinément devant Ouossou, avec l'intention de s'emparer de ce poste par surprise. La conduite équivoque de ce chef, sa fidélité plus que douteuse durant les derniers jours avaient fait prendre au commandant du poste des mesures de sécurité qui lui permirent de s'emparer de sa personne, de quelques-uns des siens et de presque toutes les armes des agresseurs (cinquante-cinq fusils).

Emprisonné à Ouossou, Akafou mourut le 8 juillet.

Cet événement fut le signal de la révolte qui couvait depuis longtemps au sein des tribus n'gbans et assabou. Un triple incident en fut le prélude le 14 juillet :

Massacre partiel à hauteur de Moronou d'un convoi de 32 porteurs appartenant à la maison de commerce Dutheil de La Rochère* ;

Attaque et pillage au sud de Toumyané d'une caravane de 22 Dioulas ;

Incendie des bâtiments de l'ancien poste de Sinzénou.

La répression de ce mouvement insurrectionnel commença par une action, d'ailleurs depuis longtemps reconnue nécessaire, contre les groupes indociles de Dida et de Kpouébo. Les troupes étaient même déjà en mouvement lorsque se produisirent les incidents relatés plus haut.

Le capitaine Bastard avait, en effet, été chargé de marcher sur Kpouébo dès le 12 juillet avec une petite colonne de 65 fusils (2 officiers et 2 sous-officiers européens), laissant à Ouossou une trentaine de fusils. Le lieutenant Richard devait lui amener de Dida 2 sous-officiers européens et 44 fusils. La marche sur Kpouébo coûta 2 tués et 6 blessés. Le 13, la petite colonne arrivait à Dida, après un engagement à Komankro, où nous eûmes un tirailleur tué et 2 blessés.

Le 17 juillet, le capitaine Bastard laisse à Dida le lieutenant Richard avec vingt-huit fusils et se rend au campement de Lomo, qu'il trouve incendié par les rebelles.

Il se dirige sur Ouossou le 19, après avoir mis en route sur Toumodi, le docteur Marchand et un convoi d'évacuation.

Sur ces entrefaites, l'alarme avait été donnée à Ouossou le matin du 14 juillet par des coups de feu entendus dans la direction de Singrobo. Le caporal fourrier Aberlen fut aussitôt expédié en reconnaissance de ce côté avec dix tirailleurs. Il rencontra, près de Yakro, l'escorte de onze fusils qui avait accompagné l'avant-veille trois sous-officiers évacués sur Grand-Lahou. Les deux détachements rentrèrent au poste avec deux tirailleurs blessés.

Le 15 au soir, un détachement de 25 fusils aux ordres du sergent Léonetti quitta Toumodi avec mission de porter à Ouossou des ordres pressants ayant trait à la situation troublée du pays et concernant la protection de la ligne de ravitaillement. Un sous-officier et 15 fusils de la garnison d'Ouossou devaient les porter à Singrobo et un autre détachement devait, le lendemain, partir d'Ouossou pour aller à la rencontre du premier, lequel devait faire retour, ce jour-là, de Singrobo. Conformément à ces ordres, le sergent Bos quitte Ouossou le 16 et atteint Singrobo sans incident. Le 17, le caporal fourrier Aberlen part d'Ouossou, avec 7 tirailleurs, à la rencontre du sergent Bos et se trouve bientôt aux prises avec un fort parti ennemi. Il épuise ses munitions dans une lutte prolongée et se trouve réduit à rentrer au poste de départ ramenant 1 tirailleur blessé.

Dès le retour à Ouossou, le sous-lieutenant Philippe, de passage, repart immédiatement, avec 2 sous-officiers européens et 22 fusils, pour donner la main au sergent Bos. Il rencontre le détachement de ce sous-officier à Yakotro, à six kilomètres au nord de Singrobo. Son chef a été tué dès six heures du matin, et la petite troupe s'est ouvert le chemin d'Ouossou en combattant ; elle ramène le cadavre du sergent Bos. Nous avons, en outre, 1 tirailleur tué et 8 blessés.

Le 19 juillet, le poste d'Ouossou est attaqué par les Baoulés, qui blessent un tirailleur.

Le 22, le capitaine Bastard sort d'Ouossou pour aller ravitailler le poste d'Aondo. Il emmène deux officiers et cent fusils. Deux tirailleurs sont blessés dans quelques

engagements au cours de la route. Les 23, 24 et 25 juillet sont employés à des reconnaissances autour de ce poste. Un tirailleur est encore blessé. Le retour à Ouossou s'opère au milieu d'une vive résistance. Nous avons encore un tirailleur tué, un sous-officier européen et quatre tirailleurs blessés.

Sur ces entrefaites arrivait à Toumodi (24 juillet), le capitaine Garnier avec un peloton de tirailleurs rendu disponible par la soumission du pays Kodé. Une petite colonne est aussitôt formée et placée sous les ordres du capitaine Giamarchi. Elle comprend le capitaine Garnier, le sous-lieutenant Georg, 4 sous-officiers européens et 103 fusils. Partie de Toumodi le 26, elle marche d'abord sur les villages de Moronou et de N'Zokokro, dont les habitants se sont rendus coupables de l'agression du 14 contre le convoi de la maison Dutheil de La Rochère et qui ont, en outre, tiré sur la colonne Bastard le 19. Le capitaine Giamarchi trouve Moronou incendié, et les groupes ennemis, découragés par la lutte contre la colonne Bastard, n'opposent qu'une molle résistance. Nous avons néanmoins 2 tirailleurs blessés.

Arrivé le 28 à Ouossou, il en repart le 29, se dirigeant sur Singrobo. Il a pour mission d'assurer les communications entre Tiassalé et Ouossou et de réduire les Assabous à l'obéissance. Les capitaines Garnier et Bastard le suivront de près pour coopérer à cette double tâche. Nos forces sont réunies le 1^{er} août (capitaines Bastard et Garnier, 5 officiers européens, 167 tirailleurs) et le capitaine Giamarchi quitte Singrobo pour opérer chez les Assabots, à l'est de la ligne de ravitaillement.

Le lendemain, la colonne se fractionne en deux groupes : capitaines Garnier et Bastard, d'une part, dans l'Est ; capitaine Giamarchi, d'autre part, dans l'Ouest. Elle se réunit de nouveau au village de N'ZahauKro. Le 3 août, l'ennemi est poursuivi jusqu'au confluent du Taré et du N'Zi, perdant beaucoup de monde ; de notre côté, un tirailleur est blessé. Le 4 août, a lieu la rentrée à Ouossou.

Le 8 août, une nouvelle colonne appelée à opérer chez les N'Gbans de l'Est quittait Ouossou (capitaines Bastard et Garnier, 2 sous-lieutenants, 125 tirailleurs). Elle réduit à l'obéissance quelques villages hostiles, exécute de nombreuses reconnaissances les 9 et 10 autour de Yaokrikro et entre en relations avec les Zypouris de Kravassou, qui avaient gardé une bienveillante neutralité. La colonne marche ensuite sur Dida, combat dans plusieurs engagements, puis campe à Assémikro. 1 tirailleur est blessé. Le lendemain fut marqué par de nouveaux engagements dans lesquels nous eûmes 2 tirailleurs tués et 3 blessés. Un autre fut blessé le 13 août avant d'arriver à Dida.

Le retour vers Ouossou a lieu le 17. Un véritable combat s'engage près du village d'Akakro. Le capitaine Bastard est blessé, ainsi que 5 tirailleurs. La colonne s'ouvre ensuite un passage à travers les bandes ennemies, en combattant; 1 tirailleur est tué, 2 sont blessés. Pendant ce temps, le poste d'Ouossou avait été attaqué à plusieurs reprises.

À l'est de Singrobo, le capitaine Giamarche atteint le N'Zi le 10 août, le descend pendant quelque temps, puis se heurte à une bande qui blesse mortellement de neuf projectiles le sergent Peybrettai.

Le 15 août arrivent à Singrobo, venant de Dabou, 24 tirailleurs, qui constituaient la garnison de ce poste, récemment supprimé. Ils entrent dans la composition de l'escorte d'un convoi de ravitaillement dirigé sur Ouossou.

Un tirailleur est tué et un autre est blessé en cours de route. Le 20 août, le capitaine Garnier quitte Ouossou, avec un détachement de 115 fusils, pour fouiller le pays des Assabous de l'Ouest. La colonne se heurte à deux embuscades pendant sa marche. Un tirailleur est blessé. Elle rentre à Ouossou le 24, ayant détruit deux campements le 22.

Du 10 au 12 août, le lieutenant Albugnes avait exécuté, entre le Kan et le Kplara, une reconnaissance ayant pour objet d'exercer une pression sur le groupe des Atoutous-Loucos de Mamisi et surtout sur les Atoutous-Bodios. L'état d'esprit de ces populations était, en effet, devenu douteux depuis les excursions des Agbas sur la ligne de ravitaillement. Il était même franchement mauvais chez les Bodos de Passano. Cette

petite démonstration donna de bons résultats et amena à composition les mauvaises volontés.

Le 17, le capitaine Privey partit de Kouadiokofi et arriva à Angoukoukro avec le peloton de la 3^e compagnie du bataillon de la Côte-d'Ivoire, qui venait de faire rentrer dans l'ordre les gens du groupe de M'Bata, où une certaine effervescence s'était manifestée. Il fut bientôt renforcé par une section de 35 tirailleurs venant de Toumodi, et commença une tournée de police chez les Faafoués de Pékroukro, essayant d'entrer en relations avec les habitants.

Il apprend sur ces entrefaites l'incendie par les Agbas du gîte d'étapes de Toumyané ; il envoie un détachement de 25 hommes dans cette direction pour châtier les rebelles, puis rentre à Kouadiokofi, sans avoir rencontré une grande résistance.

Le 27, une colonne commandée par le capitaine Garnier, forte de 214 fusils, quitte Ouossou, escortant jusqu'à Lomo un convoi d'évacuation de blessés. Elle doit opérer dans la région des N'Gbans de l'Ouest. En suivant la route Moronou-Sinzénou, elle surprend quelques Baoulés à N'Zokokro, puis se dirige vers le Nord-Ouest et a un caporal et quatre tirailleurs blessés par une attaque inopinée des Baoulés. Les villages de Toulakro et de Yaokoniadiokro sont enlevés par une reconnaissance secondaire de 100 fusils commandée par le lieutenant Pinet, qui essuie à diverses reprises de vives fusillades, lesquelles blessent deux tirailleurs.

Le 29, la colonne longeant le fourré de N'Zokokro est inquiétée par des groupes baoulés qui parviennent à blesser quatre tirailleurs. À deux reprises, l'avant-garde est obligée de déblayer le terrain avec vigueur ; à la deuxième affaire, quatre tirailleurs sont blessés. Le village de Bamonakro est enlevé après un court combat où un tirailleur est encore blessé.

Pendant la grand'halte, les avant-postes sont attaqués à plusieurs reprises, et la colonne atteint Zobouessa, ne rencontrant plus qu'une résistance beaucoup moins vive que précédemment.

Arrivée à Aondo le 30 août, elle profite de sa présence au poste, les 31 août et 1^{er} septembre, pour envoyer des reconnaissances au loin, puis elle reprend la marche le 2 septembre, y laissant quatre blessés, franchit le Yobra, atteint Assékro, faiblement défendu, et envoie une reconnaissance sur Akacrikro, qui est facilement enlevé. Elle arrive à Ouossou le 3 septembre sans nouvel incident et en repart le 4, à destination de Singrobo avec mission d'assurer les transports du ravitaillement et d'opérer contre les Assabous.

LE PAYS DES BAULÉS ET SA PACIFICATION

(Suite)

(*La Dépêche coloniale*, 8 septembre 1903)

Le 8, le lieutenant Richard, quitte Singrobo avec un sous-officier européen et 130 tirailleurs, avec mission d'opérer chez les Assabous de l'Est et de se porter ensuite contre ceux de l'Ouest en passant par Ouossou. La reconnaissance, après avoir fouillé les environs de N'Zahankro, gagne N'Guessankro, où elle atteint plusieurs campements, et arrive à Ouossou le 10 ; elle en repart le 11, se scindant en deux détachements qui visitent N'Gora, Amalokro et Yookro.

Cinq campements sont enlevés sur les bords du Bandama. puis, le 12, quatre nouveaux campements sont pris, ainsi que le village de Potessou. Le 13, la reconnaissance rentre à Singrobo.

Le 17, une nouvelle reconnaissance est envoyée en pays assabou ; elle ne peut atteindre les rebelles, qui, réfugiés dans une île très boisée du Bandama, blessent quatre tirailleurs sans qu'il soit possible de leur répondre avec efficacité.

Le 21, une colonne, sous les ordres du capitaine Cambon, avec le capitaine Garnier, 3 officiers, 4 sous-officiers et 147 fusils, traverse le Bandama en face de Tiassalé ; elle doit parcourir la rive gauche du Bandama inférieur et celle du N'Zi pour en déloger les rebelles, habitués jusqu'alors à y trouver un refuge inviolé. Pendant ce temps, une reconnaissance de 100 fusils, conduite par le sous-lieutenant Coudert, opérera sur la rive droite du N'Zi, reliant ses opérations à celles du groupe d'opérations Cambon.

Le groupe atteint le village des Angbokro le 24, après avoir traversé Koyékro.

Le 25, marche sur Kravassou ; quelques coups de feu tirés sur la colonne blessent 2 tirailleurs. L'ennemi, refoulé, oppose une certaine résistance à l'entrée du fourré qui précède le village n'gbans de Karétoua, qui est enlevé et détruit.

Sur la rive droite du N'Zi et en face de Karékoua, se trouve, installé au bivouac, le détachement Richard, qui, parti de Singrobo le 24, a été attaqué à Asséboukro et s'est porté le 25 sur Karékoua en détruisant, chemin faisant, quelques campements.

Le 26, le groupe Cambon fait fouiller les environs de Karékoua et se met en marche sur Kravassou, en longeant le N'Zi ; un tirailleur est blessé par l'ennemi, qui harcèle sa marche. Le 28, il arrive à Kravassou, où il procède à la construction d'un radeau pour le passage du N'Zi, les pirogues ayant toutes été enlevées par les N'Gbans.

Le détachement Richard ayant reçu du capitaine Cambon l'ordre de se porter sur Potessou et Trétrékro, d'évacuer les blessés sur Ouossou et de se rendre ensuite à Kpouébo le 2 octobre, où il fera sa jonction avec le groupe principal, il détruit, le 28, cinq campements à Potessou et a, à Trétrékro, un engagement d'arrière-garde, où 1 tirailleur est tué et 1 blessé. Le 30 au matin, il subit une nouvelle attaque des Baoulés, dans laquelle il a 2 tirailleurs blessés.

À cette même date du 30, le groupe Cambon, qui a passé le 29 le N'Zi, marchait sur Kpouébo après avoir fait fouiller les fourrés au sud de Potessou ; une sentinelle est tuée pendant la grand'halte par un ennemi qui s'est glissé sous bois : une reconnaissance envoyée vers l'Ouest tombe dans une embuscade et rentre avec trois tirailleurs blessés, après avoir délogé l'ennemi.

Le 2 octobre, le capitaine Cambon arrive au bivouac occupé par le détachement Richard, au sud de Kpouébo, localité où une reconnaissance pénètre malgré une vive fusillade.

Tandis qu'elle fouille le terrain au nord du village, une embuscade, qu'elle y a tendue, réussit à faire quelque mal aux rebelles. Elle rentre avec deux blessés.

La colonne traverse Kpouébo le 3 octobre sans incidents, et, malgré les attaques qu'elle subit en route, atteint Dida le 4.

Informé, le 2 septembre, que la tribu des Nanafoués-Koury s'était soulevée et bloquait le poste de Salékro, après avoir tenté d'assassiner le lieutenant Rivière, commandant le poste, le capitaine Privey, commandant le secteur de Kouadiokofi, connaissant la mauvaise position militaire de ce poste et son faible approvisionnement en vivres et munitions, concentre à Tiébissou, le 8, un détachement de 70 fusils. Le 9, les villages de N'Dikro, Gougro et Arouy sont trouvés évacués, le bivouac est pris entre les villages de Bokrinou, où quelques prisonniers sont faits, et d'Aka-Sakasso. Le lendemain 10, la colonne arrive devant la Loka ; le village de Koua-Kro est évacué. Une très mauvaise pirogue, la seule qu'on puisse trouver, est réparée rapidement, et le passage du cours d'eau est effectué ; mais un tirailleur, victime de son imprudence, se noie au cours de cette longue et périlleuse opération.

Vers midi, l'avant-garde, engagée dans un fourré très dense, essuie un feu des plus violents ; un tirailleur est tué et un sergent européen est blessé. Peu après, le capitaine Privey est lui-même grièvement atteint à la tête, mais l'ennemi est repoussé, et l'on procède rapidement au pansement des blessés dans une clairière. Nous avons eu dans cette affaire un tirailleur tué, deux Européens, deux tirailleurs, un guide et un interprète blessés.

À 2 heures et à 3 heures, enlèvement de deux fourrés où se livrent de vifs combats qui nous coûtent six tirailleurs blessés.

La reconnaissance s'engage ensuite dans le très long fourré situé entre Bouébo et Salékro. On entend, malgré la fusillade des Baoulés, des salves. C'est le lieutenant Rivière, commandant le poste de Salékro, qui vient au-devant de la reconnaissance avec 20 fusils.

Les deux détachements opèrent leur jonction et gagnent le poste, ayant eu encore deux tirailleurs blessés dans ce dernier engagement.

Les journées des 11 et 12 sont employées à effectuer des reconnaissances. Le 13, le capitaine Privey se met en route pour rentrer à Kouadiokofi, en ramenant les blessés et les femmes des tirailleurs de Salékro ; ainsi encombré, il évite de repasser par les fourrés si bien défendus le 10 et prend un chemin plus au Nord. Un petit engagement a lieu près d'Assakra, puis la Loka est franchie grâce à une pirogue découverte avec peine.

Des cultures sont razziées, deux engagements livrés près de Kofiagro-Kro. dans lesquels deux tirailleurs sont blessés, et, le 15, la colonne se disloque, ses éléments regagnant Fort-Maria et Tiébissou.

À partir du 15, les communications sont interrompues avec Salékro, qui ne dispose que de 9.500 cartouches et n'est approvisionné en vivres que jusqu'au 10 octobre ; heureusement, le poste n'a rien à redouter des tentatives de l'ennemi, hormis la fatigue résultant des alertes continuelles causées par l'audace des Baoulés.

L'importance du soulèvement nanafoué, l'impuissance où se trouve le commandant de la région de la réprimer par suite de l'emploi des effectifs disponibles contre les rebelles du secteur d'Ouossou, les risques auxquels la garnison de Salékro est exposée et par l'éloignement et par la situation du poste, qui, créé pour raison politique, n'a que très peu d'action militaire sur le pays, font que l'autorisation est demandée d'abandonner momentanément le pays nanafoué-koury, en retirant la garnison de Salékro.

En attendant la réponse à cette demande, le capitaine Maillard reçut l'ordre de ravitailler le poste pour une période de deux mois, afin de n'avoir pas à renouveler de sitôt cette difficile opération. Il forma un convoi de 229 porteurs et concentra un détachement comprenant le lieutenant Dessuze, 3 sergents européens, 100 fusils et le docteur Combier, aide-major, avec une ambulance légère.

Le 8 octobre, il franchit la Loka sur un pont de fortune, dont l'établissement a demandé une journée de travail. Le 9, au campement d'Assakra, a lieu le premier engagement de la journée. À deux heures trente, l'arrière-garde est attaquée ; à trois heures, à peine la colonne s'est-elle engagée dans le fourré, long de trois kilomètres, qui la sépare de Salékro, qu'une fusillade intense éclate à l'avant-garde, qui continue à progresser malgré les obstacles encombrant la route et l'acharnement de l'ennemi. Vers quatre heures, le lieutenant Dessuze, commandant l'avant-garde, est grièvement blessé à la poitrine, mais continue à marcher à sa place de combat, où il reçoit un deuxième projectile dont il meurt une demi-heure plus tard.

Un tirailleur est tué. L'ennemi s'acharne sur le convoi et blesse plusieurs porteurs, qui y jettent le désordre.

Enfin, la jonction est faite avec un détachement de 25 fusils, venu de Salékro au bruit du combat, sous le commandement du lieutenant Rivière. Les munitions commençant à s'épuiser, le capitaine Maillard charge cet officier, avec 60 fusils, d'aller chercher des munitions au poste. Il se tient lui-même sur une petite éminence avec quelques fusils pour protéger l'écoulement de la colonne. Le lieutenant Rivière revient bientôt et dégage l'arrière-garde, qui, presque à bout de munitions, avait dû mettre baïonnette au canon et former le cercle autour des tués et des blessés.

Salékro est enfin atteint à cinq heures trente du soir, mais cette journée avait coûté des pertes élevées. Tués : lieutenant Dessuze, un tirailleur, deux porteurs; blessés : sept tirailleurs, un interprète, douze porteurs. En outre, il avait été fait une consommation

énorme de munitions, due à l'impossibilité pour le chef de régler le feu dans une aussi longue colonne engagée au milieu d'un fourré épais, dans lequel une lourde fumée, due aux coups de feu tirés pendant trois heures, obscurcissait la vue.

Il faut également tenir compte de la violence des attaques de l'ennemi qui, pour exterminer la colonne dans le fourré, afin de réduire Salékro par la famine, s'était réuni au nombre de 2.000, comprenant Nanafoués, Sanafoués, Ayaous et Gouros.

N'ayant plus qu'une réserve de 6.000 cartouches, le capitaine Maillard, préjugant la décision de l'autorité supérieure, donna l'ordre d'évacuer le poste après l'avoir détruit, afin de ne pas laisser une garnison dans une situation très précaire et de n'être pas obligé de subir de nouvelles pertes dans un ravitaillement en munitions qu'il fallait très prochain.

Les journées des 11 et 12 sont employées à détruire les campements de l'ennemi pour le bien pénétrer de l'idée que ce n'est que momentanément que la lutte est abandonnée.

Le 16, la colonne est disloquée et la garnison de Salékro va renforcer celle du poste de Tiébissou, qui sera la base des opérations ultérieures en pays nanafoué et dont le rôle se borne, pour le moment, à prouver aux Baoulés, par de nombreuses reconnaissances, que l'abandon de Salékro n'est pas un indice de faiblesse.

Les opérations dans le secteur d'Ouossou s'étaient trouvées suspendues pendant toute la période de l'action contre les Nabafoués, les effectifs disponibles ayant été mis à la disposition du cercle Nord, et le commandant de la région en avait profité pour faire exécuter des transports, d'ailleurs urgents, de ravitaillement.

C'est dans un de ces convois, le 28 octobre, qu'un tirailleur est blessé dans un engagement entre Singrobo et Ouossou.

Le 27 octobre, une colonne commandée par le capitaine Garnier et composée de 2 officiers, 2 sous-officiers européens et 133 fusils est formée pour ravitailler le poste d'Aondo et opérer sur les bords du Bandama.

Attaquée en route, elle arrive à Aondo, le 28, après avoir détruit plusieurs campements. Le 30, une reconnaissance de 100 fusils, conduite par le sous-lieutenant Coudert, surprend un campement et poursuit l'ennemi jusqu'au fleuve, où de nombreux Baoulés se jettent et se noient, emportés par le courant. À son retour, elle est vivement attaquée, mais repousse l'ennemi.

Le 30 au soir, la colonne Garnier, rejointe par la reconnaissance, rentre à Ouossou.

Les 2 et 3 novembre sont employés au ravitaillement du poste d'Yaotrékro ; au retour, le convoi est attaqué à Bamdo très violemment pendant trois heures, et trois tirailleurs sont blessés.

Le 4, une escorte de 60 tirailleurs, accompagnant le chef de bataillon rentrant à Toumodi, est attaquée au fourré de l'Ouémousoua et a un tirailleur blessé.

Du 5 au 7, une reconnaissance commandée par le sous-lieutenant Georg et comprenant 87 fusils, détruit les villages de Nguesseau, Kouasbi-Kro, Kouassi-Yabokro et Afroumonkro, qu'elle trouve abandonnés.

Le 9, une colonne sous les ordres capitaine Garnier, composée de 3 officiers, 2 sous-officiers et 155 tirailleurs, va opérer contre le rassemblement de Trétrékro. Installée au bivouac au delà du N'Zuépo, et alors que des reconnaissances sont parties fouiller le pays, elle est vivement attaquée par l'ennemi, que des feux de salve repoussent. Les reconnaissances rentrent, ayant détruit de nombreux campements dont plusieurs étaient occupés. Le 10, les reconnaissances continuent à rayonner, mais ne trouvent plus de résistance ; 3 tirailleurs sont cependant blessés. Le 11, la colonne se dirige sur Trétrékro par Assiboukro et Kakoublakro, où les Baoulés tentent de résister et blessent 2 tirailleurs ; les villages d'Akafou-Kro et de NguessanKro sont brûlés, et le bivouac est pris sur la route de Potessou, tandis que les blessés sont évacués sur Ouossou.

Le 12, des reconnaissances fouillent le pays, détruisant plusieurs campements ; à l'attaque de l'un d'eux, appartenant au groupe de Kpouébo et vigoureusement

défendu, deux tirailleurs sont blessés. Le 13, les reconnaissances continuent leur action, et la colonne rentre à Ouossou le 14, sans incident.

Le 18, une reconnaissance de 156 fusils, conduite par le lieutenant Richard, part d'Ouossou ; elle opère, les 18 et 19, dans le massif de l'Ouromboca, qui sert de refuge à un fort groupe de rebelles et réussit à détruire neuf campements sans subir aucune perte.

Le 23, le sous-lieutenant Georg, avec 100 tirailleurs, quitte Ouossou et se dirige sur Asséboukro dans le but d'aborder le N'Zi par surprise, de le traverser et d'en déloger les rebelles qui seraient venus s'y installer après le passage de la colonne Cambon.

Le N'Zi est franchi le 22 à deux heures du matin. La colonne poursuit toujours sa marche vers le Nord, en détruisant les campements que ses reconnaissances découvrent ; le 24, elle arrive à Kavassou, sans avoir été sérieusement inquiétée. Les Baoulés ont tiré plusieurs fois, mais ils ne tiennent nulle part. Le 25, retour à Ouossou.

LE PAYS DES BAULÉS ET SA PACIFICATION

(Suite)

(*La Dépêche coloniale*, 9 septembre 1903)

Dans le secteur de Bouaké, la situation, qui était un peu tendue depuis quelque temps chez les Kodés et les Ouarébos, s'est subitement aggravée, surtout chez ces derniers, à la suite de la mort du chef Toto-Bogré, partisan de la paix.

Le 18, une reconnaissance de 25 fusils, sous les ordres du lieutenant Lucas, quitte le poste de Fort-Maria pour aller visiter les villages de Bondoukou ; elle est attaquée, le 19, dans le fourré avoisinant le village de Sokobo. Après un court engagement, le lieutenant, ne se sentant pas en force, se replie sur le Kan. Les Baoulés le suivent jusqu'à la rivière en l'attaquant encore à deux reprises. Le détachement rentre à Fort-Maria, ramenant trois tirailleurs blessés. Une action contre ce groupe est décidée, en principe, mais elle ne pourra avoir lieu que lorsque, la tranquillité étant revenue dans le Sud, l'effectif de Fort-Maria pourra être renforcé.

Le 1^{er} décembre, une colonne, sous les ordres du lieutenant Richard et comprenant un officier (lieutenant Varenne), 3 sous-officiers européens et 118 fusils, s'établissait au bivouac entre le Tari et l'Ouombo-Boca. Les pentes nord et nord-ouest de la montagne sont fouillées, et de nombreux campements comprenant près de 200 cases sont détruits après quelques vifs engagements qui nous coûtent un tirailleur tué, un caporal et un tirailleur blessés.

Les Assabous campés dans les environs de la ligne d'étapes entre Singrobo et Ouossou attaquent, les 3 et 4 décembre, un convoi se dirigeant vers le Nord.

Le 8, une reconnaissance de 75 fusils part de Fort-Bos, enlève deux campements ; 1 caporal et 2 tirailleurs sont blessés.

Le 9, le lieutenant Coudert, avec 77 fusils, fouille le territoire assabou au nord de Singrobo et rentre le 11, après avoir détruit plusieurs campements. L'ennemi ne lui avait opposé qu'une faible résistance.

Une colonne est organisée pour entreprendre des opérations dans l'Ouombo-Boca, centre de la résistance. Elle comprend le capitaine Garnier, les lieutenants Richard, Varenne et Coudert, 3 sous-officiers européens et 150 fusils.

Le 16, la colonne quitte Fort-Bos (Ouossou), bivouaque près de la Tantandré et fait fouiller par des reconnaissances les pentes nord-est de la montagne, L'ennemi oppose une résistance acharnée ; un tirailleur est tué, cinq tirailleurs sont blessés. Les munitions s'épuisent. Le 24, le lieutenant de Blainville, adjoint au commandant de la région du Baoulé, apporte l'ordre de suspendre les opérations, la réserve en munitions étant presque complètement épuisée. Le 25, la colonne rentre à Ouossou.

Des munitions étant arrivées du Sénégal, les opérations sont reprises le 3 janvier. Le capitaine Garnier commande la colonne ; le 4, un détachement comprenant une pièce de 80 de montagne, venant de Toumodi, fait sa jonction avec le gros de la colonne au pied des pentes nord-est de l'Ourombo-Boca.

Le 5, fractionnement en deux groupes. Le premier groupe, capitaine Garnier, commandant, deux officiers (lieutenants Richard et Pinet), 2 sous-officiers européens, 117 fusils, 1 pièce de 80 de montagne, 4 artilleurs européens, prend position vers Assakra.

Le deuxième groupe, lieutenant de Blainville commandant ; 2 officiers (lieutenants Varenne et Coudert), 2 sous-officiers européens, 100 fusils, se porte sur le versant est de la montagne.

Après une préparation par l'artillerie, les deux groupes se rejoignent sur la crête de la montagne. Là, a lieu un premier engagement ; un tirailleur est blessé.

La marche est reprise vers le sud ; elle devient très pénible, en raison de l'épaisseur du fourré. L'artillerie reste à Assakra avec 30 fusils. Elle a l'ordre de se porter le lendemain sur Dida.

Le 6, une reconnaissance, sous les ordres du lieutenant de Blainville et comprenant le lieutenant Coudert, 1 sous-officier européen et 120 fusils, se porte vers le Sud-Est, à la recherche de l'ennemi, qui est atteint auprès du lac Guieurée. L'ennemi résiste avec acharnement pour nous barrer la route ; il est repoussé. Deux tirailleurs sont blessés.

Le lendemain, 7 janvier 1903, la colonne était en marche sur Dida, quand elle fut abordée par [deux messagers venus pour annoncer que les rebelles imploraient la cessation des hostilités](#).

Le capitaine Garnier accorde un armistice de cinq jours et se rend à Dida pour attendre les instructions du commandant de la région du Baoulé.

La colonne rentre à Dida, laissant au bivouac du sommet de la montagne, pour affirmer notre prise de possession, un poste de 70 fusils, sous les ordres du lieutenant Pinet.

Dans le secteur de Bouaké, une colonne est formée pour ravitailler Fort-Maria, bloqué par les Ouarébos.

Cette colonne, commandée par le capitaine Maillard, comprend : 2 officiers (lieutenants Rivière et Carpentier), 2 sergents européens, 112 tirailleurs, deux mois de vivres pour Fort-Maria, une ambulance (docteur Combier).

Elle quitte Baouké le 5 janvier et couche à Dibri. Le 6, elle reprend la marche, évite les gros fourrés de Loma et M'Bata et arrive sans incident à Fort-Maria.

Le 8, deux reconnaissances quittent Fort-Maria. La première, avec le lieutenant Lucas et 50 tirailleurs, marche sur Yablassou, Louro, Boui et Fléboui, où elle arrive à 6 heures du soir et rencontre la deuxième reconnaissance, sous les ordres du lieutenant Carpentier, avec 60 fusils.

Le lendemain 9, les deux reconnaissances, réunies sous les ordres du lieutenant Lucas, marchent sur Angouabé, qui est évacué. Le 10, reprise de la marche par Galikro, Alubokro, Auoukro ; les Baoulés tirent quelques coups de fusil ; un tirailleur est blessé. À deux heures, l'avant garde est vivement attaquée en avant du village d'Akroibo ; l'ennemi est bientôt débusqué, mais trois tirailleurs et un partisan sont blessés.

Le 11, marche sur Sakebo et arrivée à six heures à Kougodiam.

Vers sept heures, le bivouac est vivement attaqué ; un tirailleur est tué ; un tirailleur et deux partisans sont blessés.

Le 12, la reconnaissance quitte le bivouac et se dirige sur Fort-Maria, qui est atteint à deux heures après deux engagements à Mahonhou et Yablahou, qui nous coûtent un tirailleur blessé.

Le 14, le capitaine Maillard quitte Fort-Maria avec la colonne ; le soir, il est à Dibri. Le 15, marche sur Nobota. À Pombassou, un tirailleur est blessé dans un engagement.

d'avant-garde, et, enfin, à douze heures trente, la colonne arrive à Blidi. Le lendemain 17, toutes les troupes étaient de retour à Bouaké.

À la suite des opérations du secteur d'Ouossou, les N'Gbans ont sollicité la paix et ont accepté les conditions qui leur ont été lues en une assemblée générale tenue à Toumodi, chef-lieu de la région, le 18 février 1903.

En résumé, les opérations militaires qui ont été effectuées dans le Baoulé pendant l'année 1902, ont occasionné les pertes suivantes aux troupes en garnison dans la Côte-d'Ivoire :

Européens. — Officiers : tués, 2 (lieutenants Larçon et Dessuze) ; blessés, 5 (capitaines Bastard, Privey et Lambert ; lieutenants Bouet et Abblard). — Sous-officiers : tués, 3 (sergents Peyretti, Maria, Bos) ; blessés, 9.

Tirailleurs : tués, 22 ; blessés, 175.

Auxiliaires : tués, 4 ; blessés, 29.

Soit, au total, 31 tués et 218 blessés.

Nous terminerons ce rapide exposé par une remarque : si l'on tient compte de la faiblesse des effectifs engagés et des privations de toute nature subies par nos troupes, les opérations exécutées au Baoulé peuvent compter parmi les plus meurtrières et les plus pénibles de nos campagnes coloniales.

Cette constatation ne laissera pas de surprendre, car un silence relatif avait jusqu'ici entouré notre action militaire dans ces lointains parages, où quelques vigoureux officiers et sous-officiers des troupes coloniales ont obscurément versé leur sang à la tête de nos incomparables tirailleurs sénégalais, pour la grande cause de l'expansion française.

FIN

À LA CÔTE-D'IVOIRE
(*La Politique coloniale*, 10 septembre 1903)

On nous écrit de Grand-Bassam :

[[Le rapport Jordan sur les mines](#)]

[[Lotissement d'Abidjan et de Petit-Bassam \(Port-Bouët\)](#)]

Le nouveau secrétaire général, M. Martin, produit, à la Côte-d'Ivoire, la meilleure impression. Actif, énergique et pondéré, il a arrêté des travaux jugés par lui inutiles ou dispendieux pour l'état du budget de la colonie et il a signifié à ses subordonnés que les colons n'étaient pas faits pour eux, mais eux pour les colons, phénomène rare et de bon augure.

Côte-d'Ivoire
(*La Dépêche coloniale*, 21 septembre 1903)

Le 20 août dernier, ont eu lieu à [Bingerville](#), les obsèques de M. le capitaine Priou, de l'infanterie coloniale, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 19, dans sa 41^e année.

.....

INFORMATIONS
(*La Dépêche coloniale*, 27 octobre 1903)

Le président de la République a reçu, hier, M. Clozel, gouverneur de la Côte-d'Ivoire.

À la Côte-d'Ivoire

Entre gouverneurs anglais et français
(*La Politique coloniale*, 10 février 1904)

On nous apprend de Liverpool que M. Clozel, lieutenant gouverneur de la Côte-d'Ivoire, invité par le gouverneur anglais de la Côte d'Or, est allé passer les fêtes de Noël chez ce dernier. Sa visite a duré cinq jours, pendant lesquels de nombreuses fêtes ont été données en son honneur et en celui du gouverneur adjoint et d'un docteur qui l'accompagnaient.

Les deux gouverneurs ont causé des intérêts de leurs colonies respectives. On croit que les bons sentiments résultant de ces échanges d'amabilités ne pourront qu'être avantageux pour les deux pays. M. Clozel a exprimé en partant tout le plaisir que lui avait donné sa visite.

Le gouverneur allemand, qui avait été invité, s'est excusé en raison des difficultés qu'il y avait à franchir la barre.

Voyage du gouverneur.
(*La France militaire*, 17 mars 1904)

On écrit de Bingerville :

Le 15 janvier, M. Clozel, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, accompagné de MM. Tellier, administrateur adjoint des colonies ; Bouvet, capitaine d'artillerie coloniale, officier d'ordonnance, et Delafosse, administrateur adjoint des colonies, qui se rend en service dans le cercle Kong, a quitté Bingerville pour entreprendre une tournée dans le Baoulé.

Il s'est arrêté à Abidjan (à 30 kilomètres au N.-O.-N. de Grand-Bassam) pour visiter les travaux du chemin de fer* qui sont commencés depuis le mois de décembre sous la direction du capitaine du génie Thomasset. Plus de mille travailleurs kroumens, dahoméens et originaires des villages Ebriés voisins étaient sur les chantiers. Sur près de 2 kilomètres, la plate-forme du futur railway est terminée.

À Grand-Lahou, le lieutenant-colonel Vimont, commandant des troupes de la Côte-d'Ivoire, s'est joint à M. Clozel pour remonter jusqu'à Thiassalé, premier poste du Baoulé.

La situation politique du sud de ce cercle étant très bonne, M. Clozel s'est rendu à Ouossou, centre du pays N'Gban, dont les habitants n'ont cessé, depuis 1901, de nous être hostiles. Toutefois, mis en confiance par la venue du gouverneur, ils se sont présentés à lui.

Il est donc très probable que les hostilités vont prendre fin dans cette région, ainsi que dans celle de Lomo, dont le chef, Kouadio Okou, instigateur de la révolte de 1899 et auteur de l'incendie du poste de Toumodi, est venu également faire sa soumission.

M. Clozel s'est ensuite rendu chez les Zipouris, ainsi que chez les Ziminis, réfugiés dans le Baoulé, à la suite des razzias de Samory.

Ces peuplades nous ont toujours été fidèles et nous avaient même aidés dans les opérations contre Kouadio Okou.

Ainsi, toute la région entre Toumoudi et Bouaké semble pacifiée.

Bouaké est le chef-lieu du secteur nord du Baoulé, administré par le commandant Morisson.

1.500 indigènes ont fait au gouverneur un accueil enthousiaste.

M. Clozel a dû quitter Bouaké le 13 février pour Sakassou.

La situation de la Côte-d'Ivoire

Tournée du gouverneur
(*La Politique coloniale*, 19 mars 1904)

.....
M. Clozel ira de Sakassou à Marabadiassa, Dabakala et Bondoukou, et rentrera à Bingerville par l'Indénié.

Ce qui a donné un caractère original à cette tournée, dont les résultats paraissent heureux, c'est l'accueil particulièrement cérémonieux des indigènes. De la même race que les Ashantis. ils entourent toutes les négociations d'un appareil protocolaire excessivement compliqué et de courtoisies rituelles auxquelles il faut savoir répondre.

Côte-d'Ivoire
(*La Dépêche coloniale*, 28 avril 1904)

M. Clozel, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, continuant sa tournée à travers la colonie, a reçu la soumission de plusieurs tribus qui s'étaient montrées jusqu'ici rebelles à notre influence.

Les travaux du port de Petit-Bassam sont menés très activement, 600 nouveaux travailleurs indigènes ont été recrutés à l'intérieur.

INFORMATIONS
(*La Dépêche coloniale*, 4 mai 1904)

Nous apprenons qu'en raison de la rentrée prochaine de M. le gouverneur Clozel dont la santé donnerait des inquiétudes, M. Émile Merwart, secrétaire général de 1^{re} classe, est désigné pour la Côte-d'Ivoire.

Revenu il y a cinq mois de la Guyane, où il avait passé plus de quatre ans, dont vingt-deux mois de gouvernement intérimaire, M. Merwart se trouvait en villégiature quand le ministre, faisant appel à son concours, lui a demandé de renoncer à la suite de son congé administratif et de s'embarquer pour Bingerville sur le premier paquebot.

Nous croyons savoir que ce départ précipité n'est pas sans gêner M. Merwart dans ses affaires personnelles ; nous l'approuvons d'autant plus vivement d'avoir répondu à une offre flatteuse qui indique combien on a été satisfait en haut lieu de ses précédents services à la Guyane.

Une tournée dans le Baoulé
(*L'Éclair*, 10 mai 1904)
(*La Politique coloniale*, 12 mai 1904)

À la Côte-d'Ivoire, la pacification du Baoulé, habité également par des tribus très primitives et très farouches, est en bonne voie d'amélioration. Le gouverneur de la colonie, M. Clozel, vient de faire une grande tournée dans le Baoulé, pendant laquelle il a vu les principaux chefs de la région. Il leur a soumis un projet d'organisation du pays qu'ils ont accepté. Ce projet a été envoyé récemment à M. le gouverneur général Roume qui l'approuve complètement. Il est donc probable que bientôt le Baoulé, dont la turbulence embarrassait tant la colonie de la Côte-d'Ivoire depuis quelques années, va entrer, lu aussi, dans la période de la pacification définitive.

Afrique Occidentale Française.
(*La Dépêche coloniale*, 6 juin 1904)

Suppression de postes. — Une décision du gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française en date du 2 mai 1904 a supprimé, à compter du 10 mai suivant, les postes militaires de Tombougou, Korodé, Dabakala et Mankono, faisant partie du cercle de Kong.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE
(*La Dépêche coloniale*, 27 juin 1904)

Côte-d'Ivoire. — *Notes ethnographiques.* — Depuis quelques années, on a beaucoup écrit sur les différentes peuplades de la Côte-d'Ivoire ; c'est M. l'administrateur Delafosse qui, dans son *Essai sur la langue agni*, a reconstitué les immigrations des Achantis et autres peuplades installées dans le Baoulé ; c'est M. l'administrateur Thomann qui a fait connaître les populations de la Sassandra et de la Haute-Côte-d'Ivoire ; c'est M. le gouverneur Clozel qui, dans les *Coutumes indigènes de la Côte-d'Ivoire*, a donné la mesure de sa longue expérience des indigènes de la colonie. Les officiers et fonctionnaires chargés d'administrer les différents cercles n'ont pas manqué non plus de joindre à leurs rapports des considérations aussi précises que possible.

À ces différentes études vient de s'en joindre une nouvelle, d'autant plus utile qu'elle se rapporte au pays encore presque inconnu qu'a traversé la [mission du chemin de fer de la Côte-d'Ivoire](#). Elle a été faite par M. le capitaine Crosson-Duplessis et est insérée dans le récent numéro du *Bulletin du comité de l'Afrique française*.

M. Crosson-Duplessis, après avoir constaté, avec MM. Thomann et Delafosse, que les races de la Côte-d'Ivoire sont multiples à l'infini, et qu'il n'existe en quelque sorte, dans la colonie, que de la « poussière de races », entre dans quelques considérations générales intéressantes sur les différentes races échelonnées le long du tracé du chemin de fer. Le morcellement, qui est leur caractéristique, tient tout d'abord à la difficulté des communications, causée par la forêt, puis, à l'absence d'une autorité forte et respectée, enfin à l'uniformité des produits du sol.

Les querelles fréquentes de village à village ont le notable inconvénient de rendre toute communication impossible entre les deux centres qui se sont déclaré la guerre. En outre, les groupes perçoivent, de l'un à l'autre, des dîmes qui, fréquemment répétées, entravent le commerce.

M. Crosson-Duplessis passe ensuite en revue les caractères principaux de la race ébrié, de la race attié, de la race abé [abbey] et de la race agni, que la mission a rencontrées sur son chemin.

Chez tous, la mission a trouvé beaucoup de produits européens : seaux, cuvettes émaillées, instruments de musique, etc.

L'habitat de ces différentes peuplades a pu être précisé par de nombreux levés, remis sur une carte générale. Cette carte fait ressortir, entre les agglomérations habé [abbey], attié et agni l'existence d'une zone inhabitée de 40 à 50 kilomètres de profondeur. Cette particularité s'explique par le perpétuel état d'hostilité qui existe de race à race.

Il y a lieu d'espérer que le chemin de fer, en raccourcissant les distances, fasse disparaître les dissensions locales, les douanes intérieures, et toutes les difficultés intérieures qui vont contre les intérêts des indigènes aussi bien que contre les nôtres et retardent la mise en valeur du sol si riche et si fertile de la Côte-d'Ivoire.

INFORMATIONS

(*La Dépêche coloniale*, 25 juillet 1904)

Nous apprenons avec plaisir la très sérieuse amélioration de l'état de santé de M. le gouverneur Clozel, qui avait inspiré des inquiétudes, il y a deux mois, au point de motiver l'envoi d'urgence, à la Côte-d'Ivoire, de M. le secrétaire général Merwart, récemment rentré de la Guyane. M. Clozel était, au mois de juin, suffisamment remis des fatigues de sa tournée dans la région du Baoulé pour se déplacer à nouveau et visiter le cercle des Lagunes. Il s'est embarqué le 15 juillet à bord d'un paquebot allemand de la ligne Woermann, attendu à Boulogne vers le 30 de ce mois.

M. Émile Merwart, en prenant le gouvernement intérimaire de la colonie, a chargé de l'intérim des fonctions de secrétaire général M. Lefebvre de Sainte-Marie, administrateur des colonies.

CÔTE-D'IVOIRE

(*La Politique coloniale*, 26 novembre 1904)

Retour de M. Clozel

M. Clozel, lieutenant gouverneur, s'est embarqué à Bordeaux, à bord de l'*Atlantique*, en destination de Dakar, où il doit assister au Conseil de gouvernement avant de rejoindre son poste.

LA PÉNÉTRATION À LA CÔTE-D'IVOIRE

L'ouverture d'une région nouvelle

L'efficacité de l'action pacifique

Une série de soumissions

(*La Politique coloniale*, 25 décembre 1904)

On écrit de Grand-Bassam :

« La politique de pénétration pacifique inaugurée par M. Binger et continuée avec fruit par le gouverneur Clozel vient de réaliser un nouveau progrès. Le Mango, région

importante située sur la rive droite de la Comoé entre le Baoulé et le Bondoukou, a été pacifié, sans coup férir par le capitaine d'infanterie coloniale Schieffer, chargé de ce soin par le lieutenant gouverneur intérimaire, M. Émile Merwart. Les indigènes du Mango, de race agni comme ceux de Baoulé, avaient chassé, en 1903, les gardes de police qu'on avait installés chez eux ; depuis lors, la route des caravanes d'Assi-Kaaso à Satama, était coupée à la rivière Comoé et les rebelles menaçaient les abords du poste de Groumania. Une expédition militaire paraissait s'imposer à court délai pour rétablir notre autorité et assurer les communications. L'action pacifique ordonnée par M. Merwart vient de prévenir cette éventualité grâce aux dispositions prises par M. Schieffer qui a su appuyer ses pourparlers, poursuivis depuis le mois d'août, de mouvements de forces habilement combinés de manière à intimider [les] meneurs de la révolte. Après une série de soumissions partielles, la grande masse des rebelles a demandé la paix au mois de novembre, et le chef principal, Pokou, est venu solennellement à Akakoumouékrou, mettre bas les armes devant le capitaine Schieffer. Un poste a été installé dans cette localité, situé à 40 kilomètres au sud de Groumania, et la route commerciale d'Assikasso a été rendue à la circulation des caravanes. »

RAPPORT

fait au nom de la commission des affaires extérieures, des protectorats et des colonies, chargée d'examiner le projet de loi tendant à accorder des récompenses, dans l'ordre national de la Légion aux explorateurs et aux charges de missions scientifiques et littéraires, par M. Henry Lozé, député

(*JORF*, 1^{er} janvier 1905)

Mission à la Côte-d'Ivoire. — Après avoir mené à bonne fin une mission de pénétration pacifique dans les pays situés au sud de Séguéla et de Mankono, qui n'avaient encore jamais été visités par un Européen, le capitaine Schiffer a été chargé de pacifier le Mango. Dans cette région troublée, en révolte, le capitaine Schiffer, seul, par son autorité morale, son esprit d'équité et la confiance qu'il a su inspirer aux chefs indigènes, vient de ramener le calme et la sécurité.

Le Mango paraît renfermer des [terrains aurifères](#) les plus importants de la Côte-d'Ivoire. Les prospecteurs anglais en ont occupé une grande partie, surtout dans le Sud-Est, voisin de la Gold Coast anglaise, mais trop avides, ne reculant pas souvent devant l'emploi de moyens abusifs, ils se sont trouvés peu à peu en présence de l'hostilité des indigènes.

Au commencement de l'année 1901, les prospecteurs, anglais comme français d'ailleurs, ont même dû fuir devant l'insurrection des différentes tribus du pays, abandonnant une partie de leur matériel. C'est grâce à l'habileté avec laquelle le capitaine Schiffer a rempli sa mission, sans répandre le sang, sans jamais employer la force, que l'ordre a été rétabli et que le pays a été ouvert de nouveau à notre influence. Pendant plus de quatre années de séjour, cet officier a levé 3.000 kilomètres d'itinéraires et, à l'aide d'un grand nombre d'observations astronomiques, a pu établir sur les bases les plus sérieuses une carte d'ensemble des territoires de la haute Côte-d'Ivoire.

Ses renseignements recueillis semblent prouver que la Côte-d'Ivoire est une de nos colonies les plus riches sous le rapport minier, mais on ne pourra exploiter le sous-sol qu'à la condition de créer les moyens de communication nécessaires et de traiter l'indigène avec les égards indispensables, si l'on veut obtenir sa collaboration et écarter de son esprit toute crainte de spoliation.

À LA CÔTE-D'IVOIRE

Esprit hostile des indigènes
Un coup de force
Bonne situation économique
(*La Politique coloniale*, 8 mars 1905)

Le gouverneur de la colonie, M. Clozel, après avoir assisté au conseil du gouvernement à Dakar, est arrivé à la Côte-d'Ivoire le 6 janvier. Il est parti le 22 pour le pays de Kong et de Baoulé, dont il compte obtenir la pacification définitive.

Mais tandis que la situation est beaucoup meilleure dans cette région et parfaitement calme dans le reste de la colonie, un seul point est troublé, et c'est justement le district de Bingerville, le nouveau chef-lieu de la colonie. Les Ebries-Akués, indigènes de cette région, population grossière et portée à la violence, continuent à faire preuve d'un mauvais esprit qui ne laisse pas de préoccuper les autorités et les habitants du chef-lieu.

En janvier 1904, l'administrateur du cercle des Lagunes, M. Lamblin, était tombé dans un guet-apens, au village, ébrié de M'Badon, à quelques kilomètres à peine de Bingerville et avait dû livrer un combat où il avait été blessé. Des otages avaient été emmenés. On nous apprend de Bingerville qu'ils viennent d'être enlevés de vive force par un groupe d'indigènes armés, opérant en plein jour, sur la voie principale, presque devant l'hôtel du gouverneur. Cet audacieux coup de main cause une vive émotion dans la colonie européenne, d'autant que les dispositions nettement hostiles des groupes indigènes les plus voisins de Bingerville ne laissent d'illusion à personne. Les autorités locales ont déployé jusqu'alors toutes les ressources de leur diplomatie pour éviter une intervention armée ; il est à se demander si celle-ci ne va pas devenir sous peu de toute urgence.

La situation sanitaire est bonne malgré les grandes chaleurs de la saison sèche. Les prix du caoutchouc se sont relevés et les recettes douanières s'accroissent. Les postes de surveillances douanière sur la lagune Tendo et la rivière Tanoë ont été considérablement renforcés à la suite d'une tournée faite en août par le lieutenant-gouverneur intérimaire, M. Merwart. Le creusement d'un chenal, se poursuit à Bianco, sur la lagune Aby, pour faciliter aux vapeurs du commerce l'accès d'Aboisso.

Côte-d'Ivoire
(*La Dépêche coloniale*, 17 mars 1905)

Le courrier du Dahomey apporte la nouvelle qu'une révolte se serait produite à Grand-Bassam où une importante tribu s'est soulevée pour ne pas payer l'impôt. Il n'aurait pas fallu moins de trois colonnes expéditionnaires pour réprimer cette insurrection : au cours de nombreux combats, trois de nos tirailleurs indigènes auraient été tués et trois autres blessés, ainsi que le sergent français Lepinte.

Au ministère des colonies, on nous a déclaré que le fait de la rébellion est exact en lui-même, mais que les correspondances ont si régulièrement exagéré la gravité de cette échauffourée qui ne dépasse pas en importance les incidents de ce genre plus ou moins fréquents dans cette région.

Du reste, le gouverneur de la Côte-d'Ivoire n'a pas cru devoir en câbler le récit ; il s'est borné à faire connaître les faits dans le rapport qu'il envoie au ministère par chaque courrier.

Côte-d'Ivoire
(*La Politique coloniale*, 23 mars 1905)

Une tournée d'inspection

Le 22 janvier, M. Clozel est parti, accompagné de son chef de cabinet, M. Tellier, et de son officier d'ordonnance, le capitaine Bouvet, pour une tournée d'inspection dans le Baoulé et le cercle de Kong, tournée qui va durer probablement trois mois.

FONCTIONNAIRES RALLIANT LEUR POSTE
(*La Dépêche coloniale*, 9 mai 1905)

Ont reçu l'ordre de prendre passage :
Sur le paquebot des Messageries Maritimes quittant Bordeaux le 26 mai 1905 :
MM. Sajous, Lacombe et Lecœur, agréés pour occuper en Afrique occidentale française, le premier, un emploi d'adjoint de 2^e classe et les deux autres, un emploi de commis de 4^e classe des affaires indigènes.

Côte-d'Ivoire
(*La Dépêche coloniale*, 17 mai 1905)
(*La Politique coloniale*, 19 mai 1905)

La tournée du gouverneur M. Clozel, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, après avoir visité le cercle de Kong, est actuellement dans le Baoulé et rentrera à Bingerville vers la fin de mai. La situation politique des anciens États de Samory est excellente et le gouverneur s'est surtout occupé de la question économique. Il a prescrit la création de plantations de caoutchouc dans les principaux centres de la région. Les indigènes cultivent le coton en grande quantité et font un commerce de kolas très important. Ils ont accueilli avec satisfaction les mesures prises par M. Clozel pour régler la production et la circulation du caoutchouc et ont promis de commencer dès à présent les plantations.

À LA CÔTE-D'IVOIRE
(*La Dépêche coloniale*, 14 juin 1905)

On nous écrit de Grand-Bassam :

Les travaux du chemin de fer et du port viennent d'être visités en détail par M. Boutteville, inspecteur général des travaux publics, venu de Dakar, accompagné de M. le colonel Cornille, inspecteur des travaux de l'Afrique occidentale française. L'inspecteur général a parcouru avec M. le gouverneur Clozel les chantiers de Port-Bouët et d'Abidjan, et s'est rendu compte sur place des diverses difficultés techniques à résoudre. Il a examiné également les travaux effectués et ceux projetés à Bingerville, où va être installé l'hôpital de la colonie. M. Boutteville paraît avoir emporté bonne

impression de l'importance de l'effort accompli à la Côte-d'Ivoire sous la direction successive de M. le commandant Houdaille et de M. le capitaine du génie Calmel.

L'affaire d'Akuadio, qui avait jeté un si vif émoi dans la région de Bingerville* en février dernier, est en voie d'arrangement. Après la leçon exemplaire que M. Émile Merwart leur a fait infliger par les colonnes lancées contre Akuadio sous le commandement de M. le capitaine Debievre, les rebelles, traqués de toutes parts, avaient dû se rejeter sur le territoire d'autres tribus qui, peu soucieuses d'être englobées dans les représailles, n'ont pas manqué de faire des avances à l'administration. Le chef d'Akuadio a pu être capturé, dans ces conditions, et amené à Bingerville. On escompte, grâce à cette importante capture, une très prochaine soumission de tout le groupe.

La soumission du Mango, partie importante du cercle de Kong, est aujourd'hui un fait accompli. Cette région s'était soulevée à la fin de 1903, sur les incitations de tribus insoumises du Baoulé. L'impôt avait été refusé, la force de police avait dû évacuer le pays, la route commerciale de Groumania à Assikasso était fermée, 27 villages seulement sur 135 étaient demeurés fidèles à notre cause, les autres avaient pris les armes.

La pacification, entreprise en août 1904, sur les ordres du gouverneur intérimaire, M. Émile Merwart, a pu être menée à bien, avec une remarquable habileté par M. le capitaine Schiffer, de l'infanterie coloniale. À l'heure actuelle, la route commerciale est rouverte, tous les villages rebelles ont déposé les armes et acquitté l'impôt, l'instigateur du mouvement, Agba Diané, est déporté, les chefs demeurés fidèles, et dont plusieurs avaient été chassés, sont rétablis dans leur autorité et ont été indemnisés par les indigènes fautifs, qui ont en outre payé une amende de guerre de 10.000 francs. Ces résultats ont été obtenus sans coup férir et n'ont guère nécessité qu'une dépense supplémentaire d'un millier de francs.

A. C.

LA SITUATION À LA Côte-d'Ivoire

Pacification du Baoulé (*La Politique coloniale*, 20 juillet 1905)

On écrit de Grand Bassam, le 3 juin :

La pacification du Baoulé vient d'être achevée. Il ne restait plus dans toute cette région qu'une tribu, celle des Agbas, qui se montrait réfractaire à notre pénétration malgré les nombreuses tentatives faites jusqu'à ce jour. Le pays qu'ils habitent, riche, très peuplé, devant être traversé par la ligne du chemin de fer, le gouverneur Clozel décida, lors de son passage à Toumodi au mois de janvier, d'accord avec le lieutenant-colonel Bruchet et le commandant Betselère, administrateur du Baoulé, qu'après avoir encore essayé d'entrer en pourparlers, si ceux-ci échouaient, une colonne de police irait visiter le pays agba.

Habilement conduite par le commandant Betselère, l'opération a complètement réussi. Trois colonnes représentant environ 490 hommes ont pénétré par des points différents chez les Agbas qui, surpris, ont d'abord essayé de résister, puis ont fait leur soumission, rendant un grand nombre de fusils et payant une forte amende de guerre. Nous n'avons eu, grâce aux sages mesures prises, aucun Européen de blessé. Les Agbas se sont franchement soumis : ils viennent au poste de Toumodi et ont demandé la création d'un poste dans leur pays. Ce brillant résultat obtenu en deux mois provient surtout de la manière dont ont été conduites les opérations conformément aux instructions de M. Clozel, qui avait [formellement défendu d'incendier les villages, de](#)

détruire les plantations, et prescrivait de réduire au minimum inévitable les conséquences de l'opération. Le beau pays qu'est le Baoulé peut être actuellement considéré comme pacifié, et, de plus, la soumission des Agbas a une heureuse répercussion dans la région jusqu'à ce jour peu connue du Morénou.

Dès que M. Roume, gouverneur général de l'Afrique occidentale, a été informé de ces événements, il a télégraphié de Gorée, le 29 mai, à M. Clozel :

« J'ai reçu avec la plus vive satisfaction les renseignements donnés par votre câblogramme 125 sur la pacification du pays agba. Je vous prie d'adresser mes félicitations au commandant Betselère et aux troupes placées sous ses ordres. Il m'est particulièrement agréable de constater que la pacification a pu être assurée dans les conditions d'humanité et de modération relatées. »

À LA Côte-d'Ivoire

La pacification du Baoulé
La pénétration et le portage
(*La Politique coloniale*, 31 juillet 1905)

L'importante tribu des Agbas, dans le Baoulé, a, comme nous l'avons annoncé il y a quelque temps, déposé les armes. Ce résultat fut obtenu de la façon suivante : cette population du Baoulé fut mise en présence de forces militaires suffisantes pour que la lutte lui parut dangereuse. Le gouverneur Clozel entama alors des négociations, et sans qu'il y eût combat, les Agbas ouvrirent leur territoire au commerce français.

Tout en approuvant cette méthode on s'est demandé si, pour conduire une force militaire assez considérable dans le Baoulé, on n'avait pas réclamé aux populations, sous forme de corvée obligatoire, un service de portage qui les épuisât.

Peut-être, il y a quelques années, eût-il été embarrassant de répondre à cette question. Le rapport d'ensemble sur la situation de la Côte-d'Ivoire en 1903, qui vient d'arriver en France, dit, en effet, parlant de l'état de choses antérieur :

« Exaspérés par la mort de leurs chefs Akason et Kouamé Guié, les G'Bans et les Ouarebos avaient repris les armes. Les populations qui avaient reconnu notre autorité montraient d'autre part des signes évidents de fatigue et de mécontentement : les portages incessants exigés d'elles pour le ravitaillement des troupes étaient, notamment pour les Baoulé, une vexation qui leur faisait trouver illusoire les avantages de la soumission. »

Mais il n'en est plus de même aujourd'hui, et le rapport en donne cette explication intéressante :

« Une heureuse mesure vint, au début de 1903, amener une détente salutaire : ce fut la formation de trois compagnies de porteurs recrutés dans le cercle de Kong, création qui, allégeant les charges imposées aux populations, devait rendre notre domination moins pénible et qui, effectivement, ne tarda pas à concourir d'une façon très efficace à l'apaisement des esprits.

Il est évident, en effet, qu'il faut tendre de plus en plus à remplacer le portage forcé — même plus ou moins rémunéré — par des compagnies de porteurs engagés par voie de recrutement volontaire. Les « bourjanés » de Madagascar, les porteurs de métier qui suffirent de longues années, avant que le chemin de fer de Kayes au Niger fût terminé, aux convois entre Kati et Bamako, prouvent que ce n'est pas impossible.

(*La France militaire*, 27 août 1905)

Le commandant Betselère qui, au mois mai, prit le commandement de trois colonnes, et fut assez heureux pour soumettre les Agbas, après une active campagne de quatre semaines, interrogé sur la situation politique de la Côte-d'Ivoire, a déclaré que tout y était calme. Les tribus se sont soumises sans conditions, et la rentrée de l'impôt s'effectue de la façon la plus parfaite.

Ces résultats sont dus à l'intelligente initiative de M. le gouverneur Clozel, à sa féconde activité, à son labeur opiniâtre. Quant au chemin de fer, il est toujours à quarante kilomètres de la côte.

Côte-d'Ivoire

Hommage au gouverneur
(*La Politique coloniale*, 31 août 1905)

À l'occasion de sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur, les commerçants de Grand-Bassam ont, le samedi 29 juillet, offert à M. le gouverneur Clozel un banquet qui été empreint de la plus grande cordialité.

Au dessert, M. Eugène Schneider*, conseiller d'administration, parlant au nom des négociants et colons de la Côte-d'Ivoire, et de Grand-Bassam en particulier, dans un toast chaleureux, présenté ses félicitations au gouverneur qui a répondu en buvant à la prospérité de la Colonie.

Côte-d'Ivoire
(*Le Figaro*, 15 septembre 1905)

Nous recevons de la Côte-d'Ivoire des nouvelles fort rassurantes de la pacification d'une région jusqu'ici fort troublée.

Pour en exprimer sa satisfaction, M. le gouverneur général Roume a adressé au lieutenant gouverneur le câblogramme que voici :

J'ai reçu avec la plus vive satisfaction les renseignements donnés par votre câblogramme n° 125 sur la pacification du pays agba. Je vous prie d'adresser mes félicitations au commandant Betselère et aux troupes placées sous ses ordres. Il m'est particulièrement agréable de constater que la pacification a pu être assurée dans des conditions d'humanité et de modération que je ne saurais trop approuver.

Roume.

Ces félicitations iront droit au cœur du commandant Betselère et de ses collaborateurs civils et militaires qui s'emploient avec tant d'énergie et aussi de prudence à ramener le calme dans une colonie qui désormais va pouvoir devenir prospère et profiter de son développement économique.

Côte-d'Ivoire

Mort du roi de Bettié

(La Politique coloniale, 4 novembre 1905)

Béniè Couamé, roi de Bettié, est mort le 2 octobre. Avec lui disparaît un des chefs indigènes les plus intelligents et un des amis les plus dévoués qu'ait eu dans ce pays l'influence française à ses débuts. On n'a pas oublié les services rendus par lui aux missions Treich-Laplène et Binger en 1887 et 1889. De 1894 à 1893, il collabora avec les administrateurs Poulle, de Bonchamps et Bricard à l'établissement de notre autorité dans l'Indénié.

Lors des troubles de l'Assikasso, en 1898, il assura les communications entre l'administrateur Clozel, blessé à Yacassé, et le chef-lieu, activant la marche des courriers, les transports, et aidant à l'envoi des renforts.

Sa mort est une perte pour la colonie, et Béniè Couamé sera regretté de tous les fonctionnaires qui l'ont connu, et pour beaucoup desquels il était un véritable ami.

INFORMATIONS

(La Dépêche coloniale, 4 janvier 1906)

M. Clozel, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, qui est arrivé à Bordeaux venant de Dakar, s'est embarqué mardi à Marseille, se rendant à Alger où il compte passer quinze jours.

MUTATIONS ET NOMINATIONS DANS LE PERSONNEL COLONIAL

(La Dépêche coloniale, 9 mars 1906)

Côte-d'Ivoire

Arrêté nommant M. Dorlhac de Borne inspecteur chef du service des postes et télégraphes, membre du comité de l'Exposition de Marseille.

Arrêté nommant M. Delavigne, conducteur des ponts et chaussées, directeur du wharf, membre du Comité de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

M. Terré, administrateur stagiaire des colonies, a été attaché au secrétariat général du gouvernement pour remplir les fonctions de chef adjoint au 1^{er} bureau.

MM. Barberet, adjoint de 2^e classe, et Blairzy, commis de 2^e classe des affaires indigènes, ont été mis à la disposition de M. l'administrateur commandant la région de Kong.

Un congé de convalescence de trois mois a été accordé à M. Vendôme, commis de 1^{re} classe des affaires indigènes.

M. Romain, receveur de l'Enregistrement, de retour de congé, a repris les fonctions dont il est titulaire.

Un congé de convalescence de six mois a été accordé à M. Mosnier, lieutenant de juge.

M. le docteur Dousset, médecin du service de l'assistance médicale indigène, a été désigné pour servir au poste de Tiassalé, dans le cercle du Baoulé, dans les conditions de l'arrêté du 8 février 1905 de M. le gouverneur général de l'Afrique occidentale française.

Arrêté fixant le taux des remises à allouer au trésorier payeur et au préposé du Trésor à Grand-Lahou.

Un congé administratif de douze mois pour la France a été accordé à M. Loiséle, sous-chef de bureau de 1^{re} classe des secrétariats généraux des colonies.

M. Lecœur, commis de 4^e classe des affaires indigènes, a été nommé chef de poste à Sassandra [où il sera assassiné par des Bétés] en remplacement de M. Conquet, commis de 3^e classe des affaires indigènes.

M. Mas, rédacteur des postes et télégraphes a été chargé des fonctions de chef du service des postes et des télégraphes pendant la durée de l'absence du chef de service titulaire.

M. Puzo, commis de 2^e classe des postes et des télégraphes, receveur à Lahou, a été provisoirement chargé des fonctions de receveur principal à Bingerville.

M. Petit, receveur à Dabou, a été nommé receveur à Grand-Lahou, en remplacement de M. Puzo.

Un congé de convalescence de six mois a été accordé à M. Dorlhac de Borne, inspecteur des postes et télégraphes.

L'INTRODUCTION DE LA POUDRE EN AFRIQUE

(*La Dépêche coloniale*, 5 avril 1906)

(*La Politique coloniale*, 7 avril 1906)

Répondant à une question, portant proposition que des conférences aient lieu entre gouverneurs français, allemands et anglais dans l'Afrique occidentale, en vue de mettre fin aux importations d'armes et de spiritueux et de l'abolition de l'esclavage, M. Winston Churchill a déclaré, à la Chambre des Communes, que les gouverneurs anglais dans l'Afrique occidentale se sont déjà réunis plusieurs fois avec leurs collègues français et allemands pour discuter les questions dont il s'agit et que le gouvernement espère que des réunions de ce genre continueront d'avoir lieu dans l'avenir.

Il convient d'ajouter qu'à plusieurs reprises, certains négociants anglais de la Gold Coast s'étaient plaints que des quantités assez considérables de poudre, introduites par la colonie française de la Côte-d'Ivoire, entraient ensuite dans la Gold-Coast où elles étaient achetées par les indigènes. Le gouverneur de la Côte-d'Ivoire, M. Clozel, prit, il y a plusieurs années déjà, des mesures pour restreindre les quantités de poudre importées. Ces mesures n'ont pas produit tout l'effet qu'on en attendait parce qu'elles n'ont pas eu leur contrepartie dans la Gold Coast ; et ce sont maintenant, des commerçants de la Côte-d'Ivoire qui se plaignent que la poudre importée de cette colonie anglaise entre en contrebande dans notre possession.

INFORMATIONS

(*La Dépêche coloniale*, 9 juillet 1906)

On lit dans l'*Écho d'Oran* :

M. Clozel, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, est de passage à Tlemcen, pour étudier l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement supérieur musulman (médersa).

Côte-d'Ivoire

(*La Dépêche coloniale*, 6 août 1906)

Ethnographie de la Haute Côte-d'Ivoire. — Dans une conférence faite à la Société de Géographie commerciale, un officier a exposé en ces termes l'ethnographie des races de la Haute Côte-d'Ivoire.

Le problème des origines ethniques des différentes races qui peuplent actuellement le territoire de la Haute Côte-d'Ivoire est très complexe. Malgré les travaux remarquables de M. le gouverneur Binger, dans son voyage à travers ces régions, et les études auxquelles s'y sont livrées depuis cette époque les administrateurs et les officiers, nous sommes encore loin de pouvoir poser des principes bien définis.

Nous nous trouvons, à la Côte-d'Ivoire, en face d'un amalgame de peuplades, de tribus et de familles si diverses de la race nègre, qu'il est presque impossible d'en déterminer les origines ou d'en établir les migrations et les mélanges successifs qui en ont été la conséquence. Des guerres aussi nombreuses qu'interminables entre les différentes peuplades, des mélanges continuels entre les familles et les tribus ont fait oublier jusqu'à la tradition orale que l'on retrouve si fréquemment dans d'autres pays. La linguistique est venue heureusement apporter un élément sérieux d'investigation dans ce chaos. Nous sommes arrivés ainsi, sinon à définir, au moins à distinguer les principales races ou tribus les unes des autres et à déterminer leur habitat. Nous trouvons donc, dans la Haute Côte-d'Ivoire, comme élément de population le plus nombreux et que l'on prendrait volontiers pour l'autochtone de ces régions, le Sénoufo, ou Siémama, qui habite une vaste bande de terrain de plus de 200 kilomètres de large entre les 8° et 10° degrés de latitude Nord, depuis la Volta, dans le cercle de Bondoukou, jusqu'au pays d'Odjenné, sur la frontière de la Guinée française : cette race représente les 3/5 de la population totale, soit environ 300.000 habitants. Sans s'affirmer comme aborigène, le Sénoufo est, dans toutes les régions qu'il habite actuellement avec d'autres races, comme le maître de la terre.

Resté fétichiste, d'un caractère doux, craintif même, le peuple sénoufo a subi des guerres acharnées, des invasions sans nombre, qui l'ont réduit à l'état d'esclavage, mais ne lui fait abandonner son pays qu'en de très rares occasions : il est toujours resté résolument attaché à sa terre, qu'il cultive avec un véritable amour.

C'est ce malheureux peuple qui a alimenté, pour la plus grande partie, les marchés de chair humaine, qu'approvisionnaient encore, il y a peu d'années, Samory et les autres tyrans noirs de ces pays. Le Sénoufo parle un dialecte qui ne ressemble nullement au dialecte malinké-bambara ou mandé, si répandu dans toute la boucle du Niger, pas plus du reste qu'aux dialectes sénégalais, houssa ou peul.

Outre les invasions à main armée d'une autre peuplade soudanaise, les Mandé-Malinké, qui ont subjugué les Sénoufo et les ont chassés de leur pays, comme par exemple dans la région Nord-Ouest de la Côte-d'Ivoire, des infiltrations pacifiques se sont produites un peu partout en pays sénoufo, du fait d'une troisième peuplade, les Mandé-Dioula, qui maintenant est une des plus influentes du pays. Ainsi semblent avoir été créés, en pays occupés par des tribus d'origine incontestablement sénoufi, les gros centres de Bondoukou, de Bouna et de Kong, par des familles mandé qui émigrèrent de la région du Niger, lors de la désagrégation du grand empire nègre qui, sous le nom d'Empire du Mali, étendit un moment sa domination, même sur la ville de Tombouctou.

Les Mandé-Malinké, deuxième rameau de la grande race soudanaise, se sont installés dans les territoires Nord-Ouest et Ouest de la Haute Côte-d'Ivoire, en expulsant d'un côté les autochtones Sénoufo, de l'autre les premiers occupants de race mandé, les Lô ou Gouro, Onobé et Dioula, anthropophages, qui se sont retirés à la limite de la forêt, entre le Cavally et le Bandama.

Tandis que l'infiltration mandé-Dioula se faisait économiquement et j'oserai dire plus pacifiquement, l'invasion des Mandé-Malinké prenait un caractère guerrier sous l'impulsion du mouvement de fanatisme religieux qui en fut la cause déterminante.

Toutes les grandes cités musulmanes du Niger, et principalement Djenné et Tombouctou, sont ainsi représentées par de nombreux émigrants, dans les provinces D'Odjenné, de Zouba, de Séguéla et de Mankono, d'où ils ont refoulé d'une part vers le Haut-Bandama, les autochtones Sénoufo, et d'autre part vers le Sud, en lisière de la

forêt dense, les populations d'origine mandé, qui étaient venues se fixer à une époque sans doute bien antérieure, mais qu'il est difficile de déterminer.

Ce troisième rameau de la race « mandé », que nous n'y rattachons, du reste, que parce que quelques bribes des traditions arabes de ces tribus concordent avec nos constatations linguistiques pour leur attribuer une origine commune, ce rameau, dis-je, comprend un certain nombre de tribus qui s'étendent parallèlement aux tribus sénoufo et au sud de celles-ci, depuis la Gold-Coast anglaise jusqu'au Cavally ; il faut même y ajouter, au delà, puisque leur parenté avec les Sosso de Guinée française est, au point de vue linguistique, un fait indéniable. Ces tribus sont de l'est à l'ouest :

- 1° Les M'bing du cercle de Bondoukou ;
- 2° Les N'gan [N'ghan] ou N'guin du Mango ;
- 3° Les Golis du Nord-Ouest du Baoulé, puis se suivant sans interruption vers l'Ouest ;
- 4° Les Nouas ou Ouin ;
- 5° Les Monas ;
- 6° Les Lô ou Gouro ;
- 7° Les Ouala.

Et enfin, 8° et 9°, les tribus anthropophages Wobé ou Onohé et Dioula. Ces dernières, ainsi que les Lô ou Gouro et Ouala, nous sont encore peu connues. Les territoires qu'elles occupent n'ont encore été pénétrés que d'une façon incomplète par le Bandama et la rive gauche du Sassandra.

Presque toutes ces tribus se livrent à la culture toute spéciale du kolatier (*sterculia acuminata*) qu'elles paraissent avoir apportées avec elles, dans leurs migrations des pays situés sur la rive gauche du Bas-Niger, peut-être des forêts du Sokoto et du Bornou.

En résumé, le mouvement ethnique des tribus de la Haute-Côte-d'Ivoire peut se définir de la façon suivante :

1° Entre le 9^e et 11^e de latitude Nord, de la Volta aux sources du Sassandra, une large bande de terrain est occupée par les autochtones Sénoufo ;

2° Au sud de ceux-ci, et parallèlement deux, une immigration « mandé » originaire du Sokoto ou du Haoussa est venue s'implanter à une époque très reculée ; M. l'administrateur des colonies Delafosse l'a caractérisée sous le nom de « groupe Fou ou Pou de la langue mandé » ;

3° Une infiltration mandé-dioula s'est produite ensuite sur les rives du Comoé et du Bandama à travers les tribus sénoufo jusqu'aux confins de la forêt dense, où elle fut arrêtée par les populations de race Agni-Ashanti ;

4° Une invasion mandé-malinké provenant du Moyen-Niger vint refouler, dans la région d'Odjenné, les Sénoufo autochtones vers l'Est, puis pénétrant plus avant dans le Sud, rejeta les premiers occupants mandé du deuxième groupe indiqué ci-dessus (Lô Gouro, etc.) vers la forêt dense.

Frédéric Lemoine.

Échos

(*La Dépêche coloniale*, 11 septembre 1906)

On annonce le prochain mariage de :

M. J Clozel, gouverneur des colonies, officier de la Légion d'honneur, avec
M^{me} Émilie Dumont.

CÔTE-D'IVOIRE
(*La Dépêche coloniale*, 22 septembre 1906)

M. Bouvet, commis de 2^e classe des affaires indigènes, a été nommé chef de poste de Daloa, en remplacement de M. Gateuil, rapatrié.

M. Mary, commis de 4^e classe des affaires indigènes, a été nommé chef de poste de Guidéko, en remplacement de M. Conquet, rapatrié.

M. Nogrix, commis de 2^e classe des douanes, débarqué du vapeur *Stamboul*, est affecté au bureau central à Abidjan.

Un témoignage officiel de satisfaction est accordé à M. Betis, commis de 3^e classe des affaires indigènes, chef de poste de M'Bahiakro : pour l'activité, le calme, la patience qu'il a déployés pendant la préparation et au cours de la pénétration pacifique en pays Ouelé (février à juin 1906).

M. le docteur Le Bart, médecin de l'assistance médicale indigène, qui a accompli un stage de trois mois à l'hôpital de Grand-Bassam, a été affecté au poste de Koroko [Korhogo].

M. Fawtier, administrateur adjoint de 3^e classe des colonies, a été nommé chef de la 2^e section du secrétariat du gouvernement et chargé de la rédaction du *Journal officiel*.

M. Antoine, délégué du secrétariat général, a été chargé des fonctions de commissaire de police et régisseur de prison à Grand-Bassam.

M. Teveux, adjoint de 1^{re} classe des affaires indigènes, a été nommé chef de poste d'Assinie.

M. Devallée, adjoint de 2^e classe des affaires indigènes, a été appelé à continuer ses services à Bingerville.

LE CAOUTCHOUC À LA CÔTE-D'IVOIRE

La Hausse du produit
(*La Politique coloniale*, 26 septembre 1906)

On sait que le prix du caoutchouc augmente de jour en jour — et non seulement en Europe, mais dans les pays de production même. La concurrence est telle qu'à la Côte-d'Ivoire, autour de Tombougou ou de Korhogo, c'est-à-dire à plusieurs centaines de kilomètres de la mer, la concurrence des commerçants a fait monter ce produit à 6 fr. 50 le kilogramme.

Dans un ouvrage qu'il vient de publier, M. Clozel, gouverneur de cette colonie, explique que cette élévation perpétuelle des prix n'est pas sans inconvénients. Les commerçants européens se servent d'acheteurs dit « boutiquiers », sénégalais ou soudanais, souvent peu recommandables, et qui ont eux-mêmes des sous acheteurs et des manœuvres ; système déplorable pour le pays et pour les commerçants eux-mêmes.

De plus, les indigènes récolteurs détruisent la liane à caoutchouc en arrachant la racine, parce qu'elle contient beaucoup de caoutchouc. Cette liane, d'après M. Clozel, aura disparu totalement dans vingt ans, peut-être même avant, si la population augmente, car elle ne croît que dans les régions inhabitées et disparaît par les déboisements que nécessitent les cultures. Il ne faut pas trop compter sur les replantations faites de main d'homme. La maturité de la liane exige plusieurs années, et l'Européen comme l'indigène est trop porté à ne faire que ce qui rapporte un bénéfice immédiat.

D'après M. Clozel, il faudrait engager les maisons européennes à supprimer leurs comptoirs à l'intérieur et à attendre le caoutchouc à la côte, comme elles le faisaient

auparavant, débarrassant le pays des Sénégalais et des Soudanais, qui l'exploitent sans l'enrichir.

Mais il faudrait surtout encourager, pour réserver l'avenir, la culture du riz et celle du coton, qui, dans le cercle de Kony en particulier, donneraient certainement de bons résultats.

Côte-d'Ivoire
(*Les Annales coloniales*, 11 octobre 1906)
(*La Dépêche coloniale*, 15 octobre 1906)

L'essor commercial de la Côte-d'Ivoire prend cette année une importance particulière. Grâce à la crue du fleuve et aux dispositions prises par les coupeurs de bois, de nombreuses billes d'acajou, dont quelques-unes coupées depuis deux ans, ont pu descendre à Grand-Bassam et être expédiées sur les marchés d'Europe. C'est à peine si le wharf a pu suffire à l'embarquement des nombreuses billes descendues à Bassam.

Le chemin de fer, d'autre part, paraît devoir apporter à bref délai un élément important de développement au commerce local. Sous l'active direction du capitaine Crosson-Duplessix, un spécialiste en chemins de fer coloniaux, une vive impulsion a été imprimée à tous les travaux. En dépit des difficultés dues à la forêt et à une main-d'œuvre peu nombreuse, et malgré les multiples ouvrages d'art qu'il a fallu construire, le rail a atteint, le 1^{er} octobre, la gare de Makonyiné, au kilomètre 76, qui est le terminus de la première section de la ligne. On escompte que le rail arrivera à la fin de l'année au kilomètre 85. On aura ainsi réalisé un avancement de 40 kilomètres en 1905, avec un effectif moyen de travailleurs n'atteignant pas 1.800.

Ce résultat laisse bien augurer de l'avenir, d'autant plus que les difficultés de main-d'œuvre paraissent devoir être solutionnées grâce à l'afflux de travailleurs soudanais qui se présentent en grand nombre sur les chantiers. Le problème de la main-d'œuvre est d'ailleurs l'objet des préoccupations de la direction du chemin de fer et de l'administration locale.

L'exploitation régulière, qui doit commencer le 1^{er} janvier 1907, paraît s'annoncer sous d'heureux auspices.

Le chemin de fer a déjà descendu sur Abidjan et Grand-Bassam une vingtaine de tonnes de caoutchouc. D'autre part la route suivie par les travailleurs soudanais venant sur les chantiers se transforme peu à peu en ligne de communication régulière, et les Dioulas commencent à venir à Abidjan.

.....
On avait annoncé récemment l'assassinat de M. Lecœur, commis des affaires indigènes du cercle de Sassandra. Le capitaine Schiffer, faisant fonctions d'administrateur du cercle, était arrivé à point pour empêcher les indigènes d'enlever et de détruire le poste de Daïvah [Daloa], que commandait M. Lecœur. Le capitaine aurait été cerné sans vivres et sans cartouches. On était très inquiet sur son sort. Aucun passager n'a pu confirmer l'assassinat. Il est vrai cependant que le capitaine Schiffer a été bloqué, puisque deux pelotons ont été envoyés à son secours : l'un par en haut, sous les ordres du capitaine Thévenin, l'autre par en bas, c'est-à-dire par la Sassandra, sous les ordres du capitaine Rimbault ; mais les deux colonnes n'ont pas eu à intervenir, car dans les derniers jours d'août, le capitaine Schiffer s'était dégagé par ses propres moyens.

(*La Politique coloniale*, 29 octobre 1906)

M. Clozel, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, vient de publier sous ce titre un très intéressant ouvrage, d'où nous détachons le chapitre instructif où il compare l'état de la Colonie en 1895 à celui auquel elle est aujourd'hui parvenue. [...]

ASSOCIATION COTONNIÈRE COLONIALE
(*La Dépêche coloniale*, 8 novembre 1906)

Le Syndicat général de l'industrie cotonnière française et de l'Association cotonnière coloniale a offert, mardi, à M. Roume gouverneur général de l'Afrique orientale française, un grand banquet, qui a eu lieu au Palais d'Orsay, sous la présidence de M. Milliès-Lacroix, ministre des colonies.

.....
La Côte-d'Ivoire semble donc seule dans notre grande possession de l'Afrique occidentale à n'être pas encore entrée dans le mouvement cotonnier, mais nous savons qu'au delà des forêts qui isolent l'hinterland de la côte, il existe dans le pays de Kong, des contrées essentiellement cotonnières et que nous pourrions compter sur M. le gouverneur Clozel pour nous aider à les mettre en valeur, dès que les voies de communication permettront de les atteindre.

Les champs de future production sont donc en quelque sorte illimités.

**UNE REVUE GÉNÉRALE DE LA SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE**

Discours prononcé par M. Merlin, gouverneur général par intérim, à l'ouverture de la session de décembre du conseil de gouvernement
(*La Politique coloniale*, 4 janvier 1907)

.....
La pacification du Baoulé est à présent une œuvre achevée à la Côte d'Ivoire, grâce à la politique ferme et prudente qu'a suivi depuis trois ans M. le le gouverneur Clozel.

Les populations Gouros, qui habitent entre le Bandama blanc et le Bandama rouge, qui s'étaient montrées jusqu'ici réfractaires à toute pénétration, nous ont récemment fait des ouvertures et le commandant Chasles va, incessamment, procéder à l'occupation du pays.

Des reconnaissances du plus haut intérêt ont été poursuivies dans le bassin du Cavally, dans la région de la frontière libérienne, par l'administrateur Joulia et par le lieutenant Laurent. Malheureusement, au cours d'une de ces reconnaissances, dans une échauffourée accidentelle avec un village malé, nous avons eu le regret de perdre un sergent européen, le sergent Hittos.

Dans la Sassandra un accident du même genre s'est produit où le commis des affaires indigènes Lecœur a malheureusement trouvé la mort. Dans l'un et l'autre cas, les indigènes ont été châtiés et n'ont d'ailleurs pas tardé à faire leur soumission.

À LA CÔTE-D'IVOIRE

On châtie les anthropophages
(*Le Journal*, 12 février 1907)

De Sassandra (Côte d'Ivoire), un de nos correspondants nous écrit que les autorités se sont enfin décidées à châtier les assassins du commis des affaires indigènes Lecœur, chef de poste à Daloa, tué par les anthropophages, au mois d'août dernier, et dévoré par eux.

Des miliciens ont été envoyés dans la Haute-Sassandra, avec la mission de rechercher et de punir les coupables.

On ne sait au juste combien de miliciens se trouvent sur les lieux. Ces troupes ayant été envoyées par trois voies différentes ; toute action étant rigoureusement cachée des Européens, on ne peut connaître que des renseignements insignifiants par les miliciens qui descendent blessés ; la répression a été durement menée, et n'est pas encore achevée. Les ossements du commis Lecœur ont été rapportés dans un pagne ; inutile de demander où est passé le corps, les indigènes étant cannibales.

Par décret du gouverneur de la Côte-d'Ivoire (mois de janvier), le poste Daloa s'appellera Fort-Lecœur.

À LA CÔTE-D'IVOIRE
(*La Dépêche coloniale*, 12 avril 1907)

Il résulte d'un rapport du Gouverneur Général au ministre des colonies que l'apaisement est presque complet du soulèvement qui avait eu lieu dans le Haut-Sassandra et qui avait eu comme conséquence l'assassinat du commis des affaires indigènes Lecœur.

« Tous les villages insurgés, dit le rapport, à l'exception d'un seul, qui a déjà fait ses offres timides, sont venus faire leur soumission, ont versé comme amende une partie des fusils qu'ils possédaient et ont enfin accepté de payer un impôt annuel comme les autres peuplades soumises de la colonie. Déjà un nouveau poste, « Soubré », est en voie de création dans le Sud de cette région et les transactions commerciales augmentent dans de très fortes proportions, grâce à la sûreté des routes et à l'assurance qu'a la majorité de la population de ce cercle, grand comme plusieurs départements français réunis, d'être désormais protégée contre les exactions de quelques tribus qui la terrorisaient et dont le vol à main armée était autrefois la seule préoccupation.

En même temps que s'effectuait la soumission des villages révoltés du Haut-Sassandra, une colonne de tirailleurs, forte de 300 hommes, pénétrait dans le pays des Gouros, jusqu'à ce jour insoumis, et, sans effusion de sang, amenait une soumission complète de toute cette région si riche en caoutchouc et en kola. Deux nouveaux postes y ont été immédiatement créés.

À cette heure, la situation politique et économique de la Côte-d'Ivoire est des plus brillantes ; les expéditions en Europe de bois d'acajou, de caoutchouc et d'huile de palme augmentent de plus en plus ; enfin, des gisements de pétrole très riches vont être incessamment mis en exploitation dans le cercle d'Assinie. »

Il est un fait absolument indéniable : c'est qu'avec l'ouverture au commerce de ces régions fertiles si longtemps fermées aux Européens, et l'avancement régulier du chemin de fer vers la région de Kong, la Côte-d'Ivoire est appelée à devenir la plus riche des colonies de l'Afrique Occidentale française.

Côte-d'Ivoire
(*La Dépêche coloniale*, 17 avril 1907)

Le *Journal officiel de la Côte-d'Ivoire* publie la circulaire suivante adressée aux administrateurs par M. le gouverneur Clozel au sujet de l'organisation des prisons dans la colonie :

Bingerville, le 15 mars 1907.

Il m'a été signalé que dans la plupart des postes, il n'existe aucune prison pour les chefs indigènes, non plus d'ailleurs que pour les femmes. Des chefs de village ou de groupe, punis pour des motifs peu graves, en vertu de vos pouvoirs disciplinaires, sont incarcérés dans la prison commune et parfois astreints à des corvées, au travail général.

Cette manière de traiter des chefs est de nature à diminuer encore le peu de prestige dont ils jouissent, alors qu'au contraire, vous devez faire tous vos efforts pour augmenter leur autorité. leur considération, en les traitant avec les égards qu'exige leur situation, les services que nous en attendons, en un mot selon les règles évidentes et logiques d'une politique indigène bien entendue.

Les chefs emprisonnés pour un simple délit, une infraction à vos ordres, etc., devront être détenus dans un local spécial sans qu'aucune corvée leur soit imposée. Ce n'est que sur leur demande formelle qu'ils pourraient être autorisés à travailler, mais sans qu'ils soient jamais mélangés aux autres prisonniers. J'ajouterai enfin que la peine d'emprisonnement ne doit être infligée aux chefs qu'en dernier ressort et lorsque vous avez employé les autres moyens de coercition.

Vous voudrez bien donner en conséquence des instructions précises à vos chefs de district ou de circonscription. Lorsque, dans la prison existante, aucun compartiment ne pourra être réservé aux chefs, une petite prison spéciale sera construite, et une chambre y sera réservée aux femmes détenues.

UNE RÉVOLTE À LA CÔTE-D'IVOIRE
(*La Gironde, Le Petit Marseillais*, 16 juillet 1907)

On nous télégr. de Bordeaux, 15 juillet :

Dans la dépêche que je vous adressai, lors de l'arrivée du paquebot des Chargeurs Réunis *Paraguay*, je vous donnai confirmation du meurtre d'un capitaine français par les peuplades révoltées du cercle de Seguela, entre la Sassandra et la Bandama. Voici, à ce sujet, quelques détails recueillis sur les lieux par un témoin :

Le capitaine de la première compagnie du bataillon détaché à la Côte-d'Ivoire, accompagné d'un lieutenant et de quelques tirailleurs, explorait la région comprise entre le poste de Mankono et celui de Bouaflé, récemment créé en pays gouros, lorsqu'il fut assailli par les noirs et frappé d'une balle.

Le malheureux officier, d'origine bretonne, n'avait que 34 ans et était célibataire. Sa mère habite Quimper. Le lieutenant, qui avait vu tomber son capitaine à ses côtés, dut soutenir un combat de quatre jours et arracher la petite troupe qu'il commandait à une mort certaine.

Le meurtre du capitaine n'est malheureusement pas le seul fait douloureux que nous ayons à noter actuellement à la Côte-d'Ivoire. Le lieutenant du poste de Bouaflé, qui se

portait à la rencontre du capitaine, fut blessé le jour où celui-ci trouvait la mort près de lui ; un tirailleur fut tué, cinq autres blessés. — F.

LES TROUBLES À LA CÔTE-D'IVOIRE

La mort d'un officier confirmée
(*La Politique coloniale*, 18 juillet 1907)

Nous avons rapporté le bruit d'après lequel un de nos officiers aurait été tué dans un engagement avec les indigènes de la Côte-d'Ivoire.

Cette nouvelle, qui n'avait d'abord rencontré que peu de créance, se trouve aujourd'hui confirmée avec détails par une correspondance particulière, dont nous reproduisons ci-dessous la partie relative à ce malheureux incident.

Bingerville, 26 juin.

À la suite de la soumission des peuplades Gouros, dont nous avons parlé, dans notre numéro du 11 avril, le capitaine d'infanterie coloniale Caveng, commandant le cercle de Séguéla, limitrophe de la région nouvellement soumise, décida d'établir une route commerciale de son cercle au poste de Bouaflé créé dernièrement dans le pays Gouro. et situé à une distance de plus de 300 kilomètres de Séguéla.

Accompagné de onze tirailleurs sénégalais commandés par le lieutenant Ripert, il reconnut toute la partie Nord-Est de cette région de forêts si riche en caoutchouc et en kolatiers, sans rencontrer la moindre résistance, trouvant même plutôt un accueil sympathique ; mais le 14 juin au matin, aux environs du centre de Gouroupan, il tomba avec son escorte dans une embuscade que lui avait tendu un fort groupe de dissidents qui, malgré leur soumission toute récente faite entre les mains du chef de bataillon d'infanterie coloniale Chasles, commandant la première colonne de pénétration, avaient décidé tout d'un coup d'essayer de reprendre leur indépendance ancienne qui leur permettrait de piller impunément les malheureuses caravanes de marchands soudanais s'aventurant chez eux pour y trafiquer des produits européens contre du caoutchouc et des kolas.

Le capitaine Caveng fut tué à bout portant d'un coup de feu tiré de la brousse impénétrable qui borde dans ces régions les chemins indigènes, mais son corps put être ramené sans autre perte à Séguéla après une lutte incessante entre son escorte et les Gouros qui, malgré de fortes pertes, harcelèrent durant plusieurs jours le faible détachement.

Le capitaine Caveng, âgé de 33 ans, était originaire de Brest. Il appartenait à l'infanterie coloniale depuis sa sortie de Saint-Cyr, et était regardé comme un des plus brillants officiers de l'armée.

Le même jour, le lieutenant Beigbeder-Galay, commandant le poste avancé de Bouaflé, qui marchait à la rencontre du capitaine Caveng, avec une escorte de vingt-cinq tirailleurs sénégalais, fut attaqué par un parti du même groupe dissident et blessé légèrement ainsi que cinq de ses hommes, mais il put regagner facilement son poste après avoir infligé aux rebelles d'assez fortes pertes.

Comme le capitaine Caveng, il ne pouvait s'attendre au guet-apens dans lequel il était tombé, les gens qui l'avaient attaqué n'ayant donné depuis le passage de la colonne d'occupation que des marques de complète soumission.

Les Gouros sont des peuplades anthropophages très indépendantes et très guerrières ; ils ont su autrefois arrêter dans leur marche vers la Basse-Côte-d'Ivoire, les multitudes de Sofas qui composaient l'armée du fameux Samory à l'époque ou celui-ci,

chassé par nos troupes du Soudan, venait essayer de se tailler un royaume dans la Haute-Côte-d'Ivoire.

M. le gouverneur Clozel, qui se trouvait en tournée d'inspection dans la région voisine de Kong, a fait prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour que la mort du capitaine Caveng soit punie et pour que cette tentative de rébellion soit vivement réprimée. Il importe, en effet, que la pénétration commerciale ne soit pas de nouveau arrêtée et que notre domination s'affirme définitivement sur ce point important de la Colonie.

On connaît la haute valeur de M. le gouverneur Clozel au point de vue africain, et nous ne doutons pas que les mesures qu'il a prises ne ramènent avant peu le calme dans cette région si naturellement riche.

BRÈVES

(La Politique coloniale, 23 juillet 1907)

Embarquement de Clozel à Grand-Bassam pour un congé de convalescence en France.

Côte-d'Ivoire.

(La Gironde, 12 août 1907)

Nous avons publié dans la « Petite Gironde » du 15 juillet dernier des nouvelles empruntées à une lettre adressée par un sous-officier à un de ses amis, et relatives à une attaque des noirs qui avait coûté la vie à un capitaine français en exploration à la Côte-d'Ivoire, entre les postes de Mankono et de Bouaflé. Or, il paraît, d'après des renseignements fournis par un haut fonctionnaire, que notre colonie de l'Ouest africain est maintenant dans une situation politique beaucoup plus satisfaisante. M. Clozel, le distingué gouverneur de la Côte-d'Ivoire, est arrivé le 12 juillet dernier à Bingerville, retour d'une tournée d'inspection dans le haut pays. Il n'aurait eu, nous affirme-t-on, qu'à se louer du loyalisme des populations. L'œuvre accomplie en janvier dernier par la colonne du Gouros, rentrée à fin mars à son cantonnement, lui aurait apparu comme particulièrement efficace. Deux postes militaires ont, aux termes d'un arrêté de M. le gouverneur général Roume, été créés à Sinfra et à Bouaflé ; celui d'Oussou a été supprimé.

La situation financière de la Côte-d'Ivoire est satisfaisante. L'exercice 1906, clos au 30 juin, présente un excédent de recettes de 200.000 francs. Cette somme a été versée à la caisse de réserve dont les ressources dont les ressources atteignent le joli chiffre de 1 million 135.000 francs.

Pour l'exercice 1907, les prévisions de recettes sont de 8 millions 155.000 francs

La perception de l'impôt se fait plus facilement. C'est ainsi qu'au 30 juin, on avait recouvré 230.000 francs de plus qu'à la période correspondante de l'année dernière.

Le commerce prend un essor appréciable, et l'on peut affirmer que la Côte-d'Ivoire est une de nos colonies qui, par la variété de ses produits, présente le plus vaste champ aux transactions commerciales. Celles-ci se feront plus nombreuses et plus importantes quand le chemin de fer* qui s'avance dans les terres perpendiculairement à la côte entre les fleuves Comoé et Bandama, aura atteint son point terminus, Katiola. Alors on exportera en quantité imposante le caoutchouc.

On sait qu'avec les huiles de palme et d'amande, l'or, l'ivoire, la kola, les bois d'essences variées constituent la richesse du pays. Grâce aux pluies d'avril et de mai, des milliers de billes d'acajou ont pu arriver à la côte.

Le chemin de fer a dépassé le kilomètre 86 : les terrassements atteignent le kilomètre 95 et les études ont été poursuivies jusqu'au kilomètre 175.

La première section, d'[Abidjan] à Ery-Makougnié, est entrée en exploitation le 1^{er} juin 1907.

Une Mission scientifique.

Le médecin-major Bouet, chargé de mission à la Côte-d'Ivoire, a parcouru, de juin 1906 à février 1907, toute la basse côte comprise entre Sassandra et la Côte de l'Or et limitée au nord par une ligne passant à 6° degrés 30 de latitude.

Cette région, couverte de vastes forêts, a une population autochtone répartie dans des villages qui communiquent à peine entre eux et ont leurs lots spéciaux d'animaux domestiques, lesquels périssent, le sang injecté par les trypanosomes qu'inocule la mouche tsé-tsé. Le docteur Bouet a étudié la transmission de ces bactéries : il a créé des centres vaccinogènes. Les résultats qu'il a obtenus dans sa lutte contre le fléau sont très appréciables, et nul doute qu'il ne parvienne à en triompher complètement dans un temps rapproché.

M. Clozel en France.

M. Clozel, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, vient en France prendre un repos bien mérité. Il a dû s'embarquer ces jours derniers à bord d'un paquebot belge, pour gagner Anvers, d'où il se rendra à Paris.

LÉGION D'HONNEUR (*La France militaire*, 17 octobre 1907)

Sont nommés chevaliers :

EXPÉDITIONS LOINTAINES

M. Rimbaud, capitaine au 4^e tirailleurs sénégalais : En raison des opérations qu'il a dirigées pour débloquer le poste de Daloa et rétablir l'ordre dans la région voisine, de septembre à fin décembre 1906.

Côte-d'Ivoire (*La Dépêche coloniale*, 3 décembre 1907)

Un journal du matin a reçu un télégramme de Grand-Bassam, 5 novembre, annonçant que l'effervescence régnait parmi les indigènes du cercle de Sassandra, que le lieutenant Hutin était cerné par les révoltés et que le capitaine Schiffer demandait du renfort et des munitions pour le débloquer.

Dans les milieux coloniaux, dit l'agence *l'Information*, on n'a pas reçu jusqu'ici la confirmation de cette nouvelle ; on incline à croire que si elle a été exacte un moment, le capitaine Schiffer a pu rétablir l'ordre et dégager le lieutenant Hutin.

Nous pouvons confirmer les renseignements de *l'Information*. Les faits rapportés remontent au début du mois dernier, ou même sont un peu antérieurs, et le lieutenant Hutin a été dégagé. De plus, il ne s'agit pas de « révoltés ». mais d'indigènes jusque-là insoumis. M. Clozel, lieutenant-gouverneur de la Côte-d'Ivoire, aussitôt terminé le

Conseil de gouvernement tenu à Dakar, rejoindra sa colonie, et on compte qu'il saura mettre fin à cette agitation locale.

CÔTE-D'IVOIRE
(*La France militaire*, 6 décembre 1907)

On sait que des troubles avaient éclaté, au mois d'octobre dernier, à la Côte-d'Ivoire, dans le cercle de **Sassandra** et plus exactement dans la région comprise entre Issia et Daloa.

Les capitaines Schiffer et Doualin, envoyés pour assurer la pacification, étaient entrés à Issia, le 6 novembre, après avoir accompli leur mission avec succès.

Ils durent cependant quitter Issia, le 9 novembre, pour venger la mort du lieutenant Hutin, du 4^e sénégalais, qui avait été tué le 30 octobre dans une embuscade près de Gretotopea. Depuis lors, le poste de **Daloa** était, en effet, bloqué par les rebelles, mais l'arrivée de la colonne provoqua la fuite des assaillants.

Nos troupes ont maintenant atteint Daloa et ont laissé derrière elles le pays en bonne voie de soumission.

LA MISSION SCIENTIFIQUE DE LA CÔTE-D'IVOIRE
(*Le Temps*, 13 décembre 1907)
(*La Politique coloniale*, 18 décembre 1907)

Nous signalons il y a quelques jours les contrats si heureusement imaginés par M. Roume et qui permettent à l'Afrique occidentale d'engager pour dix ans des savants qui doivent partager leur temps entre la colonie et la métropole. Dans la colonie, ils se livrent à des recherches déterminées. Revenus en France, ils peuvent élaborer leurs travaux dans les meilleures conditions de commodité. L'un de ces missionnaires, M. Auguste Chevalier, du Muséum, bien connu déjà par de remarquables explorations au Soudan et autour du Tchad, vient de rentrer à Paris après un grand voyage d'étude dans la forêt de la Côte-d'Ivoire où ses itinéraires ont couvert plus de 1.800 kilomètres.

De toutes nos colonies de l'Afrique occidentale, la Côte-d'Ivoire est celle qui a jusqu'ici le moins fait parler d'elle et qui est, si l'on peut dire, la moins populaire. Elle mériterait cependant d'attirer l'attention à un double titre. D'abord il s'y est accompli en ces dernières années une œuvre administrative des plus intéressantes. Et ensuite, c'est certainement une des parties de notre empire colonial les plus richement douées en produits naturels.

Il y a peu d'années encore, nous n'y avions que quelques postes sur les lagunes qui longent la côte. L'immense et épaisse forêt qui occupe les deux tiers de son territoire, soit environ 250.000 kilomètres carrés, paraissait inaccessible. L'œuvre administrative dont nous parlons a consisté à la pénétrer, à y ouvrir des sentiers aux caravanes, à faire régner l'ordre parmi les populations qui en habitent les clairières et qui sont parmi les plus primitives du globe, et à la rendre ainsi exploitable. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une bande de terrain dans la Haute-Sassandra et une autre au nord de l'Indénié, un cinquième du pays à peu près, qui ne sont pas encore soumises. On va les aborder, et il est probable que d'ici à un an, ces dernières lacunes auront disparu. Ce succès est le résultat d'une méthode appliquée avec autant d'habileté que de persévérance par le gouverneur Clozel. Quand on veut occuper une région, on y envoie d'abord un fonctionnaire en exploration. L'explorateur, après avoir reconnu les lieux et pris contact avec la population, choisit un point central ; il s'y installe et se transforme en

administrateur. Administration des plus rudimentaires, car elle consiste à empêcher les villages de se battre entre eux, à les habituer à prendre le blanc pour arbitre dans leurs litiges et à leur démontrer qu'il est de leur intérêt de laisser passer les marchands au lieu de leur barrer la route. Administration essentiellement mobile et toujours déambulante, car quand le blanc est là, on subit son prestige d'homme supérieur qui connaît de grands secrets, on l'écoute, on lui obéit. Mais dès qu'il reste quelque temps éloigné, on oublie ce qu'il a dit. L'administrateur doit donc continuellement se montrer à ces braves sauvages. **Jamais on ne commence par une occupation militaire brutale. C'est surtout par la persuasion, par le sentiment imposé de notre supériorité, par une sorte de psychologie en action, en un mot par les moyens intelligents qu'on opère. Ce n'est que lorsqu'un poste fonctionne déjà que, dans un cas d'extrême nécessité, on fait intervenir les soldats pour prouver que si les blancs ont pour eux la science et la sagesse, ils ont aussi la force. Ceci explique que cette pénétration administrative ait pu être accomplie sur un territoire plus grand que la moitié de celui de la France sans autre appui que six compagnies de tirailleurs, représentant un effectif de 8 à 900 hommes.** Et la rapidité de l'expansion explique en même temps comment, parti d'un chiffre insignifiant, le commerce de la colonie est monté aujourd'hui à 25 millions.

Cette forêt ainsi rendue praticable, il s'agissait de savoir ce qu'elle contient, de faire l'inventaire de ses produits et de déterminer la meilleure manière d'en tirer parti. C'est l'étude dont M. Chevalier a été chargé par le gouvernement général de l'Afrique occidentale. Nous lui avons demandé quelles impressions et quelles conclusions il rapportait de son voyage.

— À chaque voyage, nous a-t-il dit, la transformation de l'Afrique occidentale, m'émerveille. Cette fois, ce qui m'a le plus frappé sur la côte, c'est l'état de salubrité qui résulte des mesures prophylactiques commandées par M. Roume. La guerre aux moustiques a fait baisser le taux de la morbidité et celui de la mortalité dans des proportions auxquelles on a peine à croire. Depuis le commencement de l'année, pas un décès dans la colonie européenne de Conakry, pas un décès dans le nombreux personnel blanc de la Compagnie de l'Afrique occidentale. On n'avait jamais vu cela encore. À l'hôpital de Conakry, grande réduction des journées de malades. En ce qui concerne la Côte-d'Ivoire même, le fait saillant du jour me paraît être le développement du mouvement commercial. La forêt est maintenant traversée de part en part par les marchands **ap**poloniens venus de la Côte-d'Or anglaise qui remontent vers le nord et par les marchands dioulas du Soudan qui descendent vers le sud. Un double courant qui se croise s'est ainsi établi.

— Et que vaut cette forêt elle-même ?

— Elle se compose de régions appartenant à deux catégories bien distinctes. Il y a les régions restées vierges où la forêt est telle que l'a faite la nature. Et il y a les régions qui ont été défrichées par les indigènes et où une forêt toute différente a repoussé. On tient généralement les indigènes pour des paresseux. Ceux de la Côte-d'Ivoire m'ont paru au contraire mener une vie des plus pénibles. Quand ils veulent semer le riz dont ils vivent, il faut qu'ils défrichent un terrain, et étant donné la vigueur de la végétation et leurs misérables outils, c'est une opération fort laborieuse pour eux. Or, ce terrain préparé avec tant de fatigue, ils n'y font pas plus de trois ou quatre récoltes. Après quoi ils le considèrent comme épuisé et l'abandonnent pour aller en défricher un autre. Un village de deux cents âmes attaque ainsi peu à peu la forêt vierge sur plus de trois mille hectares autour de lui. Dans les parties vierges, on trouve surtout des arbres à bois dur, des bois d'ébénisterie. Dans les parties défrichées, ce qui repousse, ce sont des essences à bois tendre qui, étant d'une croissance plus rapide, étouffent les autres. Parmi ces essences se trouvent le *funtumia elastica* qui produit la presque totalité des 1.200 à 1.500 tonnes de caoutchouc qu'exporte la colonie, le palmier à huile, les kolatiers ; dont les fruits si recherchés au Soudan sont le principal objet du commerce des Dioulas, et un raphia qui n'est pas encore exploité, mais dont, je crois, on pourrait tirer des fibres

comme de celui de Madagascar. Les parties où les bois d'ébénisterie ont disparu pour faire place à des espèces fruitières et à des espèces à caoutchouc forment à peu près le tiers de la forêt.

J'ai déterminé botaniquement environ 200 espèces d'arbres. Je rapporte des planches de chacune d'elles. Des spécialistes en examineront la valeur au point de vue commercial. Il me semble qu'il y en a bien une vingtaine qui peuvent être classées parmi les acajous. Il est fait en ce moment un gaspillage de ce bois, d'ébénisterie dont je crois qu'il serait temps que le gouvernement se préoccupe. Des équipes remontent les cours d'eau et coupent à droite et à gauche tous les arbres qui leur paraissent intéressants. Puis quand vient le moment de les jeter à l'eau pour les faire flotter jusqu'à la côte, on n'enlève que les plus proches. La forêt est jonchée de billes ainsi abandonnées. Comme les bois d'ébénisterie ne repoussent plus, ce sont là des pertes irréparables ; Il conviendrait à mon avis d'organiser un service forestier pour surveiller cette exploitation. On devrait d'autre part s'occuper de former des équipes expérimentées sachant reconnaître les essences de prix, abattre proprement les arbres et procéder au flottage. On pourrait par exemple en charger la compagnie du chemin de fer en lui donnant la concession d'une région déterminée où elle se payerait par la vente des bois exploités des dépenses de cet apprentissage.

Pour la récolte du caoutchouc, l'intervention du gouvernement serait également nécessaire. Cette intervention se produit déjà, en ce sens que nos postes contrôlent la qualité du caoutchouc qui passe sur leur territoire. On fend les boules. Celles qui contiennent des matières étrangères introduites frauduleusement pour augmenter le poids sont confisquées et brûlées. Il ne sort ainsi de la colonie que du caoutchouc pur, ce qui assure une bonne réputation à la marque. Mais il faudrait faire davantage. Il faudrait enseigner aux indigènes de meilleurs procédés de préparation. Le caoutchouc donné par le *funtumia*, qui est un arbre, est un peu inférieur à celui que produisent les lianes en Guinée, mais il est encore loin d'atteindre son véritable prix. Préparé en boules, il n'est coté que 7 fr. 50 le kilo ; préparé en barrières, il en vaut 11 fr. On voit quelle marge il reste pour augmenter les bénéfices de l'exploitation.

Si l'on ajoute que cette exploitation de l'immense forêt n'en est qu'à son début, on sera de mon avis que la Côte-d'Ivoire est appelée à un grand avenir. Pour moi qui connais maintenant toute notre Afrique, elle en est, avec certaines parties du Congo, le plus beau morceau. J'ai été très frappé de la ressemblance des deux pays. Même nature forestière ; même genre de vie de la population dans les clairières ; même état social, le plus arriéré qu'on puisse imaginer. Si l'on fournissait au Congo un personnel suffisant pour y pratiquer la méthode de pénétration administrative qui a si promptement réussi à la Côte-d'Ivoire, il ne fait pas de doute qu'elle y donnerait les mêmes résultats. »

Côte-d'Ivoire
(*La Dépêche coloniale*, 28 décembre 1907)

On mande de Grand-Bassam que des indigènes auraient blessé un agent de commerce, M. Benech, de la maison Bonfils*, et un sous-officier d'infanterie coloniale, le sergent Galiessi, à 20 kilomètres de Toumoudi.

LA RÉVOLTE À LA CÔTE-D'IVOIRE
(*La Politique coloniale*, 5 février 1908)

Le *Bulletin de renseignements coloniaux* reçoit communication d'une nouvelle lettre adressée à sa famille par un de nos jeunes compatriotes établi dans le Haut-Sassandra ; comme la précédente, elle a trait à la révolte assez grave qui a éclaté parmi les indigènes de cette partie de la Côte-d'Ivoire :

« Issia (Cercle de Sassandra), 9 déc. 1907.

Les événements continuent à se dérouler avec rapidité et, malheureusement, ne prennent pas encore bonne tournure.

Comme je vous le disais dans ma dernière lettre, le capitaine Schiffer, commandant le cercle, avait quitté Issia le 9 novembre, pour tâcher d'ouvrir la route Issia-Daloa, de concert avec le capitaine Doualin, venu avec la 3^e compagnie de tirailleurs. Le 22 un courrier parvenait à rejoindre Issia par un chemin détourné.

Nous apprîmes que les rebelles avaient opposé une résistance opiniâtre obligeant la colonne à brûler plus de treize mille cartouches. Nous apprîmes aussi que le lieutenant Hutin, chef de poste de Daloa avait été tué le 30 octobre dans une embûche, un sous-officier européen blessé, 5 tirailleurs tués et 9 blessés. Depuis cette date, le poste de Daloa était attaqué journellement par les rebelles. Il était temps que la colonne arrivât au secours du poste où se trouvent encore un commis des affaires indigènes et 3 sous-officiers européens. Nos pertes d'Issia à Daloa ont été de 4 tués et 3 blessés.

Le capitaine Doualin a regagné Sinfra pour s'y ravitailler en munitions, mais pendant ce temps, le capitaine Schiffer reste à son tour bloqué à Daloa avec très peu de munitions.

Nous sommes ici dans de très vives inquiétudes sur le sort de Daloa. Nous n'avons eu, en effet, depuis le 22 novembre, aucune autre nouvelle ni de Daloa, ni de Sinfra. Or, Daloa qui a plus de 150 personnes à nourrir, n'a plus de vivres. Obligé de sortir pour se ravitailler, nous craignons beaucoup que le capitaine se trouve d'un moment à l'autre sans aucune munition. Un courrier escorté de sept hommes, partis pour Sinfra, aurait dû rentrer le 1^{er} décembre, aujourd'hui 9 pas de nouvelles.

La route du Sud, elle aussi, sera bientôt coupée. Un courrier qui avait dû quitter le 25 décembre Soubré, pour se rendre à Issia, n'a pas été vu. Nous venons d'apprendre que les deux gardes d'escorte ont été assassinés à quelques kilomètres d'Issia.

À Issia, bien que ne disposant actuellement que de 28 hommes, nous sommes dans une sécurité relative — je dirai même que nous n'avons rien à craindre — si ce n'est une surprise. Nous avons des vivres, des munitions et nous venons de terminer un blockhaus qui nous servirait de refuge en dernière extrémité.

Cette situation ne peut évidemment durer encore bien longtemps. Mais il est temps que des forces imposantes viennent dans le pays. »

On a lu hier, dans nos « Nouvelles brèves », que des renforts étaient partis de Bingerville au début de janvier. Nous ne tarderons probablement pas à recevoir la nouvelle de leur arrivée sur les points menacés.

LES
Troubles de la Sassandra
(*La Politique coloniale*, 11 février 1908)

Une correspondance particulière donne les détails suivants sur les événements survenus dans cette région de la Côte-d'Ivoire.

« Les événements de la Haute-Sassandra ont eu un caractère assez vif. On se souvient que l'année dernière, à la suite de l'assassinat par les indigènes du commis des

affaires indigènes Lecœur, à Daloa, le capitaine Schiffer, administrateur du cercle de la Sassandra, entreprit la soumission des tribus qui refusent d'accepter notre domination.

Au bout de huit mois d'opérations pénibles, ceux-ci se soumièrent ; M. Clozel, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, leur avait accordé, par l'intermédiaire du capitaine Schiffer, des conditions modérées et avisées ; on ne les inquiéterait plus pour leur prise d'armes et on ne leur demanderait pas d'impôts, au moins pendant un certain temps.

Par malheur, quelques agents commirent des excès de zèle et imposèrent des amendes aux chefs indigènes. Ceux-ci se soulevèrent, coupèrent la route entre Issia et Daloa et attaquèrent les courriers. Le lieutenant Hutin fit commencer quelques opérations contre eux. Ils feignirent de céder, avertirent le lieutenant de venir recevoir leur soumission. C'était un piège : à 500 mètres du village de Gegbétapéa, le lieutenant Hutin fut tué, ainsi que sept tirailleurs et un sergent indigène, et le lieutenant Carbonnier blessé.

Un complot fut de plus tramé à Issia pour assassiner le chef de poste d'Issia, M. Guiseris, et ses deux subordonnés, MM. Pain et Conquet. Il fut révélé par les enfants de l'école et déjoué. Le capitaine Schiffer prit des dispositions très sages. Le chef d'Issia négocia la neutralité de son village et de ceux qui l'entouraient. Puis, avec le concours du détachement du capitaine Doualin et le fils du chef d'Issia comme guide, on commença les opérations, et le 6 novembre, le village de Tasrobao, très solidement fortifié, fut pris après trois heures de combat. Le fils du chef d'Issia fut blessé.

Daloa (Fort-Lecœur), qui était assiégé par les noirs, fut délivré le 12 novembre par un nouveau combat. En décembre, le commandant Betselère arriva. Les indigènes commencèrent à se soumettre, mais quelques villages demandèrent des indemnités pour les morts qu'ils avaient eus en combattant nos troupes. Ces conditions ne furent pas acceptées.

Il y eut alors une recrudescence de l'insurrection. Celle-ci s'étendit presque jusqu'à Issia. Cinq commerçants achantis furent massacrés, ainsi que dix hommes montant une pirogue. Un assez grand nombre de porteurs, appartenant à d'autres traitants, furent tués. Soubré était entièrement bloqué : et ce poste renfermait dix Européens. Le commandant Betselère et le capitaine Schiffer les délivrèrent. Il était temps. Les opérations continuent. Elles sont menées avec fermeté mais aussi avec modération, de façon à faire comprendre aux noirs qu'on ne veut ni leur ruine, ni leur extermination, ni le changement de leurs coutumes. »

LES TROUBLES DANS LA Côte-d'Ivoire (*Les Annales coloniales*, 13 février 1908)

La situation est toujours troublée dans cette colonie.

De Grand-Bassam parvient la nouvelle que les indigènes auraient tué M. Benech, agent commercial de la maison Bonfils, et un sous-officier d'infanterie coloniale.

L'ÉMIGRATION DES NOIRS DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE.. (*Les Annales coloniales*, 13 février 1908)

L'établissement d'un impôt de capitation sur les noirs établis dans nos colonies d'Afrique occidentale et équatoriale a mécontenté depuis longtemps nos sujets ; à de nombreuses reprises, les noirs se sont efforcés de se soustraire au paiement de l'impôt ; de là, les fameuses tournées de perception, au cours desquelles, on ne peut le nier,

puisque des documents officiels en font foi, des exactions furent commises ; jugements et exécutions sommaires, internement de femmes dans des camps d'otages, etc.

L'affaire des camps d'otages de Bangui et de Krebedje, soumise par M. Milliès-Lacroix, ministre des colonies, aux tribunaux compétents, démontre la véracité de faits qui furent exceptionnels, mais qui, racontés de village en village, parmi les noirs, y ont semé un état d'esprit inquiétant.

Après des rébellions réprimées énergiquement, des noirs de la Côte-d'Ivoire, constatant que, malgré leurs efforts, ils ne pourraient rien contre nos armes, ont préféré émigrer ; et on annonce l'exode des nègres vers l'intérieur, ce qui est fort grave, car les noirs constituent pour nous la seule main-d'œuvre que nous puissions utiliser en ces pays, et si cette main-d'œuvre s'en va, notre colonie ne pourra que dépérir.

D'autre part, le Colonial Office de Londres publie un rapport de sir William Wallace sur la Nigeria septentrionale constatant que des milliers de Peuhls, fixés en territoire français, sur le Moyen-Niger, émigrent en ce moment, vers le Baghirmi et le Ouadaï, se dirigeant, paraît-il, vers le Nil.

Ces noirs, comme ceux de la Côte-d'Ivoire, quittent les pays que nous avons conquis pour échapper aux taxes établies sur eux.

Nos administrateurs ont le devoir impérieux d'arrêter ces exodes ; ils peuvent y parvenir en démontrant aux noirs, par des palabres, qu'ils ont intérêt à payer l'impôt, puisqu'ils bénéficient d'une sécurité à laquelle ils n'étaient pas accoutumés avant notre arrivée chez eux.

Ils doivent aussi se livrer à la perception de l'impôt de façon à éviter toute irritation de la population, c'est-à-dire sans violence inutile.

Nos colonies de l'Afrique occidentale et de l'Afrique équatoriale ne sont, en effet, pas si peuplées que nous puissions voir sans inquiétude émigrer ses habitants.

LE MOUVEMENT
dans les
GOUVERNEURS COLONIAUX
(*La Politique coloniale*, 19 février 1908)

M. Clozel, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, est nommé gouverneur du Haut-Sénégal-Niger.

M. Angoulvant, gouverneur de l'Inde, est nommé gouverneur de la Côte-d'Ivoire.

Côte-d'Ivoire
(*La Gironde*, 15 mars 1908)
(*La Dépêche coloniale*, 17 mars 1908)

On attend l'arrivée du nouveau lieutenant-gouverneur, M. Angoulvant, qui a remplacé M. Clozel, dont l'administrateur en chef, M. Nebout, remplit, par intérim les fonctions.

M. Clozel laisse le souvenir d'un bon gouverneur, populaire. Quant à son successeur, il arrive avec la réputation d'un homme jeune, énergique, d'une intelligence supérieure, et il sera très bien accueilli.

La Côte-d'Ivoire traverse comme toute la Côte occidentale d'Afrique, une grave crise économique qui, on l'espère, sera de courte durée.

Le chemin de fer d'Abidjan à N'zi a atteint quatre-vingts kilomètres d'exploitation. La voie est arrivée au cent vingtième kilomètre, mais son deuxième tronçon ne pourra pas être exploité avant deux ans.

Cette ligne aura en tout une longueur de deux cent cinquante kilomètres. Elle s'arrête aujourd'hui à la station d'Erimacoudié.

L'exécution de cette ligne a amené le projet d'un port nouveau, le port Bouët, en l'honneur de l'amiral Bouët-Villaumetz. Ce port sera situé en face d'Abidjan. Malheureusement, sa proximité de Grand-Bassam rend problématique sa réussite. Les travaux commencés avancent très lentement.

La crise commerciale de la Côte-d'Ivoire est encore aggravée par la situation douanière, dont les tarifs n'ont pas suivi la marche descendante des cours.

Les douanes ont, en effet, été gagées pour la garantie de l'emprunt ; les tarifs s'en sont ressentis et ont été plus que raffermis. Par exemple, les cours des caoutchoucs ayant baissé de 50 %, n'ont pas fait modifier les tarifs douaniers, qui ont eu cependant comme nouvel aliment de recette l'augmentation de 40 francs par hectolitre d'alcool, en conformité de la Convention de Bruxelles.

D'importants travaux de dragage ont lieu dans la lagune en face de Grand-Bassam*, où le mouvement des chaloupes ne pouvait avoir lieu depuis quelque temps qu'avec quelques difficultés. On souhaite que ces travaux, qui auraient pu être retardés jusqu'à la saison des hautes eaux, n'aient pas des suites regrettables pour l'état sanitaire de ce port de la Côte-d'Ivoire, où la fièvre jaune a déjà fait tant de victimes.

Guillaume Hanotaux et Alfred Martineau,
Histoire des colonies françaises, Paris, Plon, t. IV, 1931

Maurice Delafosse, l'AOF
La Côte d'Ivoire

[338] Des questions de frontière ou d'abornement occupent d'abord l'attention du gouvernement local après l'organisation définitive du gouvernement général en 1904. Le voisinage des territoires attribués à la République de Libéria dans lesquels régnait la plus grande anarchie, ne fut pas sans nous causer nombre d'ennuis, d'autant plus difficiles à faire disparaître que la frontière entre cet État et nos colonies de la Guinée française et de la Côte d'Ivoire manquait de précision. La convention franco-libérienne du 8 décembre 1892 avait bien eu l'intention de fixer la ligne de démarcation, mais elle était inapplicable puisqu'elle indiquait comme amorce de cette ligne le Cavally depuis son embouchure jusqu'à son confluent avec le Fodédougouba et que ce dernier cours d'eau n'existait pas. Bien mieux, en 1905-1906, au cours d'une reconnaissance, le capitaine Laurent s'aperçut que ce que l'on avait pris pour le cours supérieur du Cavally était en réalité un fleuve complètement distinct appelé Nuon dans sa partie supérieure et que c'était ce fleuve et non le Cavally qui devait constituer la frontière dans le haut pays. Cette imprécision rendait fort délicate la tâche des officiers chargés des postes frontières ; il fallait constamment se tenir en garde contre les bandes de pillards qui prétendaient faire partie du territoire de la république voisine.

La question fut réglée en 1907, au cours d'un voyage que M. Arthur Barclay, alors président du Libéria, fit à Paris. Il conclut, le 18 septembre, un nouvel arrangement relatif à la commune frontière. Le tracé, depuis la colonie anglaise de Sierra-Leone jusqu'à la source de la Nuon, était à déterminer sur le territoire de façon à tenir compte de nos droits acquis ; ensuite, c'était le cours de la Nuon qui devait servir de limite, depuis sa source jusqu'à la hauteur de Toulépleu, la frontière gagnant de là le Cavally et

suivant le thalweg de ce fleuve jusqu'à son embouchure. La délimitation en fut faite en 1909 par une commission mixte.

Rien de particulièrement grave n'est à signaler dans les années qui suivent, mais la sécurité ne règne toujours pas. [339] Si, dans le Nord de la colonie, l'autorité civile a pu remplacer l'autorité militaire dès 1904, les pays du Sud restent plus agités. Dans le Baoulé, le commandant Betselère dut, en 1905, châtier les insolences répétées des Agba en conduisant contre eux une colonne de 400 fusils ; puis, plus près de la côte, ce sont les Ebrié qui se révoltent ; dans le haut Sassandra, les Bété assassinent un commis des affaires indigènes et bloquent M. Bouvet, chef de poste de Daloa, dans sa résidence.

Le capitaine Schiffer, venant de Sassandra, le capitaine Thévenin et le lieutenant Ripert, venant de Séguéla, et le capitaine Rimbaud, venant de Grand-Lahou, se dirigèrent en même temps sur Daloa et le dégagèrent.

Plus à l'ouest, entre le haut Sassandra et la haute Nuon, M. Delafosse reprenait à la même époque les tentatives d'occupation qui avaient été interrompues depuis 1899. Un poste fut fondé à Danané, entre le Cavally et la Nuon.

En 1907, on procéda à l'occupation du pays des Gouro. Poursuivant son œuvre de pénétration entre le haut Sassandra et la frontière libérienne, Delafosse se rendait avec le capitaine Caveng de Séguéla à Sémien, centre principal des Ouobé, traversait le pays montagneux des Toura, parvenait à Man, où il obtenait la soumission des chefs demeurés hostiles depuis le départ de la mission Woelffel-Mangin en 1899.

Peu après, le capitaine Caveng ayant voulu, en partant de Séguéla, joindre chez les Gouro le point d'Elengué, est attaqué et tué, le 12 juin 1907, non loin de Bouaflé, par un parti de Gouro réfractaires ; le lieutenant Ripert, qui l'accompagnait, repoussa les agresseurs et parvint à ramener à Mankono le corps de son [340] chef. Cet incident malheureux fut le signal d'une révolte générale des Gouro. Quelques jours plus tard, le lieutenant Beigbeder était assailli et blessé près du village de Boua. Un acte fâcheux, commis le 8 octobre par des gardes de police, devait étendre la rébellion parmi les Bété, qui avoisinent les Gouro au sud et à l'ouest : ces gardes, s'étant pris de querelle avec le frère du chef de Laba, en pays bété, tuèrent cet homme ; aussitôt, tous les villages de la contrée prirent les armes et les Bété vinrent mettre le siège devant le poste de Daloa, que commandait le lieutenant Hutin. Le capitaine Schiffer, partant de Soubré, et le capitaine Doualin, venant de Sinfra, se portèrent au secours de Daloa ; ils y arrivèrent le 12 novembre 1907, après avoir eu à soutenir de vifs combats, et apprirent que le lieutenant Hutin, attiré dans un guet-apens, avait été tué le 30 octobre. D'autre part, après le départ de Soubré du capitaine Schiffer, ce dernier poste avait été attaqué et cerné à son tour, et il ne fut dégagé qu'au début de décembre par le commandant Betselère et le capitaine Délibéros.

Ce trop bref résumé de la situation montre combien celle-ci était critique, à la fin de 1907, dans une grande partie du Centre et du Sud de la colonie.

Suite :

[La Côte-d'Ivoire sous Angoulvant \(1908-1916\).](#)